Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13184 - 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 19 JUIN 1987

Nouveau compromis à Hanoï

Les changements à la tête de l'Etat vietnamien amorcés à l'occasion du 6e congrès du PC, en décembre dernier à Hanoï, viennent de se conclure, le jeudi 18 juin, avec l'élection d'un nouveau premier ministre, M. Pham Hung, et d'un nouveau chef de l'Etat, M. Vo Chi Cong. Ainsi est tournée la longue page écrite par les anciens lieutenants de Ho Chi Minh : Pham Van Dong, Vo Nguyen Giap, Truong Chinh et Le Duc Tho. Mais au sein de ce parti qui se nourrit encore des hauts faits et du mythe de la résistance il ne s'agit sûrement pas d'une rupture avec le passé mais plutôt de la mise en place, progressive et pénible, d'une nouvelle direction susceptible de sortir le pays de son isolement et de relever le défi du développement économique.

Douze ans après leur victoire de 1975, et onze ans après avoir réunifié le Nord et le Sud, les communistes se retrouvent en effet au pied du mur. Leur intervention militaire au Cambodge, qui dure depuis près de huit ans, est la principale cause de l'isolement économique et diplomatique dont souffre le Vietnam. En outre, des erreurs de gestion expliquent en grande partie la banqueroute financière et économique d'une nation dont chacun s'accorde à reconnaître, pourtant, les richesses humaines et naturelles.

Surtout, depuis un an, les Soviétiques, dont l'aide demeure cruciale, demandent à leurs alliés vietnamiens d'entreprendre des réformes. Le message a été entendu, notamment par M. Truong Chinh, le prédécesseur de M. Vo Chi Cong à la tête de l'Etat, qui a courageusement réclamé, dès septembre 1986, une « révision déchirante » de la gestion du pays. Dans la foulée, la « vieille garde » du PC a proposé de se retirer, laissant la place à des éléments nouveaux au sein du bureau politique et du gouvernement.

Mais dans tous les domaines les compromis semblent avoir prévalu. Si M. Le Duc Tho, par exemple, a accepté une semi-retraite, il n'en paraît pas moins conserver une influence importante au sein d'un appareil dont certains acceptent mal les changements et la montée, depuis six mois, de dirigeants « sudistes », en tête desquels M. Nguyen Van Linh, ancien patron du PC à Ho-Chih-Minh-Ville et, depuis le 6e congrès, secrétaire général du parti. Ces derniers mois, les nombreux discours de M. Nguyen Van Linh soulignent, d'ailleurs, les difficultés rencontrées par les réformes que la nouvelle direction comme la base du parti semblent appeler de tous leurs vœux.

Ayant enfin pris conscience de leur retard par rapport aux autres pays de la région, les dirigeants de Hanoï tentent de se mettre à la page. Mais ils en sont encore à la phase des compromis entre « réformateurs » et « conservateurs ». Ainsi s'explique sans doute la promotion de M. Pham Hung, dernier vétéran de la résistance, à la tête du gouvernement. L'ampleur des deux dossiers qui l'attendent – se défaire du boulet cambodgien et doter le pays d'une infrastructure économique – invite à la prudence : l'application des réformes ne pourra se faire qu'à petits pas, et, bien que le temps presse, le Vietnam n'est pas sorti de l'ornière.

(Lire nos informations page 5.)

Le président autrichien invité au Vatican le 25 juin

Les organisations juives s'émeuvent de la visite de M. Waldheim au pape

Le chef de l'Etat autrichien, M. Kurt Waldheim, sera reçu le 25 juin par Jean-Paul II à l'occasion d'une visite officielle de deux jours au Vatican. Il sera accompagné par le ministre des affaires étrangères, M. Aloïs Mock. L'annonce de cette visite a suscité de nombreuses protestations dans les communautés juives, notamment de la part du Congrès juif mondial, qui a mis en cause l'activité de M. Waldheim pendant la période nazie.



Lire nos informations page 3.

Solde négatif de 5,6 milliards de francs en mai

La faiblesse des exportations creuse le déficit extérieur

Le déficit commercial de la France s'est aggravé en mai, atteignant 5,6 milliards de francs. Pour les cinq premiers mois de l'année, il s'élève à 15,3 milliards de francs. La dégradation de nos échanges est due au solde industriel, qui, pour le troisième mois consécutif, se trouve en négatif. Les importations sont restées fortes, notamment sur les biens de consommation courante. Les exportations ont diminué en un mois de 2,6 %.

La France semble s'être installée dans le déficit commercial avec une molle indifférence. L'embellie viendra à l'automne, prédit le ministre du commerce extérieur. Même si cette prédiction se confirmait, les pertes accumulées sur les cinq premiers mois de l'année sont telles – plus de 15 milliards de francs – qu'on ne peut espérer un équilibre comme en 1986.

D'un mois sur l'autre, les pouvoirs publics picorent dans les résultats pour y trouver quelques consolations. Une fois de plus, on se tourne vers les biens d'équipement professionnel dont les importations ont progressé de 9,1 % sur les trois premiers mois de l'année. Chacun veut y voir – et le ministre du commerce extérieur le premier – le signe d'une reprise des investissements et s'en réjouir avant même d'analyser le contenu de ces investissements ou de s'interroger sur les raisons qui font que la France ne produit pas ces équipements.

Ceux qu'elle exporte relèvent essentiellement du domaine militaire ou de l'aéronautique. Lorsque, comme en mai dernier, les livraisons d'Airbus font totalement défaut, on s'aperçoit que les exportations de biens professionnels baissent de 10,5 % alors que, contredisant l'optimisme engendré par les résultats du premier trimestre, les importations ont stagné en mai, et donc l'investissement si l'on reste dans la logique ministérielle.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 30 et l'article d'ÉRIK IZRAELEWICZ.)

Atmosphère de fin de règne à Budapest

Les charmes fanés du « modèle hongrois »

M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, a commencé, le mercredi 17 juin, une visite de deux jours en Hongrie.

Lors d'une entrevue avec le président du conseil hongrois, M. Györgi Lazar, M. Chevardnadze a évoqué le processus de transformation qui affecte tous les secteurs de la société et de l'économie soviétique.

Cette visite intervient alors que la Hongrie s'interroge sur son avenir politique et économique.

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

L'intelligence, la lucidité, la capacité d'effectuer des analyses subtiles, sont des qualités généralement prêtées aux Hongrois. Accoutumés dès l'enfance à appréhender le réel à l'aide d'une langue difficile, aux nuances et à la grammaire infiniment complexes, ils échappent aux lourdeurs, germaniques et slaves, de la mentalité des peuples qui les entourent, sans tomber pour autant dans cette rouerie roumaine, dont les ficelles sont parfois un peu grosses.

Une fois faite la part de l'irritant sentiment de supériorité qui anime nombre de Hongrois et celle de ce nationalisme exacerbé qui parfois dégénère en chauvinisme incontrôlé, on peut, à Budapest, en ce printemps 1987, écouter sans se lasser, pendant des heures, la vision magyare du monde d'aujourd'hui. Entendre les Hongrois, officiels ou opposants, parler d'une Hongrie que tous sentent à la fin d'une époque, d'un « après-Kadar » inéluctable, que l'on espère et que l'on craint à la fois. La cause est entendue : *« le vieux »*, comme on appelle ici l'homme qui, depuis 1956, incarne tout à la fois la fin sanglante d'une révolution et ce fameux *« socialisme du goulash »* au visage sinon humain, du moins exempt de brutalité trop flagrante, voit s'approcher la fin de son règne.

L'analyse de Jozsef Palfy, président de l'Union des journalistes et directeur de l'influent hebdomadaire *Magyarorszag*, rejoint celle de l'opposant Miklos Harazsti (1), sociologue en chômage forcé pour cause d'interdiction professionnelle : en l'espace d'un an, Janos Kadar, soixante-quinze ans, a perdu l'essentiel du crédit dont il bénéficiait dans la population.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 3.)

(1) M. Miklos Harazsti est l'auteur d'un livre, *Salaire aux pièces*, publié en 1978 aux Editions du Seuil.

Un entretien avec les dirigeants de la firme américaine

« Boeing rapporte plus à la France qu'Airbus »

Boeing ne désarme pas. Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, M. T. Wilson, président du premier constructeur mondial, et son bras droit, M. Dean Thornton, président de la division « avions » de Boeing, maintiennent tous leurs griefs contre la concurrence déloyale faite par Airbus en raison des avances gouvernementales que celui-ci reçoit. Dans cette compétition aéronautique, ils rendent coup pour coup, mais n'excluent pas pour autant une coopération avec les constructeurs européens.

« Quelles critiques formulez-vous contre votre concurrent européen Airbus ?

M. THORNTON : Nous éprouvons beaucoup d'admiration pour Airbus qui fabrique d'excellents avions. Cette concurrence nous oblige à être encore meilleurs. Nous n'avons avec notre confrère qu'un seul différend : le montant très important des subventions qu'il reçoit des gouvernements européens. Cette pratique est en contradiction avec les règles du GATT, l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Elle lui permet de profiter d'une souplesse anormale pour fixer le prix de ses avions en dessous du coût de revient.

– Vous semblez avoir mis une sourdine à vos accusations afin d'agir plutôt par le canal du GATT. Pourquoi ?

M. THORNTON : Je ne pense pas que ce soit exact. Boeing est une grande société qui ne change pas ainsi de position.

» M. WILSON : Le GATT est l'endroit le plus approprié pour ce type de débat.

– Ne peut-on pas dire que ce qui vous oppose à Airbus est une différence de mode de financement ? Le consortium européen reçoit des prêts publics ; Boeing profite de commandes militaires et des bénéfices de la vente de ses avions ?

M. THORNTON : Boeing réalise un chiffre d'affaires, dans le domaine militaire inférieur à celui des quatre industriels, MBB, Aérospatiale, British Aerospace et Casa, membres du consortium Airbus. Selon les années, notre secteur militaire ne dépasse pas 30 % ou 40 % du chiffre d'affaires global.

» En ce qui concerne nos profits, je ne vois pas ce qu'il y a de critiquable à en réaliser dans un secteur pour les investir dans un autre. L'aviation obéit aux mêmes règles économiques que les autres branches industrielles. Nous avons réussi des programmes très rentables : le 727, le 737 et le 747. Nos nouveaux avions requièrent de lourds investissements.

» Nous ne connaissons pas exactement les comptes d'Airbus, mais nous sommes sûrs qu'il ne remboursera pas les avances des gouvernements.

– L'Airbus A-320 s'annonce pourtant comme un avion rentable ?

M. THORNTON : Il est effectivement susceptible d'engendrer des bénéfices. Les A-300 et A-310, eux, ne parviendront jamais à l'équilibre. Pour les futurs A-330 et A-340, on ne peut pas trop prévoir, mais il sera très difficile de boucler leurs comptes.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS

(Lire la suite page 33.)

Débats

ÊTRE ARABE

Mokhtar Lakehal et Malek Chebel réfléchissent sur la difficulté que l'identité arabo-islamique éprouve à s'épanouir en harmonie avec son temps. Le premier auteur déplore la contemplation excessive d'un passé prestigieux, tandis que le second décrit l'attirance arabe pour la modernité occidentale qui se limite à la consommation de biens importés.

La fascination du passé

L'intégrisme religieux a apparemment renvoyé sine die *les chances d'une vraie renaissance*

par MOKHTAR LAKEHAL (*)

LES débats sur l'identité nationale ont pris une grande ampleur dans les pays arabes ces dernières années. Chez les protagonistes le concept d'*arabité* s'emploie dans tous les sens. Mais les devises proclamées aujourd'hui par chacun des vingt Etats reflètent-elles réellement l'*arabité ?*

Dans la mesure où le concept de « race » n'a plus de sens en biologie – l'appartenance d'un individu à une communauté ne saurait être prouvée uniquement par la couleur de la peau ou la forme du nez. – seul le système de valeurs marque les différences en reproduisant les signes d'appartenance. Par exemple, celui que les Arabes conquérants avaient hérité de leurs ancêtres polythéistes repose sur quatre valeurs cardinales : *l'honneur, le courage, la générosité et la solidarité*. La décadence des Arabes, plutôt que celle de la civilisation arabo-islamique, a rendu les peuples amnésiques quant aux sources de leur gloire.

La première valeur, *l'honneur*, est bafouée par les Etats qui humilient des individus sans défense, diminués par la pire des adversités : le sous-développement. Combien de médecins acceptent, comme leurs jeunes confrères occidentaux volontaires pour le tiers-monde, de s'installer dans les campagnes, ou du moins de soigner bénévolement pendant une ou deux années leurs frères ? Combien d'universitaires du monde arabe s'engagent à élargir leur savoir grâce à la recherche et se donnent la peine par l'écriture de transmettre, à titre honorifique, leurs connaissances ? Combien de milliards de pétro-dollars ont pris le chemin du développement du monde arabe pour sauvegarder le peu d'honneur que le sous-développement n'a pas encore bafoué ?

Quant au *courage*, les dirigeants n'aiment guère savoir que leurs stratégies de développement ont échoué. Les choix n'ont pas permis aux peuples arabes de connaître un sort nettement meilleur que celui qu'ils subissaient avant la hausse spectaculaire du prix du pétrole (1973). Admettre la vérité devant toutes les nations du monde est le plus fort des courages, seulement les certitudes acquises auprès de courtisans soucieux de leur place au palais se sont ancrées dans les mœurs de certains dirigeants qui n'entendent pas parler de crise grave menaçant la souveraineté d'une nation arabe déjà à portée d'une reconquête coloniale.

La flamme civilisatrice

La générosité. Peuple très hospitalier, les Arabes sont néanmoins assez ingrats envers eux-mêmes. Ils ne se rendent pas compte des atouts dont ils disposent : espace, ressources, capitaux et hommes. Seulement, les plus riches d'entre eux préfèrent mettre leurs capitaux à l'abri du « mauvais œil », dans les banques occidentales, où ils ne risquent jamais d'être spoliés par un coup d'Etat, un règlement de compte ou une nationalisation spontanée. Pendant que les milliards des princes et hommes d'affaires sont utilisés par les banques occidentales, dans les pays arabes le taux moyen d'analphabètes est de 50 %, le taux de mortalité infantile de 80 %, le nombre de médecins pour 10 000 habitants ne dépasse pas six praticiens, et un enfant sur quatre (entre six et onze ans) n'est pas scolarisé.

La solidarité arabe d'aujourd'hui est conçue horizontalement : les riches demeurent solidaires entre eux et les pauvres organisent leur survie comme ils peuvent en attendant chaque année l'aide alimentaire promise par l'Occident, soit environ le cinquième de l'aide mondiale.

Après que l'époque glorieuse fut révolue, les peuples arabes ont épousé la religion de leurs princes : ils ont changé de croyance tout en gardant l'islam comme religion d'Etat. Mais pourquoi donc l'abandon d'un système de valeurs au profit d'un autre qui éteint l'âme du conquérant, l'impétueux génie, l'amour de la science par lesquels les Arabes maintinrent pendant sept siècles la flamme de la civilisation ? Les importations en provenance de l'Occident ne se réduisent pas à l'achat de « choses » utiles. L'être arabe s'est métamorphosé par l'assimilation de symboles que représentent ces objets du culte de la société de consommation.

Chez les peuples arabes, l'interminable contemplation d'un passé prestigieux conduit à un excès d'attention envers les aspects folkloriques de la culture au détriment des aspects fondamentaux. C'est ainsi que, pour entrer en communion avec son Créateur, l'Arabe du vingtième siècle accomplit formellement les rites quotidiens. Afin de recueillir les faveurs des siens, il prend soin de ne pas prêter le flanc aux remarques désobligeantes, en se conformant aux normes sociales, le plus souvent par référence à des critères étrangers à la culture arabe. Sa tranquillité avec les autorités d'ici-bas, il l'obtient en respectant scrupuleusement le dicton arabe : *« Celui qui épouse notre mère deviendra notre père »*.

Tous les efforts entrepris par les intellectuels musulmans depuis le milieu du dix-neuvième siècle pour la *nahda* (renaissance) ont peut-être conditionné les peuples dans la perspective de la décolonisation. Cependant, la conquête de l'authenticité semble passée au second plan avec la propagation de l'intégrisme religieux. Bien évidemment, celui-ci recommande l'abandon pur et simple de toute pratique étrangère à l'islam – la purification de la société arabo-islamique de ses éléments entachés d'occidentalisme – mais aucune alternance sérieuse n'est proposée aux peuples déshérités qui croyaient que leurs dirigeants étaient capables de les conduire, au lendemain de la décolonisation, tout droit au paradis d'Allah.

(*) Auteur de *A l'ombre de l'Occident*, Ed. Larmises, 1987.

● **ERRATUM.** – C'est évidemment « ministre » et non « premier ministre » de M. Pompidou qu'était Jacques Chirac au temps de l'« affaire Touvier », évoquée par Pierre Bourgeade dans son article du *Monde* daté 16 juin.

Modernité « clés en main »

Les épousailles des Arabes avec le siècle passent par une atténuation de l'impératif islamique

par MALEK CHEBEL (*)

L'ARABE aspire à une sorte de modernité qui se donnerait entière, opérationnelle, convertible, en un mot une modernité « clés en main ». Une observation rapide montrerait cependant, comme il est d'usage lorsqu'il s'agit d'un produit d'importation, que cette modernité ne concerne pas encore ses réflexes profonds, même si sa « personnalité de base » s'est quelque peu colorée de relents modernistes, rappelant par de nombreux aspects la conduite rituelle de l'exorcisme.

Telle qu'elle est envisagée, cette modernité s'accompagne d'une démarcation étroite entre un raccourci fonctionnel qui situe parfois certains Arabes à la pointe du confort matériel du vingtième siècle et un traditionalisme global (dans les pratiques, dans les mentalités) qui les laisse loin derrière les façonneurs de siècle. En effet, la modernité des Arabes s'affiche à mesure qu'ils s'éloignent de l'impératif religieux.

Cette distanciation est source d'ambiguïté. D'une part, ce grand peuple est féru de modernité occidentale lorsqu'il s'agit de consommer des biens provenant de l'Occident, mais il est, dans sa globalité, méfiant lorsqu'il s'agit de modernité spirituelle, génératrice selon lui de déliquescence morale et de confusion.

Face à ces problèmes, deux écoles s'affrontent : d'une part, les tenants de l'identité nationale, qui préconisent la religion comme fil d'Ariane leur permettant la promotion du fait social dans sa totalité ; de l'autre, ceux qui espèrent atteindre le même but en recourant aux allégories transnationales, telles que la technique, comme principe directeur de toute réalisation. Dans les deux cas, le seul moyen susceptible d'imposer telle ou telle conviction passe inéluctablement par l'adhésion de la jeunesse.

Passionnée, déferlante, la jeunesse arabe s'impatiente, trépigne, se rebiffe parfois. Elle refuse idéologisations excessives et embrigadements. Elle est exigeante vis-à-vis d'elle-même et vis-à-vis de ses aînés. Elle réfère à la méthode et non plus aux tribulations ethniques. En un mot, l'identité actuelle des pays arabes, et partant leur « modernité », est une identité travaillée, sous-tendue par la *chabibâ* (jeunesse) que renforce, de manière tragique au demeurant, l'une des poussées démographiques les plus fortes du monde.

L'autre aspect de la modernité en terre arabe touche à ses sources d'inspiration. Il fut un temps où l'Egypte constituait la référence nécessaire. Elle se situe aujourd'hui à Rome, Milan, Paris, Marseille, Londres et Barcelone. Et depuis que la communauté immigrée a pris conscience du rôle original qu'elle joue dans les liens avec les pays d'origine, la modernité la plus massive et la plus populaire est pensée, conçue et promulguée directement dans les cités du nord de la Méditerranée.

Délestages

De même que la référence de la modernité a changé, de même le contenu a subi toutes les mutations du temps, avec notamment des délestages très nets favorisant le social (à l'avantage de l'adoption d'une vision plus hédoniste de la vie) au détriment de la symbolique guerrière ou partisane. Nous savons que l'Arabe a une nature chaleureuse.

Face à l'adversité, l'Arabe réagit souvent avec une maîtrise exceptionnelle, une maîtrise qui semble lui venir tout droit de son attachement vivant à la tradition ancienne, en grande partie musulmane, qui préconise, comme clé de voûte du bonheur, une résignation relative.

En définitive, il est indispensable de noter que le sentiment de la modernité prend corps à l'endroit d'une dépréciation marquée des valeurs dites traditionnelles ; que ses sources d'inspiration ont évolué selon un angle allant du Proche-Orient à l'Europe, *grosso modo* (en attendant les Etats-Unis) ; et que les mœurs actuelles subissent une sorte de nivellement régional qui les rend propices à la confrontation et à l'accomplissement réel. Cela étant dit, il ne faut pas croire que l'islam n'est pas sollicité par le mouvement social et qu'il est, dans son essence, réfractaire à tout mouvement. Fort heureusement, cette attitude asséchante, qui momifie le texte sacré, est minoritaire...

La question est de savoir quand les Arabes arriveront à concilier leurs spécificités propres, coutumes, religions, pratiques culturelles, et l'exigence de plus en plus aiguë de l'adaptation et de l'accompagnement actif du monde moderne ! A une telle question, nous sommes tentés de répondre qu'il ne s'agit pas seulement de « consommer » de la modernité (modernité instrumentale : voitures, chaînes hi-fi, vidéo, etc.) pour en saisir sa nature profonde encore faut-il la « fabriquer » soi-même, car seuls ceux qui la « fabriquent » peuvent dire l'avoir atteinte ou dépassée.

(*) Chercheur en anthropologie psychanalytique, auteur notamment de *Formation de l'identité politique*, PUF, 1986.

COURRIER DES LECTEURS

Enfants de France ou d'Algérie

Qu'enfin, juridiquement, l'Algérie vienne de reconnaître les droits d'une mère d'origine française à l'égard de ses enfants nés de père algérien, cela peut apparaître comme un vrai changement dans la reconnaissance des droits juridiquement garantis aux ressortissants algériens et français, enfants et adultes, fils, filles et parents, vivant bien souvent des deux côtés de la Méditerranée.

Reconnaissance qui permet d'espérer une confirmation de part et d'autre – France et Algérie – des droits et du respect des nationalités, résidences, travail, séjours, confirmés et garantis par les nouveaux accords de 1981-1982, dont le renouvellement devrait faciliter l'état de droit positif et toujours nouvellement à conquérir en matière d'être, d'Etat, de statut juridique et de Constitution.

Les enfants de France ou d'Algérie ne devraient plus subir les échecs de négociations ou de rivalités répétées, mais être le lien d'un texte d'application et d'élaboration juridiques qui favoriserait définitivement l'accès à leur autonomie de citoyenneté responsable et librement acceptée.

La reconnaissance par la France et, à l'époque, pour le président Charles de Gaulle, le 3 juillet 1982, de l'indépendance internationale et juridique de l'Algérie, des accords, non pleinement respectés jusqu'à ce jour, signés à Evian en 1962, devrait servir de base à cette nouvelle et libre application.

Qu'il nous soit permis d'émettre un vœu, avant et pour la célébration de la vingt-cinquième année de ces accords et reconnaissance : puisse la nouvelle élection présidentielle en France être à l'origine de cette mutuelle, égale et bénéfique coopération.

NABILE FARÈS,
maître de conférences associé, université de Grenoble-III.

« ARABES, SI VOUS PARLIEZ... », de Moncef Marzouki

Anticonformisme en « islamie »

AU moment où les autorités cherchent à imposer le silence à la Ligue tunisienne des droits de l'homme, un membre éminent de cette association prend la parole dans la nouvelle collection « Islamie » dirigée par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz. Auteur d'un ouvrage impertinent – *les Arabes iront-ils sur Mars ?* – publié à Tunis il y a quatre ans, Moncef Marzouki livre maintenant sa pensée sur les blocages de la société islamique en un volume concis mais d'une grande actualité.

Les ennuis récents de la Ligue sont dus en partie à sa décision de défendre les intégristes arrêtés : les principes de liberté d'expression ne souffrent aucune exception. Ces hommes, il en rappelle les droits, tout en combattant l'action : il explique les raisons de leur audience en Tunisie et ailleurs, l'« islamie » allant bien au-delà du Maghreb.

La réflexion de Moncef Marzouki est de portée générale, mais les pages les plus sévères concernent peut-être l'Afrique du Nord. Ainsi de l'émigré, *« l'homme qui rentre au pays comme un soldat en permission ». « L'émigration maghrébine en Europe occidentale ne peut en rien se comparer, par exemple, à l'émigration libanaise ou italienne vers le Nouveau Monde. Dans notre cas, point ou prou d'intégration, très peu d'ascension sociale et un effet direct quasi nul sur le décollage du pays [...] Mais l'hypocrisie générale ne pouvait autoriser un tel aveu. On a, dès lors, inventé le mythe de la « solution d'attente ».*

Professeur de psychiatrie à l'université de Sousse, l'auteur évoque la *« culture schizophrène »*, le *« sous-développement mental et moral »* d'une partie de la société islamique, sa *« rage d'autodestruction ». « Ainsi, à la fausse supériorité* [ressassée par les médias et les discours officiels], *nous avons créé un pendant tout aussi néfaste : la fausse infériorité. »*

L'habitué du Maghreb peut trouver le titre discutable car à Tunis, en famille ou entre amis, la langue de bois est vite oubliée, et, comme en Algérie ou au Maroc, le discours privé demeure d'une grande liberté. Moncef Marzouki a remis en forme avec talent ce qu'on peut entendre lors de conversations au bord de l'avenue Bourguiba. Mais, cet *« Arabes, si vous parliez... »*, quel brûlot sur certaines terres d'*« islamie » !*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ Lieu Commun, collection « Islamie », 155 p., 80 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



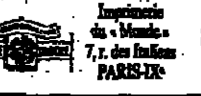
Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

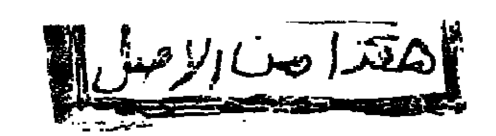
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez LEMONDE



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Etranger

Une visite officielle du chef de l'Etat autrichein au Vatican

Jean-Paul II recevra M. Kurt Waldheim le 25 juin

La présidence de la République, à Vienne, et le Saint-Siège ont annoncé simultanément, mercredi 17 juin, que M. Kurt Waldheim, président de la République d'Autriche, effectuera une visite officielle au Vatican du 24 au 26 juin. Il devrait être reçu par le pape Jean-Paul II le 25 juin.

Le président autrichien effectue ainsi sa première visite à l'étranger depuis son élection, le 8 juin 1986, qui avait été accompagnée d'une polémique sur ses activités pendant la période nazie et sur son rôle comme officier d'état-major de la Wehrmacht dans les Balkans, entre 1942 et 1945.

Cette invitation-surprise, dont l'annonce suscite déjà de très nombreuses réactions dans les communautés juives du monde entier, rompt l'isolement de fait dans lequel était maintenu le président autrichien par les Etats occidentaux, et au premier chef par les Etats-Unis. Le département de la justice américain avait, en effet, inscrit M. Kurt Waldheim sur la liste des personnes indésirables aux Etats-Unis en raison des soupçons sur leur attitude pendant le nazisme.

D'autres pays, cependant, avaient formellement invité M. Waldheim : la Jordanie, où il doit se rendre du 1er au 4 juillet prochain, l'Egypte, la Libye et l'Ouganda sans précision de dates.

Le porte-parole du souverain pontife, M. Joaquin Navarro Valls, a indiqué mercredi soir que la visite du chef d'Etat autrichien répond à celle de Jean-Paul II en Autriche en 1983. M. Navarro Valls a souligné qu'il s'agissait d'une visite d'Etat qui engageait le pape au niveau institutionnel, et non pas personnel. A Vienne, le ministre des affaires étrangères, M. Alois Mock, qui accompagnera M. Waldheim au cours de sa visite, a déclaré que cette invitation était *« un geste remarquable du Saint-Siège à l'égard du président de la République »*, M. Mock a également souligné que ce geste *« était manifestement un hommage aux activités passées de M. Waldheim au secrétariat général de l'ONU pour le maintien de la paix dans le monde, le renforcement de la justice et l'aide au développement »*.

Cette visite pose un problème délicat aux autorités italiennes. En effet, l'usage veut que les chefs d'Etat en visite officielle au Vatican rencontrent leur homologue italien, le plus souvent dans le cadre d'une visite d'Etat « couplée » au Vatican et en Italie. Ce ne sera pas le cas, nous indique notre correspondant à Rome. Un porte-parole de la présidence de la République a en effet indiqué que la situation de crise politique dans laquelle se trouve le pays excluait une rencontre de M. Waldheim avec le président Cossiga. Le porte-parole de la Farnesina fait également valoir que, depuis le nouveau concordat de février 1984, l'Etat italien ne se considère plus comme le « protecteur » de l'Etat du Vatican, qui mène une politique étrangère totalement autonome. M. Waldheim sera néanmoins reçu à l'aéroport de Ciampino à Rome *« avec tous les éléments de courtoisie et de sécurité nécessaires »*.

Les relations judéo-chrétiennes

Il n'est pas exclu non plus que M. Giulio Andreotti ait des entretiens avec M. Mock durant son séjour à Rome.

L'annonce de la visite au Saint-Siège du président autrichien a provoqué une grande émotion parmi les responsables des communautés juives qui avaient mis en cause le comportement de M. Kurt Waldheim pendant la seconde guerre mondiale. *« C'est une tragédie pour le Vatican et un triste jour pour les relations judéo-catholiques »*, a estimé le Congrès juif mondial dans un communiqué. Le Conseil des synagogues, qui regroupe les rabbins de toutes tendances du judaïsme américain, estime que cette invitation est *« un affront direct à la sensibilité du peuple juif »*. Mme Tullia Zevi, principale dirigeante de la communauté juive italienne, a déclaré, de son côté, que la décision du pape *« pourrait avoir des répercussions négatives sur les relations entre juifs et catholiques, qui s'étaient améliorées depuis le rejet par l'Eglise de la notion de responsabilité collective des juifs dans la mort du Christ »*.

A Paris, enfin, le cardinal Lustiger, tout en se refusant de commenter sur le fond le geste du Vatican, nous a déclaré : *« La tradition veut que le pape ne refuse jamais une audience à un chef d'Etat légitime, mais rien ne peut préjuger du contenu des entretiens, qui reste d'ordre privé. »*

L. R.

URSS : les suites de l'affaire du Cessna

Le parti lance une violente attaque contre plusieurs officiers de haut rang

Moscou. – Le premier secrétaire du PC pour la région de Moscou, M. Boris Eltsine, a adressé des reproches très sévères à une série de hauts responsables de l'armée au cours d'une réunion des membres du parti du district de la défense anti-aérienne de Moscou, réunion dont l'organe de l'armée, *Krasnaïa Zvezda*, a rendu compte mercredi 17 juin.

Plusieurs exclusions du parti ont été annoncées au cours de cette réunion, parmi lesquelles celles de quatre officiers supérieurs, le général Brajnikov, les généraux d'aviation N. Markov et V. Reznitchenko, et le colonel Iakoubenko.

« Les événements que l'on sait », écrit pudiquement le journal en faisant allusion à la violation de l'espace aérien soviétique par un avion de tourisme ouest-allemand le 28 mai, son atterrissage aux portes du Kremlin, la mise à la retraite consécutive du ministre de la défense, le maréchal Sergueï Sokolov, et le limogeage du chef de la défense anti-aérienne, le général Alexandre Koldounov, *« ont donné un relief particulier »* à cette réunion.

M. Boris Eltsine, proche du numéro un, M. Mikhaïl Gorbatchev – et connu pour son langage très vif, – a été très direct dans ses commentaires sur *« l'affaire de la violation de l'espace aérien et les conséquences morales et politiques de l'incident »*. Il a transmis aux militaires présents *« les réactions des habitants de Moscou, qui aimeraient bien savoir comment cela a pu se produire »*.

« Ce serait une erreur que de blâmer seulement la passivité, la négligence, l'incapacité de certains à diriger l'armée, a-t-il déclaré. *Les causes sont plus profondes, elles forment un tout. La cause principale, c'est que la* perestroïka [restructuration] *n'a pratiquement pas affecté le secteur militaire. Rien n'a changé depuis le vingt-septième congrès* [du PCUS, en 1986]. »

Dans des termes très durs, M. Eltsine a dénoncé tour à tour chez les responsables militaires *« la fidélité aux méthodes périmées, l'allergie à la nouveauté, le mépris de la dignité humaine, la suffisance, l'autosatisfaction, la mentalité de petit bourgeois, le favoritisme, le caprices personnels, l'élitisme »*... Et, pour couronner le tout, *« l'absence totale du* glasnost » [transparence].

« On ne tient pas compte des organisations du parti. Les gens dorment pendant les cours d'éducation politique. » C'est le *« degré zéro de la* perestroïka », a-t-il conclu, après avoir fait clairement comprendre que le parti devait reprendre toute son influence dans l'armée.

« Muflerie, grossièreté... »

Plusieurs officiers supérieurs du district de Moscou ont été nommément cités pour avoir entraîné, par *« leur grossièreté, leur muflerie et l'intimidation »*, *« des déviations sociales et l'amoralité »* : c'est le cas des généraux d'aviation P. Taropov et M. Kozlov et du colonel G. Naoumov. Quant au chef de l'état-major de la défense anti-aérienne de Moscou, le général Youri Gorkov, *« il cultive encore ce genre de méthodes de travail »*.

Outre M. Eltsine, assistaient à cette réunion le chef de la direction politique de l'armée soviétique, le général Alexeï Lizitchev, et le chef de la défense anti-aérienne de Moscou, le général V. Tsarkov, qui, bien que récent à ce poste, a eu sa part de critiques pour avoir laissé le Cessna de Mathias Rust survoler Moscou et y atterrir. – *(AFP.)*

[Le maréchal de l'air Anatoli Konstantinov avait été relevé de ses fonctions avant même l'affaire du Cessna, et non – contrairement à ce que nous avions annoncé dans nos éditions du 18 juin sur la foi d'une dépêche d'agence – à la suite de cet incident. Le maréchal Konstantinov, dont les *« insuffisances »* ont été rappelées par certains intervenants au cours de la réunion de mercredi, avait été remplacé par le général Tsarkov.]

Atmosphère de fin de règne à Budapest

Les charmes fanés du « modèle hongrois »

(Suite de la première page.)

Jozsef Palfy, qui parcourt le pays en tous sens pour donner des conférences qui lui permettent de boucler ses fins de mois (*« Je fais comme tout le monde, je me débrouille ! »*), sent bien, aux questions qu'on lui pose dans les provinces, que l'« effet Kadar » ne fonctionne plus. *« Imaginez-vous la situation de de Gaulle fin 1967 ou début 1968*, nous explique-t-il, *voilà un homme à qui l'on reconnaît des mérites historiques, mais en lequel on n'a plus confiance pour l'avenir ! »*

Miklos Harazsti est, lui, beaucoup plus dur. *« Pour la majorité des Hongrois, Kadar, le communisme, c'est déjà l'ancien régime. La question n'est plus de savoir s'ils ont un avenir, mais quand et comment ils vont tomber et qui va les remplacer... »* Et de comparer les actuels gouvernants à des « Necker » tentant l'impossible pour maintenir en état de fonctionnement un pays économiquement à la dérive et politiquement désenchanté.

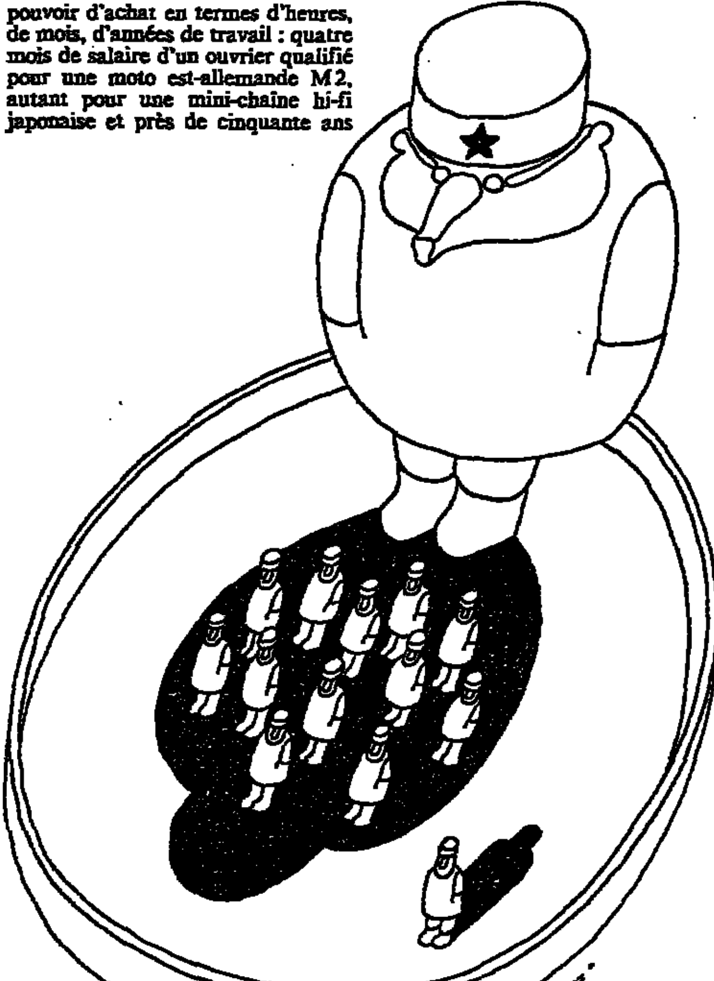
Un tableau noirci ? Une version hongroise de ce pessimisme, dont la *Mitteleuropa* se délecte au son des violons tsiganes ? Le voyageur qui se laisse griser par le tourbillon de la vie budapestine, impressionner par l'abondance des biens de consommation de toutes provenances qui s'entassent dans les vitrines des boutiques de l'avenue Lénine – nourriture de qualité, électronique japonaise, et autres gris-gris de la modernité – serait tenté de trouver nos Hongrois bien injustes avec leurs dirigeants. Tout comme ce touriste est-allemand qui nous faisait remarquer que les deux journaux publiés en Hongrie dans la langue de Goethe – le *Neueste Nachrichten*, quotidien, et le *Budapester Rundschau*, hebdomaire – étaient beaucoup plus proches, par leur contenu et leur présentation, des publications occidentales que les tristes « organes » de la RDA...

« Bosser deux fois plus »

« Raisonner ainsi, nous rétorque Miklos Harazsti, *signifierait que nous ayions accepté Yalta et que nous jugions la situation de notre pays à l'aune de celle existante dans les autres pays de l'Est, tant sur le plan du bien-être matériel, que sur celui des libertés démocratiques ! »* La Hongrie s'est toujours, dans l'histoire, mesurée à l'Autriche voisine, à la Bohême industrielle, voire à l'Allemagne efficace. Elle ne se contente pas, aujourd'hui comme hier, d'être moins dictatoriale que la Roumanie, moins soumise à l'URSS que la Tchécoslovaquie, moins déliquescente économiquement que la Pologne ou la Yougoslavie. Si l'on devait définir ce consensus qui réunit les Magyars, malgré leurs divergences idéologiques, c'est bien du côté de ce désir de jouer *« en première division »* dans la compétition internationale, qu'il faudrait le chercher. *Primus inter pares* des peuples réunis sous la houlette de la double monarchie habsbourgeoise, le peuple hongrois vit d'autant plus mal la médiocrité et le retard économique et politique auquel le condamne le fait d'être tombé du mauvais côté de Yalta, qu'il se sent capable de se surpasser.

Mais en attendant, il faut bien vivre, et cette seule lutte pour la survie matérielle occupe plus qu'à plein temps les énergies d'une grande partie de la population. *« Le niveau de vie n'a pas baissé, mais pour acheter la même quantité de marchandises, on est obligé de bosser deux fois plus ! »*, constatait ironiquement, et sans malice excessive envers le pouvoir, un fonctionnaire de la communauté juive de Budapest bien en cour dans les milieux officiels.

Dévaluation du florin, augmentation des prix, incertitude pour l'emploi – une loi de 1986 autorise pour la première fois dans un pays socialiste les entreprises à faire faillite – sont aujourd'hui à l'ordre du jour. Très concrètement, cette situation se traduit par le fait qu'avec un salaire moyen *« officiellement reconnu »* de 6000 florins par mois, il faudra débourser 130000 florins pour vous offrir la Skoda, voiture tchèque bas de gamme en Occident mais fort appréciée ici, 60 florins le kilo d'asperges, qui fait son apparition sur le marché avec les premiers soleils, et aux environs de 100 florins un repas honnête dans l'un de ces multiples restaurants de qualité moyenne, qui s'offrent à l'affamé de la capitale. Inutile, bien sûr, d'essayer de convertir ces sommes en francs. Il suffit d'en calculer le pouvoir d'achat en termes d'heures, de mois, d'années de travail : quatre mois de salaire d'un ouvrier qualifié pour une moto est-allemande M2, autant pour une mini-chaîne hi-fi japonaise et près de cinquante ans pour s'offrir la petite villa sur les collines de Buda dont rêvent tous les mal-logés de la capitale.



Les réformes venues de l'Est...

Inutile de chercher plus avant la raison de la baisse de popularité de M. Janos Kadar et de son régime : le subtil équilibre qui permettait aux gouvernants de faire bonne figure aux yeux des gouvernés est sur le point de disparaître. Les « changements » qui interviennent en Union soviétique inquiètent : *« La dernière fois que l'on a fait grand cas d'un mouvement réformateur en URSS, c'était au début de la prise de pouvoir de Nikita Khrouchtchev*, constate sans illusion Miklos Harazsti, *six mois plus tard, les chars russes étaient dans les rues de Budapest. »* Plus concrètement, la *« perestroïka »* et autres *« glasnost »* ne suscitent guère d'enthousiasme : sur le fond de l'affaire, on estime que les acquis du pays en matière de démocratie et de transparence vont bien au-delà de ce que le numéro un soviétique essaie de promouvoir dans son pays, et l'on craint que la « remise en ordre » de l'économie chez le « grand frère » ne limite encore plus la marge de manœuvre internationale de la Hongrie.

Les porte-parole de l'opposition démocratique, comme Janos Kis, ancien membre de la section de philosophie de l'académie des sciences, estiment que *« chacun peut voir dans le gorbatchevisme ce qu'il veut : ls technocrates autoritaires y voient l'occasion de mettre en œuvre une remise en ordre économico-policière du pays, et les « rénovateurs » du parti estiment qu'ils ont raison de poursuivre leurs efforts visant à lier une meilleure efficacité dans le travail à plus de démocratie politique »*.

L'application des réformes économiques en URSS à l'ensemble du sytème de relations entre les pays membres du COMECON ne laisse pas d'inquiéter certains responsables qui se satisfaisaient fort bien du laxisme préexistant : la rationalisation du fonctionnement de ce marché commun des pays de l'Est risque de rendre plus difficiles les « combines » permettant à des pays comme la Hongrie d'aller chercher dans les pays occidentaux les devises précieuses, qui permettent, pour un temps, de tenir la tête hors de l'eau.

Néanmoins, si l'on fait abstraction des craintes ancestrales des Hongrois vis-à-vis des initiatives venues de l'Est, on peut percevoir une sorte d'excitation politique, sinon politicienne, dans les milieux informés de la capitale, dont le jeu préféré est de spéculer à l'infini sur les remaniements à venir au sein du groupe dirigeant. Les scénarios qui nous sont exposés présupposent tous une retraite prochaine de Janos Kadar, mais divergent dans leurs conclusions en fonction de la position de ceux qui les ont conçus.

Jozsef Palfy mise, lui, sur une prochaine retraite du président de la République : M. Pal Losonczi laisserait sa place, pour des raisons de santé, à l'actuel premier ministre, M. Karoly Nemeth, et les postes-clés du gouvernement et du parti seraient confiés à une nouvelle génération, où les noms de Janos Berecz, Matias Szuros ou Imre Horvath reviennent le plus souvent (2).

Le « bipartisme stalinien »

On divise, un peu artificiellement, les candidats à la succession du « vieux » en réformateurs et conservateurs, *« une nouveauté introduite par Gorbatchev dans le mode de pensée communiste*, souligne malicieusement Miklos Harazsti, *car celui-ci a inauguré le bipartisme de fait dans le système stalinien et, même s'il succombe aux résistances internes, cela restera »*. Le vrai clivage n'est pas celui qui, aujourd'hui, divise les opposants patentés et les bureaucrates installés, mais celui qui sépare les partisans d'une remise en ordre de l'économie fondée sur une plus grande démocratie des tenants d'un autoritarisme accru accompagnant la nécessaire rigueur.

La période actuelle est celle où chacun essaie de tester l'autre : par exemple, les opposants démocratiques fondent un Centre culturel alternatif dans une villa dominant le Danube, où l'on pouvait voir récemment une exposition consacrée à Raoul Wallenberg, qui ne laissait pas dans l'ombre la fin dramatique dans les geôles soviétiques du sauveur de milliers de juifs de Budapest. Ce centre, inauguré début mai par le porte-parole du groupe juif autonome Shalom, György Gado, se veut le point de rencontre des « autonomies » culturelles et politiques qui, en ce moment, profitent de la paralysie de l'appareil pour prospérer : écologistes opposés à la construction du barrage de Nagymaros sur le Danube, catholiques de base mécontents de la collaboration trop étroite de la hiérarchie avec le pouvoir, objecteurs de conscience...

Le Centre culturel alternatif, ce n'est encore aujourd'hui que deux pièces repeintes à neuf au fond d'un jardin. Mais c'est ici que se nouent les liens qui feront peut-être de la Hongrie un pôle important d'une Europe nouvelle, renouant avec une tradition de libéralisme intellectuel, d'ouverture aussi bien vers l'Est que vers l'Ouest. On se demandera alors pourquoi on l'avait si longtemps oubliée.

LUC ROSENZWEIG.

(2) M. Janos Berecz est secrétaire du comité central du Parti socialiste ouvrier hongrois, chargé de la propagande. M. Matiaz Szuros dirige la section internationale du comité central. et M. Istvan Horvath, ancien ministre de l'intérieur, est secrétaire du comité central.

Proche-Orient

Révolution de palais à Chardja

Le Conseil suprême des Emirats arabes unis se prononce contre l'« abdication » du cheikh Sultan

Abou-Dhabi. – Le Conseil suprême de l'Etat des Emirats arabes unis (EAU), réuni mercredi soir 17 juin en séance extraordinaire, s'est prononcé contre l'« abdication » de l'émir de Chardja, cheikh Sultan Ben Mohamed el Quassimi, déposé et remplacé par son frère cheikh Abdel Aziz.

L'« abdication » du cheikh Sultan, annoncé mercredi après-midi par la famille au pouvoir à Chardja, a plongé dans une grave crise constitutionnelle la Fédération des Emirats arabes unis, constituée en décembre 1971 par les émirats d'Abou-Dhabi, Doubaï, Chardja, Ras-el-Kheyma, Adjman, Foudjeira et Om-el-Qowain.

Le gouvernement de Chardja (cent mille habitants) avait publié dans l'après-midi un communiqué au nom de cheikh Sultan annonçant son « abdication » en faveur de son frère Abdel Aziz, en raison de la situation économique désastreuse de ce petit émirat et le souhait de cheikh Sultan de se consacrer à ses études académiques.

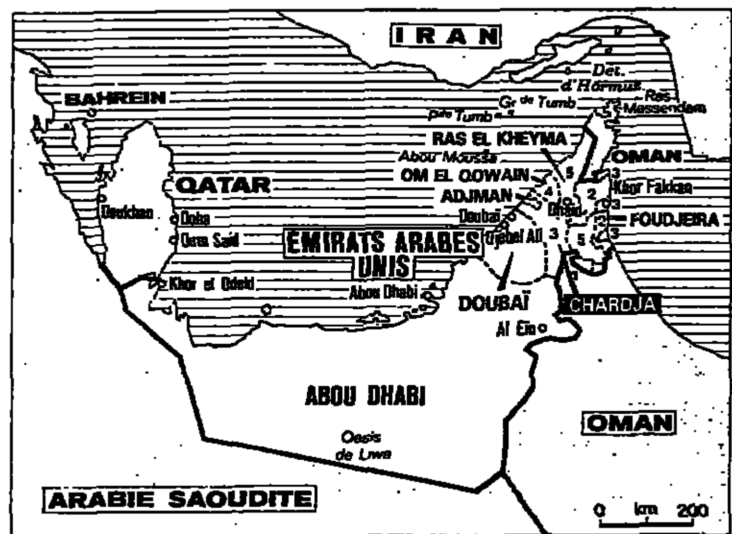
Auteur d'une thèse d'histoire ancienne soutenu à l'université d'Exeter (Grande-Bretagne), cheikh Sultan, âgé d'une quarantaine d'années, voudrait poursuivre ses investigations sur l'histoire du Golfe. Il était devenu gouverneur de Chardja en 1972, après l'assassinat de son frère aîné Khaled. Cheikh Sultan ne s'est pas manifesté depuis l'annonce de son « abdication » et le nouveau gouverneur de Chardja a ordonné, mercredi soir, la fermeture de l'aéroport et la police a pris le contrôle de l'influent journal local *Al Khalidj*.

L'émirat de Doubaï, le plus puissant des sept émirats après Abou-Dhabi, appelait cependant en fin d'après-midi les autres émirats à rétablir cheikh Sultan dans ses fonctions, en affirmant que le cheikh Abdel Aziz s'était en réalité emparé du pouvoir par la force. L'émirat de Doubaï ajoutait que la sécurité de la Fédération nécessitait que cette affaire soit traitée avec la plus grande fermeté.

Le Conseil suprême, qui regroupe les dirigeants des sept émirats, est la plus haute instance fédérale des EAU. Il ne dispose toutefois d'aucun pouvoir sur l'administration intérieure des émirats concernés. Il a fait cependant savoir qu'il considérait comme « *nuls et non avenus* » les communiqués publiés par le nouveau gouverneur de Chardja et qu'il poursuivra sa réunion jusqu'au règlement de cette affaire.

Le nouvel émir de Chardja, plus âgé que cheikh Sultan, et qui occupait jusque-là les fonctions de vice-émir, doit faire face à de graves difficultés économiques. La production de pétrole de cet émirat (10000 barils/jour) ne représente que 1 % de la production totale des EAU, et son recul avait commencé à la fin des années 70 avec l'épuisement du gisement *off shore* de Moubarak, qui produisait 25000 barils/jour. Au début des années 80, d'importantes quantités de gaz avaient été découvertes dans la zone de Sajaa, et l'émirat s'était lancé dans une politique ambitieuse et démesurée d'investissements.

Selon des sources financières, la moitié des revenus de Chardja, qui s'élèvent à 350 millions de dollars par an, serait aujourd'hui consacrée au service de la dette. – *(Reuter, AFP.)*



1. ADJMAN 2. FOUDJEIRA 3. CHARDJA 4. OM EL QOWAIN 5. RAS EL KHEYMA

LIBAN

La Syrie a obtenu la réconciliation des frères ennemis Nabih Berri et Walid Joumblatt

BEYROUTH
de notre correspondant

La Syrie a obtenu la réconciliation de ses deux principaux partenaires à Beyrouth-Ouest, M. Nabih Berri, chef de la milice chiite d'Amal, et M. Walid Joumblatt, chef du PSP (milice druze). Les deux frères ennemis s'étaient livrés en février dernier à une bataille tellement meurtrière et destructrice qu'elle avait provoqué le retour de l'armée syrienne dans la partie de la capitale qu'ils se disputaient précisément.

Le vice-président syrien, M. Khaddam, a mis tout son poids dans la balance pour aboutir à cette réconciliation qui n'est d'ailleurs pas complète, le Parti communiste y étant pour l'instant associé, comme l'exige M. Joumblatt, sans l'être vraiment, M. Berri s'y refusant.

Est-ce à dire que c'est, une fois de plus, des accolades factices ? Même si cela était, à présent que l'enjeu du pouvoir à Beyrouth-Ouest n'existe plus – ce pouvoir étant *de facto* aux mains de l'armée syrienne, – le conflit des deux milices serait sans objet. Il ne devrait donc pas reprendre, bien que sur le fond les rivalités et divergences subsistent entre elles et qu'il a fallu, à Damas, plus que par le passé, forcer la main à leurs chefs pour les amener à se retrouver.

L'accord s'est fait sur sept points : unité des rangs nationalistes face aux projets partitionnistes ; fusion des régions dites nationales ; appui à la résistance au sud ; aval de l'abrogation des accords du Caire avec les Palestiniens ; action socio-économique contre la spéculation ; mise sur pied d'un « *front d'unification et de libération* ». La réconciliation Berri-Joumblatt doit ouvrir la voie à deux autres réconciliations : Joumblatt-Husseini (président, théoriquement démissionnaire, de la Chambre des députés) et Berri-Haoui (secrétaire général du PCL) et préluder à la constitution d'un vaste front des alliés de Damas.

Le Baas prosyrien et le PSNS feront également partie de ce front, dont la figure de proue chrétienne sera l'ex-président Soleiman Frangié. Mais celui-ci, malgré son indéfectible alliance avec la Syrie, a toujours répugné à jouer ce rôle, ce dont on lui sait gré parmi les chrétiens, et prône plutôt des assises interchrétiennes et intermusulmanes débouchant sur une rencontre islamo-chrétienne, le tout, certes, en accord et dans la perspective d'une alliance privilégiée avec la Syrie, mais sur une base interlibanaise.

On note que le sunnisme libanais se retrouve en marge de la coalition en voie de constitution, n'y étant partie prenante ni dans le cadre des « assises islamiques » ni jusqu'à nouvel ordre par le biais de M. Omar Karamé, frère et successeur politique du premier ministre, dont l'assassinat, le 1er juin, est à l'origine de tout ce processus. Damas n'est, en effet, pas du tout satisfait de l'attitude des sunnites et ne le cache pas.

Quant au camp chrétien, cible du néo-front en voie de constitution, il a, par la voix de M. Camille Chamoun, répété son opposition à d'« *aussi flagrantes immixtions syriennes dans les affaires libanaises* ». Le président Gemayel a, pour sa part, fait une évaluation particulièrement optimiste de la situation puisqu'il aurait déclaré en substance : « condamné à mort en 1975, le Liban est aujourd'hui sauvé ».

Effectivement, on constate, après l'effervescence qui a suivi l'attentat dont a été victime Rachid Karamé, une tendance à l'apaisement. Mais si à Beyrouth un certain calme est perceptible, il n'en va pas de même au sud, où la journée de mercredi a été marquée par deux raids aériens israéliens contre un camp palestinien à Saïda et contre une position du Hezbollah, et par des attaques de la résistance libanaise qui ont fait au total un mort et onze blessés.

LUCIEN GEORGE.

Réunis en congrès à New-York

Les juifs originaires de Libye veulent rétablir un dialogue avec le colonel Kadhafi

« *Nous souhaitons rétablir un dialogue avec le colonel Kadhafi.* » L'homme qui parle ainsi est M. Raffaello Fellah, président du Congrès international des juifs originaires de Libye, qui a récemment tenu ses assises à New-York.

La communauté juive de Libye, qui comptait au lendemain de la guerre quarante mille personnes, a précipitamment quitté le pays dans sa totalité en juin 1967. Vingt ans après, les juifs libyens veulent solennellement rappeler au monde – et singulièrement aux Nations unies, d'où le choix de New-York pour leur congrès – que leurs biens communautaires et individuels, qu'ils évaluent à des dizaines de millions de dollars, ont été nationalisés, au lendemain de la guerre de six jours, par le gouvernement de Tripoli.

« *Voici quelques années, le colonel Kadhafi proposait de nous rencontrer. C'est ce contact que nous voulons établir aujourd'hui. Le leader libyen s'était engagé, le 21 juillet 1970, à nous fixer sur le problème de nos indemnisations, dans un délai de quinze ans. Nous avons attendu bien sagement. Le délai est aujourd'hui dépassé. Nous demandons au colonel de respecter ses propres engagements* », ajoute M. Fellah.

Les dirigeants de la petite communauté juive originaire de Libye ont insisté à New-York sur le fait qu'ils ne veulent être l'instrument d'aucune puissance et surtout que leur congrès ne doit pas être interprété « *comme une opération de propagande contre le pouvoir libyen* ».

VICTOR MALKA.

Afrique

TUNISIE

Le mouvement de la tendance islamique rejette les accusations de collusion avec Téhéran

TUNIS
de notre correspondant

Depuis le 3 juin, une quarantaine de dirigeants et militants du Mouvement de la tendance islamique (MTI) accusés d'avoir constitué « *un réseau khomeiniste* » pour renverser le régime, ont comparu devant les deux juges d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat. On ignore toujours combien de personnes sont directement impliquées (1) dans cette affaire, dont la découverte remonte au mois de mars. Mais si, comme on le pense généralement, leur nombre oscille autour de deux cents, au rythme actuel de quatre interrogatoires quotidiens, l'instruction ne devrait pas être terminée avant la fin du mois prochain, ce qui amènerait le procès au plus tôt en août.

Les interrogatoires se déroulent en présence des avocats, dont quatre-vingts doivent être commis d'office. Outre l'atteinte à la sûreté de l'Etat, une dizaine d'autres chefs d'inculpation sont retenus : relations avec une puissance étrangère (l'Iran, en l'occurrence) dans le but de commettre des attentats, appel à la sédition, à la violence et à la haine entre les groupes sociaux, maintien d'une association illégale, détention d'armes, diffusion de tracts, injures au chef de l'Etat...

Première position aussi critique

Dans un communiqué adressé mercredi 17 juin à des journalistes étrangers, à l'occasion du sixième anniversaire de sa création (2), le MTI rejette les accusations de complot contre le régime et de collusion avec l'Iran. Aucune « *preuve matérielle* » dans l'un et l'autre cas n'existe, affirment-ils, et les documents saisis prouvent seulement que le mouvement « *s'attache à une action de formation générale et à propager les conceptions islamiques* ».

Le MTI souligne que « *la volonté d'accéder au pouvoir (...) est un droit garanti par la Constitution et l'objectif de tout parti politique d'opposition* », et rappelle à ce propos qu'il n'a cessé, depuis 1981, de demander sa reconnaissance officielle « *pour une action publique et organisée sur la scène politique* ». En ce qui concerne l'Iran, s'il ne nie pas qu'il a soutenu « *la révolution contre la tyrannie du chah* », il précise qu'en tant que « *mouvement sunnite* », il désapprouve « *l'aspect dogmatique manifeste de l'Etat, son intolérance et son modèle politique construit sur la référence à l'infaillibilité de l'imam et sa mise au-dessus de toutes les institutions constitutionnelles* ».

Souvent, par le passé, le MTI avait manifesté dans ses déclarations une certaine distance à l'égard de Téhéran, mais c'est la première fois qu'il adopte publiquement une position aussi critique.

Enfin, le MTI dénonce la répression dont il est l'objet. « *C'est*, écrit-il, *une campagne de liquidation que notre pays n'a jamais connue, même lors de la colonisation.* » Il évoque, en les détaillant, les sévices corporels subis par les personnes arrêtées, ainsi que les pressions exercées sur leurs familles, fait état d'« *assassinats* » et affirme, sans autre précision, que les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur des manifestants ces dernières semaines.

MICHEL DEURÉ.

(1) Les personnes arrêtées lors des manifestations de solidarité avec le MTI – la dernière a eu lieu mercredi, en tout début de matinée, dans le centre de Tunis – sont déférées devant les tribunaux de droit commun.

(2) Le communiqué, traduit en français et ronéotypé, est signé de M. Hamadi Jebali, membre du bureau politique, qui est en fuite. De cette instance de cinq membres, seul M. Rached Ghannouchi est arrêté.

● **M. Mohamed Harmel reconduit dans ses fonctions de secrétaire général du PC.** – Le neuvième congrès national du Parti communiste tunisien, le premier depuis la reprise des activités légales de cette formation, s'est achevé à Tunis le dimanche 14 juin. M. Mohamed Harmel, secrétaire général, a été reconduit dans ses fonctions. – *(Corresp.)*

BIBLIOGRAPHIE

« Les Français en Afrique noire » de Pierre Biarnès

Une aventure de quatre siècles

Moins de trente ans après l'accession de leurs colonies africaines à l'indépendance, les Français font preuve d'un intérêt nouveau – sans le triomphalisme d'antan et aussi sans complexes de culpabilité de naguère – pour l'histoire de l'ancien empire d'outre-mer. La collection sur « L'aventure coloniale de la France » que Bernard Lauzanne vient de lancer chez Denoël (*le Monde* daté 29-30 mars) répond à cette curiosité par des ouvrages portant sur des époques ou des sujets bien précis. Pierre Biarnès, lui, a entrepris de retracer en un seul volume l'ensemble de l'histoire des Français au sud du Sahara, « *de Richelieu à Mitterrand* ».

Correspondant du *Monde* à Dakar pendant plus de vingt ans, Pierre Biarnès a évidemment mis l'accent sur l'épopée française au Sénégal, qu'il connaît particulièrement bien, mais c'est un véritable ouvrage de synthèse qu'il présente aujourd'hui après un travail de bénédictin pour la réalisation d'un projet sans équivalent dans son ambition d'être complet. Un quart du livre est consacré à l'époque contemporaine, et ces pages seront particulièrement utiles à quiconque cherche des points de repère et quelques clefs pour la compréhension de la politique africaine de la France après 1960.

Le jugement porté sur le « *désengagement gaullien* » à l'égard d'un continent dont l'auteur des *Mémoires d'espoir* évoquait la « *vie lente et reléguée* » paraît sévère, surtout en ce qui concerne l'époque de Pompidou. Il est cependant tempéré par un hommage implicite à M. Jacques Foccart qui, avec de « *faux airs de notaire de province* », a accompli une tâche essentielle : « *consolider le pouvoir des dirigeants qui jouaient loyalement le jeu de l'amitié franco-africaine* ».

Souvent critiqué pour son comportement avec les féaux africains de la Ve République, M. Giscard d'Estaing est crédité par Pierre Biarnès de plusieurs initiatives heureuses telles la défense de la Mauritanie contre le Front Polisario en 1977 et l'opération Kolwezi au Zaïre et d'autres entreprises qui permirent à la France de « *retrouver la confiance de ses vieux amis, enfin rassurés sur ses intentions* ».

Le chapitre consacré au « *maintien mitterrandien* » éclaire le débat au sein du Parti socialiste pris entre les illusions tiers-mondistes et la realpolitik. Manifestement, l'auteur, élu au Conseil supérieur des Français de l'étranger sur une liste de gauche, sait de quoi il parle. Il ne dissimule pas de quelle politique il est partisan pour sa part, mais il fait preuve à l'égard des chefs de courants différents – tel M. Jean-Pierre Cot – du même souci de jugement équilibré dont il témoigne à l'égard des gaullistes. Un seul homme est véritablement malmené, M. Christian Nucci, « *personnage assez trivial, qui, en dépit de frasques qui défrayaient régulièrement la chronique des capitales subsahariennes, fut maintenu à son poste pour des raisons encore mal élucidées, quoique très probablement liées à des complicités claniques au sein du PS* ».

Les dernières pages sont les plus alertes. Elles ont trait aux cent vingt mille Français qui vivent en Afrique noire, quatre fois plus qu'à la veille de la guerre, en 1939. S'agissant des nouveaux « expatriés », les coopérants par exemple, le trait est parfois féroce. L'auteur n'a rien d'un passéiste, mais la nostalgie imprègne ses propos sur les « anciens » du Sénégal, particulièrement ceux de ce Dakar dont il est lui-même une figure.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ *Les Français en Afrique noire*, de Pierre Biarnès. Armand Colin, 450 p., 115 F.

Diplomatie

La visite du premier ministre iranien à Ankara a mis fin à la tension entre les deux pays

ISTANBUL
de notre correspondant

Le premier ministre iranien, M. Mir Hussein Moussavi, a quitté Ankara, mercredi 17 juin, pour Damas, après une visite officielle en Turquie qui met un terme, au niveau officiel du moins, à la tension régnant entre les deux pays depuis le début de l'année. L'accueil réservé à M. Moussavi par le premier ministre, M. Turgut Ozal, et le président Evren, autant que l'importance de la délégation iranienne, qui comptait parmi ses trente-huit membres les ministres du pétrole et de l'industrie lourde, soulignent l'importance attachée par les deux capitales à la normalisation du contentieux économique et politique.

La volonté politique de porter la valeur des échanges à 2 milliards de dollars, leur niveau de 1985 avant la chute vertigineuse consécutive, en 1986, à la baisse du prix du brut, a été affirmée des deux côtés : elle a remis à l'ordre du jour le projet de construction d'un gazoduc entre les deux pays. On compte sur l'augmentation des ventes iraniennes pour financer un nouveau développement des exportations turques, essentiellement de l'acier, des produits alimentaires et des engrais vers l'Iran, deuxième client de la Turquie en 1985.

M. Moussavi a, pour sa part, souhaité le développement avec la Tunisie et le Pakistan, d'un « *marché commun islamique* ».

La guerre irako-iranienne est indirectement à l'origine du contentieux politique. Ankara a toujours affirmé sa neutralité dans le conflit. Pourtant, en bombardant à trois reprises depuis 1983 – la dernière fois en mars 1987 – les bases situées dans le nord de l'Irak et où s'entraînent les rebelles séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), la Turquie s'est vu accuser d'aider le régime irakien dans sa lutte contre les mouvements kurdes-irakiens de Massoud Barzani et Jalal Talabani, alliés de l'Iran. Ankara s'est employé à rassurer son hôte, inquiet des rumeurs pourtant toujours démenties, de visées irrédentistes turques, sur la région de Kirkouk et Mossoul, dans le nord de l'Irak.

Signe de la volonté iranienne de supprimer les prétextes d'intervention turque contre ses alliés kurdes : l'Union patriotique du Kurdistan de Jalal Talabani a récemment pris ses distances avec le PKK, et a libéré mardi, « *avec l'aide* » des autorités iraniennes, précise le communiqué d'Ankara, un ingénieur turc qu'elle retenait en otage depuis le bombardement du mois de mars. Les deux pays sont convenus de procéder à des échanges d'informations aux frontières.

Vigoureuses critiques

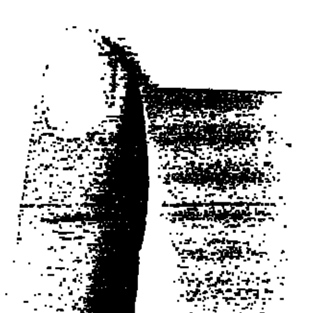
Les derniers développements de la situation dans le Golfe, après le raidissement des Etats-Unis et leur décision d'escorter les navires koweïtiens, ont été au centre des entretiens : selon le journal *Cumhuriyet*, citant des sources iraniennes, Téhéran souhaiterait que la Turquie mette à profit ses bonnes relations avec les pays occidentaux pour désamorcer la crise : M. Moussavi a déclaré qu'« *ils accueillerait avec plaisir une offre de médiation turque pour faire retomber la tension* ».

Contrastant avec l'accueil gouvernemental, la presse et l'opposition de gauche ont vigoureusement critiqué la visite de M. Moussavi et les « *confessions de M. Ozal à la République islamique* ». Les excuses présentées le mois dernier par le premier ministre, à la suite de la publication par un hebdomadaire d'un article sur les aventures « *galantes et vénales* » de l'imam Khomeiny durant son exil en Turquie, et la saisie du magazine en question, ont paru d'autant plus insupportables qu'Ankara n'a jamais pu obtenir l'arrêt des campagnes de presse iraniennes contre Atatürk, le fondateur de la République, à qui Téhéran reproche l'instauration de la laïcité dans un pays dont la population est musulmane à 99 %.

Le refus de M. Moussavi de s'incliner devant la dépouille d'Atatürk a été dénoncé comme une insulte perpétrée avec la complicité d'un gouvernement accusé de laxisme envers les adversaires de la laïcité.

Peu sensible à ces critiques, M. Ozal s'en tient à la nécessité de faire preuve de souplesse, pour permettre à la Turquie de garder son rôle de contact entre l'Iran et l'Occident, un rôle dont l'importance augmente à l'approche de la succession de l'imam Khomeiny.

MICHEL FARRÈRE.





Asie

VIETNAM : les nouvelles nominations

M. Pham Hung, premier ministre : un parcours sans faute

MM. Pham Hung et Vo Chi Cong ont été élus, jeudi 18 juin, respectivement premier ministre et président du Conseil d'Etat (chef de l'Etat) du Vietnam par les quelque cinq cents députés de l'Assemblée nationale réunis depuis la veille à Hanoï. Les députés ont également désigné M. Le Quang Dao pour remplacer M. Nguyen Huu Tho à la présidence de l'Assemblée nationale. De source sûre vietnamienne, on ajoute que le conseil des ministres a également été élu jeudi matin, mais aucune précision n'a été encore donnée sur sa composition. M. Pham Hung succède à M. Pham Van Dong et M. Vo Chi Cong à M. Truong Chinh.

M. Pham Hung, dernier vétéran encore en place de la révolution vietnamienne, a obtenu ce qu'il voulait avec sa nomination à la tête du gouvernement, un poste pour lequel il faisait campagne depuis plusieurs semaines. Promu numéro deux du bureau politique du PC lors du congrès de décembre dernier, cet ancien patron de la lutte dans le Sud accède donc ainsi à la lourde responsabilité de gérer les réformes introduites au Vietnam, surtout depuis six mois.

Né en 1912, issu d'une famille aisée du centre du pays, M. Pham Hung a fait un parcours sans faute. L'un des premiers adhérents, en 1930, au Parti communiste indochinois, il passe quinze ans en détention ou en résidence surveillée avant de devenir l'un des principaux dirigeants du parti. Pendant la première guerre d'Indochine, il est responsable de la sûreté dans le Sud. Pendant la guerre contre les Américains, il remplace, dès 1967, M. Nguyen Van Linh, aujourd'hui secrétaire général du PC, au commandement des forces vietcongs dans le Sud.

A ce titre, il devient l'un des principaux dirigeants communistes du Sud, avant d'être promu, en 1981, ministre de l'intérieur, fonctions qu'il avait abandonnées lors du remaniement ministériel de février dernier pour conserver celles de vice-premier ministre. En avril, il avait été réélu député de Ho-Chi-Minh-Ville à l'Assemblée nationale. Depuis, M. Pham Hung, qui passait le plus clair de son temps dans l'ancienne Saigon, s'initiait même aux réformes économiques dont il était devenu, sur le tard, un chaud partisan.

Son élection à la tête du gouvernement s'est faite, avant tout, au détriment de M. Vo Van Kiet, numéro cinq du bureau politique, qui passe pour un proche collaborateur de M. Nguyen Van Linh, alors que M. Pham Hung pourrait manifester davantage d'indépendance à l'égard du secrétaire général du PC.

M. Vo Chi Cong, chef de l'Etat : un homme de compromis

Agé de soixante-quatorze ans, originaire du Centre, le nouveau chef de l'Etat désigné également jeudi par l'Assemblée vietnamienne, est un homme de compromis, partisan des réformes, mais sans renoncer à son rôle d'arbitre entre les différents courants qui animent le PC. Numéro trois du bureau politique depuis le dernier congrès, celui de décembre 1986, son élection à la présidence du Conseil d'Etat n'a pas constitué une surprise. Résistant de la première heure, emprisonné de 1942 à 1945, M. Cong a joué un rôle important dans la lutte anti-française avant de devenir, du temps des Américains, le responsable du PC dans la région des Hauts-Plateaux. Vice-premier ministre depuis 1976, il est chargé, dix ans plus tard, de la gestion de l'économie à la suite de l'échec des réformes d'août 1985. Sa promotion à la tête de l'Etat signifie que la hiérarchie du bureau politique a été respectée.

J.-C. P.

CORÉE DU SUD

Manifestations antigouvernementales dans une dizaine de villes

Séoul *(AFP)*. — La police a tiré des gaz lacrymogènes, le jeudi 18 juin, sur de jeunes manifestants armés de pierres qui protestaient, précisément, contre leur usage lors des manifestations des jours précédents. Des centaines de jeunes, filles et garçons, étaient engagés dans des combats de rues en fin d'après-midi. Simultanément, quelque deux cents femmes ont commencé un sit-in devant l'église presbytérienne de Yongdong, dans le centre de la ville, où avait été prévue une réunion de protestation, interdite par la police, contre l'usage de gaz lacrymogènes. Entourés par environ vingt mille policiers, qui ont pris position pour bloquer les accès vers l'église, elles chantaient les slogans devenus familiers en Corée du Sud durant les manifestations antigouvernementales des huit derniers jours, tels « *A bas la dictature !* » et « *A bas la Constitution !* ». De violentes manifestations antigouvernementales, la veille, avaient déjà affecté au moins neuf villes du pays.

Des manifestants se sont battus jusque dans la nuit, mercredi, bloquant une autoroute, attaquant des commissariats de police et des bureaux du parti au pouvoir, brûlant des véhicules de police. La violence s'est en particulier emparée de Pusan, seconde ville du pays, où quelque quatre mille cinq cents manifestants ont assiégé le bâtiment de la télévision d'Etat, détruit la grille d'entrée et brisé des carreaux. Ils ont également attaqué un poste de police et réussi à désarmer un contingent de policiers qui le gardaient, selon la police.

A Jinju, trois cents étudiants ont bloqué l'autoroute qui traverse le sud du pays, et se sont battus pendant plus de trois heures avec la police. Les étudiants se sont emparés de deux véhicules servant à tirer des gaz lacrymogènes et deux camions à gaz. Il a fallu plusieurs heures à la police pour récupérer ses camions, après avoir tiré des nuages de gaz pour disperser les protestataires.

La presse de jeudi fait également état de manifestations à Taejon où six mille étudiants ont envahi le centre, attaqué des postes de police et la station de télévision, brûlé des véhicules de police, ainsi qu'à Taegu, Inchon, Kwangju, Chunju et Masan.

Les habitants de Séoul et d'autres villes se sont plaints que des gaz lacrymogènes, tirés à tort et à travers, rendent difficile la vie dans le centre des villes. Le 9 juin, un étudiant de vingt et un ans, Le Han Yol, a été gravement blessé par un morceau de grenade lacrymogène qui l'a atteint à la tête ; depuis il est dans le coma.

Entre-temps, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a appelé à la fin des manifestations à une reprise du dialogue entre le gouvernement et ses opposants.

Amériques

Violation des règles du droit humanitaire ?

Mise en garde de la Croix-Rouge contre l'utilisation de son emblème à des fins militaires par les « contras »

GENÈVE
de notre correspondante

L'hebdomadaire américain *Newsweek* publie, dans son édition du 1er juin, un article intitulé « The new contras ? », consacré aux forces contre-révolutionnaires au Nicaragua. Cet article était illustré d'une photographie montrant un groupe de soldats débarquant d'un hélicoptère frappé de l'emblème de la Croix-Rouge. Une légende précisait que l'appareil transportait du matériel militaire.

L'affaire est jugée extrêmement grave par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Si la photo n'est pas truquée, les « contras » ont, en effet, commis une infraction d'une extrême gravité aux règles du droit international humanitaire, en vertu duquel tout transport d'armes ou d'autre matériel militaire et de soldats, sous le couvert de la Croix-Rouge, est catégoriquement interdit comme l'est toute autre utilisation abusive de cet emblème.

Le CICR a tenu à préciser, le 17 juin, que son emblème ne peut être utilisé que par les services sanitaires des forces combattantes, afin d'assurer la protection des blessés, des malades et de toutes les personnes qui les soignent. Violer ce principe équivaut à compromettre toute action humanitaire et, par conséquent, à priver d'assistance blessés et malades. Seuls, le personnel sanitaire, les hôpitaux ou autres établissements hospitaliers, les unités sanitaires mobiles et les divers véhicules, navires et aéronefs sanitaires, sont autorisés à utiliser ce signe distinctif.

L'emblème de la Croix-Rouge, rappelle à cette occasion le CICR, dans une lettre adressée à toutes les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, doit créer « *un réflexe de respect* ». Il remplit une fonction primordiale dans la mise en œuvre du droit international humanitaire et constitue l'un des éléments essentiels des conventions de Genève de 1949 et de leurs protocoles additionnels adoptés en 1977.

ISABELLE VICHNIAC.

● **NICARAGUA : les sandinistes refusent le report du sommet centraméricain.** — Le report aux 6 et 7 août du sommet centraméricain, initialement prévu au Guatemala pour les 25 et 26 juin, a créé de vives tensions entre le Nicaragua et les autres participants : Costa-Rica, Honduras, El-Salvador et Guatemala. D'après M. Daniel Ortega, le président du Nicaragua, il s'agit d'un « sabotage » orchestré par les Etats-Unis. M. Ortega a indiqué qu'il ne se rendrait pas au sommet si la date initiale n'était pas respectée. — *(AFP.)*

● **VENEZUELA : trente morts dans des affrontements entre militaires et trafiquants de drogue.** — Onze soldats vénézuéliens et une vingtaine de trafiquants de drogue ont été tués dans des combats près de la frontière colombienne, ou l'armée détruit les cultures de marijuana. L'armée et la police vénézuélienne ont lancé une vaste opération pour retrouver le groupe de trafiquants qui opère encore dans cette région. Les forces armées colombiennes ont également organisé des recherches de leur côté, les deux pays ayant signé un accord d'assistance mutuelle. — *(AFP, Reuter.)*

Amériques

SURINAME : selon l'ancien vice-premier ministre

La guérilla est virtuellement vaincue

AMSTERDAM
de notre correspondant

La révolte armée contre le régime militaire au Suriname aurait fait long feu. Les guérilleros dirigés par M. Ronny Brunswijk ont dû se retirer sur le fleuve frontalier avec la Guyane française. C'est ce qu'a affirmé, mercredi 17 juin, l'ancien vice-premier ministre surinamois, M. André Haakmat. Dans un entretien accordé au journal amsterdamois *Het Parool*, M. Haakmat, l'un des principaux dirigeants de la résistance surinamoise établie aux Pays-Bas, dit prévoir le succès de l'offensive antiguérilla menée par le régime de M. Desi Bouterse.

Toujours selon M. Haakmat, le Conseil national de la résistance surinamoise a échoué dans ses efforts pour soutenir matériellement les guérilleros, qui auraient notamment été victimes d'intermédiaires véreux.

Les affirmations de M. Haakmat, qui restent à vérifier, vont à l'encontre des accusations du régime surinamois selon lesquelles le gouvernement néerlandais serait le principal fournisseur des rebelles. Accusations que La Haye a toujours rejetées tout en arguant que la répression à Paramaribo était à l'origine de la résistance armée.

Ces derniers mois, M. Bouterse paraît avoir obtenu quelque succès dans ses efforts pour amadouer l'opposition légale, composée principalement des partis politiques et de certains dirigeants syndicaux. Les Pays-Bas ont semblé accorder le bénéfice du doute aux promesses de Paramaribo en vue d'une certaine démocratisation. Dans l'interview à *Het Parool*, M. Haakmat, ancien homme de confiance de M. Bouterse, admet d'ailleurs que les guérilleros n'ont pas su exploiter le mécontentement populaire dû notamment à la pénurie de produits alimentaires.

RENÉ TER STEEGE.

A TRAVERS LE MONDE

Philippines

Reddition massive de communistes dans le Sud

Environ mille deux cents communistes et sympathisants se sont rendus aux autorités philippines, ces derniers jours, dans le cadre d'un programme d'amnistie lancé il y a quatre mois. Au cours d'une cérémonie, dans la ville de Tandag (Mindanao), ils ont fait acte d'allégeance au gouvernement de Mme Aquino.

Parmi eux figure le maire d'une ville, Cagawit, élu en 1986 et qui appartenait au mouvement communiste depuis cinq ans. Il a déclaré que plusieurs autres maires de la région étaient également des communistes clandestins et les a invités à se rendre à leur tour. *« Je démasquerai ces élus s'ils ne se rendent pas d'ici à la fin du mois d'août »*, a-t-il déclaré. La plupart des rebelles qui se sont rendus sont des ouvriers agricoles. Ils se sont plaints des conditions de vie de la guérilla dans la montagne. – *(Reuter, UPI.)*

Pologne

M. Didier Bariani à Varsovie

M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat français auprès du ministre des affaires étrangères, est arrivé mercredi 17 juin à Varsovie pour une visite de trois jours en Pologne. Ce voyage est avant tout motivé par l'ouverture de la Foire internationale de Poznan, où M. Bariani devait inaugurer une « journée française » jeudi 18 juin.

Cette visite du secrétaire d'Etat, intervenant deux mois après celle de son ministre, M. Jean-Bernard Raimond, ne peut guère avoir de grand retentissement politique. M. Bariani a cependant eu un entretien d'une heure, mercredi, avec le ministre polonais des affaires étrangères, M. Marian Orzechowski. Il a aussi rencontré des représentants de l'opposition, notamment le professeur Bronislaw Geremek, conseiller de M. Walesa, M. Onyszkiewicz, porte-parole de Solidarité, et Adam Michnik, opposant de longue date, membre du Comité de défense des ouvriers à la fin des années 70.

PANAMA : fin de la grève nationale

La crise politique connaît une pause

Les dirigeants de l'opposition et les milieux d'affaires panaméens ont mis fin, mercredi 17 juin, à leur mouvement de grève nationale et ont, en échange, pressé le gouvernement de lever l'état d'urgence en vigueur depuis six jours.

Ainsi se termine – provisoirement – la crise politique qui secouait ce petit Etat d'Amérique centrale depuis les accusations lancées par le chef d'état-major de l'armée, le colonel Diaz, à l'encontre du commandant en chef et « homme fort » de Panama, le général Noriega. Fin provisoire car, de coup de théâtre en coup d'Etat, de révolution de palais en complot, la vie politique panaméenne a toujours connu un rythme cahotant depuis la création du pays en 1903 – afin de permettre l'accord sur le percement du canal – dans ce qui n'était alors qu'un département de la Colombie.

Cette fragilité s'explique en partie par le fonctionnement très particulier du système panaméen. A l'origine soumise à la volonté des familles aisées, appelées les *« faiseurs de présidents »*, l'autorité politique dépend, depuis le coup d'Etat de 1968, de la garde nationale. A la fois police et armée, la garde, forte de vingt mille hommes, est commandée par un militaire, qui est, de fait, le véritable « patron » du pays. C'est aujourd'hui le général Noriega. Mais l'un de ses prédécesseurs, qui a passé treize ans à la tête de la garde, a acquis une aura tout à fait exceptionnelle. C'est en effet le général Omar Torrijos qui a obtenu de haute lutte en 1977 que Panama recouvre sa souveraineté sur la zone du canal – la fameuse CZ – en l'an 2000.

La disparition en 1981 du général Torrijos, victime d'un accident d'avion dans des circonstances peu claires, a quelque peu bouleversé la situation. Et les accusations du colonel Diaz, qui affirme maintenant que l'actuel chef de la garde nationale, le général Noriega, serait à l'origine de l'« accident », n'ont évidemment rien arrangé. Car Panama, même doté depuis 1984 d'un président élu, est toujours soumis à l'autorité de l'« homme fort », l'Assemblée nationale ne jouant, elle, que le rôle d'une chambre d'enregistrement. Il s'agit donc aujourd'hui d'une lutte interne à la garde nationale, avec toutefois un correctif de taille.

Les familles possédantes, qui souffrent actuellement de la crise économique, ont tenté de reprendre l'avantage, et il est significatif à cet égard que l'agitation politique engendrée par les accusations du colonel rebelle ait été relayée aussitôt par la chambre de commerce, les milieux d'affaire et les industriels. Ces derniers sont d'ailleurs les premières victimes de la répression gouvernementale et de l'accusation de haute trahison retenue contre eux par l'Assemblée nationale, ainsi que contre neuf responsables de partis d'opposition et l'ancien président Ardito Barletta.

L'enjeu du canal

Mais la crise panaméenne revêt aussi une autre dimension. Si *« Panama n'est pas seulement un canal »*, selon la formule consacrée, cette voie d'eau, qui procure au pays l'essentiel de ses ressources et évite aux bateaux un coûteux détour de plus de 16 000 kilomètres, représente un enjeu stratégique important pour les Etats-Unis. L'accord arraché au président Carter par le général Torrijos – qui comptait des amis aussi bien en Amérique centrale qu'à Washington ou à Cuba – prévoit que les Etats-Unis pourront intervenir au-delà de l'an 2000 si la sécurité était menacée dans la zone. De plus, les Américains disposent de bases militaires importantes dans le pays, au premier rang desquelles figure le Southern Command, l'antenne militaire américaine pour l'Amérique du Sud.

Cet intérêt évident des Etats-Unis pour les affaires panaméennes prend un tour nouveau avec la crise récente. Washington a, en effet, fait savoir qu'il serait souhaitable que la garde nationale panaméenne respecte l'engagement qu'elle avait pris : le retour du pays à la démocratie et son retrait de la vie politique. L'élection présidentielle – où la fraude est manifeste – ne trompe, en effet, personne. D'autant plus que plusieurs présidents ont, par le passé, renoncé à leur charge pour d'obscures *« raisons de santé »* ou *« convenances personnelles »*.

Il reste à savoir si les Etats-Unis sont prêts à abandonner le général Noriega, devenu très encombrant en raison des accusations dont il est l'objet. C'est le pari d'un certain nombre d'acteurs économiques panaméens. Leur « armistice » aujourd'hui fait donc plutôt figure de trêve passagère que d'offre de paix durable.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

ETATS-UNIS : l'enquête sur l'« Irangate »

Le lieutenant-colonel North refuse de témoigner à huis clos

Washington. – Le lieutenant-colonel Oliver North, le personnage-clé du scandale de l'« Irangate », a refusé de déposer à huis clos, cette semaine, devant les commissions d'enquête du Congrès, a annoncé mardi 16 juin le président de la commission du Sénat, M. Daniel Inouye.

L'officier, qui n'est pas intervenu en public depuis son limogeage, le 25 novembre, du Conseil national de sécurité, a fait savoir par ses avocats qu'il exposerait sa version de l'affaire en public le mois prochain. Les commissions du Sénat et de la Chambre des représentants avaient accordé une immunité partielle au lieutenant-colonel North afin d'obtenir son témoignage.

Le président de la commission du Sénat a estimé que ce refus était *« insoutenable »*, et il a indiqué que les commissions spéciales pourraient le condamner pour outrage à magistrats. M. Inouye a cependant précisé que la commission entendrait l'officier en séance publique. – *(AFP, Reuter.)*

● La Chambre des représentants a approuvé à l'unanimité, mardi 16 juin, une mesure visant à empêcher les Soviétiques d'utiliser leur nouvelle chancellerie à Washington, tant que la sécurité de la nouvelle ambassade américaine à Moscou ne sera pas assurée. La mesure a été adoptée sous la forme d'un amendement au budget de fonctionnement du département d'Etat. – *(AFP.)*

Une lettre de M. Lyndon LaRouche

A la suite d'une information parue dans le Monde *du 23 avril et faisant état d'une saisie de documents au quartier général du mouvement de M. Lyndon LaRouche aux Etats-Unis, ce dernier nous prie de publier les précisions suivantes :*

Les accusations de « nazisme » et d'« antisémitisme » lancées contre moi sont totalement fausses. Je me réclame de la tradition judéo-chrétienne, j'ai toujours dénoncé les crimes contre l'humanité du régime hitlérien, condamné tous les racismes et défendu le droit à l'existence de l'Etat d'Israël.

Si trois sociétés auxquelles je suis associé, dont une publie le journal *New Solidarity* et une autre la revue scientifique *Fusion*, ont fait l'objet de saisies à Leesburg, le 21 avril, les agents fédéraux n'ont aucunement pénétré dans ma résidence, qui n'est pas une « forteresse », pas plus que mon organisation est d'« extrême droite ».

Non seulement le fait de prononcer la faillite de ces trois sociétés et d'interdire de fait la publication de deux organes de presse sous prétexte de recouvrer des amendes est une procédure extraordinaire, sans précédent juridique aux USA, mais celle-ci est employée contre des défendeurs ayant interjeté appel de la décision les condamnant à des amendes. L'appel est dans ce cas, suivant la législation américaine, suspensif, et le jugement définitif n'a pas été rendu.

La « fraude » et les « malversations » dont mes amis sont accusés n'ont jamais été établies. Les inculpations, fondées sur des allégations non prouvées, n'ont pas encore donné lieu à des procès.

Politique

Au Sénat

Le gouvernement est contraint d'accélérer l'indemnisation des rapatriés

Le gouvernement a *« l'ambition de clore définitivement le dossier financier lié au retour sur le sol métropolitain des personnes dépossédées de leurs biens outre-mer »*. Pour concrétiser cette volonté, telle que l'a résumée **M. Jean Francou**, sénateur centriste des Bouches-du-Rhône et rapporteur, au nom de la commission des finances, du projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés, il fallait un cadre général et celui, plus précis et détaillé, d'un projet.

Le premier avait été fourni par M. Jacques Chirac il y a quelques mois. Le 12 novembre 1986, le premier ministre assurait, devant l'Assemblée nationale, qu'une ultime loi d'indemnisation viendrait, selon les termes de **M. André Santini**, secrétaire d'Etat aux rapatriés, *« parachever l'effort déjà consenti par la communauté nationale »*. 30 milliards de francs, répartis en quinze ans à compter de... 1989, y seraient consacrés, avait alors promis M. Chirac.

Le second cadre, le projet de loi, a été examiné par le Sénat le mercredi 17 juin, après sa discussion générale cinq jours plus tôt.

Parachever : il est de fait que l'histoire de cette indemnisation, qui concerne essentiellement bien sûr les rapatriés d'Algérie, pour être inachevée, n'en est pas moins déjà longue. Des lois de 1970 et 1974 avaient permis la répartition de 9 740 millions de francs. Et la grande loi d'indemnisation de 1978 aura coûté en 1991, année des dernières échéances de remboursement, environ 19 milliards de francs.

Pour *« améliorer l'indemnisation des rapatriés, dans le strict respect des grands équilibres financiers »*, selon les termes de M. Santini, le gouvernement a donc soumis aux sénateurs, les 12 et 17 juin, ce nouveau texte.

Ses principales orientations : extension du champ d'application de l'indemnisation ; réévaluation des barèmes d'indemnisation des divers types de biens ; instauration d'un échéancier ; distribution d'une allocation en faveur des anciens harkis et consolidation des dettes de certains rapatriés ont été examinées et quelquefois précisées ou sérieusement amendées, au cours de la discussion de mercredi.

Réévaluation des biens

L'article premier du projet instaure une indemnisation complémentaire en faveur des *« Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France »*. Des coefficients correcteurs réévaluent la valeur indemnisable des biens pour prendre en compte leur *« sous-évaluation dans le cadre du régime juridique de la loi du 15 juillet 1970 »*.

Deux articles (2 et 3) étendent le bénéfice de cette indemnisation aux personnes qui ont cédé leurs biens en Tunisie, souvent à leur corps défendant, à partir de 1957 et à celles qui ont été dépossédées au Maroc en 1973.

Une disposition additionnelle, introduite dans le projet sur amendement du gouvernement, lève une nouvelle fois pendant un an, à dater de la publication de la loi, la forclusion dont seraient frappés les dossiers de « retardataires » pour leurs demandes d'indemnisation.

L'indemnité est plafonnée à 1 million de francs par personne ou par ménage dépossédé (cas général) ou 2 millions de francs (cas de la Tunisie, du Maroc... et des retardataires).

A de nombreuses reprises, et notamment à propos des dispositions applicables aux certificats d'indemnisation, qui seront établis, le gouvernement a invoqué, courtoisement mais fermement, face aux demandes de l'opposition sénatoriale, l'article 40 de la Constitution (impossibilité pour les parlementaires de formuler des propositions ou amendements entraînant une diminution des ressources publiques, ainsi que la création ou une aggravation d'une charge publique). Ainsi, il n'est pas question que le paiement tardif de ces certificats donne lieu au versement d'intérêts.

Mais M. Santini n'a pas pu s'opposer à la volonté tenace des sénateurs de voir une date limite de délivrance des certificats d'indemnisation figurer dans le texte. Celle du 30 septembre 1988 a été retenue, le président de la commission des finances, M. Christian Poncelet (RPR, Vosges) allant jusqu'à menacer le gouvernement *« d'un débat au Parlement si cette date n'est pas respectée »*.

Les sénateurs devaient toutefois réserver leur principale offensive à l'échéancier de l'indemnisation, beaucoup trop « lent » à leurs yeux, en particulier pour les rapatriés âgés de quatre-vingts ans et plus. La commission des finances a, en conséquence, réécrit l'article consacré à cet échéancier, afin que :

— Les rapatriés d'au moins quatre-vingt-dix ans au 1er janvier 1989 soient totalement remboursés cette année-là ;

— Ceux qui auront quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans soient indemnisés en trois années.

Echéancier accéléré

« Harcelé » par ces *« pressions »* — ce furent ses mots — M. Santini a consenti à cette accélération, dont les conséquences ne sont pas insignifiantes : 80 % des dossiers d'indemnisation (dont le nombre potentiel est évalué à quatre cent mille environ) devraient être soldés en sept ans. La charge financière sera pendant ces sept premières années de 2 milliards et demi de francs par an, et non 2 milliards, comme il avait été prévu initialement.

Enfin, l'ensemble des certificats d'indemnisation devrait être remboursé en treize ans, et non en quinze ans. Ainsi amendé, le texte du gouvernement a été adopté par le Sénat par 239 voix contre 15, les socialistes s'abstenant, sous bénéfice d'inventaire (la discussion à venir au Palais-Bourbon), et les communistes votant contre ce qui n'est, à leurs yeux, qu'un énorme *« chèque en blanc »*, au demeurant *« sans provision »*.

MICHEL KAJMAN.

A l'Assemblée nationale

Débat sur les polices municipales

L'Assemblée nationale, le mercredi 17 juin, a approuvé, après le Sénat, le projet de loi modifiant le statut de la fonction publique territoriale. Les députés RPR, UDF et FN ont voté pour ; ceux du PS et du PC se sont prononcés contre. Mais, les modifications apportées au Palais-Bourbon, appellent un nouvel examen par les deux Chambres du Parlement. Cela est heureux, car la manière dont le travail s'est effectué à l'Assemblée, et malgré une seconde délibération immédiatement demandée par le gouvernement, a permis l'introduction dans le texte de nombreuses incorrections juridiques, voire des contradictions. La difficulté de la construction d'une législation s'appliquant à tous les fonctionnaires des communes, départements et régions nécessitait un débat maîtrisé. Ce ne fut pas plus le cas mercredi que les mardi 26 et mercredi 27 mai quand le projet avait commencé à être débattu.

Cette reprise de la discussion n'aurait pu être que technique, pour l'essentiel les arguments politiques ayant été échangés fin mai, si la question, des polices municipales n'avait pas été abordée. Par un amendement déposé au Sénat, le gouvernement a, en effet, ajouté un nouvel article à son projet initial pour donner une base légale à l'existence de policiers municiapux. Il précise : *« sans préjudice de la compétence générale de la gendarmerie nationale ou de la police nationale, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques peuvent être placés par le maire sous la surveillance d'agents de police municipaux agréés par le procureur de la République »*.

Socialistes et communistes n'ont pas bien compris l'intérêt de cet ajout. Comme l'a dit **M. Michel Sapin** (PS, Hauts-de-Seine) : *« Soit c'est de la poudre aux yeux soit il est dangereux. »* Il a observé que les bases juridiques des polices municipales existent déjà dans le code des communes.

Pour la gauche, donc, le problème est de définir précisément le statut de ces agents et leurs pouvoirs.

« Une gesticulation sécuritaire »

Or, cela ne figure pas dans le texte du gouvernement. **M. Yves Galland**, ministre délégué aux collectivités locales, l'a reconnu, mais a confirmé qu'un texte réglant tous les aspects du dossier serait déposé à la session d'automne. Il a donc convenu qu'il ne s'agit cette fois que d'un *« texte ayant valeur d'annonce »*, mais indispensable afin que, dans la loi sur le statut de la fonction publique territoriale, figure bien le cas de ces fonctionnaires locaux particuliers.

Cela est grave pour M. Sapin, car il craint que yeux de certains policiers municipaux, et à ceux des maires qui les emploient, ne soient ainsi *« légitimées »* des pratiques contestables. Refusant le procès que lui faisait la droite de *« refuser les polices municipales »*, la gauche a simplement souligné que le problème ne pouvait être réglé par *« une gesticulation sécuritaire »*. **M. François Asensi** (PC, Seine-Saint-Denis) a ainsi fait remarquer que l'existence d'une telle police à Aulnay-sous-Bois n'empêchait pas la délinquance d'être plus importante dans cette ville que dans d'autres communes du département où les municipalités avaient mis en œuvre des politiques de prévention.

La droite n'a pas nié la nécessité d'une législation plus complète. Ainsi **M. Marc Bécam** (app. RPR, Finistère) a reconnu que la *« sécurité »* ne devait être que de la compétence de l'Etat, mais il a ajouté que *« ce n'est pas parce qu'il y a eu quelques bavures, quelques excès »* qu'il faut refuser le principe même de police municipale, puisque l'Etat n'a pas respecté sa promesse, déjà prise en 1941, et souvent renouvellée depuis lors, d'étatiser celles qui existent. Même position pour **M. Jean-Pierre Schenardi** (FN, Val-de-Marne) qui reconnut toutefois qu'il est souhaitable que, par leurs équipements, les policiers municipaux soient clairement distingués de ceux de l'Etat.

Les amendements socialistes prévoyant ce genre de dispositions furent pourtant refusés par la majorité (y compris celui interdisant la détention d'armes). La gauche, grâce à l'appui du FN, fit tout de même approuver un amendement prévoyant que les policiers municipaux, appellés en l'occurrence, comme le souhaite le PS *« gardes municipaux »*, seraient dotés d'*« une carte professionnelle »*.

THIERRY BRÉHIER.

Devant le comité directeur de l'Association des maires de France

M. Galland a annoncé des mesures en faveur des communes et départements les plus défavorisés

M. Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités locales, a présenté, le 11 juin, devant le comité directeur de l'Association des maires de France, les différentes mesures que le gouvernement se propose de prendre dans les prochains mois pour améliorer les lois de décentralisation dont la gauche a pris l'initiative, à partir de 1982, et pour en rectifier les effets sur certains points. D'autres mesures plus ponctuelles sont destinées à améliorer la situation financière de certaines collectivités locales. Les grandes lignes de ce dispositif avaient été arrêtées le 19 mai lors d'un conseil interministériel réuni sous la présidence de M. Chirac.

● **La fiscalité des arsenaux.** — A la suite d'un arrêt du Conseil d'Etat du 4 juillet 1986, le gouvernement est dispensé de s'acquitter auprès des communes de la taxe professionnelle lorsque, dans les arsenaux, il se livre à lui-même des biens et des services. D'où un manque à gagner pour une cinquantaine de communes, de 164 millions de francs.

Dans la loi de finances de 1988, M. Galland a promis qu'un dispositif serait inscrit pour que les communes continuent à toucher de la part des arsenaux la taxe professionnelle qui les concerne.

● **La libération des tarifs publics locaux.** — Pour les transports publics urbains et pour les cantines scolaires, un système de « libération contrôlée » est décidé, fondé sur les discussions contractuelles et sur l'appréciation par les préfets de la situation locale et des besoins légitimes des familles les plus démunies.

● **La réforme de la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales.** — Cette caisse va devenir, par décret, une société anonyme soumise au droit commun des établissements financiers spécialisés, comme le Crédit national par exemple. Aucune ponction sur ses réserves financières ne sera faite par l'Etat, a assuré M. Galland. D'autres mesures, destinées à améliorer les mécanismes de la décentralisation, vont être inscrites dans un prochain projet de loi, *« dans un esprit pragmatique, sans juridisme excessif »*.

Le gouvernement ne remettra pas en cause les dotations d'équipement ou de fonctionnement versées par l'Etat aux collectivités locales, mais il ajustera les critères d'attribution qui aboutissent aujourd'hui à pénaliser une multitude de petites communes et les départements les moins peuplés (vingt-cinq environ). La réforme proposée par M. Galland apparaît du reste d'une complexité aussi profonde que le système actuel. Des mesures devront être prises, a assuré le ministre, en faveur des communes touristiques.

Le gouvernement propose aussi d'améliorer la coopération intercommunale et de permettre à une ville qui fait partie d'un Syndicat intercommunal et qui veut s'en retirer de le faire facilement.

Enfin, le ministre a confirmé que le gouvernement voulait enlever aux chambres régionales des comptes les contrôles des petites communes pour les faire effectuer par les trésoriers payeurs généraux, les chambres se réservant les collectivités locales importantes. Cette mesure soulève de très vives protestations dans les rangs des magistrats qui composent ces juridictions.

F. Gr.

L'accord des deux parents n'est pas obligatoire pour décider de l'exercice conjoint de l'autorité sur les enfants du divorce

La diminution du nombre des mariages (417 000 en 1972, 266 000 en 1984), l'accroissement de celui des divorces (44 700 en 1972, 109 000 en 1985) et la forte progression de la proportion d'enfants naturels (6 % en 1966, près de 20 % en 1985) font obligation au législateur d'en tenir compte à intervalles réguliers. Préférant évacuer le traditionnel débat sur le bien-fondé ou non des lois qui doivent « suivre les mœurs », **M. Charles Jolibois** (ratt. adm. aux RI, Maine-et-Loire), rapporteur de la commission des lois, s'en est tenu à ce qu'il appelle *« le devoir impérieux de sauvegarder au mieux l'intérêt de l'enfant »*. Tous les autres orateurs qui ont participé à la discussion du projet de loi sur l'exercice de l'autorité parentale au Sénat, mercredi 17 juin, en ont convenu.

Que l'accord préalable des parents subordonne le système d'exercice conjoint de l'autorité parentale ne satisfait guère **M. Jean-Michel Baylet** (Gauche dém., Tarn-et-Garonne). En outre, le président d'honneur du MRG a fait cause commune — mais sans succès — avec son président de groupe, M. Jacques Pelletier (Aisne, app. UDF), pour refuser de voir se substituer à une *« puissance paternelle périmée »* une *« véritable puissance maternelle »* dans le cas des enfants naturels.

Pour l'un et pour l'autre, il est nécessaire de faciliter la procédure de reconnaissance de l'enfant naturel et d'assimiler le plus possible la situation de ces enfants avec celle des enfants de parents divorcés exerçant une autorité parentale conjointe.

Pas de contrainte excessive susceptible d'envenimer le conflit mais, au contraire, la souplesse qui permet l'adaptation aux cas concrets, plaide M. Jean Cauchon (Un. cent., Eure-et-Loir).

Les socialistes, eux, sont plus audacieux : ainsi M. Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire de Belfort) affirme que beaucoup d'améliorations sont nécessaires pour que le projet de loi soit autre chose qu'un *« texte d'affiche »*.

C'est sans succès qu'il défend un amendement disposant que divorcés ou séparés de corps, l'un et l'autre parent pourront conserver l'autorité parentale, seule revenant au juge la fixation des modalités de résidence.

De même il ne convainc pas M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, qui défend un texte auquel la chancellerie et le ministère de la justice ont participé, d'une distinction nette entre autorité parentale conjointe, assortie d'un droit d'hébergement, et autorité parentale exercée par un seul parent, nécessitant un droit de visite pour l'autre.

Prise en compte des ressources

Le rejet de ces propositions ont conduit les socialistes à s'abstenir sur l'ensemble du projet adopté par tous les autres groupes.

Toutefois, M. Dreyfus-Schmidt s'est retrouvé d'accord avec la commission des lois pour que le texte initial du projet soit rétabli et que soit supprimée, contrairement au souhait de l'Assemblée, l'obligation faite au juge, de recueillir l'accord des parents pour décider de l'autorité conjointe.

Le gouvernement ne s'oppose pas à ce que la loi fasse obligation au juge de tenir compte pour les questions matérielles, des ressources des deux parents, comme le souhaitaient la commission des lois et les socialistes.

Les enfants de plus de treize ans doivent-ils ou non être entendus par le juge matrimonial ? La matière est délicate. La commission des lois a fait adopter un amendement qui prévoit que cette audition ne pourra avoir lieu qu'à la demande de l'un des parents, sauf décision contraire et motivée, par le juge.

Rendre ces auditions obligatoires, semblait en effet, outre les inconvénients que cela pouvait présenter pour l'enfant, créer une automatricité préjudiciable à la liberté du juge.

Après que les deux assemblées du Parlement se seront penchées sur cette « question de société », reste le vœu formulé par M. Jolibois : engager une réflexion approfondie sur l'ensemble du droit familial que l'évolution des mœurs rend de plus en plus dangereusement inadapté.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le vote des lois de règlement

La gestion des socialistes approuvée malgré certains « grincements... »

L'exercice est toujours périlleux : après une alternance, un gouvernement doit faire approuver un projet de loi, signé par lui, clôturant les comptes de la gestion budgétaire de ses prédécesseurs. En 1982, la gauche l'avait fait sans trop de difficulté. La droite cette fois s'est fait prier.

Les lois de règlement, si elles permettent de vérifier que les ministres ont correctement exécuté le budget voté par les parlementaires, sont aussi de simples exercices comptables indispensables à la bonne marche des finances de l'Etat. M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général de la commission des finances, l'a rappelé le mercredi 17 juin à l'Assemblée nationale qui examinait celles de 1984 et de 1985. Leur approbation *« aurait un caractère strictement comptable et ne pourrait valoir en aucune manière approbation de la politique budgétaire »* menée au cours de ces années. M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, fut tout aussi clair. Après avoir sèchement critiqué celle-ci, il demanda d'adopter simplement *« des documents comptables »*.

Ils ne furent pas suivis pas leurs amis. M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine), avec l'approbation du bureau du groupe RPR, expliqua que son groupe ne voulait donner *« aucun quitus à la détestable gestion de nos prédécesseurs et qu'il ne participerait donc pas au vote »*. M. Gilbert Gantier (UDF, Paris), tout aussi critique sur la gestion précédente, voulant rester au niveau du *« simple constat »*, annonça que l'UDF approuverait ces deux projets de lois. Mais comme il n'était plus là au moment du vote, ses amis prirent la même attitude que les députés RPR.

Pour le FN, pas de problèmes de consigne : les comptes sont *« opaques, tronqués, truqués, irréguliers et illégaux »*, affirma M. Pierre Descaves (FN, Oise). L'extrême droite ne pouvait donc que les repousser. Le PC, lui, par la voix de M. Paul Mercieca (PC, Val-de-Marne), resta fidèle à son attitude passée : il avait approuvé le budget de 1984, mais critiqué son exécution, il s'abstiendrait donc sur sa loi de règlement ; il avait refusé le budget de 1985, il ne pouvait faire que de même pour son règlement.

Heureusement pour le gouvernement, il restait le PS. M. Chistian Goux (PS, Var) constatant que la clôture des comptes démentait les *« propos tenus par certains oiseaux de malheur »*, apporta son soutien à des projets de loi tirant les conséquences de la gestion des ministres qu'il avait soutenus. Et comme les députés du PS sont plus nombreux que ceux du FN, même quand ces derniers ont le même vote que ceux du PC, les deux lois de règlement présentées par M. Chirac furent approuvées, M. Vivien votant pour comme les socialistes.

A. Ch.

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au Palais de l'Élysée le mercredi 17 juin 1987. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **L'ACTION EN JUSTICE DANS L'INTÉRÊT COLLECTIF DES CONSOMMATEURS**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et le secrétaire d'État chargé de la consommation et de la concurrence ont présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à l'action en justice dans l'intérêt collectif des consommateurs.

Ce projet apporte au dispositif existant deux innovations qui permettront aux associations de consommateurs d'exercer l'action civile devant toutes les juridictions lorsque des atteintes sont portées aux intérêts des consommateurs.

1) D'une part, il permet au juge d'ordonner non seulement la réparation du préjudice proprement dit sous forme de dommages-intérêts, mais aussi la cessation immédiate d'un état de fait illicite, qu'il s'agisse de pratiques économiques ou de contrats contenant des clauses illicites. En outre, le juge pourra prononcer une astreinte et ordonner la publication de sa décision.

2) D'autre part, lorsque l'intérêt des consommateurs est atteint en dehors de toute infraction pénale, le projet permet au ministère public d'intervenir au nom des consommateurs pour demander au juge qu'il prononce ces mêmes mesures.

Ce texte élargit ainsi les possibilités d'action en justice des associations de consommateurs. Il va également dans le sens d'une dépénalisation des contentieux de la consommation, tout en tenant compte de leurs particularités.

Soucieux de donner plus de responsabilité tant aux professionnels qu'aux consommateurs, ce projet de loi contribuera au fonctionnement plus harmonieux du marché dans une économie de libre concurrence.

● **POUR UNE MEILLEURE COHÉRENCE DE L'ORGANISATION DES MINISTÈRES ET DE LA PRÉSENTATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET PARLEMENTAIRES**

Le ministre délégué chargé de la réforme administrative a présenté au conseil des ministres un ensemble de mesures destinées à mieux maîtriser tant l'organisation des administrations centrales que les textes qu'elles produisent.

● **L'OPÉRATION INTERMINISTÉRIELLE VACANCES 1987**

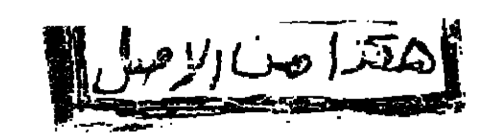
Le secrétaire d'Etat chargé de la consommation et de la concurrence a présenté au conseil des ministres une communication sur l'opération vacances 1987.

Cette opération regroupe un ensemble d'actions visant à favoriser l'accueil des touristes et à protéger les consommateurs durant une période propice aux abus de toutes sortes. Elle est conduite sur le terrain par les préfets, commissaires de la République, dans trente-cinq départements choisis en raison de leur fréquentation touristique. Elle revêt cette année une importance particulière, puisque c'est la première qui suit la mise en œuvre de l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence. Elle privilégie trois axes :

1) **Accroître l'information des consommateurs.**

2) **Renforcer la protection des consommateurs.** — La surveillance sera plus particulièrement orientée vers l'activité touristique et portera notamment sur l'affichage des prix, l'hygiène alimentaire, la qualité des eaux de baignade et le paracommercialisme.

3) **Développer toutes les formes de dialogue entre les parties intéressées.** — Les représentants des professionnels et des consommateurs pourront échanger leurs points de vue au sein des comités départementaux de la consommation.



Politique

Amélioration de la cote de popularité de M. Chirac

La cote de popularité du premier ministre enregistre une amélioration, selon les résultats du sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 18 juin, dans *Paris-Match* (1). Tandis que 41 % des personnes interrogées (au lieu de 40 % en mai) déclarent avoir une bonne opinion de M. Jacques Chirac, 45 % (au lieu de 49 %) expriment une opinion contraire. La cote du président de la République demeure stable : 55 % des sondés (au lieu de 56 % le mois dernier) émettant un avis favorable sur M. François Mitterrand, alors que 32 % (au lieu de 33 %) en ont une opinion négative.

52 % des consultés (au lieu de 50 % en février) ne font pas confiance au gouvernement pour résoudre les préoccupations principales des Français et 34 % expriment un avis contraire. Mais 57 % (au lieu de 50 %) considèrent que l'opposition *« ferait sensiblement pareil »* sur ces questions.

(1) Sondage effectué du 1er au 5 juin, auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent quarante personnes.

● **M. Pierre Messmer (RPR) juge l'affaire Léotard.** – M. Messmer a affirmé avoir pensé *« depuis le début que l'affaire Léotard se terminerait en eau de boudin »* lors d'une interview à *Paris-Match*, le mercredi 17 juin. Le président du groupe RPR à l'Assemblée a ajouté que *« Léotard et Noir ont été à l'origine d'un débat. Qu'ils s'interrogent maintenant sur les causes et les conséquences de leur comportement »*.

● **M. Mitterrand fait déposer une gerbe sur la tombe du général de Gaulle.** – A l'occasion du quarante-septième anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, M. François Mitterrand devait faire déposer, jeudi, par son chef d'état-major particulier, une gerbe sur la tombe du général de Gaulle au cimetière de Colombey-les-Deux-Eglises. Comme chaque année, le chef de l'Etat se rendra jeudi soir au Mont-Valérien pour la cérémonie de commémoration de l'appel de de Gaulle à la Résistance.

Après la demande en référé du président du Front national

« Le Canard enchaîné » ne sera pas saisi

L'austérité, parfois glacée de la justice, n'empêche pas les magistrats de donner de temps à autre des leçons d'humour à certains plaideurs. M. Jean-Marie Le Pen en a fait l'expérience, le mercredi 17 juin, en se heurtant au refus de Mme Huguette Le Foyer de Costil, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, qui n'a pas jugé nécessaire de lui accorder la saisie du numéro du *Canard enchaîné* où figure, en première page, une photographie du président du Front national de dos, en train de changer de maillot de bain. A côté, le journal satirique avait placé l'une des photos de l'ex-épouse de M. Le Pen, extraite de celles publiées par le magazine *Playboy*. Les deux images sont placées sous le titre « Le fesse-à-fesse du couple infernal ».

En invoquant une atteinte intolérable *« à l'intimité de sa vie privée »*, M. Le Pen avait chargé Me Olivier Samyn de demander en référé la saisie pure et simple du *Canard enchaîné*. L'avocat plaida *« l'exploitation politique d'une scène de ménage »*, alors que pour Me Christine Courrégé, ce déshabillage ayant eu lieu sur une plage de Nouvelle-Calédonie, lors d'un voyage officiel de M. Le Pen effectué en 1985, il s'agissait d'un *« événement historique »*, dont le contexte actuel justifiait la publication.

Dans une ordonnance rendue une heure après l'audience, le magistrat estime *« la satire comme la caricature, manifestation de la liberté de critique, permettant des exagérations, des déformations et des présentations gravement ironiques »*. Après avoir observé que le personnage représenté sur le cliché litigieux *« n'est pas reconnaissable »*, Mme Le Foyer de Costil conclut en déclarant : *« Une telle publication, faite en réponse à la parution, dans un autre périodique, de photographies sur lesquelles l'ancienne épouse du demandeur apparaissait partiellement dénudée, ne constitue pas, pour Jean-Marie Le Pen, une agression d'une gravité telle qu'elle puisse justifier la mesure exceptionnelle que constitue la saisie d'un journal, mais davantage une plaisanterie dont l'outrance peut être regrettée. »*

MAURICE PEYROT.

Un débat Le Pen-Lajoinie sur Europe 1 ?

Dans l'entretien qu'il nous a accordé (*le Monde* du 16 juin), M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, déclarait : *« Il ne faut pas sous-estimer Le Pen. C'est pourquoi je suis prêt à l'affronter. »* Interrogé, sur l'éventualité d'un tel débat, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, nous a répondu : *« Je préfère saisir toute occasion de parler de moi-même que d'entendre les autres parler de moi. »*

Invité, le jeudi 18 juin sur Europe 1, et informé par Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'antenne, de l'accord de M. Le Pen qui, par ailleurs, gratifie M. Lajoinie du sobriquet *« de paysan de bureau »*, le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais a dit : *« Evidemment, il faut le faire. »* Le directeur d'antenne d'Europe 1 a saisi la balle au bond pour être, « peut-être », l'organisateur de la rencontre. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et M. Le Pen débattront ensemble sur RTL, le lundi 22 juin.

M. Marchais se déclare « très optimiste pour 1988 »

M. Georges Marchais, qui était le jeudi 18 juin l'invité d'Europe 1, a indiqué qu'il ne croyait *« absolument pas »* aux sondages qui font apparaître un recul de l'audience de son parti auprès de l'opinion publique.

Le secrétaire général du PCF a notamment déclaré : *« Je suis très satisfait et même très heureux. Je pense que le Parti communiste est en excellente santé. Lors de l'élection présidentielle de 1981, j'avais recueilli quatre millions et demi de suffrages, et mon opinion est que notre candidat André Lajoinie peut faire aussi bien sinon mieux.*

» L'expérience accumulée depuis 1981 doit permettre aux Françaises et aux Français de prendre conscience que les communistes avaient raison. Je suis très optimiste pour 1988. Evidemment, cela ne sera pas facile, cela va être une bataille terrible, mais nous pouvons la gagner. »

M. Marchais a ajouté : *« Notre parti s'est donné une politique nouvelle, qui est la seule à pouvoir sortir la France de la crise (...), le Parti communiste a retrouvé son originalité, voilà la question essentielle ! »*

Offensive diplomatique du FLNKS en direction des Etats mélanésiens

NOUMÉA
de notre correspondant

Le FLNKS poursuit son offensive en direction des pays de la région du Pacifique sud, en mettant actuellement au point un « pacte d'union » qui sera soumis ces prochaines semaines à la signature de tous les Etats mélanésiens. Le déplacement qu'effectue au Vanuatu, du 16 au 20 juin, une délégation de sept chefs coutumiers canaques conduite par M. Yeiwéné Yeiwéné, numéro deux du FLNKS, inaugure cette démarche, dont le but affiché est de *« renforcer les liens de solidarité entre les pays mélanésiens »*.

MM. Henri Boula, Paul Sihazé (grands chefs de Lifou), David Sinéwami, Paul Jewiné (grands chefs de Maré), Cyrille Wénégei (grand chef d'Ouvéa), Jean-Paul Poruda (petit chef de Koné) et Charles Moindou (petit chef de Thio) présenteront la « coutume » au Conseil national des chefs du Vanuatu sous la forme d'un don de matériel de construction ; le gouvernement de Port-Vila sera ensuite invité à signer le texte du « pacte d'union ».

La même méthode – où la procédure coutumière est mise en avant – sera utilisée lors des prochaines visites, qui conduiront, au mois de juillet, la délégation canaque aux îles Fidji, aux îles Salomon et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Partant du principe que *« les peuples de Mélanésie constituent un ensemble ethnique et culturel important et homogène »*, le « pacte d'union » envisage la mise en place d'institutions communes, dont une haute commission exécutive (composée de premiers ministres ou chefs de gouvernement), un congrès de l'union (formé de délégations de chaque Parlement) et une Cour de médiation (chargée d'arbitrer les différends).

Le FLNKS cherche à atteindre, à travers cette initiative, un double objectif. Il s'agit d'abord pour lui d'obtenir de ces quatre Etats membres du Forum du Pacifique sud la reconnaissance officielle du gouvernement provisoire de la République de Kanaky. Ce serait une première car, jusqu'alors, seul le FLNKS en tant que parti politique était reconnu. En second lieu, cette offensive politico-coutumière régionale s'inscrit dans la campagne préréférendaire des indépendantistes, visant à *« déstabiliser la stratégie de M. Pons »* : elle devrait culminer, selon leur plan, avec la tenue à Nouméa, au mois d'août, d'une réunion au sommet des représentations coutumières de toute la Mélanésie.

F. B.

L'avenir de la gauche

M. Gallo face à M. Krivine et à M. Cohn-Bendit

Le succès d'un parti ou d'un courant politique passe désormais par un certain renouvellement de son approche de la société : c'est sur cette position de principe que s'est créée, à gauche, l'association Démocratie 2000, dont l'ambition est d'*« aider la gauche à renouveler son message comme ses modes d'action sur tous les enjeux d'aujourd'hui »*.

A son initiative se sont réunis, le lundi 15 juin, MM. Max Gallo, Alain Krivine et Daniel Cohn-Bendit pour un débat public sur le thème : « Quoi de neuf à gauche ? »

Les trois participants se sont accordés sur la nécessité de réconcilier la gauche avec une société en mutation, de tenir compte des *« phénomènes de décomposition sociale »* tels que les a décrits M. Gallo ainsi que du déséquilibre provoqué par la défection du Parti communiste.

S'il y a accord sur l'analyse globale des orientations, des divergences sont apparues quant aux voies qui devraient permettre à la gauche d'affronter les nouveaux enjeux de la société. Les trois invités ont paru avoir quelques difficultés à dépasser les clivages anciens.

Ainsi, M. Max Gallo, qui a insisté sur la nécessité de *« dépasser la représentation d'un couche sociale ou d'un groupe social »* et de *« recomposer la société en tenant compte de tous les courants »*, a assigné au Parti socialiste la mission de conduire le vaste mouvement de conciliation des aspirations et des contradictions de la société. Or MM. Alain Krivine et Daniel Cohn-Bendit, qui n'ont pas manqué de critiquer ici et là certains aspects de l'action du PS au gouvernement, contestent cette vision.

Pour M. Krivine, le Parti socialiste, *« qui n'a aucun projet de société à proposer »*, ne saurait jouer un rôle déterminant au sein du monde ouvrier ; tandis que, selon M. Cohn-Bendit, le Parti socialiste *« témoigne d'un traditionalisme effarant »* et relève d'une politique électoraliste.

Politique

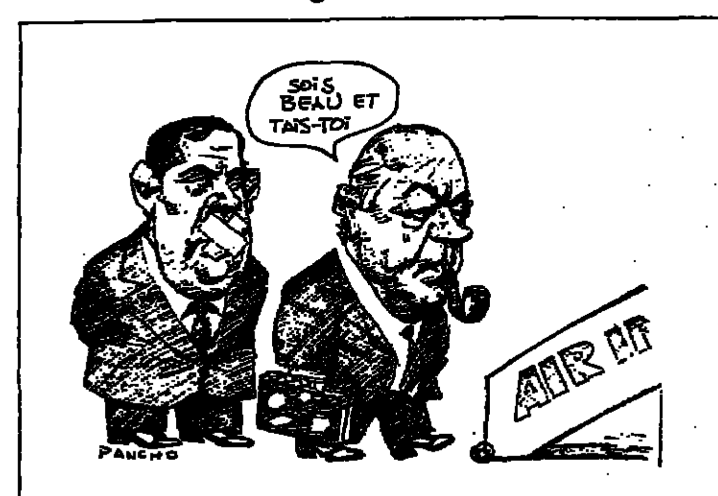
La situation en Corse après l'assassinat du docteur Lafay

M. Robert Pandraud à Ajaccio

Les obsèques de Jean-Paul Lafay, assassiné dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 juin, à Ajaccio, devraient être célébrées samedi. Le conseil général de Haute-Corse a souhaité un « caractère solennel » à ces obsèques. De leur côté, les confrères vétérinaires du docteur Lafay devaient observer, vendredi, une journée de grève en signe de deuil, tandis que la majorité de l'opinion et les responsables attribuent cet assassinat aux nationalistes clandestins. L'ex-FLNC a démenti.

Après les incidents qui ont marqué la dernière journée du voyage de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, en Corse, onze personnes, dont deux jeunes femmes, étaient toujours en garde à vue jeudi ; seul un mineur interpellé au moment des affrontements a été remis en liberté.

M. Robert Pandraud, ministre de la sécurité, était attendu jeudi à Ajaccio, où il réunira M. Joël Thoraval, préfet de la région Corse, préfet de la Corse-du-Sud, M. Michel Besse, préfet de Haute-Corse, M. Marcel Morin, préfet délégué pour la police,ainsi que les responsables des services de police, notamment ceux d'Ajaccio,qui sont chargés de l'enquête, et la gendarmerie.



Le « déshonneur »

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

« Venu les mains nues pour le dialogue, Lafay s'est fait descendre à la sortie : c'est ignoble... » Les dernières images, sur FR3, du vétérinaire, assassiné peu après l'émission, sont celles d'un homme acceptant, pour la première fois, le débat avec les nationalistes qu'il dénonçait depuis quatre ans. Mesure et respect mutuel, c'était le sens d'une émission que l'on n'oubliera pas sur l'île. *« On n'assassine pas celui qui commence à tendre la main. »*

Au lendemain des déclarations en Corse du ministre de l'intérieur, *« trop triomphaliste »* selon beaucoup de Corses, l'île retrouve-t-elle ses vieux démons ? Pendant cette première journée de deuil, les responsables politiques ont dénoncé l'*« acte odieux »*, le *« déshonneur »* avec une unanimité rare. Mais pas sans nuances. Les radicaux de l'opposition et la majorité nomment sans hésitation *« leur »* coupable : l'ex-FLNC. Les autres responsables, par principe, attendent des preuves : l'enquête ne fait que commencer.

Comme pour les politiques, tout semble, aux yeux de l'opinion, accuser l'ex-FLNC. Mais *« sait-on jamais ? »* L'expérience incline à la prudence. Une seule certitude : Jean-Paul Lafay était un *« symbole »*. Il présidait l'Association d'aide aux victimes du terrorisme. Ses assassins sont des *« bourreaux »* qui, selon M. Thoraval, préfet de région, *« rappellent étrangement les souvenirs évoqués aujourd'hui au procès de Lyon »*. M. Jean-Paul de Rocca-Serra, (RPR) président de l'Assemblée de Corse, salue *« la victime qui a su résister parce qu'elle aimait vivre en Corse comme elle en avait le droit. Les Corses sont déshonorés par ce crime odieux et rejettent catégoriquement de leur communauté ceux qui l'ont commis »*.

« Une provocation

Les regards se tournent donc d'abord vers l'ex-FLNC. Après trois revendications au nom de cette organisation, mercredi à 19 h 15, par son *« canal habituel »*, l'ex-FLNC a démenti *« formellement »* avoir commis l'attentat. En ville, on attendait cette information, après la conférence de presse réunie dans l'après-midi par les trois élus nationalistes de l'ex-MCA (Mouvement corse pour l'autodétermination) à l'assemblée de Corse.

« Cet assassinat est une provocation » avait affirmé devant la presse M. Alain Orsoni. *« Tout l'indique : ses circonstances troubles d'abord ; le contexte ensuite, juste après un débat auquel deux représentants nationalistes participaient, et après des appels à la haine. Le ministre de l'intérieur sur l'île a utilisé des termes sans équivoque :* « liquider les nationalistes en Corse. » Pour ces élus, l'ex-FLNC, organisation politique *« responsable »*, n'a pu commettre l'assassinat. Ils concluent au *« début d'un GAL corse »* (1). M. Alain Orsoni rappelle alors les propos de M. de Rocca-Serra, président de l'assemblée régionale, à Charles Pasqua : *« Faites en sorte que les Corses n'aient pas à utiliser la loi du talion. »*

Les termes de l'affrontement, recherché par les uns refusé par d'autres, et redouté par la majorité des insulaires sont ainsi posés. L'opinion s'interroge sur ce *« démenti formel »* de l'ex-FLNC. Plusieurs hypothèses sont envisagées. D'abord l'ex-FLNC refuse la paternité de ce qu'il n'a pas fait : *« Dans ce cas, il renvoie la responsabilité de l'affrontement à l'Etat »*

Autre possibilité retenue par presque tous en Corse : l'ex -FLNC a commandité l'assassinat. Pour lui, le moment serait venu d'affronter directement l'État français. Et il dément, *« par manœuvre politique »*, disent les partisans de cette thèse.

Ces derniers temps le débat s'est ouvert entre les autonomistes de l'UPC (Union du peuple corse) et les durs de l'ex-FLNC. L'assassinat de Jean-Paul Lafay a été condamné, sans équivoque, par l'UPC.

DANIELLE ROUARD.

(1) Organisation terroriste, le GAL s'est attaqué à des nationalistes basques réfugiés en France.

Condamnation unanime dans les milieux politiques

« Indignation », *« émotion »*, *« condamnation »*, sont les mots qui reviennent le plus souvent dans les réactions des dirigeants des partis politiques français après l'assassinat à Ajaccio de Jean-Paul Lafay. De la gauche à la droite, de M. François Mitterrand, au cours du conseil des ministres, à M. Valéry Giscard d'Estaing, en passant, entre autres, par M. Jacques Chirac, François Léotard ou Michel Rocard, la condamnation est ferme et unanime. Elle n'implique pas nécessairement un soutien de l'action du gouvernement.

Ainsi le bureau exécutif du PS, réuni mercredi, tout en exprimant son *« indignation »*, remarque-t-il que *« le terrorisme n'est pas une* « pantalonnade » *dont parle le ministre de l'intérieur, mais une redoutable menace »*. Le PS *« demande que tout soit mis en œuvre pour découvrir et châtier les coupables »* et ajoute que si les plastiqueurs sont connus et peuvent être arrêtés quand M. Charles Pasqua le souhaitera, *« on peut se demander ce qu'il attend pour passer aux actes »*. Du côté du PCF, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti, a souligné, jeudi sur Europe 1, que pour lutter contre ces actions criminelles, on ne peut faire abstraction de la situation économique et sociale de la Corse et rappelé les propositions de son parti.

Le MRG, pour sa part, trouve moyen d'ouvrir une polémique interne à propos du terrorisme corse, M. Jean-Francis Dauriac, secrétaire national du MRG, avait affirmé mercredi : *« Si la fermeté est nécessaire, la provocation est parfois meurtrière »* et remarqué que *« ce n'est jamais par la provocation et encore moins par des appels à la délation »* que l'on obtient *« la solidarité et le civisme de la population »*. M. François Doubin, président du MRG, a jugé, le même jour, ces propos *« irresponsables »* et déclaré : *« Le gouvernement de la République pourra toujours compter sur les élus de gauche pour lutter sans réserve contre le terrorisme. »*

Pour l'extrême droite, *« ce crime montre que l'Etat de droit n'est toujours pas respecté en Corse, malgré les rotomontades de M. Pasqua »*, comme l'a dit M. Bruno Mégret, député FN de l'Isère, qui pense, tout comme le PS, que le ministre de l'intérieur est *« au pied du mur » : « S'il (...) connaît* [les terroristes], *qu'il les fasse arrêter »*, précise le député FN. Un autre parlementaire du mouvement de M. Jean-Marie Le Pen, M. Bruno Gollnisch (Rhône), a protesté, mercredi, contre le refus de M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, de faire respecter une minute de silence à la mémoire de Jean-Paul Lafay et souligné que tel avait été le cas pour la mort de Malik Oussekine.

M. Pasquini : le rôle de l'Etat

Si le RPR exprime officiellement son soutien au gouvernement, le député RPR de Haute-Corse, M. Pierre Pasquini, juge que *« ce n'est pas aux Corses de combattre le terrorisme, mais à l'Etat »*. A l'instar du président de la République, qui a souhaité *« que tous les moyens de la loi soient mis en œuvre pour découvrir et frapper les coupables »*, la plupart de ceux qui se sont exprimés demandent d'ailleurs que les coupables soient activement recherchés.

M. François Léotard, secrétaire général du PR et ministre de la culture et de la communication, mercredi devant le Cercle de Paris (maçonnique), a élargi le débat en affirmant : *« Le règlement de copropriété des Français, ce sont les droits de l'homme, nous devons le dire avec beaucoup de fermeté, y compris aux communautés islamiques qui sont sur notre territoire. Quand on ne respecte pas les droits de l'homme, on n'a aucune raison de demander asile en France (...) Il faut une très grande fermeté, y compris en Corse, contre ceux qui sont de nationalité française, mais luttent contre ce règlement de copropriété »*.

A l'Assemblée nationale

La sobriété de M. Alfonsi

Le silence est rare à l'Assemblée nationale, singulièrement le mercredi pendant la séance souvent tumultueuse consacrée aux questions d'actualité. M. Bruno Gollnisch, député du Front national (Rhône), n'a pas obtenu la minute qu'il réclamait afin de saluer la mémoire de Jean-Paul Lafay, assassiné à Ajaccio. M. Jacques Chaban-Delmas, président de séance, la lui a refusée.

En revanche, un silence profond s'est peu à peu installé au fil de l'intervention de M. Nicolas Alfonsi, député socialiste de Corse du Sud. D'une voix grave, sans effet de manche, M. Alfonsi, figé au micro a confié : *« J'ai souvent déclaré que mon programme serait épuisé lorsque le nom, de notre île ne serait plus associé dans les médias, à la violence. Il est vrai que les années 1984 et 1985 l'avaient vu sortir de l'information nationale et que, si le terrorisme n'avait pas disparu, son expression publique – élément dont il se nourrit – s'était effacé. »*

Silence toujours, sans aucune protestation sur les bancs de la majorité, lorsque M. Alfonsi a reproché, d'un ton égal, à M. Pasqua ses déclarations antérieures (I) : *« Quand cessera-t-on de succomber à l'enflure des mots ?* « Pantalonnade » *avons-nous entendu ? Mais un homme est mort. L'ordre public est une responsabilité essentielle de l'Etat. Comment justifier cet appel aux Corses pour qu'ils prennent leur destin en main ? Quel destin ? Pourquoi charger la communauté corse d'une obligation nouvelle qu'il ne lui appartient pas d'assumer, elle qui puise dans son histoire des ressources de patience et de sagesse auxquelles il faut rendre hommage ?*

» Vous dites connaître les terroristes, mais est-il bien utile de le proclamer alors même qu'ils nous narguent ? Là où une analyse rigoureuse de la complexité corse serait nécessaire, là où il faudrait conjuguer rigueur, détermination et discrétion, on ajoute à la confusion en se livrant à des variations sur la place publique.

» On ne réformera pas la société corse par décret, mais par une action minutieuse et continue, qui exige l'application de la loi dans toute sa rigueur. Le gouvernement de la République nous trouvera toujours derrière lui lorsqu'il s'agira de combattre le terrorisme. Sa tâche est difficile, mais ne pourrait-il faire preuve de plus de sobriété ? C'est la question que je lui pose. »

M. Pasqua : « incapacité »

Cette intervention a été saluée, au-delà des bancs socialistes, par quelques applaudissements à l'UDF. Le ministre de l'intérieur à d'abord répondu *mezzo voce*. Le gouvernement, a-t-il remarqué, lutte contre le terrorisme *« sans complexe »*, enregistre des succès, y compris en Corse. le mouvement séparatiste, selon lui, *« sombre de plus en plus dans le terrorisme et le gangstérisme, se coupe chaque jour davantage du soutien dont il bénéficiait dans une partie de la population »*.

Puis M. Pasqua a haussé le ton : *« Que me reprochez-vous ? Ce que j'ai déclaré aux Corses ? C'est pourtant simple : J'ai appelé tous les Corses, comme tous les Français, à coopérer avec les services de police pour mettre hors d'état de nuire ceux qui utilisent la violence pour parvenir à leurs fins »*.

M. Pasqua a conclu d'un ton rageur : *« un homme est mort. Ayez donc un peu de respect et de dignité. L'incapacité dont vous avez fait preuve pendant cinq ans ne vous donne aucun droit à donner des leçons. Nous, nous n'amnistierons jamais de terroristes et nous n'engagerons jamais de négociations avec eux. Nous les mettrons hors d'état de nuire »*.

Le lundi 15 juin à Bastia, M. Pasqua avait déclaré : *« Les plastiqueurs, ici, tout le monde les connaît, et nous les arrêterons le jour où nous déciderons que cette pantalonnade a assez duré. »*

● **BASTIA : coups de feu sur un véhicule de CRS.** – Des coups de feu ont été tirés, pendant la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 juin, à 0 h 15, contre un véhicule de CRS, à la sortie sud de Bastia. Ces coups de feu ont été tirés à partir d'une voiture au moment où celle-ci doublait un véhicule de CRS qui franchissait le pont sur le goulet de l'étang de Biguglia.

Les CRS ont riposté. Il n'y a pas eu de blessés. Une balle tirée par les agresseurs a traversé de part en part le véhicule des CRS.

● **Paris : création d'une ligue anti-terroriste.** – Une ligue anti-terroriste, dont l'objet est, notamment, d'intervenir dans les procès de terrorisme, vient d'être créée à Paris. Cette ligue se propose en particulier de faire adopter deux textes de loi permettant aux associations de se porter partie civile dans les affaires de terrorisme et de poursuivre ceux qui tiennent des *« propos complaisants »* vis-à-vis du terrorisme, a indiqué Mᵉ Henry Juramy, du barreau d'Aix-en-Provence. Ces textes pourraient s'inspirer de la loi de 1972 contre le racisme, a-t-il précisé.

Par rapport à l'année 1986

Le nombre des attentats a triplé depuis le 1er janvier

Le nombre des attentats commis en Corse entre le 1er janvier et le 10 juin 1987 a pratiquement triplé par rapport à la période correspondante de l'an dernier : en effet, 284 attentats par explosif ont été commis cette année au cours de cette période, contre 100 en 1986. De plus, 25 attentats par coups de feu – notamment des mitraillages de bâtiments officiels – ont été enregistrés durant cette période, contre seulement 7 l'an passé.

Un homme courageux

La cinquantaine sportive, Jean-Paul Lafay, président de l'Association d'aide aux vicitimes du terrorisme en Corse, assassiné de quatre balles de revolver pendant la nuit du mardi 16 au mercredi 17 juin, était le modèle même du vétérinaire de campagne d'aujourd'hui partageant les problèmes des éleveurs.

Originaire de Pierre-Buffière (Haute-Vienne), âgé de quarante-neuf ans et père de deux enfants, Jean-Paul Lafay s'était installé à Corte au milieu des années 70. Il y avait eu un début de carrière sans histoire, mais tout allait changer dans l'après-midi du 31 décembre 1982 : deux hommes en cagoule pénétraient dans son cabinet, ouvraient le feu à l'arme automatique et le blessaient de trois balles à l'épaule.

Quelques jours auparavant, Jean-Paul Lafay avait reçu une lettre signée de l'ex-FLNC lui intimant l'ordre de quitter la Corse. Refusant de se laisser intimider, il avait alors cherché le contact avec les clandestins pour leur proposer un marché. Il devait obtenir ce contact lors d'une rencontre au maquis avec deux hommes armés et en cagoule se réclamant de l'organisation nationaliste clandestine.

Jean-Paul Lafay leur avait alors proposé de céder la moitié de son cabinet et de sa clientèle à un vétérinaire corse de leur choix. La réponse était venue quelques jours plus tard sous la forme d'une rafale de 11,43. Cet attentat et la position courageuse qu'il venait de prendre lui valurent de nombreuses marques de sympathie dans la région de Corte et, notamment, dans le milieu des éleveurs où ses qualités professionnelles et humaines étaient appréciées depuis longtemps.

De son lit d'hôpital, Jean-Paul Lafay déclarait en 1983 : *« Je suis très soutenu. J'ai beaucoup d'amis ici, et puis je ne crains pas la mort. »* L'attentat avait suscité une émotion considérable dans l'île et une manifestation rassemblait un millier de personnes à Corte pour soutenir le vétérinaire. Dans ce climat tendu, M. Robert Broussard est nommé préfet de police de Corse deux semaines plus tard. M. Lafay avait milité ensuite dans l'Association d'aide aux victimes du terrorisme (ASAVT) créée par un professeur de gymnastique, M. Robert Bertrand. Cette association groupe environ soixante-dix personnes, des continentaux, mais aussi des Corses. Jean-Paul Lafay en était devenu le président, il y a environ un an.

Ses propos étaient toujours mesurés : *« J'ai trop souffert moi-même de ce type d'action anonyme aux effets psychologiques désastreux pour ne pas être sensibilisé à la détresse de mes compatriotes qui en souffrent »*, avait-il déclaré, il y a une dizaine de jours au micro de Radio-Corse International.

L'affaire du Carrefour du développement

M. Jacques Delebois n'est plus sous contrôle judiciaire

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a infirmé, mercredi 17 juin, l'ordonnance par laquelle M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé du dossier du Carrefour du développement, avait placé sous contrôle judiciaire M. Jacques Delebois, contrôleur général de la police nationale. Le juge d'instruction avait pris cette décision le 21 janvier dernier, après qu'un conflit l'avait opposé au parquet sur la nécessité de placer en détention ce haut fonctionnaire policier.

Inculpé de *« faux en documents administratifs et complicité »*, M. Delebois est soupçonné d'avoir manipulé Yves Chalier durant sa fuite en Amérique latine et de l'avoir aidé à obtenir un faux passeport, fabriqué par la DST, au nom d'Yves Navaro. Malgré son inculpation, il a été nommé conseiller auprès du directeur générale de la police nationale.

[La décision de la chambre d'accusation, qui libère M. Delebois des contraintes du contrôle judiciaire, fait suite à une autre décision prise, le 27 mai, par la même juridiction et justifiant le *« secret défense »* invoqué par le ministre de l'intérieur sur l'épisode du « vrai-faux » passeport *(le Monde* du 11 juin). Ce choix renforce l'impression que, pour certains magistrats, dans cette affaire, il y a deux poids deux mesures : une volonté de faire la lumière sur les détournements de fonds, un refus d'aller plus avant sur la « manipulation » politique et policière d'Yves Chalier. – E. P.]

M. Nucci demande à « être entendu » par la commission « ad hoc »

M. Christian Nucci souhaite *« être entendu »* par les membres de la commission chargée d'examiner son renvoi éventuel devant la Haute Cour de justice. Il l'a fait savoir expressément par lettre adressée, le mercredi 17 juin, à M. Jean-François Deniau, député UDF du Cher et président de cette commission.

Le 16 juin, M. André Fanton, député RPR du Calvados, avait indiqué qu'il acceptait que M. Nucci, et lui seul, soit entendu *« par courtoisie » (le Monde* du 18 juin).

D'autre part, M. Albert Mamy, député UDF du Tarn, membre de la commission, mis en cause par Mᵉ Francis Szpiner, avocat de M. Nucci, lui a aussitôt répliqué. Mᵉ Szpiner avait protesté contre le fait que quatre des signataires de la proposition de résolution portant mise en accusation de l'ancien ministre de la coopération devant la Haut Cour de justice soient aussi membres de la commission chargée d'examiner à l'Assemblée nationale cette proposition (*le Monde* du 18 juin).

M. Mamy, estime qu' *« en demandant aux quatre députés (...) de se récuser eux-mêmes, M. Szpiner feint d'ignorer que cette commission* ad hoc *n'est nullement une commission chargée de l'instruction et encore moins une formation de jugement »*.

« L'instruction du dossier, rappelle encore M. Mamy, *est faite ultérieurement par cinq magistrats de la Cour de cassation qui apprécie souverainement la suffisance des charges et (...) la décision de jugement est dévolue aux parlementaires élus composant la Haute Cour. Ceux-là ne prennent part ni aux débats ni aux votes sur la mise en accusation. »*

Pierre Belfond

MARIE-THÉRÈSE GUICHARD

DANIELLE, BERNADETTE, FRANÇOISE ET LES AUTRES

"Une merveille de livre qui raconte la politique vue sous l'angle matrimonial. On ne résume pas une mine d'or puisée aux meilleures sources. Mais il y a de quoi se délecter".

Françoise BERGER, *Libération*

"A voir l'empressement avec lequel les médias dévoilent la vie familiale des hommes politiques et la bonne grâce avec laquelle ces derniers s'y prêtent "les femmes de..." existent et veulent le faire savoir".

V. Deville-Chabrol, *Le Monde*

"*Danielle, Bernadette, Françoise et les Autres*" c'est l'envers du décor de celles qui, une fois le rideau baissé, servent à la fois de soigneur, d'habilleuse et d'applaudimètre".

A.-S. KASSA, *Le Parisien Libéré*

"Un livre qui se lit comme un roman et a tout pour devenir un grand best-seller".

Danièle SOMMER, *Télé 7 Jours*

"Jeanne Pasqua est, avec Monique Lang, l'une des femmes d'hommes politiques les plus écoutées de leur mari, écrit Marie-Thérèse Guichard dans "*Danielle, Bernadette, Françoise et les Autres*".

J. DANA, *Le Journal du Dimanche*

"Un gros livre fourmillant d'anecdotes".

V. Le GUAY, *Le Quotidien de Paris*

"*Charles, les prix ont encore monté*: sous une apparence réservée, Yvonne de Gaulle était une "tête politique". Qu'en est-il des autres épouses de nos leaders nationaux? Marie-Thérèse Guichard a enquêté sur leur vie, leur rôle et leur influence".

Le Point



"C'est le livre sur lequel nous allons toutes nous précipiter, celui qui va alimenter les conversations des dîners dans les semaines à venir. Un fantastique travail de journaliste, bien construit, bien écrit avec une foule d'anecdotes et juste assez d'indiscrétions".

Danielle MAZINGARBE, *Madame Figaro*

"Les Français, qui auraient la faiblesse de croire que les femmes de... sont des potiches "enfanfreluchées" par les grands couturiers, commettraient une grave erreur. Elles ont toutes de la personnalité, voire du flair politique".

Marguerite ERBSTEIN, *L'Est Républicain*

"Élever les enfants, connaître l'art de la réception et l'ennui des cérémonies officielles, assumer les défaites électorales (...), bref cumuler les fonctions ingrates d'épouse de l'homme politique relève du sacerdoce. Marie-Thérèse Guichard qui a rencontré "*Danielle, Bernadette, Françoise et les Autres*" nous livre les confidences de ces femmes de l'ombre".

Pierrette ROSSET, *Elle*

"... le livre de Marie-Thérèse Guichard sur "*Danielle, Bernadette, Françoise et les Autres*" où nos dames de cœur envoient des piques sans se tenir à carreau"...

Jane LACANE, *Le Canard Enchaîné*

"Anne-Aymone et Danielle connaissent déjà l'Élysée. Ève, Bernadette et Michèle en rêvent. Rude métier que celui de femme de candidat à la présidence".

A. OGER et F. RÉNO, *VSD*

"On ne voit qu'eux, on ne parle que d'eux. Et elles, les femmes des hommes politiques? Qui sont-elles? Ont-elles vraiment accepté ce rôle? Et à quel prix? C'est à toutes ces questions que répond ce livre passionnant et original."

Pierre DEMERON, *Marie-Claire.*



Fauve

DEPUIS 12 SEMAINES SUR LA LISTE DES BEST-SELLERS DE L'EXPRESS.

Société

Le procès de Klaus Barbie

Me Klarsfeld : « Une action de justice liée à une action de mémoire »

« Si l'enlèvement des enfants d'Izieu a été suivi de mort, vous ne pourrez répondre que « oui », telle a été la conclusion d'un des avocats des parties civiles, Me Libman.

LYON
de notre envoyé spécial

Parmi tous les avocats des parties civiles au procès Barbie, s'il en était un qui avait qualité pour prendre la parole le premier, c'était assurément Me Serge Klarsfeld. Ce n'était pas tellement pour ses qualités d'avocat, du moins dans le sens où on les entend ordinairement. C'était simplement parce que si ce procès a lieu, il est le résultat de l'engagement personnel de Me Klarsfeld et de son épouse Beate Klarsfeld. C'est sans doute la première fois qu'un avocat de partie civile se trouve avoir été auxiliaire de l'accusation en apportant à celle-ci bon nombre de pièces dont se trouve nourri le dossier. Si bien que finalement, en la circonstance, l'avocat s'effaçait devant le militant et le documentaliste d'une époque dont il s'en fallut de peu qu'il soit lui-même une victime.

De cet engagement personnel, Me Klarsfeld n'a d'ailleurs pas fait mystère dans son propos, un propos préalablement et soigneusement écrit et qu'il se contenta de lire sans effets oratoires, sans passion non plus. Il l'avait construit en deux parties. La première rappelait l'histoire de Barbie, les difficultés rencontrées pour aboutir, en février 1983, à sa remise à la France. La seconde entendait redonner vie aux enfants juifs d'Izieu, tous nommés, un par un, pour que l'on sache qui ils étaient, les espoirs qu'ils nourrissaient, et que dirent les lettres qu'ils écrivaient au temps de leur séjour à la maison d'Izieu, cette maison où ils se croyaient en sécurité.

« Ce procès, commença Me Klarsfeld, *est assurément un procès historique. Il est le premier en France intenté pour crimes contre l'humanité, en application de la loi du 26 décembre 1964 votée par le Parlement français à l'unanimité. Il risque d'être le seul si nous n'obtenons pas le jugement de deux hauts responsables de la police et de l'administration de Vichy contre lesquels nous avons aussi intenté des procédures pour crimes contre l'humanité, je veux parler de Jean Leguay, et de Maurice Papon ».*

Procès historique donc pour Me Klarsfeld et ultime épisode *« de cette immense affaire criminelle qui résulte des opérations entreprises il y aura bientôt quarante-cinq ans par la Gestapo de Lyon dirigée par Klaus Barbie ».*

Mais aussi procès qui aurait pu ne pas donner lieu, si la justice militaire, qui jugea par contumace Barbie en 1952 puis en 1954, avait pu retenir contre lui les faits qui lui sont aujourd'hui reprochés et que cette justice ignora. Sans cette ignorance, l'ancien SS se trouvait assuré *« d'une vieillesse paisible »* après la protection que lui assurèrent les services secrets américains qui l'hébergèrent en 1945, avant de lui ménager une fuite en Amérique du Sud où il fallut bien de la persévérance pour en arriver *« à ce coup de tonnerre de son retour forcé en France sur les lieux mêmes de ses crimes. »*

« Le fait, dira Me Klarsfeld, *d'avoir mis fin dans les règles à l'interminable cavale, le fait de pouvoir le juger légalement, même une partie seulement de ses crimes, sont deux chances qui permettent de mener jusqu'à son terme une action de justice à laquelle, bien entendu, est liée une action de mémoire. »*

La litanie des enfants D'Izieu

C'est au nom de cette mémoire que Me Klarsfeld allait maintenant nommer tous les enfants enlevés à Izieu, le 6 avril 1944, dans ce foyer que Barbie a liquidé, *« sans que ni les SS de Berlin ni ceux de Paris ne le lui aient demandé, pour les conduire sur la rampe de Birkenau-Auschwitz, où j'aurais dû moi-même arriver à l'âge de huit ans avec mon père si le double fond d'un placard ne m'avait sauvé des recherches de Aloys Brunner et de ses gestapistes ».*

Il les nomma donc tous avec leur nom et leur prénom. De chacun, il rappela le lieu et la date de naissance. De chacun, il dit le sort des parents déportés, pour la plupart dès 1943. Et pour chacun, il répéta commme une litanie : *« Il n'est pas revenu. »* Il lut aussi les lettres écrites depuis Izieu par ceux qui avaient encore un père, une mère, un parent vivant. Ces lettres sont tragiques dans leur simplicité : *« Je suis très contente d'être ici,* écrivait Nina Aronowicz. *Il y a de belles montagnes, et des montagnes on voit le Rhône. »* Elles disent aussi les espoirs : *« Je veux bien apprendre pour faire plaisir à la directrice et à la maîtresse et pour qu'après la guerre tu nous voies, mon frère et moi, tous deux intelligents. »* Et puis, Me Klarsfeld conclura : *« Jamais Barbie n'a souffert et ne souffrira ce que les mères d'Izieu survivantes que vous avez vues continueront d'endurer jusqu'à leur dernier souffle. Elles attendent aujourd'hui que Barbie, ramené du bout du monde, qui n'a renié aucune de ses convictions nazies ni n'a exprimé aucun remords, aucun regret, soit condamné, conformément aux réquisitions que vous entendrez de M. le procureur général, à la peine qu'entraîne la gravité de ses crimes. »*

Me Klarsfeld laissa dans l'assistance une impression profonde. Il appartenait à Me Charles Libman de démontrer, par un examen méticuleux du dossier, la responsabilité personnelle de l'accusé dans cette même rafle d'Izieu. Il apporta à cette tâche sa patience et sa méthode ordinaires. Auparavant, il lui fallait pourtant dire son sentiment sur la manière dont Me Vergès menait la défense, non point tellement à l'audience, mais dans des déclarations hors prétoire. Et il dénonça ainsi *« cette ironie indigne, insupportable, dont nous avons le droit de parler ».*

Pour Me Libman, la responsabilité de Barbie dans la rafle d'Izieu est fondée sur deux éléments. D'abord, il existe des témoins qui l'ont vu sur les lieux le 6 avril 1944. Ces témoins parlent tous, en effet, de civils qui parlaient allemand, et l'un d'eux, M. Jules Favet, a reconnu Barbie. Dès lors, la participation à l'opération d'un bataillon de défense anti-aérienne de la Wehrmacht, loin de signifier que cette unité agissait d'elle-même, montre seulement que la Gestapo ayant tout pouvoir, a exigé ce concours. Que, dans l'affaire, Lucien Bourdon ait été celui qui dénonça la présence des enfants juifs importe peu. Car pour Me Libman, Bourdon, lui aussi, a toujours parlé de la présence d'Allemands en civil, et c'est bien là l'essentiel.

Barbie, maître absolu

Ensuite, il y a le télex envoyé de Lyon à Paris le soir même de la rafle, à 20 h 10, et qui rend compte froidement de l'opération, donnant le nombre des personnes arrêtées, annonçant leur acheminement immédiat sur Drancy et ajoutant qu'on n'avait pu saisir ni argent ni bijoux. Ce télex est signé Klaus Barbie et surtout il porte la mention : *« référence néant ».* Autrement dit, il ne se réfère à aucun ordre supérieur, à aucune instruction, ce qui amène à conclure que l'affaire fut bien conduite sur l'initiative du seul Klaus Barbie.

Me Libman a aussi lu et relu les procès-verbaux d'interrogatoires sur cette affaire d'Izieu. Il y a trouvé matière à argumenter. Après avoir commencé par affirmer que, le 6 avril 1944, il se trouvait en opération contre la Résistance dans le Jura, l'inculpé a dû admettre qu'il était au moins à Lyon pendant une partie de la journée du 6 avril lors-



que lui furent opposés des témoignages selon lesquels on ne le vit dans le Jura que le 7 avril.

L'avocat a constaté aussi un changement d'attitude de l'accusé après que ce dernier eut pris pour défenseur Me Vergès. Au début, il admettait, en effet, savoir que les trains de déportation emmenaient les juifs vers des camps de concentration en Allemagne. A partir de juillet 1983, il refuse toute réponse sur ce chapitre ou se borne à dire : *« Personne ne savait ce genre de choses. Ce n'était écrit nulle part et il n'y avait rien de publié. Je n'étais pas plus dur avec les juifs qu'avec les autres. »* Ou encore, toujours cité par Me Libman : *« Pour moi, rechercher des juifs était un travail stupide et sans intérêt que je refusais. »*

A quoi l'avocat a opposé les déclarations faites par ceux qui furent soit des auxiliaires français de Barbie, tel Francis André, membre du PPF, fusillé après la Libération, ou de ses supérieurs, tel Knochen, qui vit toujours en Allemagne, et qui ont dépeint l'accusé comme dirigeant principal de toutes les missions, moteur de ce bureau de Lyon, maître absolu du service.

Si les nazis avaient gagné la guerre

Enfin, Me Charles Libman réfutera, avec sa minutie coutumière, les arguments invoqués par la défense pour soutenir que le télex qu'on lui oppose serait un faux. Ce document, on n'en possédait à l'origine que des photographies authentifiées. Celles-là mêmes qui furent présentées au procès de Nuremberg par M. Edgar Faure, représentant de la France. Barbie, alors, déposa une plainte en faux. Or, constate Me Libman, il renonça à cette plainte au prétexte qu'il n'était pas en mesure de verser les 25 000 francs de consignation exigés en pareil cas. En réalité, relève l'avocat, cette renonciation est intervenue à partir du moment où Me Klarsfeld a produit l'original du télex retrouvé au Centre de documentation juive contemporaine dans le dossier d'Otto Abetz, qui fut ambassadeur du troisième Reich en France pendant l'occupation et eut, lui aussi, à comparaître devant la justice.

Voilà pourquoi Me Libman conclut : *« Quand on vous demandera si Klaus Barbie est coupable d'avoir enlevé les enfants d'Izieu du lieu où ils avaient été placés et si cet enlèvement a été suivi de mort, vous ne pourrez que répondre « oui ».*

Répondre *« oui »* c'est, bien sûr, aussi la demande de Me Roland Rappaport, pour des raisons supplémentaires.

« Que nous dit Barbie ? Nous l'avons très bien compris. Il veut nous faire entendre que tout ça c'était la guerre et que, pour s'être trouvé dans le camp des vaincus, il doit subir, aujourd'hui, la loi inexorable des vainqueurs. Eh bien non, ce n'était pas la guerre avec ses inévitables souffrances. Il s'agit de tout autre chose. Il s'agit du fonctionnement régulier, systématique, d'une administration mise en place par l'Etat nazi — dans lequel Klaus Barbie trouve sa place — pour conduire une politique d'hégémonie idéologique. Si la guerre avait été gagnée par les nazis, les camps de concentration n'auraient pas disparu pour autant, l'extermination se serait bel et bien poursuivie, car il ne s'agissait pas d'un moyen d'assurer une victoire des armes, mais de faire triompher un ordre mis en place dès 1933. »

Klaus Barbie a-t-il su, a-t-il voulu, a-t-il compris ? Me Rappaport en trouve la preuve dans la vie même de l'ancien SS, dans les notes élogieuses que lui décernaient ses supérieurs. Il conforte cette preuve par un détail. Il ne s'occupait pas, dit-il, des juifs. Mais lorsqu'il fut confronté à M. Nahmias, une des victimes, qu'il est accusé d'avoir arrêtée et déportée, il répond : *« Il avait l'air d'un arabe, pas d'un juif. Je n'avais donc aucune raison de l'arrêter. »* N'est-ce pas là une manière d'aveu ? Du propos de Me Rappaport, qui représentait plus précisément Mme Zlatin, celle qui, par sa ténacité, était parvenue à sauver tant d'enfants juifs, à ouvrir la maison d'Izieu, on a encore retenu ceci : *« On a dit que le crime contre l'humanité est le crime contre l'innocence et l'espérance, et l'on pensait, bien sûr, avec raison aux enfants d'Izieu. Mais ceux qui se battaient pour résister à ce même régime nazi n'étaient-ils pas, eux aussi, porteurs d'espérance ? C'est pourquoi nous sommes d'accord pour considérer avec la Cour de cassation qu'on ne peut distinguer ce qui s'est fait contre les uns et les autres au nom d'une même doctrine. Ils ont tous été soumis à une identique entreprise de barbarie dans le dessein d'une sorte de mort commune. Et en mai 1945, quand Mme Zlatin attendait les rescapés à l'hôtel Lutetia à Paris, elle les attendait tous, qu'ils viennent d'Auschwitz ou de Buchenwald, de Bergen-Belsen ou de Ravensbrück. »*

« C'est l'humanité tout entière qui est aujourd'hui partie civile », devait ajouter pour sa part Me Roland Amselem, tandis que Me Gilbert Collard, *« à la recherche des mots capables de faire ressentir tant de souffrances et d'humiliations »,* concluait la journée en ces termes : *« Avec Klaus Barbie, vous allez juger aussi sa descendance, c'est-à-dire tous ceux qui continuent et persévèrent dans l'idéologie de la haine et du mépris, car partout dans le monde, par ceux-là, demeure le danger. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● Ouverture d'une information sur les arrestations de Caluire en 1943. — Le procureur de la République de Lyon, M. Christian Gallut, a rendu un avis favorable à l'ouverture d'une information contre Klaus Barbie après les constitutions de parties civiles pour crimes contre l'humanité présentées le 12 mai et le 3 juin par Mmes Charlotte Larat-Blanchy et Jacqueline Lassagne, proches parentes de deux compagnons de Jean Moulin, Bruno Larat et André Lassagne, arrêtés en sa compagnie le 21 juin 1943 à Caluire. Le président du tribunal de Lyon a désigné mercredi matin 17 juin, le doyen des juges d'instruction, M. Jacques Hamy, chargé d'instruire ce dossier qui pourrait éventuellement déboucher sur un nouveau procès de Klaus Barbie.

RELIGIONS

Le grand rabbin Sitruk rencontre la presse

La Loi avec chaleur

C'est l'histoire d'un enfant qui rencontre un vénérable vieillard et poète juif : *« Pourquoi,* lui demande-t-il, *ne portes-tu pas de kippa ? » « C'est le ciel,* lui répond le poète, *qui me sert de couvre-chef. » « Comment ?* s'étonne l'enfant, *un si grand chapeau pour une si petite tête ! »*

Le nouveau grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk, qui a raconté cette histoire au cours de sa première conférence de presse, le mercredi 17 juin à Paris, ne donne pas dans l'ennui. Les journalistes ont découvert avec l'homme de foi un professionnel des relations publiques. L'interroge-t-on sur les *« mariages mixtes »,* casse-tête traditionnel dans la communauté juive, il fait mine de s'étonner : *« Pourquoi ? Tous les mariages ne sont-ils pas mixtes ? »* Et sur ses pronostics pour l'élection dimanche prochain au grand rabbinat de Paris ? *« Ce serait bien,* dit-il, *si c'était un juif... »*

Sa voix chaude vient tout droit de Tunis où il est né en 1944 ; de Nice, où il a fait ses humanités ; de Marseille, où il est encore grand rabbin jusqu'au 1er janvier prochain. Avec son sourire juvénile et son sens aigu de la repartie et de l'humour, il a tenu — début de septennat oblige (1) — un discours très œcuménique, rond sous tous les angles..., mais avec quelques pointes.

Il n'aime pas le qualificatif de juif *« orthodoxe »* et préfère celui de juif *« engagé ».* Il prétend n'avoir aucun programme préalable, mais se déclare à la fois *« disciple »* du grand rabbin sortant, M. Sirat, et des présidents laïcs de consistoires. Et comme pour passer l'éponge sur les conflits d'hier, il ajoute : *« Je veux être le grand rabbin de tous les juifs. »*

« Ne perdons pas le nord »

Homme de dialogue ? *« Je ne suis que cela »,* dit Joseph Sitruk, qui s'annonce pourtant inflexible sur l'application de la loi juive, prêt à renforcer l'autorité et les moyens des tribunaux rabbiniques. Et du judaïsme, il donne une définition à faire frémir les libéraux : *« Ce n'est pas la loi qui s'adapte aux mœurs. Ce sont les mœurs qui s'adaptent à la loi. »*

Le grand rabbin de France est le chef spirituel de la communauté juive, qui compte cinq cent cinquante mille fidèles. A ce titre, il la représente auprès des autres communautés religieuses. *« L'étoile polaire du judaïsme,* dit Joseph Sitruk, *c'est Jérusalem. Ne perdons pas le nord. »* Et tout en assurant que l'Etat d'Israël a besoin d'un *« soutien inconditionnel »,* il souhaite le rapprochement avec les pays arabes et veut faire de ses relations avec l'islam en France *« une priorité ».*

« Toutes les forces religieuses sont condamnées à faire route ensemble », affirme encore le nouveau grand rabbin de France, s'empressant de préciser qu'il est *« contre la fusion des idées ».* S'il a une *« grande amitié »* pour le cardinal Etchegaray, ancien évêque de Marseille, et pour son successeur Mgr Coffy, il a *« peu lu »* le cardinal Lustiger (qui est d'origine juive). Pressé de questions sur ses relations futures avec l'archevêque de Paris, Joseph Sitruk ajoute à son propos : *« L'identité juive ne se perd pas »,* mais il attend de mieux le connaître. Continuité et changement, fermeté et dialogue : c'est *« le truc de Sitruk »,* comme on dit à Marseille.

HENRI TINCQ.

(1) Elu pour sept ans le 14 juin dernier, M. Joseph Sitruk a obtenu quatre-vingt-dix-neuf voix contre trente-neuf à l'autre candidat, M. Jacob Madar, vice-président du tribunal rabbinique de Paris.

Les félicitations de M. Le Pen

Président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen a été l'un des premiers responsables politiques à féliciter le nouveau grand rabbin de France, M. Sitruk. *« Je me félicite de l'élection d'un homme étranger aux querelles politiciennes et animé de l'esprit de dialogue et de tolérance, tout en restant très ferme sur le plan religieux »,* écrit-il dans un télégramme.

Le même jour, dans une conférence de presse, M. Sitruk mettait en garde contre le projet de réforme du code de la nationalité dans sa forme actuelle et faisait part de son *« inquiétude »* pour les thèses de M. Le Pen, qui représentent pour lui *« un rique majeur de dérapage ».*

MÉDECINE

Sida

Le Zaïre publie ses statistiques

Sept pour cent environ des 2,5 millions d'habitants de Kinshasa sont porteurs du virus du SIDA, a annoncé, mardi 16 juin, le ministre zaïrois de la santé, le docteur Ngandu Kabeya.

Ce taux de séropositivité atteint 8 à 9 % dans certaines catégories de la population *« en contact avec le monde extérieur, comme les hommes d'affaires, les intellectuels, les prostituées »,* a ajouté le ministre, qui reconnaissait ainsi officiellement et pour la première fois l'importance de la contamination de la population du Zaïre.

● Le dépistage restera confidentiel en Grande-Bretagne. — Les résultats des tests de dépistage du SIDA effectués dans les centres spécialisés ou les banques de sang doivent rester confidentiels et ne peuvent être communiqués ni aux médecins ni aux dentistes qui les demanderaient. Telle est la décision que vient de prendre la British Medical Association (conseil de l'ordre des médecins britannique), laquelle soulève de vives protestations parmi les dentistes et se voit contestée par le conseil de l'ordre de ces praticiens.

● « Que choisir ? » condamné. — L'Union fédérale des consommateurs (UFC) a été condamnée mercredi 17 juin par la première chambre du Tribunal de Paris à verser 35 000 francs de dommages et intérêts à l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) après la publication dans la revue *« Que choisir ? »* d'un article laissant entendre que l'ARC financerait des partis politiques, article jugé diffamatoire.

REPÈRES

Tchernobyl

Pripiat définitivement abandonnée

La ville de Pripiat (50 000 habitants avant l'accident) et vingt-sept des cent soixante-dix-neuf villages,évacués en mai 1986 dans un rayon de trente kilomètres autour de la centrale nucléaire de Tchernobyl, sont définitivement abandonnés. C'est ce qu'a confirmé , le 17 juin à Kiev, le chef adjoint du comité régional du parti communiste de Kiev, M. Constantin Foursov, après la première visite de journalistes occidentaux sur le site de la centrale.

Le procès des responsables, accusés de *« négligence criminelle »,* s'ouvrira le 5 ou le 7 juillet. Comparaîtront notamment le directeur de la centrale, M. Victor Brioukhanov, et l'ingénieur en chef, M. Nicolaï Fomine, qui se trouvaient chez eux au moment de l'accident. — *(AFP.)*

Astronomie

Le mystérieux voisin de la supernova

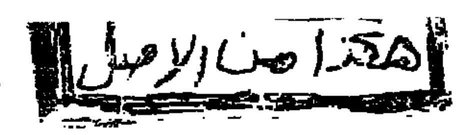
Des astronomes américains ont rendu publique, mercredi 17 juin, la première photographie d'un corps céleste proche de la supernova 1987A découverte en février dernier dans le nuage de Magellan. Les chercheurs ignorent cependant tout de la nature de ce mystérieux compagnon de la supernova apparu lors du traitement informatique des images prises par des astronomes du centre d'astrophysique Smithsonian de l'université de Harvard (Massachusetts).

D'après M. Peter Nisenson, qui a présenté cette découverte lors d'une réunion de la société américaine d'astronomie à Vancouver (Canada), il ne s'agirait ni d'un nuage de poussière stellaire reflétant la lumière de la supernova, ni d'un objet né lors de l'explosion de la supernova, ni d'une étoile brillante qui aurait été éjectée au cours de cette explosion. Aussi les astronomes prévoient-ils d'effectuer de nouvelles observations en juillet prochain pour tenter d'en savoir plus sur cet objet énigmatique.

Forêts

Premiers feux dans le Var

Après les premiers feux de la saison, qui ont détruit 7 hectares de garrigue le 10 juin à Ollioules et Bandol, dans le Var, le mistral a déclenché un vaste incendie, le 17 juin, sur les hauteurs comprises entre Le Lavandou et Bormes-les-Mimosas. Plus de mille hectares de pins et chênes-lièges ont brûlé, malgré l'intervention de plusieurs centaines de pompiers. Huit d'entre eux ont été pris dans des feux tournants qui leur ont occasionné des brûlures, et quatre ont dû être hospitalisés à Marseille après avoir été pris à revers par les flammes.



Le Monde
DES LIVRES

Le Mexique improbable de Juan Rulfo

Une nouvelle édition du* Llano en flammes *: des récits brûlants de beauté.

JUAN RULFO est une figure emblématique de la littérature latino-américaine. Né en 1918 dans l'Etat du Jalisco, l'un des plus misérables du Mexique, il est mort à Mexico en 1986, ne laissant que deux livres, *le Llano en flammes*, un recueil de nouvelles paru en 1953, et *Pedro Paramo*, un roman publié deux ans plus tard. Mais ces œuvres ont été presque immédiatement considérées comme des classiques, comme l'acte de naissance de ce fameux « réalisme magique » qui allait inspirer l'explosion romanesque de tout le continent.

En même temps qu'ils entraient vivants dans la bibliothèque mythologique de Carlos Fuentes, d'Octavio Paz, de Mario Vargas Llosa ou de Julio Cortazar, les deux livres de Rulfo connaissaient un succès populaire considérable : *le Llano en flammes* a été réédité vingt-six fois pour le seul Mexique.

Cette brutale accession au statut d'« écrivain de référence » a-t-elle paralysé Rulfo ? Pouvait-il poursuivre cette œuvre de brûlure, de souffrance et d'exigence spirituelle en traînant derrière lui sa précoce immortalité ? On s'est beaucoup interrogé sur le silence définitif qui a suivi la publication des deux chefs-d'œuvre. Un mutisme de trente ans pendant lesquels Rulfo reprend le métier qu'il a exercé dès la fin de son adolescence : archiviste au ministère de l'intérieur, plus particulièrement à l'institut indigéniste, qui l'expédie dans les régions les plus infortunées du Mexique, dans ces lieux où naître paraît la pire des malédictions et vivre, un purgatoire.

Rulfo, au cours de ces années, accumule les notes et les documents, il projette un roman mais ne l'écrira pas : peut-être jugeait-il que la réalité, aussi terrible soit-elle, dont il recueillait les traces, était déjà tout entière contenue dans l'âpreté et la fulgurance de ses deux livres et qu'il ne pourrait plus que se répéter, même si les histoires et les lieux étaient différents.

Grâce à Maurice Nadeau, qui dirigeait alors la collection « Les lettres nouvelles » chez Denoël, *le Llano en flammes* a paru en France en 1966. Tout comme celle de *Pedro Paramo*, que Roger Caillois avait fait traduire quelques années auparavant (1), cette publication passa presque inaperçue : l'Amérique latine n'était pas encore à la mode, et Rulfo parut étrange, son Mexique improbable et trop peu photographique pour prétendre à la réalité. L'édition qui nous est proposée aujourd'hui est celle qui a été tenue pour définitive par l'auteur : les quinze récits y sont ordonnés de manière nouvelle, et deux autres textes qui demeuraient inédits en français y ont été ajoutés. Les romans latino-américains nous sont désormais familiers, avec leur secret mélange de réel et de surréel ; plus rien ne s'oppose donc à ce que l'un des plus beaux d'entre eux touche enfin le public qu'il mérite.



Juan Rulfo en 1940, vu par Manuel Alvarez Bravo.

Ce qui frappe d'abord, c'est l'extrême dépouillement de ces récits, l'absence de toute notation psychologique, de toute considération d'ordre moral ; on entre de plain-pied dans la matière brute dont le monde est pétri, dans l'élémentaire à l'état sauvage : la terre, le vent, le soleil, le froid, le feu, l'eau, le sang. Et les hommes sont faits de la même glaise que les paysages, tordus par les mêmes mains invisibles, frappés par les mêmes foudres, assoiffés par les mêmes sécheresses.

La chair de l'homme

Mais les éléments, sur cette terre du Llano, paraissent avoir décidé de ne jamais s'accorder ensemble et de ne donner que le pire d'eux-mêmes : l'eau manque ou bien elle se déverse en torrents, arrachant les maigres cultures et emportant les rares bêtes d'élevage ; le soleil écrase les basses terres et réduit les sols en poussière, mais le froid des terres hautes fait éclater les pierres, et le vent balaie toute chance de semence, ne laissant subsister au creux des rochers que des épines d'argemone.

Le miracle, le tragique et sinistre miracle, c'est que des hommes vivent dans le Llano. Nul ne sait quelle fourberie du destin ou quel intérêt des puissants les ont jetés sur ces terres où ne peuvent pousser que la misère et que la faim, mais le fait est qu'ils y sont condamnés, sans espoir d'en sortir, sauf peut-être à se prostituer dans une baraque d'une lointaine bourgade ou à abandonner femme et enfants pour aller se faire tuer en essayant de franchir la frontière américaine.

Alors, ils se sont adaptés, c'est-à-dire qu'ils se sont faits aussi durs que la pierre, aussi secs que le ciel, aussi entêtés que le vent, aussi arides que le sol. Seul leur sang qui coule encore et qui bout parfois d'un désir qui exclut la moindre tendresse leur rappelle qu'ils sont de la chair de l'homme. Le sang – celui des viols, des massacres, des représailles – sera donc le signe de ralliement de tous ceux qui, un jour, ont soulevé le poids de la résignation, de l'attente exténuée de la mort.

Mais la révolte, la rébellion elles-mêmes sont condamnées à la dérision : on ne se bat pas contre le ciel, tout au plus peut-on blasphémer. Dans la longue nouvelle qui donne son titre au volume, Rulfo raconte, du point de vue d'un des rebelles, une de ces explosions de désespoir qui enflamment parfois le Llano.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 20.)

(1) Gallimard, 1959. Réédité dans « L'Imaginaire » en 1979.

Elias Khoury et le malheur du Liban

La Petite Montagne, entre le souvenir des jours heureux et l'horreur présente.

POUR un Français qui considère Liban et Syrie, pays indissociables chargés d'humanité, comme sa seconde patrie, il n'est pas de livre plus émouvant que *la Petite Montagne*, d'Elias Khoury. Comment oublierais-je les années lumineuses où, sur la colline d'Achrafiyé, je parlais de littérature arabe avec Saïd Akl et de l'antique sagesse syriaque avec Khalil Georr ? *La Petite Montagne*, dont les flancs aujourd'hui ruissellent de sang et de larmes, était alors vouée aux travaux de l'esprit...

La Petite Montagne, c'est d'abord un poème : Tahar Ben Jelloun l'a montré dans son excellente préface. Le poème du contraste entre les jours heureux et l'horreur présente. Le poème de la guerre absurde, avec des résonances déchirantes qu'on n'arrêterait pas de citer :

« Tu es seul au cœur d'un fleuve de lumière qui t'éblouit et te vole la mémoire. Et tu pars à la recherche de ta maison, seul et sans souvenirs. »

« Avant cette guerre, tout était en ordre, même les surprises. Même les rêves avaient un sens... »

Et ceci qui serre le cœur :

« Tout le monde a peur des bombes, sauf les enfants et les marchands de légumes. La nuit est consacrée aux bombes ; le jour, aux enfants... »

On pense à ces mots d'un enfant de Beyrouth, que Frédérique Hébrard rapporte dans son beau roman récent, *le Harem* (1) : *« On voudrait que les grandes personnes s'aiment. Si je deviens une grande personne, si je meurs pas avant, moi j'apprendrai aux gens à s'aimer... »*

Elias Khoury, comme tous les vrais poètes, est aussi un *voyant*. Pas de mièvreries dans ces pages cruelles. Une lucidité égale à celle de Rimbaud le communard. Il appartient à la communauté grecque orthodoxe, véritable autochtone du Liban, antérieure à l'installation des maronites et à la conquête musulmane ; une communauté éprise de justice. En lisant *la Petite Montagne*, je songeais sans cesse à mon vieil ami, le philosophe-poète Mikhail Na'Ymé, nourri de pensée moscovite. Car la guerre du Liban, on ne le sait pas assez, est aussi – et peut-être surtout – une guerre sociale. La guerre des pauvres contre l'insolence des puissants, des humiliés – chiites, Palestiniens – contre la domination de l'argent. Lors de mon dernier voyage au Liban, peu de temps avant 1975, combien m'avait scandalisé l'affreux voisinage de l'opulence sans frein et de l'indicible misère. Un des plus beaux sites de la montagne, au-dessus de la baie de Djounié, déshonoré par un casino aux dimensions de cathédrale ; le charmant bord de mer, près de la grotte aux Pigeons, envahi de boîtes de nuit et de palaces pour pétroliers milliardaires et financiers internationaux en goguette ! Le Roi-Dollar. Une sorte de Monte-Carlo rutilant avec insolence !

« La Palestine est un état d'esprit »

Cela, Elias Khoury ne le supporte pas, et il le clame : Beyrouth lui semble *« une putain qu'on n'a le droit d'aborder que les poches pleines »*. Et la guerre inexpiable est la conséquence de ce scandale :

« Une guerre rien que pour les pauvres, ça n'existe pas. Il faut que les immeubles se détruisent les uns les autres, il faut que les taudis détruisent les immeubles... »

Et ceci qui va loin et devrait être médité dans les chancelleries :

« La Palestine est un état d'esprit, tout Arabe est palestinien, tous les pauvres avec un fusil sont palestiniens ! »

La Petite Montagne, poème du désespoir, fait paraître çà et là des silhouettes de personnages d'une saisissante vérité. Contrepoint ironique au milieu de l'horreur. Tel M. Kamil, fonctionnaire méticuleux, pantin tragique que les voitures piégées n'empêchent pas de se rendre chaque jour au bureau. Tel Borgès, un Libanais qui a refait sa vie trois fois *« en repartant de zéro »*, a émigré en Indochine, puis en Algérie, et redoute que la guerre du Liban ne soit le prélude au ravage du monde entier.

JEAN GAULMIER.

(Lire la suite page 17.)

(1) Flammarion.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Jean Vilar, de Claude Roy ; *Qui êtes-vous, Jean Vilar ?* d'Alfred Simon

L'honnêteté, une vieillerie ?

C'EST la beauté des choses du théâtre, désolante mais c'est leur beauté, d'avoir resplendi un soir, et qu'il n'en reste rien, même pas un chaînon dans l'histoire du théâtre – car que sait-on des enchaînements de cette sorte, et quelle importance ? Rien, sinon les souvenirs des gens qui étaient assemblés ce soir-là, anciens combattants d'un même bonheur, et qui, peut-être, enjolivent ce qui fut, pleurent leur jeunesse...

Je suis de ceux dont la mémoire, quand elle se repasse les années 60, compte parmi les moments les plus radieux et doux, vies publique et privée confondues, les descentes en troupe dans les entrailles de Chaillot, entraînés par les buccins comminatoires de Jarre (le père), les montées vers le Palais des papes d'Avignon couleur d'os, et, au sortir de ces fêtes en noir et blanc rehaussées d'oriflammes, de visages lumineux, les échanges interminables entre amis sur Shakespeare, Kleist, Molière, Corneille, l'avenir du théâtre, l'élargissement du public, la justice dans la cité ou autres utopies, et au bout de cette chaîne de pensées joyeusement graves, l'image du maître de maison, toujours la même figure austère de pasteur aux yeux écartés, au front bâti pour les couronnes de carton, à la voix métallique, heurtée ; énigmatique, finalement, comme la vertu !

Une ombre persistante à ce tableau de Jean Vilar : l'entrée de mauvais clowns qui hâta et gâcha sa sortie, en juillet 1968, revanche piètre des fils à papa, des m'as-tu-vu et du pognon contre l'honnêteté et la dignité, réputées vieilleries...

Deux livres saluent une fois encore le « patron », à quelques jours d'un nouveau Festival d'Avignon. Leurs auteurs font partie de la cohorte extasiée des temps héroïques. Cela n'enlève rien à la profondeur des analyses, tout en leur apportant la vibration sans laquelle on ne peut parler de ces fêtes de l'éphémère.

Son *Vilar* de chez Seghers étant épuisé, Claude Roy retrace une fois de plus l'itinéraire exemplaire de celui qui fut son ami dès les débuts au « Poche », à la fin de la guerre. Claude Roy est un des écrivains vivants qui parlent le mieux, en philosophe et en poète, des symboles contenus dans l'acte théâtral même : ce concours de peuple pour voir jouer et se jouer notre condition, notre histoire, nos folles espérances, en acceptant d'avance qu'il n'en demeure que des lucioles dans la nuit !

Vilar incarnait à lui seul cette précarité et cette générosité. Par naissance et tempérament, ce fils ombrageux de merciers sétois croit d'emblée aux vertus du dépouillement, de la contrainte ; exactement le contraire du tape-à-l'œil hors de prix dont ses héritiers feront leur règle d'histrions. L'austérité des temps de guerre n'explique pas tout. Copeau et Dullin – son maître – prônaient déjà l'art pauvre des tréteaux. Vilar apure encore. Il se servira d'une scène comme on sculpte : pour tout décor, des lumières découpant l'espace et les visages sur fond noir ; et la voix, de même, qui tire de la poussière et du silence le grand répertoire, non pas « à l'usage » du peuple, mais à titre de restitution, puisque cet art en vient, du peuple, depuis toujours, comme Vilar lui-même.

SOUS la IVe République et les débuts de la Ve, ce programme hérité des rêves de 1936 et de la Résistance prend l'allure d'un paradoxe et, pour certains, d'une anomalie. Est-il convenable que l'Etat bourgeois fasse vivre une équipe dont les conceptions de la culture sont celles d'une *minorité politique*, en partie révolutionnaire, et les messages ouvertement hostiles aux guerres coloniales, à la société de profit ?

A cette critique de droite se sont ajoutées, contre Vilar, des réserves pré-gauchistes : son théâtre échouait dans ses visées et usurpait sa dénomination même puisque aux meilleurs moments et malgré un démarchage militant, sinon missionnaire, les ouvriers n'ont jamais dépassé 10 % des salles, lui préférant... *Holiday on ice*. Le TNP n'aurait servi qu'à régaler aux frais du contribuable un public, conquis d'avance, d'enseignants de CEG et de petits-bourgeois centre-gauche...

CE reproche latent a profité aux meneurs de 1968 que la fin des barricades laissait en manque d'invectives. Claude Roy raconte avec précision, et une juste amertume, le choc physique et moral que ce fut, pour Vilar, d'être traité de capitaliste et de Salazar, crachats à l'appui, par le très intéressé Living Theatre et quelques gauchistes milliardaires, sans que les fils spirituels de la décentralisation songent à venir, d'un coup de 2 CV, soutenir le vieux...

(Lire la suite page 16.)

A LA VITRINE

CORRESPONDANCE

Le « calvaire » de Francis Giauque

Francis Giauque était un suicidé en sursis, garrotté à son lit d'hôpital et dont les amantes les plus fidèles se prénommaient « Electrochocs ». Sa défroque de poète maudit, son appétit de malheur, sa certitude d'être un rejeton de la souffrance, tout l'avait poussé, ce 13 mai 1965, à choisir la *« sortie par la porte royale de la mort »*. Le suicide, ultime recours pour quitter ce lit de douleur qu'est la vie.

Maudite existence qui, en trente ans, n'avait apporté à cet écrivain helvétique, rebelle au bien-être suisse, que la solitude, *« la solitude du cœur, la solitude de l'esprit, la solitude des sens »*. Horreur de ces journées ballottées entre Genève et Lausanne — Giauque avait élu domicile au quartier du Calvaire. Horreur de ces nuits avec pour seules compagnes l'angoisse du lendemain et la bouteille d'alcool. Même l'échappée belle vers Valencia se révéla un désastre : *« la joie surnage victorieusement sur une mer de vomissures »*. La lumière, la danse, le flamenco ? *« Une pirouette ratée sur fond de crasse. »*

Les appels de détresse se succèdent. Un cri dans la nuit, un râle d'agonisant : *« Comme je comprends l'atroce coup d'ongle qu'il faut donner pour que le pus jaillisse en phrases macérées du tréfonds de l'âme. »* Implacables et féroces, ces lettres, signées *« le poète scié »*, destinées à Hughes Richard, réunies dans *C'est devenu ça ma vie*, sont les derniers télégrammes d'un moribond, né dans la malédiction, mort avec le pressentiment d'être damné par Dieu, l'*« ignoble rapace »*, qui n'avait pas daigné lui faire l'aumône du bonheur.

R. J.

★ C'EST DEVENU ÇA MA VIE, lettres de Francis Giauque, préface de Gabriel Boillat, postface de Hughes Richard, photographies d'Eric Sandmeier, éd. Hughes Richard, 105 p. (2316 Les Ponts-de-Martel, Suisse.)

Ont collaboré aux pages 14 et 15 : Geneviève Brisac, Roland Jaccard, Alain Jacob, Patrick Kéchichian, Emmanuel Kessler et Charles Vial.

POLITIQUE-FICTION

Un Boeing sud-coréen a disparu...

Personne ne saura sans doute jamais dans quelles circonstances exactes un Boeing-747 des lignes sud-coréennes s'est égaré, dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1983, dans l'espace aérien de l'URSS pour être finalement abattu par la chasse soviétique, entraînant 269 personnes dans la mort. L'auteur de *Sukhoï* — du nom du type d'appareil qui fut chargé de cette interception — ne se livre donc pas à une enquête mais fait œuvre d'imagination pure. Tous les paramètres techniques du drame sont pris en compte, mais les motivations sont du domaine de l'invention. Sans déflorer le roman, disons seulement que toute l'affaire aurait été conçue, du côté américain, à seule fin d'« exfiltrer » d'URSS une personnalité de prix prête à passer à l'Ouest.

Richard Kerlan — pseudonyme, paraît-il, d'un *« fonctionnaire international spécialiste des relations Est-Ouest »* — tente sur ce thème de rejoindre le style de quelques auteurs anglo-saxons d'espionnage et de politique-fiction. Ce n'est pas mal réussi et, de Langley, siège de la CIA, aux bureaux du KGB à Moscou en passant par des lieux beaucoup plus obscurs, le récit se déroule avec une minutieuse précision. C'est peut-être là que l'auteur en fait un peu trop, s'attardant longuement sur des personnages — et leurs relations sentimentales — dont on voit mal ce qui leur vaut tant d'attention. Mais cela se lit, et les amateurs du genre, sans y découvrir un chef-d'œuvre, iront sans aucun doute au bout de ce gros volume.

Al. J.

★ SUKHOI, de Richard Kerlan, Presses de la Renaissance, 480 p., 98 F.

RELIGIONS

Bérulle et sa définition de l'homme

Pierre de Bérulle est l'une des figures éminentes du dix-huitième siècle catholique français et l'initiateur de ce qu'on a appelé l'Ecole française de spiritualité. Au même titre que saint François de Sales, il développa une activité intense, dans des directions diverses mais convergentes.

Comme réformateur religieux, Bérulle fonde, en 1613, l'Oratoire — congrégation qui contribua à approfondir le sens de la vocation sacerdotale et des devoirs ecclésiastiques — et participe, avec sa cousine, Mme Acarie (en religion, Marie de l'Incarnation), à l'établissement en France du carmel réformé féminin, fidèle à l'esprit de sainte Thérèse d'Avila. Ecrivain et styliste souvent admirable, maître spirituel écouté, théologien et mystique mettant ses très grandes facultés spéculatives au service de la contemplation et de l'adoration, le cardinal de Bérulle fut amené également à jouer, sous le règne de Louis XIII, un rôle politique important, qui lui valut l'inimitié tenace de Richelieu. Il meurt le 2 octobre 1629 en célébrant la messe.

L'œuvre de Bérulle, comme celle de la plupart des auteurs religieux du Grand Siècle, n'est plus guère accessible. Il est peut-être vrai que personne, hormis les spécialistes, ne s'intéresse plus à cette partie de notre littérature, mais avant de l'affirmer, il faut reconnaître cette difficulté d'accès. Un petit volume des éditions Arfuyen, sans combler le vide, a le mérite de remettre le nom de Bérulle dans nos mémoires. Cette lettre aux *Pères et Confrères de l'Oratoire* est une courte et superbe exhortation à contempler *« l'origine de notre être en Dieu »*. Mais, isolé, ce texte ne peut rendre vraiment compte ni de la doctrine spirituelle de Bérulle ni de l'ample respiration de son écriture. L'éditeur a joint à cette lettre une belle réflexion de Charles Du Bos sur la définition de l'homme formulée par le fondateur de l'Oratoire, qui donne son titre au volume : *« ...C'est un ange, c'est un animal, c'est un néant, c'est un miracle, c'est un centre, c'est un monde, c'est un Dieu, c'est un néant environné de Dieu, indigent de Dieu, capable de Dieu, et rempli de Dieu s'il veut... »*

P. Ké.

★ UN NÉANT CAPABLE DE DIEU, de Bérulle, éd. Arfuyen (2, rue du Débarcadère, 75017 Paris), 48 p., 50 F.

— Paul Cochois avait publié une excellente introduction à Bérulle, en 1963, dans la collection, aujourd'hui disparue, « Maîtres spirituels », au Seuil.

ÉCRITS INTIMES

Les tristesses douces de Jean-Michel Maulpoix

Jean-Michel Maulpoix nous dit vivre à *« livre entrouvert »*, et c'est une jolie manière d'énoncer les choses dont il s'entoure, pour en être charmé, ou s'en plaindre. Ses *Papiers froissés dans l'impatience* ont la douceur habituelle : un lyrisme épris de tilleuls et de pétales tombés, avec des linges qui sèchent au vent, et des consonnes mouillées pour effleurer la nostalgie de celui qui se fatigue parfois à espérer.

Les paysages — un mot inventé pour une nature déjà abîmée — de cet écrivain patient et même entêté à n'écrire que des textes inclassables, poèmes en prose, petites pièces autobiographiques, sont de trois ordres, comme il sied. Il y a d'abord le chemin de Mareil, qui va d'une église à l'autre, mène à des landes cuites. On y trouve, paraît-il, des terriers de lapin, un mauvais cerisier, des boulons et des herbes. On peut y croiser des petites filles aux yeux bleus. Il y a la neige, qui est un monde à elle toute seule, neige de fleurs ou neige de nuit qui *« se souvient péniblement de la lumière »*. Le troisième paysage, c'est la mer, trop violente, qui paralyse. L'auteur alors se sent *« frêle et pauvre, les joues rouges... il prend en haine l'azur, le soleil, les dieux, les mouettes moqueuses »*.

Alors *« dessinons des barques d'un trait de plume »* : la tristesse délicieuse de Jean-Michel Maulpoix est celle d'un verlainien mû, au rythme alangui du souci, par *« l'espoir d'arracher un aveu à cette terre »*. Mais toute cette nature, toute cette végétation, toutes ces fleurs et toutes ces averses, ne sont-ce pas des prétextes pour une crainte plus difficile à dire ? La crainte que la littérature, qui ne peut être que *« haïssable et désirée »*, ne devienne, de trop de patience, et de métier, apprivoisée.

G. B.

★ PAPIERS FROISSÉS DANS L'IMPATIENCE, de J.-M. Maulpoix, éditions Champ-Vallon, 140 p., 74 F.

● BANDES DESSINÉES

Printemps noir

LA bande dessinée a vécu, en ce printemps 1987, des péripéties pour le moins alarmantes. Au feuilleton des rachats et des regroupements d'éditeurs qui nous avait tenus en haleine pendant deux ans vient en effet de succéder une nouvelle série, dont le programme s'énonce simplement : élimination des petits.

∴

Tout a commencé par le dépôt de bilan de la maison qui, mieux que toute autre, avait su préserver l'héritage des années 70 — esprit de recherche, bédéphilie sélective mais militante et vraie politique d'auteurs, — je veux parler des Editions Futuropolis, actives depuis une douzaine d'années. Multipliant les choix anticommerciaux et les ouvrages à tirage réduit, Futuropolis a, nonobstant ses options marginales, exercé une durable influence sur la « philosophie » de l'édition de bandes dessinées à travers des collections (« Copyright », « 30/40 », « X ») reposant sur autant de concepts forts et cohérents. Lui-même graphiste très coté, Etienne Robial était l'un des seuls éditeurs spécialisés capables de tenir aux dessinateurs leur propre langage. L'aventure exemplaire de Futuropolis appartiendrait-elle déjà au passé ? Une prise de participation majoritaire de Gallimard (ou d'une maison sœur appartenant au même groupe) est annoncée comme imminente ; cette solution devrait permettre une reprise des activités éditoriales de Futuropolis dès septembre, avec, peut-être, des moyens accrus — mais aussi des contraintes plus sévères.

Autre dépôt de bilan, dont le dénouement s'annonce moins heureux : celui des Maîtres du monde (MDM). Petite entreprise de diffusion qui, en dépit d'un dynamisme incontestable, vient de connaître le même sort funeste que ses prédécesseurs B-Diffusion et Rotations, MDM laisse une ardoise importante chez plusieurs des éditeurs dont il avait la diffusion, à commencer par Vents d'Ouest et Magic Strip. Fragiles comme toutes les petites structures d'édition, celles-ci pourront-elles survivre à un coup si rude ? On peut au moins parier sur une suspension provisoire de leurs activités. Vents d'Ouest et Magic Strip s'aligneraient ainsi sur les maisons rivales Aedena et Gilou, qui sont actuellement en veilleuse faute d'avoir pu trouver les moyens de leurs ambitions. A moins qu'elles ne suivent l'exemple de Bédéscope, éditeur et libraire belge acculé à vendre rapidement ses trois magasins et son fonds d'édition pour honorer des créanciers de plus en plus nombreux et insistants.

Que de mauvaises nouvelles en quelques semaines ! Et que de rumeurs plus alarmantes encore ! (De lourdes incertitudes hypothèquent en effet l'avenir des Editions Dargaud et de la revue *Métal hurlant*.) Dessinateurs et scénaristes affichent de plus en plus ouvertement leur inquiétude. Car il est désormais avéré que les erreurs de gestion et les difficultés de distribution (éternel talon d'Achille de la petite édition) ne suffisent pas à expliquer l'hécatombe présente. Le marché de la bande dessinée est bel et bien en train de se réduire, victime de ses propres errances et excès, ainsi que la concurrence d'autres industries du divertissement que la mode favorise à leur tour.

∴

Malgré une presse qui bat de l'aile [*(A suivre)* a perdu bon nombre de lecteurs et *Corto* ne parvient pas à s'imposer], Casterman conserve l'apparence d'une forteresse inébranlable dans ce paysage où s'amoncellent les ruines. Nouveaux fruits d'une politique courageuse mais avisée, deux albums récents méritent une place de choix dans toute



L'affrontement soviéto-afghan vu par F'Murr dans *Le char de l'Etat dérape sur le sentier de la guerre.*

bibliothèque. *La Tour* est la troisième pierre dans l'édifice des « Cités obscures » que construisent patiemment François Schuiten et Benoît Peeters. Après avoir créé de toutes pièces les villes de Samaris et d'Urbicande, ils s'attaquent cette fois au plus célèbre des mythes bâtisseurs, celui de Babel — une Babel médiatisée, dans l'imaginaire occidental, par le tableau magnifique de Bruegel. Il est donc question de tableaux dans cet album où s'échangent jusqu'à l'indistinction les dimensions du réel et du rêve, du noir et blanc et de la couleur (dont l'interpénétration est un procédé habituel chez Schuiten), de la surface et de la profondeur, de l'inerte et du vivant. A la suite de Giovanni, un vieux bonhomme rondouillard, naïf et bougon, nous sommes conviés à une visite méthodique de la Tour, dont les imprévisibles circonvolutions ménagent des cascades de visions superbes et fascinantes. Mais de quoi ce labyrinthe vertical se veut-il la métaphore ? Telle est la question que l'on se pose une fois le livre refermé, sans trouver dans un scénario erratique et sans doute trop ouvert — c'est le seul reproche qu'on puisse faire à *la Tour* — les éléments d'une réponse satisfaisante. *(La Tour*, de François Schuiten et Benoît Peeters, Casterman, 112 p., 67 F.)

On n'aura pas les mêmes exigences de rigueur envers F'Murr, dont les récits ne cessent de prendre la tangente, constitués qu'ils sont par une succession d'anecdotes paraissant autant de digressions. Sur fond de conflit afghan... *Le char de l'Etat dérape sur le sentier de la guerre* se donne à lire comme une vaste composition musicale où l'insolite et l'humour sont tissés en contrepoint. Quelques tanks soviétiques, deux ou trois chameaux linguistes et un chat maquisard, il n'en faut guère plus à F'Murr pour stigmatiser, avec cette désinvolture qui n'appartient qu'à lui, l'absurdité de toute guerre. A mille lieues du « reportage graphique » comme du « témoignage engagé », F'Murr a su développer un mode d'intervention tout à fait spécifique à la bande dessinée. Son trait de plus en plus libre et habité n'est pas pour rien dans la réussite de ces sketches prépubliés dans *(A suivre)* sous le titre *Histoires déplacées*. *(Le char de l'Etat dérape sur le sentier de la guerre*, de F'Murr, Casterman, 72 p., 48 F.)

THIERRY GROENSTEEN

DU LIBRAIRE

• DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

• MICHEL DE DECKER : *Madame le chevalier d'Eon.* — Titre ambigu pour un personnage qui ne le fut pas moins. Capitaine de dragons pendant la guerre de Sept Ans, déguisé en femme à la cour de la Grande Catherine de Russie, agent secret de Louis XV, jouant impunément de ses deux prénoms, Charles-Geneviève, le chevalier d'Eon, qui mourut dans la misère en 1810, est le héros (ou l'héroïne) d'une nouvelle biographie (Perrin, 288 p., 130 F).

CRITIQUE LITTÉRAIRE

• YOSHIZAKU NAKAJI : *Combat spirituel ou immense dérision ? Essai d'analyse textuelle d'Une saison en enfer.* — Cette étude, version remaniée d'une thèse de doctorat de troisième cycle, se propose de *« désacraliser »* les neuf textes de Rimbaud afin d'en dégager *« le dérisoire, qui naît d'une sincérité authentique »*. Préface de Michel Decaudin (éd. José Corti, 237 p., 110 F).

DROIT

• CLAUDE COLLOT : *les Institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962).* — Par un ancien professeur de droit à Alger, récemment disparu, l'ouvrage juridico-historique de base sur l'évolution institutionnelle d'une colonie qui ne fut jamais comme les autres (coédition CNRS et Office algérien des publications universitaires, 343 p., 99 F).

ÉCONOMIE

• JEAN-MARIE ALBERTINI : *les Rouages de l'économie nationale.* L'ouvrage désormais classique d'initiation économique a été entièrement revu, corrigé, complété et mis à jour. Les schémas ont été redessinés, des définitions sont présentées en encadrés et sont repérées dans une table qui renvoie aux 500 principaux termes de l'économie (Editions Economie et humanisme, les Editions ouvrières, 420 p, 60 F).

HISTOIRE

• JEAN-PAUL BERTAUD : *la France de Napoléon, 1799-1815.* Du coup d'Etat du 18 brumaire à la chute de l'empereur, un tableau assez général politique, économique, social de la France bonapartiste (Messidor-Editions sociales, 249 p., 120 F).

• DENIS GUEDJ : *la Méridienne (1792-1799).* La définition du mètre ne fut établie qu'après une incroyable épopée menée par deux astronomes, qui traversèrent la France à la rencontre l'un de l'autre afin d'élaborer un nouvel étalon universel. Denis Guedj raconte ce voyage qui dura dix ans (Seghers, collection « Etonnants voyageurs », dirigée par Daniel Radford, 271 p., 92 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

• SUZANNE PROU : *Mauriac et la Jeune Fille.* L'auteur de *la Terrasse des Bernardini* médite sur cet accord singulier qui s'établit entre elle et les personnages de Mauriac. Elle explore leur paysage intérieur, celui de l'enfance du romancier et se découvre elle-même. Réédition de l'ouvrage paru en 1983 (Ramsay, 136 p., 79 F).

• COLLECTIF : *les Romans de la Table ronde : la Normandie et au-delà...* Sous la direction de feu Charles Payen, une mine d'érudition pour les amateurs de légende arthurienne jusque dans ses ramifications en Orient (notamment *la Table ronde* et *les Mille et Une Nuits*) par Michaël Barry. (Ed. Charles Orlet, Z-I, route de Vire, 14110 Condé-sur-Noireau. 246 p. dont quinze photos, 98 F.)

• ROBERT COURTINE : *la Rive gauche. La Vie parisienne (troisième volume).* Après *les Boulevards* et *le Ventre de Paris,* Robert Courtine poursuit sa promenade minutieuse rive gauche, et raconte la petite histoire, anecdotique et gourmande de ce *« tout petit coin sur la carte »* qui est la rive littéraire de la capitale. (Perrin, 288 p., 135 F.)

POÉSIE

• ANDRÉ DALMAS : *Poèmes de 1948,* suivi de *Poèmes de 1951. « Subtile et admirablement avertie »,* selon Emmanuel Lévinas (*Le Monde des livres* du 15 août 1986), l'écriture d'André Dalmas trouve dans les deux recueils ici rassemblés — *Ballasts* et *le Vin pur* — une forme à la fois humble et assurée. La voix pudique mais forte de l'auteur prête une attention méticuleuse au langage autant qu'à ce qu'il nomme : *« La main signe un geste/Que le brouillard estompe/Le jonc et son étang/Baignent un jour mortel. »* (Le Nouveau commerce, 84 p., 90 F.)

ROMANS

• YVONNE SINGER-LECOCQ : *la Promenade italienne.* L'auteur mêle des personnages de fiction à des figures historiques pour raconter l'expédition de Charles VIII à Florence en 1494 et l'occupation française de la ville qui dura douze jours. (Ed. Ledrappier, 229 p., 99 F.)

• ROBERT MARGERIT : *le Château des Bois-Noirs.* Réédition d'un roman paru chez Gallimard en 1954. Un fait divers se tisse peu à peu entre les membres d'une famille, dans un vieux manoir situé dans un massif forestier. Julien Gracq fut parmi les premiers à découvrir Margerit. (Ed. Phébus, 273 p., 94 F.)

THÉÂTRE

• JOHN LE CARRÉ : *le Bout du voyage.* Trajet prévu : Edimbourg- Londres. Mais les deux hommes assis face à face dans ce train de nuit ne connaissent pas *le Bout du voyage.* Une pièce écrite pour la télévision par le père de Georges Smiley. (Robert Laffont, traduit de l'anglais par Nathalie Zimmermann, 136 p., 78 F.)

Passage en revues

Histoire, idées, sciences humaines

• *Hérodote* est une revue de géographie et de géopolitique. On pourra donc s'étonner que la publication que dirige Yves Lacoste consacre une grande partie de son dernier numéro à Julien Gracq et au *Rivage des Syrtes.* Mais Lacoste, dans un fort brillant article, justifie pleinement son propos.

Rappelant que Julien Gracq-Louis Poirier obtint l'agrégation d'histoire et de géographie en 1934, qu'il fut assistant de géographie à l'université de Caen de 1942 à 1946, mais qu'il fut aussi diplômé de Sciences-Po, Lacoste ne se contente pas de souligner le rôle capital du paysage dans le travail littéraire de Gracq — qu'on se souvienne du dernier ouvrage de Gracq, de ce *Portrait d'une ville* où la géographie sentimentale de Nantes ne se sépare jamais de sa situation dans l'espace, — il démontre également que *le Rivage des Syrtes* est *« un roman géopolitique »* qui met en scène les problèmes du pouvoir, du territoire et des frontières, *« le dispositif spatial d'un appareil d'Etat, depuis le palais dans la capitale jusqu'à la petite garnison éloignée qui veille sur un secteur des frontières : le rivage des Syrtes ».*

Ce qui peut passer, en d'autres grilles de lecture, pour un long poème épique et rêveur s'inscrit en réalité dans une vision très précise des relations de l'histoire et de l'espace. Chez Gracq, le poétique et le dramatique d'une part, l'historique et le spatial, de l'autre, sont liés par un mouvement réciproque : *« Histoire et géographie : le lycée a lié pour moi ce couple de bonne heure, presque aussi solidement que le couple de l'espace et du temps. De l'espace et du temps, ils ont été pour moi, de manière élective, le vrai contenu émouvant, le seul qui, inépuisablement, m'apprêtait à rêver. »* (En lisant, en écrivant, p. 248.) (*Hérodote,* nº 44, La Découverte, 180 p., 89 F.)

• La revue d'histoire *Vingtième Siècle* consacre son dossier à des *« nouvelles lectures de la guerre froide »* et en particulier au rôle qu'a tenu la revue *Preuves* dans le combat politico-intellectuel européen des années 50. C'est dire que si l'on y parle peu de littérature, on y évoque beaucoup d'écrivains.

Le destin de *Preuves* est assez étrange. Créée au début des années 50 par le Congrès pour la liberté de la culture, une organisation internationale d'intellectuels, soutenue par les Etats-Unis et chargée de rendre compte du phénomène totalitaire, *Preuves* ne parvient jamais à mordre véritablement sur le milieu intellectuel français pour qui elle demeura un agent de la culture américaine. En revanche, elle exerca une influence certaine sur le milieu politique dominant. Les meilleures analyses de la revue, les documents qu'elle publia sur le totalitarisme soviétique, la présence dans ses pages d'articles signés de Raymond Aron, d'Hanna Arendt, de Manès Sperber ou d'Ignacio Silone, sa dénonciation du maccarthysme même ne parvinrent jamais à briser l'ostracisme de la gauche non communiste ; qu'il s'agisse de *l'Observateur, d'Esprit* ou des *Temps modernes.* Tout changera après Budapest. La guerre froide n'admettait guère le dialogue entre les camps. (*Vingtième siècle,* nº 13, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 170 p., 75 F.)

• *Encrages* est la revue du département d'études des pays anglophones de l'université Paris-VIII. Sa livraison de printemps est tout entière consacrée aux Journées européennes de la traduction professionnelle organisées les 25 et 26 mars dernier à l'UNESCO.

Il ne s'agissait pas pour les participants de ce colloque de s'interroger une fois encore, d'assauts d'école en affrontements théoriques, sur traduire-trahir ou sur le traducteur, interprète ou créateur à part entière, mais de prendre la mesure d'une transformation profonde du métier de traducteur, transformation à la mesure de l'accroissement des échanges commerciaux, scientifiques, industriels, culturels et diplomatiques.

L'apparition depuis un quart de siècle de la télétransmission, des machines à traitement de textes ou des dictaphones, a fait insensiblement passer la traduction du stade artisanal à des formes quasi industrielles, sans que les acteurs, bien souvent, possèdent les moyens techniques et conceptuels de contrôler cette évolution. Des systèmes d'aide publique à la traduction en Europe au Projet national de traduction aidée par ordinateur, en passant par l'utilisation des banques de données et la construction de dictionnaires électroniques, *Encrages* fait le tour d'une question qui n'intéresse pas que les seuls traducteurs professionnels : c'est une ère nouvelle de l'industrie de la langue qui s'ouvre. (*Encrages,* nº 17, Hachette, 204 p., 120 F).

P. L.

• EN BREF

• **Le neuvième prix littéraire France-Culture a été attribué à l'écrivain algérien RABAH BELAMRI pour son roman *Regard blessé* (Gallimard. Voir « le Monde des livres » du 5 juin 1987), par cinq voix contre quatre à JEAN-LOUP TRASSARD pour *Tardifs instantanés* (Gallimard. Voir « le Monde des Livres » du 2 mai 1987).**

• **Le premier prix littéraire de la Fondation Léopold Sedar Senghor a été décerné à Dakar le 4 juin à l'écrivain malien MASSAN MAKAM DIABATE pour l'ensemble de son œuvre, dont *le Lieutenant de Kouta* (Ed. Hatier), et *l'Assemblée des djinns* (éd. Présence africaine). Le jury, présidé par l'ancien doyen de la faculté des lettres de Dakar, a attribué le deuxième prix à LAURENT OWONDO pour son roman *Au bout du silence* (éd. Hatier).**

• **LA DEUXIÈME UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SUR LE LIVRE se tiendra du 7 au 10 juillet à Mulhouse, sur le thème « Tradition et modernité ». Les vieux métiers du livre confrontés aux nouvelles technologies feront l'objet de forums de réflexion, d'ateliers et de visites. La précédente université sur le livre s'est tenue à Annecy en 1986 et a connu un certain succès. (Rens. : Association Le Lac des signes, 7, avenue Gourgaud, 75017 Paris.)**

• **Les LIVRES D'ENFANTS tiennent l'affiche : une exposition d'affiches provenant de trente-cinq pays, est proposée par IBBY (Union internationale pour les livres de jeunesse) jusqu'au 20 juin à la FNAC du forum des Halles, à Paris. La qualité graphique exceptionnelle de ces affiches, la diversité de leur composition et de leur style font de cette manifestation un événement tant pour les enfants que pour les professionnels du livre et de l'image.**

• **Les écrivains américains RAYMOND CARVER, RICHARD FORD et JONATHAN RABAN séjourneront à Paris et feront des lectures de leurs plus récents livres à la Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, Paris 7e (jeudi 25 juin, à 18 heures) et à la librairie Village Voice, 6, rue Princesse, Paris 6e (vendredi 26 juin, à 17 heures).**

• **Le comité de la SOCIETE DES GENS DE LETTRES a procédé le 3 juin au renouvellement de son bureau. Le nouveau président est Didier Decoin ; il succède à Pierre Dumayet. Premier vice-président : Michèle Kahn ; vice-présidents : Régine Deforges (affaires littéraires), Jean-Jacques Bloch (télévision) et Georges Leon (radio) ; secrétaire général : Jacques Bens ; rapporteur général : Pierre Descargues ; rapporteur général adjoint : Jacques Legris ; trésorier : Hélène Tournaire, trésorier adjoint : Marie-France Briselance.**

• **RECTIFICATIF. — Dans l'annonce de la parution, aux Editions Maurice Nadeau, du livre de Jacqueline Starer, *K.B.* (« le Monde des livres » du 12 juin), il fallait lire que l'auteur « recompose », et non « récompense », la figure du poète Keith Barnes. De la même façon, « existence » est plus conforme à la vérité orthographique qu'« existance »...**

Paris, capitale de la poésie

A Paris, au mois de juin, un festival de poésie peut en cacher un autre. Polyphonix à peine terminé, le premier Festival international de poésie à Paris (1) et le cinquième Marché de la poésie prendront le relais.

Le 11e Polyphonix s'est révélé, comme ses devanciers, un véritable carrefour des poésies et des musiques vivantes. Une soirée dédiée à Brion Gysin a permis de voir le film *Cut-ups* avec William Burroughs. Plusieurs séances de *poésie directe,* cette poésie qui veut s'offrir sans intermédiaire, sans l'écran d'un texte imprimé, ont donné la parole, entre autres, au poète libyen Ahmed Fakroun et au musicien vietnamien Tran Quang Haï.

La dernière soirée de Polyphonix aura lieu le 22 juin à 20 heures 30 au Centre Pompidou : poésie directe, danses et musiques.

Le lendemain, le premier Festival international de poésie à Paris, sera inauguré par un hommage à René Char *(lire ci-dessous),* place Saint-Sulpice, à Paris 6e, le 23 juin à 16 heures. Jusqu'au 28 juin, place Saint-Sulpice et au Lucernaire, des poètes étrangers liront chaque jour leurs œuvres avec un interprète français de leur choix : ce sera Paris-Babel. Des rencontres-lecteurs, une exposition d'œuvres sculptées de Jean-Pierre Duprey et un spectacle sur ses poèmes : « La fin et la manière » ; d'autres spectacles, dont l'un consacré à Robert Desnos, compléteront ce programme. En même temps se tiendra le cinquième Marché de la poésie, regroupant deux cent cinquante éditeurs, petits et grands, français et étrangers. — C. V.

(1) Renseignements : Association Circé. Tél. : 16 (1) 43-29-00-45.

Les quatre-vingts ans de René Char

René Char est né à L'Isle-sur-la-Sorgue le 14 juin 1907. Pour les quatre-vingts ans du poète, un certain nombre de manifestations ont été organisées tant en France qu'à l'étranger. Le 14 juin, c'est à Genève qu'une Fête de la poésie et du poète était consacrée à René Char, auquel Jean Starobinski a rendu hommage. A Paris, Jean-Clarence Lambert a placé sous le même signe le premier Festival international de poésie. Enfin, les 6, 7 et 8 juillet, le Festival de poésie de Cogolin s'articulera autour des textes et de la pensée, de la « conversation souveraine » de l'auteur. Avec Alain Cuny, Lûtfi Ozkök, auteur d'un film sur René Char, Jean Guizerix et Wilfride Piollet, danseurs étoiles de l'Opéra de Paris.

Radio France va prochainement mettre en vente une cassette. René Char y lit trente de ses poèmes.

● ROMANS

Gérard Macé à la recherche de Fortuny

C'est Proust qui sert de guide au poète pour découvrir le grand couturier vénitien.

FORTUNY, que Proust appelle le « *fils génial de Venise* », est le seul artiste vivant à figurer dans *A la recherche du temps perdu*. Couturier renommé, il habille les Vénitiennes d'étoffes somptueuses, légères, chamarrées, aux mille et un plis. Ses créations, portées par Mme de Guermantes, éblouissent le narrateur. Et c'est un manteau de Fortuny que porte Albertine lors de la dernière soirée, « *deux fois crépusculaire* », qu'ils passent ensemble : un manteau dont à Venise il reconnaît plus tard le modèle, dans un tableau de Carpaccio, sur les épaules de l'un des compagnons de la Calza...

« *Tout ce qui, dans mon dernier livre,* les Trois Coffrets, *tournait autour de la mémoire*, explique Gérard Macé, *m'a amené à me plonger dans la* Recherche, *que j'avais, depuis très longtemps, envie de lire un peu intensément. Cette lecture, pendant deux ou trois mois, a été un immense bonheur. Je notais tout ce qui se rapportait à l'Orient, aux* Mille et Une Nuits. *J'avais l'idée d'une sorte de portrait de Proust en Schéhérazade. Deux fois de suite, après avoir commencé à écrire des pages dont je n'étais pas content, j'ai renoncé. Je ne relisais plus la* Recherche, *mais Proust continuait à m'occuper totalement.*

» *C'était à Pâques, il y a un an. Je devais aller à Venise. Or, en feuilletant un guide, je suis tombé sur l'indication du musée Fortuny. Lorsque j'ai vu, comme ça, ce nom que j'avais oublié, parce qu'il n'a pas dans la* Recherche *une importance capitale, cela a vraiment été un éclair. Tout de suite, j'ai su que j'écrirais quelque chose, j'ai vu comment l'histoire de ces vêtements, des robes, du manteau, pouvait me faire parler de Proust autrement.*

» *Je suis allé à Venise. J'ai terminé le livre entre des murs tendus de tissus de Fortuny. Fortuny est un personnage fascinant : ce n'est pas seulement un couturier mais un artiste au sens plein du terme, qui s'est exprimé, entre autres, avec des vêtements. Il a fait de la scénographie, s'est beaucoup préoccupé de la lumière au théâtre, il a été photographe. Alors que, s'il était resté sous l'influence de son père, il n'aurait été qu'un peintre au fond un peu académique.* »

Les créations du couturier, qu'Elstir trouve anachroniques, paraissent encore aujourd'hui, si l'on regarde les photographies des magnifiques albums qui lui sont consacrés (1), étonnantes de modernité, parce qu'intemporelles. Les plus grandes artistes, Isadora Duncan, la Duse, les ont portées. « *Il y a dans ses créations*, dit Gérard Macé, *une leçon esthétique. Il emprunte aussi bien à la peinture italienne qu'à des formes traditionnelles comme le sari ou les chasubles.* » Selon Proust, les créations de Fortuny sont « *fidèlement antiques mais puissamment originales* ». « *C'est pour moi*, commente Gérard Macé, *la formule qui définit le plus grand art.* »

L'œuvre de Gérard Macé

Aux éditions Gallimard : *le Jardin des langues* (1974) ; *les Balcons de Babel* (1977) ; *Ex libris* (1980) ; *Bois dormant* (1983) ; *les Trois Coffrets* (1985).

Aux éditions Fata Morgana : *Leçon de chinois* (1981) ; *Rome ou le Firmament* (1983) ; *Où grandissent les pierres* (1985) ; *Thomas de Quincey — Sur le heurt à la porte dans « Macbeth »* (traduit par Gérard Macé) (1986).

« Champollion, un génie absolu »

Le Manteau de Fortuny est donc une invitation à suivre, dans *A la Recherche du temps perdu*, ce que Proust appelle le « *leitmotiv Fortuny* », lié à Albertine, enfermée dans le souvenir du narrateur comme « *aux plombs d'une Venise intérieure* ». Comme les *Trois Coffrets* et *Bois dormant*, ce nouveau livre de Gérard Macé prend sa source dans un séjour en Italie.

« *Lors de mes premiers séjours à Rome, j'étais comme le basilic, l'animal mythique qui abolit tout avec son regard, je ne voyais rien de la Rome antique. Je suis revenu amoureux du baroque mais aussi d'une ville, d'un climat, d'un ciel.* » *Rome ou le Firmament*, le livre qu'il consacre aux artistes baroques, le Bernin et surtout Borromini, qu'il préfère, il l'a écrit à Paris, comme s'il fallait que s'interpose la distance de la mémoire, tandis que, pendant les deux ans qu'il a passés à la villa Médicis, il écrivait un livre « *d'apprentissage* » à propos de Nerval, Corbière, Rimbaud, Segalen.

Dans cet itinéraire romain, Macé suivait également un parcours fait au siècle dernier par Champollion. « *Les langues, les écritures, c'est quelque chose qui me passionne. Dans ce domaine, Champollion est pour moi un génie absolu. Je songe actuellement à un livre sur lui, qui me permettrait de réunir plusieurs des tentations que j'ai déjà eues en écrivant : raconter une vie, réfléchir sur le langage, évoquer un voyage dans l'espace ou le temps. Cela rejoint enfin une sorte de débat intérieur parfois douloureux, tout un rapport avec le savoir qui me fascine et que je hais.* »

Les dix livres de Gérard Macé échappent à toute classification de genre. Ils doivent leur brièveté, leur densité au fait que Macé est avant tout poète et lecteur de poésie. Qu'il évoque un texte littéraire, une langue étrangère, un personnage ou un objet, Gérard Macé, à travers d'obscurs échos, semble toujours déchiffrer le palimpseste de la mémoire. *Leçon de chinois* se termine par un retour en Bretagne, un voyage au Japon le ramène à un cimetière en Ile-de-France. « *Ce qui m'anime*, dit-il, *est proche du double sens du mot* inventer, *c'est-à-dire d'abord retrouver ce qu'on avait perdu, comme quand on parle de l'invention des reliques.*

» *Je me fie d'abord à ce qui déclenche une émotion forte, puis j'essaie de voir ce que, dans sa brièveté, elle recouvrait. J'attends de l'écriture une sorte de révélation à moi-même. Malgré la variété apparente des sujets, j'ai l'impression de n'avoir écrit qu'un même livre. Le premier,* le Jardin des langues, *je le trouve plein de défauts, très hérissé, très fermé sur lui-même, mais il contient en germe tout ce que j'ai fait par la suite. Comme si j'avais écrit une sorte de grimoire que je devais ensuite, de livre en livre, déchiffrer.*

» *Mais il y a aussi en moi une mémoire plus étale, plus enveloppante, moins déchirée, qui n'est pas dans le secret ni dans le déchiffrement. Chaque fois que je reviens au poème en prose (*Bois dormant *est le livre pour lequel j'ai le plus de tendresse), c'est ce pays heureux que j'ai, fantasmatiquement, devant les yeux : le village de mes grands-parents maternels, la forêt de Montmorency où mon grand-père était bûcheron. Elle est là, la forêt des contes...* »

MONIQUE PETILLON.

★ **LE MANTEAU DE FORTUNY, de Gérard Macé. Gallimard, 128 p., 65 F.**

(1) Anne-Marie Deschodt, *Fortuny*. Editions du Regard, Paris, 1979. Guillermo de Osma, *Fortuny*. Editions Rizzoli, New-York, 1980.



La Suisse au banc des accusés

Gemma Salem célèbre les maisons de l'enfance... et fait le procès du mode de vie helvétique.

A quoi s'attacher lorsque père et mère font défaut, l'une remariée, autant dire perdue, l'autre si discret, si souvent absent qu'il en est presque abstrait ? La psychanalyse nous a appris que dans les rêves la maison figure symboliquement la mère. Léon, jeune garçon esseulé, engendré par des parents fantômes, va connaître cette chance, cette compensation de rencontrer dans la réalité une maison de rêve et d'y vivre les plus belles années de sa vie. Bétulia restera à jamais pour lui une providence, le « havre béni » de l'enfance. Démuni, solitaire, le garçon a cette curiosité, cette acuité du regard adolescent auquel rien n'échappe, et l'univers de Bétulia fourmille de sujets d'étonnement ou d'émerveillement.

C'est une grande maison qui se délabre doucement au milieu d'un parc à l'abandon, gagné par les ronces, peuplé d'oiseaux et d'écureuils, où les sentiers sont jonchés « *de fraisiers en fleurs, d'une flore acidulée de livre d'images* » : bref, une forêt enchantée. Dans la maison elle-même persistent çà et là quelques vestiges d'une splendeur révolue. Lorsque Léon débarque un soir dans le sillage de son père pour occuper les combles vacants de Bétulia, il découvre la présence d'autres locataires qu'il va regarder vivre, qu'il apprendra à connaître, à aimer, et qui constitueront pour lui une famille de substitution.

Cet apprivoisement mutuel fournit à Gemma Salem l'occasion de tracer, outre le portrait de la maison, celui de ses habitants : et ceux-là sont nombreux, et ils changent souvent, et ils sont tous plus extraordinaires les uns que les autres. L'écrivain qui délègue ici son regard à un enfant n'a pas les yeux dans sa poche, ni la langue du reste. Et l'on avance dans une galerie de portraits tels que Gemma Salem en a le secret : hauts en couleur, cocasses, impitoyables ou tendres.



BERENICE CLEEVE.

Le record des « consciences tranquilles »

Il faut préciser que Bétulia est située en Suisse et que la plupart de ses habitants, du fait de leur origine ou de leur comportement, sont des insoumis, des étrangers, des forts en gueule et en gestes. Mais s'ils tempêtent, s'empoignent et crient si fort, c'est pour survivre et tenter d'exister dans cette Helvétie calviniste, ordonnée et proprette où toute singularité est suspecte.

De fait, Bétulia est une anomalie dans cette Suisse impeccable. Les autorités vont s'en aviser et entreprendre d'assainir les lieux : ayant acquis la propriété, la commune prévoit d'évacuer son petit peuple interlope et d'établir à Bétulia un centre de loisirs. Léon assistera avec désespoir à l'arrivée d'une escouade de balayeurs chargée de faire place nette. Ils balaieront la forêt comme une « cuisine d'hôpital », et il faudra partir, céder l'espace aux promeneurs du dimanche.

« ICI ON NE RESSUSCITE PAS », écrit Gemma Salem en capitales. Faut-il entendre cette formule percutante comme une critique du pays qui détient le record des mains propres et des « consciences tranquilles » ou l'envisager comme un ex-voto à porter au fronton de la Suisse et qui entérinerait un vieux contentieux entre elle et l'auteur ? On hésite. Au vrai, on hésite à peine.

ANNE BRAGANCE.

★ **BÉTULIA, de Gemma Salem. Flammarion, 155 p., 55 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

L'honnêteté, une vieillerie ?

(Suite de la page 13.)

Il est vrai que des esprits plus respectables avaient donné l'exemple de la mauvaise foi. Barthes et Sartre ont fait grief à Vilar de ne pas jouer pour le peuple et de ne pas hâter les changements politiques ; comme si l'auteur des *Mains sales* n'avait pas écrit exclusivement pour un public boulevardier et réactionnaire. Quel est l'artiste subventionné qui a refusé une mission par désaccord politique, comme Vilar renonçant au projet d'« Opéra populaire » après le discours de De Gaulle le 30 mai 1968 ?

APRÈS coup, ces chipotages sur le rayonnement idéologique de l'entreprise masquent ses apports artistiques. Même s'il en reste peu de traces, si les successeurs ont très bourgeoisement profité de l'opulence ambiante, cette cure de dépouillement, ce retour au texte et au comédien, ce souci de s'inscrire dans la vie de la cité, à défaut de changer celle-ci miraculeusement, tout cela forme une des grandes pages de l'histoire du théâtre français au vingtième siècle, page inséparable d'une nature singulière, moins triste qu'il ne semblait, mais croyant, c'est vrai, à la force de la morale, de l'exemple.

De là que, seize ans après sa mort, on n'en ait pas fini avec Vilar, un peu comme avec Mendès France. Le rapprochement est d'Alfred Simon, autre inconditionnel des belles heures de Chaillot et d'Avignon, moins proche des coulisses que Claude Roy, mais plus historien, plus universitaire.

Sous sa plume, l'idéal de Vilar est exactement cerné. Le fondateur du TNP n'a jamais sacralisé le théâtre, ni cru que celui-ci pourrait remplacer la religion et la politique là où celles-ci ont failli, mais il rêvait de réintroduire sur scène quelque chose de l'un et de l'autre. Parmi les textes inspirateurs, Alfred Simon cite le Mallarmé de *Crayonné au théâtre*, indûment oublié au profit d'Artaud et de Copeau.

SI bon lecteur soit-il, depuis les leçons scrupuleuses de son père autodidacte, Vilar reste, en pur homme de théâtre, un instinctif. La rencontre avec Gérard Philipe a plus compté dans l'aventure que tous les livres théoriques. « On reprend ! » : Vilar est d'abord l'homme des répétitions entre amis, l'ennemi du cabotinage, le champion d'un lyrisme contenu et d'une fraternité pudique, qui s'étendent du plateau à ses salles immenses. Il ne s'agissait pas, pour lui, de transmettre une foi en quelque chose, mais l'envie de croire. A quoi ? Aux possibilités de l'enseignement, aux chances de la liberté. Les textes du « patron » repris en annexes rappellent ce volontarisme sans trop d'illusions.

Dans une de ses notes sans date qu'il griffonnait à l'ombre des répétitions, et que Claude Roy cite en exergue, Vilar écrivait : « *Tu ne laisseras rien ; peut-être dans le cœur de quelques-uns, l'exemple de l'honnêteté.* » La remarque est à rapprocher du cri que l'interprète de *Richard II* lançait, à la fin du premier Festival d'Avignon : « *Monte, monte mon âme !* »

De quoi faire pouffer de rire ses descendants saoulés d'esthétisme et de carriérisme sans vergogne !

★ **JEAN VILAR, de Claude Roy. Calmann-Lévy, 330 p., 110 F.**

★ **JEAN VILAR, d'Alfred Simon. Collection « Qui êtes-vous ? », La Manufacture, 288 p., 120 F (avec une cassette d'enregistrements de Jean Vilar).**

● LETTRES LIBANAISES

La lumière et la souffrance de Nadia Tuéni

Les œuvres complètes (poésie et prose) d'une femme abandonnée par son pays.

SANS croire à la valeur magique des mots – *« ce sont eux qui m'utilisent »*, disait-elle, – Nadia Tuéni leur avait confié une grande espérance : maintenir entre sa vie et le monde un peu de lumière, juste de quoi se couvrir le visage quand la mort arrive pour emporter l'innocence d'un enfant.

Née en 1935, à Baakline au Liban, elle affirmait que *« savoir c'est hanter »*. Brutalement, le malheur allait se mettre au chevet de son pays. Elle le dépeindrait dans une série de chants. La honte ferait partie du paysage. Quant au doute, il installerait l'insomnie et ferait tomber les murs des vieilles cités ravagées par une guerre interminable et incompréhensible.

Textes superbes, parce qu'ils dominent les ruines. Adossée aux *« jardins d'autrefois »*, Nadia Tuéni raconte non pas la guerre, mais le *« bruit d'un pays qui se casse comme un morceau de vague »*. Peu avant de nous quitter, elle notait dans son journal inachevé : *« J'appartiens à un pays qui chaque jour se suicide tandis qu'on l'assassine. Je ressemble à ma folle terre ; elle et moi expions un crime de double identité. »*


OR

« Je ressemble à ma folle terre »...

Dans *Archives sentimentales d'une guerre au Liban* (1982), elle dit combien sa terre de porcelaine, cet Orient fécondé par la haine aveugle, combien son pays la quitte. Et revient comme une image brûlée par le soleil, le souvenir d'une enfant dans l'herbe, *« qui cherche un palais »*. La pluie est là non pour l'arbre qui a soif, mais pour laver la poussière sur les corps oubliés. Vers la fin de sa vie – Nadia Tuéni est morte le 21 juin 1983, – la souffrance dans ses poèmes a rejoint une grande simplicité, une grande sérénité. Ses écrits se font alors lumière et paix :

> *« Et mes yeux sont un port d'où partent des navires dont on dit qu'ils sont beaux comme un enfant qui pleure dans la nuit des miroirs. »*

Nadia Tuéni écrivait en français. Un jour, elle a confié qu'elle pensait *« écrire l'arabe en français »*. C'est peut-être la rencontre de ces deux sources qui donne encore plus de vigueur à sa poésie : *« A force d'être exposés à toutes sortes de cultures différentes, nous finîmes par attraper un coup de lumière. »* Dans une langue précise, elle nous restitue cet Orient moderne où, au-delà de la déchirure quotidienne, elle nous entraîne aux extrêmes limites de l'amour. *« Cette encre a un parfum de baptême »*, avait déclaré son fils, Makram Tuéni, au sujet de son œuvre.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ LES ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES, de Nadia Tuéni, éditions An-Nahar, 446 p., 80 F.

★ LA PROSE, ŒUVRES COMPLÈTES, de Nadia Tuéni, éditions An-Nahar, 274 p., 75 F. (Distribué par Distique 17, rue Hoche, 92240 Malakoff.)

Beyrouth, la nostalgie et le regret

Mémoire de l'aube, *de Gérard D. Khoury : le roman du Liban de l'espoir, 1918-1920*

DEUX années cruciales : 1918-1920 la guerre est finie, mais le temps des grands découpages commence. Deux ans après les accords Sykes-Picot que dénoncent encore aujourd'hui certains groupes terroristes, la France et la Grande-Bretagne se disputent les dépouilles de l'Empire ottoman. Le destin du Liban n'est pas scellé et toutes les potentialités sont ouvertes.

Cette époque est la toile de fond historique du roman de Gérard D. Khoury, *Mémoire de l'aube*. Une aube qui se lève pleine d'espoir à Beyrouth avec la reprise du commerce, des voyages à l'étranger, de la reconstruction. Espoir mais aussi incertitude de l'avenir, d'autant plus vive que les Libanais ont conscience que leur destin se joue en dehors d'eux. Les officiers français regardent renaître Beyrouth avec le regard tourné vers Damas, où la révolte arabe voit son aboutissement dans la proclamation de Fayçal comme roi de Syrie. Un règne de courte durée auquel mettra fin le général Gouraud. Dans les chancelleries, à Londres et à Paris, triomphent les intérêts des puissances.

« A la croisée de routes et d'intérêts

Au Liban, les communautés s'observent au gré de leur histoire et de leur espérance. Si la trame romanesque de Gérard D. Khoury est faible au regard de l'épaisseur de son roman, les personnages qui la composent existent bien dans leur complexité, maronite, druze et grecque, orthodoxe. A travers eux, l'auteur explique les craintes, les espoirs, les désirs de chaque communauté. La peur des maronites, qui gardent ancrés dans la mémoire les massacres de 1860 et ne voient leur salut que dans l'alliance avec la France, déchirés entre l'arabité que certains contestent et l'occidentalisation que tous souhaitent. La sérénité des Grecs orthodoxes, qui *« peuvent être arabes et chrétiens sans contradiction, comme on est musulman et arabe sans conflit, alors que les maronites font coexister en eux une part occidentale greffée et un fond arabe de moins en moins avoué. Arabes comme tous dans leur origine, les maronites ont la tentation de se vouloir occidentaux dans leur devenir »*.

Il ne faudrait pourtant pas croire que Gérard Khoury se contente d'asséner tour à tour des thèses qui éclairent avec beaucoup de perspicacité les drames d'aujourd'hui. Il réussit particulièrement bien à faire revivre le Liban de la paix. Sa promenade dans le chouf, les orangers ou citronniers de Damour, le village de Beïteddine, les mezzés de Beyrouth sont de grands moments de ce livre où la nostalgie le dispute au regret devant tant de gâchis.

« Ce qui est clair, affirme un personnage du roman, *c'est que nous parvenons à résoudre nos difficultés tant que nous ne cédons pas à la tentation de recourir aux soutiens extérieurs. Le drame c'est que les étrangers s'intéressent à nos régions, que nous sommes à la croisée de routes et d'intérêts qui nous dépassent. On nous offre de l'argent et des armes qui empêchent les équilibres de se faire, éternisent les crises, provoquent des massacres et nous rendent davantage dépendants. »* L'histoire ne serait-elle qu'un éternel recommencement ? Le mérite du livre de Gérard Khoury est au moins de rappeler que le Liban a existé.

FRANÇOISE CHIPAUX.

★ MÉMOIRE DE L'AUBE, chroniques libanaises, de Gérard D. Khoury. Publi Sud, 380 p., 99 F.

● ESSAI

Le virus antisémite en terre d'Islam

L'orientaliste Bernard Lewis s'inquiète des progrès de l'antisémitisme dans les pays arabes.

LES partisans inconditionnels d'Israël n'hésitent pas à assimiler toute critique de l'Etat hébreu à de l'antisémitisme. La « couverture » par les médias occidentaux de l'invasion israélienne du Liban, durant l'été 1982, a ainsi pu être qualifiée d'*« antisémite »*, et le premier ministre israélien accusa la presse française d'avoir engendré un climat favorable à l'attentat de la rue des Rosiers.

Loin d'un tel schématisme, l'orientaliste Bernard Lewis, déjà connu en France pour ses ouvrages de référence sur l'Islam (*les Assassins, Comment l'Islam a découvert l'Europe, Juifs en terre d'Islam, le Retour de l'Islam...*), écrit dans son dernier livre, *Sémites et antisémites*, qu'*« il serait tout à fait injuste et même absurde d'affirmer que tous les adversaires du sionisme et d'Israël sont antisémites. Cependant, il est clair que l'antisionisme sert parfois à donner l'apparence de la respectabilité à des sentiments qui, à l'heure actuelle et dans le monde libre, ne sont en général plus de mise lorsqu'on nourrit des ambitions politiques ou intellectuelles »*.

Un produit de l'Europe chrétienne

Cet antisémitisme d'un nouveau genre, qui peut se travestir en antisionisme, Bernard Lewis s'attache à en décrire les étapes du développement. Il consacre la moitié de son ouvrage à des rappels historiques, pour brosser un tableau rapide de l'antisémitisme dans le monde et des relations judéo-islamiques en pays arabes.

Il souligne que les juifs furent, en terre d'Islam, *« toujours l'objet d'une discrimination, mais rarement de persécutions »*, et que l'antisémitisme moderne est un produit de l'Europe chrétienne, qui a commencé de se répandre dans le monde arabe avec la décomposition de l'Empire ottoman, et essentiellement par le biais des envoyés occidentaux auprès des minorités chrétiennes du Proche-Orient. C'est l'indéniable fascination de tout un courant du nationalisme arabe pour l'Allemagne hitlérienne qui, selon Lewis, marque le début de l'*« islamisation de l'antisémitisme »*.

La création de l'Etat d'Israël en Palestine, en 1948, et surtout la débâcle arabe de 1967 humilient les pays arabes, qui se vident presque entièrement de leurs communautés juives. Aussi, pour « expliquer » ces défaites, toute une propagande se développe dans les mêmes pays sur le thème du *« complot juif international »*, parallèlement au discours officiel refusant de reconnaître Israël.

Un appel au dialogue

Lewis détaille ainsi la diffusion, dans les pays musulmans, de faux antisémites aussi grossiers que *les Protocoles des Sages de Sion*. Et son livre abonde en citations d'écrits arabes contemporains qui rivalisent par leur antisémitisme affligeant : Anouar El Sadate, dans les années 50, s'était félicité de l'efficacité d'Adolf Hitler ; lors du concile Vatican II, les nations arabes font pression sur la papauté pour que le *« schéma sur les juifs »*, qui les disculpe du crime de déicide, ne soit pas adopté ; et l'on trouve bien d'autres exemples de calomnies racistes et de falsifications historiques.

Certes, on pourrait paraphraser August Bebel et dire que l'antisémitisme est l'antisionisme des imbéciles. Et Lewis reconnaît qu'*« il était naturel, pour ainsi dire inévitable, qu'étant en guerre avec un Etat qui se définit lui-même comme juif, des pays où la religion est une composante essentielle de l'identité nationale perçoivent les « juifs » en général comme des ennemis »*. Mais l'auteur va plus loin en affirmant que le poison de l'antisémitisme s'est diffusé dans les pays arabes et que, même si la propagande judéophobe n'a pas encore réussi à susciter un véritable sentiment populaire, les perspectives sont très inquiétantes.

Lewis, qui ne cache pas ses sympathies pour Israël (*« la persistance du problème des réfugiés palestiniens est une conséquence, et non une cause, du conflit »*), invite les dirigeants arabes à suivre l'exemple de Sadate et à entamer un véritable dialogue avec l'Etat hébreu. Ce serait, selon lui, le meilleur moyen de tuer dans l'œuf ce *« nouvel antisémitisme »*.

Au-delà du monde arabe, Lewis insiste sur les préjugés antisémites qui sous-tendent les proclamations antisionistes des dirigeants soviétiques ou des terroristes allemands. Il s'interroge sur les motivations profondes des journalistes, universitaires et politiciens qui soutiennent, en Occident, la cause palestinienne. Lewis a même recours au concept de la *« haine de soi »* pour caractériser l'attitude des juifs opposés à Israël. Inversement, il n'oublie pas de mentionner *« la vieille garde antisémite devenue l'ardente avocate d'Israël, parce qu'elle hait les Arabes encore plus que les Juifs »*.

Bernard Lewis dresse un constat volontairement pessimiste, parfois polémique, pour mieux mettre en garde contre une contamination générale du corps islamique par le virus antisémite. Il prédit le pire si cette évolution se confirme. A l'évidence, seule une solution au conflit israélo-arabe peut éviter qu'*« un engrenage de haine »* ne happe définitivement Arabes et Juifs...

JEAN-PIERRE FILIU.

★ SÉMITES ET ANTISÉMITES, de Bernard Lewis. Fayard, 366 p., 130 F, traduit de l'anglais par Jacqueline Carnaud et Jacqueline Lahana.

Elias Khoury et les malheurs du Liban

(Suite de la page 13)

Et surtout l'étonnante figure du R. P. Marcel, un ancien officier de l'armée française devenu ensuite missionnaire, sûr de la mission civilisatrice de la France : Elias Khoury démythifie admirablement les idées reçues et n'omet pas la responsabilité lointaine dans les malheurs de l'Orient actuel des obscures combinaisons entre Français et Anglais de 1915 à 1920, manquement à la « parole donnée » comme disait mon maître Massignon, mensonges des « mandats » prometteurs d'indépendance nationale pour les peuples arabes, et aboutissant à une administration directe de militaires arrogants, croisés naïfs qui ne se doutaient pas qu'ils étaient au service des impérialismes financiers.

Et encore Elias Khoury, poète avant tout, se garde-t-il du ton de pamphlétaire. Je ne sais s'il connaît cette dépêche du général Gouraud au ministère français des affaires étrangères (20 août 1920) ; Gouraud vient de morceler la Syrie en trois Etats – Etat de Damas, Etat d'Alep, Etat des Alaouites – et y ajoutera, en juin 1921, l'Etat du Djabel Druse, et il écrit avec un machiavélisme quasi ingénu : *« Il sera facile de maintenir l'équilibre entre trois ou quatre Etats et au besoin de les opposer les uns aux autres. »*

Chez Elias Khoury, la muse Indignation sous-tend la ferveur du poète. Un autre Libanais, Charles Corm, jadis, avait célébré sur le mode lyrique de Victor Hugo *la Montagne inspirée*. Dans *la Petite Montagne*, d'Elias Khoury, c'est Hugo encore dont résonnent les grandes orgues, mais celles du Hugo des *Misérables* et des *Châtiments*.

JEAN GAULMIER.

★ LA PETITE MONTAGNE, d'Elias Khoury, présenté par Tahar Ben Jelloun, éditions Arléa, diffusion Le Seuil.

● HISTOIRE

Massis, Céline, Brasillach jugés en appel...

... mais pour les écrivains collaborateurs, le temps de l'histoire n'est pas encore arrivé.

OBSERVE-T-ON un « retour des collabos » ? La question a été posée, il y a quelques mois, quand sont repassés devant le tribunal de l'histoire, par – brillantes – biographies interposées, Pétain, Laval et Jean Jardin. Et le monde des clercs suscite la même interrogation, à travers la publication concomitante d'ouvrages sur Robert Brasillach, Céline et Henri Massis. Y a-t-il là un simple effet de groupe, sans signification historique, ou une volonté de jugement en appel et de réhabilitation ?

Henri Massis attendait un biographe. Des premiers essais de jeunesse, où déjà Massis perçait sous le pseudonyme d'Agathon, aux méditations vespérales, il y a là une trajectoire intéressante, tour à tour barrésienne puis maurrassienne, avec, en coulisse, un rôle d'influence intellectuelle indéniable. Brasillach, par exemple, écrit Anne Brassié, *« le considérait comme un père spirituel »*. Mais il est difficile, dans le cas Massis, de parler d'une sortie du purgatoire : en 1960, l'Académie française l'accueillait en son sein, sans que cette élection entraînât le bruit et la fureur que la candidature – ratée – de Paul Morand avait suscités deux ans plus tôt.

De même, la publication d'ouvrages sur Brasillach et Céline n'est d'aucune manière l'amorce d'une révolution copernicienne dans l'histoire des intellectuels pendant la guerre mondiale. L'un et l'autre écrivains ont, en effet, déjà suscité des ouvrages nombreux, et inégaux.

De la pitié à la piété

Non, à y regarder de plus près, la publication groupée n'est pas, en elle-même, significative, et l'essentiel, en fait, est ailleurs : ces ouvrages mettent en lumière les jeux et rejeux de mémoire sur l'Occupation, par transmission intergénérationnelle.

Maurice Bardèche est une sorte de butte témoin de la génération de Robert Brasillach, elle-même cadette de celle de Massis et Céline. Nulle surprise, dès lors, à ce qu'il entonne depuis plusieurs décennies la même antienne. Celle-ci, se durcissant avec l'âge, devient presque chimiquement pure. Et à étudier comme telle ! Il fallait, explique-t-il dans le recueil des *Cahiers du Rocher* réuni par Pierre Sipriot, observer la carte pendant la guerre et tout était clair : *« Comment regarder la carte sans être consterné par l'effondrement de l'Allemagne et par l'hégémonie d'une Russie toute-puissante sur une Europe divisée ? »* Les petits drapeaux que les familles françaises, au cœur des années noires, piquaient sur les cartes de l'Europe étaient-ils ainsi perçus ? Curieuse inversion, en tout cas, qui a vu des maurrassiens, tenants du « nationalisme intégral », craindre *« l'effondrement de l'Allemagne »*, celle-ci, détail infime, occupant à cette époque le territoire français ! De même, l'un des chapitres du *Céline* de Bardèche résonne de ce constat, qui éclairerait tout : Céline, en 1944, a fui.

D'autres sont restés et, parmi eux, le beau-frère Brasillach. Sur ce dernier, on aurait pu penser que le temps de l'histoire était venu. Pas le temps niveleur qui donnerait raison à Pierre Sipriot lorsqu'il écrit : *« Quand on ne saura plus qui a tort, qui a raison, quand résistants et collaborateurs deviendront les Armagnacs et les Bourguignons du XXe siècle, l'on saura encore la*


COLL. BARDÈCHE

Une fête en 1936 : Robert Brasillach (deuxième à partir de la gauche) et, devant lui, Maurice Bardèche.

mort de Robert Brasillach comme celle de Jean Moulin, celle du chevalier d'Assas, de Bayard ou d'André Chénier », mais au contraire le temps qui permet d'éviter un tel arasement et qui, tel un relief rajeuni, donne éventuellement un nouveau faciès au paysage sans pour autant y faire disparaître les aspérités. Certes, il y a quelques années, un jeune historien se proposait encore, dans *le Monde*, comme treizième membre du peloton qui exécuta Robert Brasillach, mais on pouvait espérer que ce n'était là que fougue juvénile et que la nouvelle génération d'historiens serait sans passion, ce qui ne veut pas dire sans convictions, et sereine, ce qui ne signifie pas aseptisée.

Or les ouvrages de Toda et Brassié montrent que tel n'est pas le cas. Né après la guerre, le premier, dans un livre par ailleurs souvent fin, épouse les préventions et les antipathies de son modèle – apparemment, dans tous les sens du terme – né en 1886 : ainsi l'affaire Thalamas redevient-elle la simple *« vilenie d'un obscur professeur se répandant en injures contre Jeanne d'Arc »* ; et, un demi-siècle plus tard, la distinction faite par Salazar devant Massis *« entre des patries adultes et des peuplades informes »* est ainsi paraphrasée : la décolonisation n'a été que l'élévation d'*« ethnies primitives au rang d'Etats souverains »*, avec, comme il se doit, l'aide des *« intellectuels dévoyés »*.

L'auteur reste, bien sûr, libre de ses analyses. Ne sent-il pas, pourtant, que le devoir de sympathie – au sens étymologique du terme – qui est au cœur du métier d'historien trouve ses limites quand il est seulement entendu dans son sens commun ?

A plus forte raison, le statut de *« biographe passionnée »* revendiqué par Anne Brassié est scientifiquement bien instable. Car de la pitié on glisse trop souvent à la piété – sentiment respectable mais qui ne fait pas forcément les bonnes biographies, – et du chagrin on peut passer à l'égarement.

Donnons pourtant acte à l'auteur : la démarche choisie – *« ni accusation, ni réhabilitation »* – était la bonne, et sa première phrase est dépourvue d'ambiguïté (*« Robert Brasillach a été fasciste, antisémite et collaborateur »*). Si l'on ajoute que la quatrième de couverture évoque un intellectuel qui fut *« aveugle à la tragédie juive »*, il est manifeste que l'intention initiale de l'auteur était de rechercher, sans esprit partisan, les causes d'une dérive et d'un aveuglement. Mais s'agissait-il seulement d'un aveuglement ? Et d'où vient qu'on ne peut, une fois le livre refermé, se départir d'un certain malaise ?

La place de l'historien

Qui était Brasillach ? Un éternel khâgneux, peu fait pour un univers embrasé ? Il est vrai que le critique n'a jamais été aussi bon que lorsqu'il évoquait Virgile et que l'écrivain a su chanter avec talent les vibrations de l'été méditerranéen. Rien ne le prédisposait, de ce fait, à comprendre l'hiver des peuples européens. Mais peut-on s'en tenir là ?

Quitte à filer un peu plus la métaphore, l'historien ne peut que contater que *Je suis partout*, dont Robert Brasillach fut rédacteur en chef de 1941 à 1943, participa à la glaciation, et qu'il y a, dès lors, des phrases *« passionnées »* qui dépassent sans doute la pensée de leur auteur mais en limitent singulièrement la portée. Ainsi la chute du chapitre VII : *« Devant la porte qui venait de se refermer sur les prisonniers cathares condamnés à être brûlés à Montségur, un homme se présenta, désireux d'apporter un réconfort moral aux hérétiques et de mourir avec eux. Cet homme s'appelait déjà Brasillach. »* Qui étaient les cathares et les hérétiques sous l'Occupation ? On hésite, devant de telles phrases, entre l'ire et le rire, ce que ne recherchait probablement pas Anne Brassié.


JEAN MOUNICQ/ANA

Louis Ferdinand Céline à Meudon.

Il serait assurément injuste d'extraire quelques phrases de leur contexte et, en les nouant en gerbe, d'altérer le sens d'un livre de bonne foi. Mais, la bonne foi, même si elle est toujours requise, ne suffit pas à faire l'historien. Et, de même que celui-ci n'a pas à se transformer en Fouquier-Tinville, sa place n'est pas non plus parmi les membres d'une cour d'appel de l'histoire. Quand les historiens et apparentés comprendront-ils que la question de la vie et de la mort de Brasillach n'est pas de leur ressort, qu'il s'agit là d'affaire de conscience, que, dès lors, le problème les dépasse, et que rien ne les autorise, ès qualités, à crier « halte au feu ! » ou à jouer les treizièmes fusilleurs de la onzième heure ?

« Génération perdue »

Robert Brasillach fut-il une victime expiatoire ? Ou, pour avoir hurlé avec les loups, connut-il, de ce fait, un juste châtiment ? Il reste, en tout cas, l'exemple, rare, d'un intellectuel subissant, dans sa vie même, la déroute de ses idées. Et, à cet égard, le titre *« génération perdue »* est recevable : il est vrai qu'à la différence d'autres classes d'âge, aux franges extrémistes desquelles fut donné le temps des retours sur soi et des décantations, celle de Brasillach fut prise, tout armée idéologiquement, dans le tourniquet de l'histoire. *« Génération perdue »* donc, à condition de rappeler aussi que d'autres de ses membres durent payer au prix fort leur courage civique : pour s'en tenir aux normaliens de la même décennie que Brasillach, songeons, par exemple, à Jean Cavaillès et à Albert Lautman : la presse de la collaboration s'est-elle interrogée sur l'esprit français qu'on assassinait quand ces deux philosophes, qui s'annonçaient parmi les plus brillants de leur génération, furent fusillés ?

La stricte honnêteté oblige pourtant à préciser que Robert Brasillach était intervenu pour tenter de sauver Cavaillès. Et cela nous ramène au problème de fond : ce qui est de la compétence de l'historien – et non de sa juridiction, qui n'existe pas, – c'est tout simplement de tenter de comprendre qui était Brasillach et d'établir en conscience ce que fut sa vie. Anne Brassié l'a tenté. L'appréciation du résultat est forcément subjective. La devise de tout apprenti biographe devrait être, en tout cas, cette belle phrase que Marc Bloch lançait aux spécialistes de la Révolution française : *« Robespierristes, antirobespierristes, nous vous crions grâce ; par pitié, dites-nous simplement : quel fut Robespierre ? »*.

JEAN-FRANÇOIS SIRINELLI.

★ **ROBERT BRASILLACH OU ENCORE UN INSTANT DE BONHEUR** d'Anne Brassié, Robert Laffont, 421 p., 110 F.

★ **ROBERT BRASILLACH ET LA GENERATION PERDUE**, *Les Cahiers du Rocher*, dirigés par Pierre Sipriot, n°2, 235 p., 85 F.

★ **HENRI MASSIS. UN TEMOIN DE LA DROITE INTELLECTUELLE**, de Michel Toda, La Table ronde, 391 p., 169 F.

★ **LOUIS-FERDINAND CÉLINE**, de Maurice Bardèche, La Table ronde, 367 p., 149 F.

On consultera avec profit l'excellent *Céline et l'actualité 1933-1961*, textes réunis et présentés par Jean-Pierre Dauphin et Pascal Fouché, préface de François Gibault, *Cahiers Céline* (7), Gallimard, 490 p., 180 F.

Le fichier de Dachau

IL y a quarante et un ans, Joseph Rovan cessa de s'appeler « Citron ». Juif, né en Allemagne, il avait réussi dès son arrestation à dissimuler ses dangereuses origines en empruntant ce patronyme à un ami hors d'atteinte de la Gestapo. Citron était devenu à Dachau, camp « sans juifs », un des rouages les plus actifs de la « colonie » des déportés français, aux côtés de son ami Edmond Michelet, qui en fut le chef.

Les *Contes de Dachau* sont, sous la modestie du titre, un des meilleurs livres sur l'univers concentrationnaire, tel du moins qu'il fonctionnait dans ce coin de Bavière. Il se lit d'un trait. Et, paradoxalement, c'est un livre optimiste.

Rovan-Citron, jeune universitaire catholique, traverse l'enfer avec la certitude quasi permanente qu'il survivra. S'y ajoutent une formidable curiosité des hommes et des choses, et une faculté de débrouillardise au-dessus du commun, au service de sa petite communauté.

Il assure qu'il fut un privilégié, dans un camp qui, sauf dans ses commandos, n'était pas le pire de tous. Esclave comme les autres, il a été reconnu comme un esclave utile et doué d'intelligence. Un *« Professor »*. Les brutes SS souvent quasi analphabètes ont besoin de scribes. Rovan travaille à l'énorme fichier des vivants et des morts. L'organisation nazie, perdue parmi des patronymes de toute l'Europe conquise, l'a voulu phonétique. Il est, bien entendu, d'une complication délirante. On ne risque pas sa vie plus qu'ailleurs dans cette position de choix. Elle permet de sauver des vies, d'embrouiller encore les cerveaux embrumés des SS, de s'informer de tout et de tous, gardes-chiourmes compris.

Les solidarités s'excluent

De cet univers fou de bureaucratie et de sadisme, le jeune Citron a appris à décoder les règles écrites ou non écrites dont l'observation commande la vie et la mort. Derrière ses précieuses lunettes – perdre ses lunettes dans un camp de concentration peut conduire rapidement à la mort, – il regarde les hommes et les décrit avec une rare modération dans la haine. Dans les yeux de tel ou tel SS, paysan mal dégrossi ou hitlérien depuis l'enfance, il décèle un éclair d'humanité, un bref déclic de compréhension, et chez le tortionnaire, parfois, un courage brutal.

Le troupeau hyper-hiérarchisé des déportés reste divers. Les nationalités se regroupent et se détestent, les solidarités s'excluent. Parmi les Français se côtoient des Vichyssois éberlués de se trouver là « par hasard » et qui invoquent toujours Pétain, des proxénètes, des voleurs, des mythomanes. Mais aussi des « gaullistes » comme se baptisent ceux qui ont la volonté de survivre et de combattre, des communistes qui préparent secrètement et obstinément les « lendemains qui chantent ». Des êtres impossibles à courber comme le général Delestraint, petit homme sec aux cheveux blancs, ancien chef du colonel de Gaulle, qui mourra d'une balle dans la nuque : à un SS qui lui demandait sa profession, il a répondu *« général d'armée »* ; identifié, il sera exécuté. Edmond Michelet surtout, futur ministre de de Gaulle, l'ami le plus cher. Un saint ? Peut-être. Un homme de foi et de dévouement en tout cas. Un naïf ? Beaucoup moins que ne l'ont dit ses adversaires. Michelet était aussi un organisateur et un politique. Porté à la tête des Français de Dachau, il mit ses talents et son charisme au service d'une fondamentale et totale charité, aidé par Citron et le petit groupe de ceux qu'il appelait en riant les *« intellectuels délirants »*.

Une longue nuit suffocante

Rovan n'a rien oublié. Ni la fraîcheur délicate de l'air ce matin de juillet 1944 où il fut embarqué dans ce train de la mort où des hommes entassés debout pendant des jours étaient ravagés par la soif, l'asphyxie et la folie. Ni cette longue nuit suffocante passée dans une baraque de typhiques au chevet d'un ami agonisant : les plus belles pages et les plus émouvantes des *Contes de Dachau*. Ni les prêtres allemands déportés mais toujours disciplinés qui font protéger leur messe de l'afflux des laïcs non autorisés par des pasteurs protestants armés de gourdins.

Organisé, sur-organisé, le système fonctionne à coups de cadavres. Survivent les chanceux, les subtils et les solidaires. Les dernières semaines, la machine tourne folle : le typhus, l'afflux des déportés évacués des autres camps, vivants et morts mêlés. Les Américains libérateurs se trouveront devant un univers qui leur échappe totalement, malgré leur bonne volonté, et qu'ils ne pourront maîtriser sans l'aide de ceux qui en connaissent les détours.

Edmond Michelet et Rovan, qui n'est plus Citron, partiront une fois le dernier Français rapatrié.

Au passage, une légende s'effrite. Il y a bien eu une chambre à gaz à Dachau. Elle n'a pas été utilisée. Camp sans juifs – à l'exception d'un « commando » extérieur, – Dachau n'était pas destiné à l'extermination massive. On n'y mourait « que » de maladie, de misère, sous les coups, à la potence et sous les balles.

Joseph Rovan adresse les *Contes de Dachau* à ses fils. Aux fils et aux filles des autres, aussi.

JEAN PLANCHAIS.

★ **CONTES DE DACHAU**, de Joseph Rovan, Julliard, 250 p., 90 F.

● PHILOSOPHIE

Jürgen Habermas et la « communication »

Le livre le plus important du philosophe allemand. Mais on n'y entre pas comme dans le dernier salon où l'on cause...

SOUS le titre *Théorie de l'agir communicationnel*, voici que vient de sortir en français, six ans après l'édition allemande, le livre le plus important écrit à ce jour par Jürgen Habermas. Le caractère ambitieux du projet (fonder une théorie de la société), l'ampleur de l'ouvrage (deux forts volumes), la personnalité de l'auteur enfin (le philosophe allemand le plus connu à l'étranger), tout concourt à donner à cet événement un relief particulier. En expliquer le sens demande pourtant quelques développements. Futurs lecteurs, accrochez-vous : on n'entre pas dans Habermas comme dans le dernier salon où l'on cause...

D'abord, une constatation : occupée par l'existentialisme *puis* par le structuralisme, la France a perdu le contact, depuis un demi-siècle, avec les grands débats internationaux. Les théories de l'école de Francfort ou des penseurs anglo-saxons contemporains restent mal connues chez nous. Or c'est à ces théories que Habermas se réfère constamment, en particulier dans ses derniers livres. Pour en comprendre les enjeux, il faut donc commencer par les replacer dans leur contexte.

Très simplement, le projet de l'école de Francfort peut se définir comme suit : marxistes non dogmatiques, ses fondateurs, Horkheimer (mort en 1973) et Adorno (mort en 1969) entendaient jeter les bases d'une *« théorie critique »* de la société, destinée à sauver la raison de ses déviations totalitaires, nazisme ou stalinisme. Habermas, qui passe pour être le dernier représentant de ce mouvement, en est, en fait, l'héritier plutôt que le continuateur au sens strict. Certes, il a été pendant quelques années l'assistant d'Adorno à Francfort, où il enseigne aujourd'hui. Mais, né en 1929, il est beaucoup plus jeune que son maître et n'a pas vraiment connu le nazisme. Quant au marxisme, c'est à travers Lukacs qu'il l'a abordé, pas à travers Marcuse.

La raison n'est qu'un instrument de travail

Les débuts de sa vie intellectuelle coïncident avec ceux de la République fédérale et de la société de consommation en Allemagne. Habermas est le philosophe d'un monde qui *aspire* au bien-être, qui ne veut pas revenir sur les acquis de la croissance, qui s'incline devant l'incontestable efficacité de la gestion capitaliste. Il a lu en théoricien les écrits économiques de Marx, mais il demeure hostile au communisme. Il n'a vraiment découvert la pensée d'Adorno qu'assez tard. Et s'il a repris à son compte le projet de « théorie critique », c'est – comme l'explique fort bien Paul-Laurent Assoun dans un récent petit livre (1) – pour le relancer sur des bases complètement différentes.

En quoi consiste cette différence ? En ce que Habermas se considère lui-même comme un penseur *« post-métaphysique »*. Il ne croit plus que la pensée soit capable de résoudre *a priori* tous les problèmes concrets : la pensée ne s'éprouve qu'à condition de s'immerger dans des pratiques empiriques (les sciences sociales, par exemple). Il ne croit plus au caractère transcendantal de la raison : la raison n'est qu'un instrument de travail, sa faillibilité doit être admise. Il ne croit plus, enfin, que la vérité soit une essence immuable : la vérité n'est qu'un ensemble de jeux de langage qui nous donnent prise sur le monde.

Sur tous ces points, Habermas se sent plus proche de Wittgenstein (celui des *Investigations philosophiques*, pas celui du *Tractatus*) et même de Popper (à condition d'assouplir le positivisme de ce dernier par un rappel des exigences de la dialectique) que du hégéliano-marxisme de Horkheimer, par exemple. Pour Habermas, l'ère de la métaphysique est dépassée. Sont dépassés aussi les appels dramatiques de Heidegger pour que nous revenions, par-delà la métaphysique, à une mystérieuse *« pensée de l'Etre »*. Car si les métaphysiques classiques ne nous sont plus d'aucun secours, nous ne sommes pas pour autant dans une situation tragique : l'exigence la plus légitime de Kant et de Hegel, celle de fonder la raison dans son double usage théorique et pratique (comme principe de connaissance et comme principe d'action), reste plus que jamais actuelle, et nous ne manquons pas d'instruments qui nous permettent d'y arriver par des voies nouvelles.

Ces nouveaux instruments, c'est la philosophie analytique et la philosophie anglo-saxonne du langage qui nous les fournissent. Les références intellectuelles de Habermas sont donc, en plus du second Wittgenstein, Austin, Strawson et Searle, en particulier la théorie des *« actes de parole »* mise au point par ce dernier, ainsi que la *« pragmatique »* sur laquelle elle débouche. Ainsi baptisée en souvenir du philosophe américain C.S. Peirce, dont l'influence sur notre modernité apparaît chaque jour plus importante, la pragmatique n'est autre que l'étude des rapports entre les actes de parole et les situations au sein desquelles ils se produisent. Bref, ce qu'elle apporte à Habermas, c'est la possibilité d'aborder dans une perspective linguistique les phénomènes de communication sociale – et donc d'étudier scientifiquement le fonctionnement de la raison.



SAMUEL COSTA

Jürgen Habermas : le philosophe d'un monde qui aspire au bien-être.

Car, qu'est-ce que la raison sinon, précisément, ce qui nous permet d'arriver à des situations de communication réussie ? Soit un problème donné : on peut entendre par *« rationalité »* l'ensemble des critères qui fourniront à un groupe social les moyens de le résoudre par le biais de la discussion, sur la base du plus large consensus possible. *« Raison »* et *« société »* cessent donc d'être deux termes sans rapport l'un avec l'autre. Le but d'une société, c'est l'intercompréhension entre ses membres ; or la raison n'est autre que le processus même de l'intercompréhension se déroulant dialectiquement dans le temps.

Résumons-nous. La *Théorie de l'agir communicationnel* démontre que c'est la même raison qui est à l'œuvre dans les sciences sociales (aspect théorique) et dans la société (aspect pratique) ; et que cette raison ne fait qu'un avec l'ensemble des mécanismes qui assurent le succès de la communication (scientifique ou sociale). Ces mécanismes peuvent être décrits en termes linguistiques, plus précisément en termes de pragmatique. Enfin, Habermas ne prétend pas être le premier à les mettre à jour : il s'appuie au contraire sur les travaux de quelques grands théoriciens sociaux – Max Weber, G.H. Mead, Durkheim et T. Parsons – qui ont déjà entrepris, chacun à sa façon, d'analyser les phénomènes de communication ou de *« rationalisation »* sociale – deux mots qui, en fin de compte, recouvrent la même chose.

Les règles de la gestion et les exigences de la vie

Le succès de l'entreprise ? Difficile de l'évaluer en quelques mots. Le style professoral du livre, les innombrables références aux classiques de la sociologie et de la philosophie allemande ou anglo-saxonne en rendent l'accès difficile. Du reste, Habermas lui-même affirme qu'il ne s'agit là que d'une *« esquisse »*. Deux ans après la première édition allemande, il reprenait, dans un autre ouvrage qui vient également d'être traduit en français (2), le concept d'activité communicationnelle pour le soumettre à de nouvelles analyses, dans une perspective plus nettement orientée vers l'éthique. Il n'est pas interdit de penser que le passage par Max Weber et par la pragmatique ne représente plus, pour Habermas, qu'une étape déjà ancienne sur un parcours actuellement en pleine évolution.

La *Théorie de l'agir communicationnel* n'en reste pas moins un livre décisif. D'abord parce qu'elle réaffirme l'exigence rationaliste en des termes actuels. Contre la critique heideggérienne de la science, contre le positivisme borné, contre l'anarchisme antirationaliste (auquel il rattache curieusement Foucault), Habermas rappelle que la raison existe et qu'elle fonctionne – même s'il admet qu'elle ne peut être fondée *a priori*. Toute théorie, quelle qu'elle soit, ne peut naître en effet que de l'autoréflexion des pratiques scientifiques sur elles-mêmes. Les normes de la raison nous sont donc dictées par les sciences, dans la mesure où celles-ci correspondent à des situations de communication réussie.

Par ailleurs – et c'est l'autre intérêt de ce livre – Habermas y démontre que la rationalisation de l'activité sociale ne signifie pas nécessairement sa bureaucratisation. Il nous donne par là-même les armes théoriques d'une lutte pour l'automatisation du *« monde vécu »*, actuellement colonisé par l'*« Etat scientifique »* et la technocratie. Habermas est de ceux qui, tout en prenant au sérieux la démocratie bourgeoise, éprouvent la nécessité de soumettre les règles de la gestion aux exigences de la vie. L'ampleur impressionnante, parfois confuse et souvent discutable dans le détail, de son œuvre théorique débouche donc sur une éthique du possible et sur une politique concrète. Ne serait-ce que pour avoir réussi cette difficile synthèse, Habermas doit désormais être considéré comme l'un des principaux philosophes de notre temps.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ THÉORIE DE L'AGIR COMMUNICATIONNEL, de Jürgen Habermas, traduit de l'allemand par Jean-Marc Ferry et Jean-Louis Schlegel, Fayard, tome 1 : 448 p., 195 F ; tome 2 : 480 p., 195 F.

– A signaler aussi la publication, sous la responsabilité de Christian Bouchindhomme, du n° 3 des *Cahiers de philosophie*, entièrement consacré à J. Habermas (université Lille-III).

(1) Paul-Laurent Assoun : *l'Ecole de Francfort*, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 2354.

(2) Jürgen Habermas : *Morale et Communication*, traduit de l'allemand par Christian Bouchindhomme, éd. du Cerf.

Kenneth White un homme de fusion et d'effusion

PERSONNE n'a jamais dit son fait à Kenneth White. Peut-être est-ce sa gentillesse d'éternel adolescent qui le protège, à moins que ce ne soit son origine écossaise qui, justifiant son extravagance, lui confère une sorte d'immunité ? Il impressionne par son dynamisme, sa boulimie intellectuelle et son efficacité. Son image a été construite sur un paradoxe : c'est un solitaire extraverti.

Les essais de Kenneth White tiennent du patchwork et du « décrochez-moi ça » philosophiques. Textes surexposés, « solarisés ». Saturés de citations. Il agace à force d'érudition. Sa manie référentielle est d'ailleurs des plus curieuses : comme si, de toutes les littératures, tel un orpailleur, il voulait extraire des phrases à méditer. Homme de fusion et d'effusion. Alchimiste de la synthèse Est-Ouest et poète celto-zen, Kenneth White a fait de son « nomadisme intellectuel » une vision du monde, un style de vie, une profession.

Aux modèles d'Occident, il oppose la *« voie »*. C'est-à-dire la capacité de chaque homme à découvrir le monde par lui-même. Il chante la fin de la philosophie et l'au-delà de la dialectique. Valorisant la tribulation et le mouvement, il se fait aussi le chantre du vide. De l'errance. Du *« monde blanc »*, comme il dit. Héraclite et Tchouang-tseu, Nietzsche et Thoreau, Segalen et Georges Bataille, Powys et Pound, Axelos, Lyotard et Deleuze, Bashô et Scot Erigène, Heidegger, Vaneigem, Tanizaki, et plusieurs pléiades de penseurs artistes, sont cités à la barre. Ah ! nous étions prévenus : Kenneth White est un redoutable lecteur au long cours et son *esprit nomade* – qui se nourrit aussi bien de Hegel que d'Elan Noir – s'emballe comme une banque de données !

L'archipélagisme (il aime les néologismes) est réfractaire aux systèmes. C'est pourquoi, sans doute, la dispersion chez Kenneth White est de rigueur. Son effort consiste précisément à synchroniser ses sources, ses influences et ses références. Cet immense collage stimule l'imagination du lecteur, mais en multipliant les pistes de recherches, en pratiquant l'éclectisme à outrance, Kenneth White ne risque-t-il pas de se retrouver dans cette fameuse nuit où toutes les vaches sont grises et où *tout* est vrai de la *même façon ?*

Pas de danger, nous dit-il. Ses dérives sont contrôlées et ses garde-fous sont solides. La poésie, ou mieux la poéticité, lui sert de sauf-conduit. Il a foi dans l'intuition, dans le sens du cosmos et de la beauté. Encore faut-il que le nomade intellectuel ne se perde pas dans les méandres de son propre moi. Qu'il assure, comme on dit aujourd'hui. Avec *l'Esprit nomade*, Kenneth White semble échapper au double danger de l'autocentrisme et de l'ésotérisme. Attendons la suite.

JACQUES MEUNIER.

★ L'ESPRIT NOMADE, de Kenneth White, Grasset, 310 p., 98 F.

– Signalons aussi *le Poète cosmographe* qui rassemble les entretiens accordés par Kenneth White à divers journaux ou revues (Presses universitaires de Bordeaux, 208 p., 90 F).

– La revue *Filigrane* vient de publier un « dialogue » de Gilles Farcet avec Kenneth White. Au même sommaire : un texte inédit de Henry David Thoreau : *Une promenade en hiver*, et treize haïku de Jack Kerouac (Ed. Argel, 7, rue Chaudron, 75010 Paris).

– Les cahiers de littérature *Terriers* consacrent leur dernière livraison à Kenneth White. Outre un entretien avec l'écrivain, une douzaine d'essais abordent les différents aspects de son œuvre. (*Terriers*, Le grand Castanet, chemin Vieux-de-Sauve, 30000 Nîmes. 160 F).







● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Christoph Hein, archéologue de la mémoire

★ **LA FIN DE HORN, de Christoph Hein, traduit de l'allemand par François Mathieu, Alinéa, 270 p., 88 F.**

PENDANT longtemps, pendant au moins les vingt premières années de son existence, la culture de la République démocratique allemande s'est résumée pour nous à son théâtre. Bertolt Brecht avec son Berliner Ensemble – relayé plus tard par Benno Besson, Manfred Karge, Mathias Langhoff ou Felsenstein, puis par un auteur officiel comme Heiner Muller – écrasait de son ombre gigantesque toute production littéraire de cette « autre » Allemagne qui, choisissant sa voie propre vers le socialisme, refusa avec constance un révisionnisme qualifié de « bourgeois ».

Cependant, depuis la reconnaissance de la RDA par la France en 1973 et depuis la signature de l'accord culturel en 1980, les relations culturelles entre les deux pays sont en expansion, limitée certes, mais régulière : un Centre culturel de la RDA s'est ouvert dans le superbe immeuble du boulevard Saint-Germain qui appartint au Cercle de la librairie (regrettons pourtant que la quasi-totalité des fonctionnaires qui y travaillent ne soient pas un peu francophones !), un Centre français – le seul centre culturel occidental admis dans l'Europe de l'Est – s'est installé, avec un grand succès, depuis 1984, sur Unter-den-Linden. En outre, les éditeurs français sont de plus en plus curieux de savoir ce qui se passe à la Foire du livre de Leipzig et font traduire un peu plus d'auteurs est-allemands : outre Brecht (35 volumes publiés) et Anna Seghers, citons Christa Wolf, Stephan Hermlin, Volker Braun, Gunter de Bruyn, Franz Fuhmann, Lutz Rathenow, Christoph Hein, etc., auxquels pourraient s'ajouter ceux qui sont partis à l'Ouest.

Une génération d'écrivains, née et éduquée en RDA, a commencé à prendre sa place, très différente de celle qui a connu le nazisme, l'antinazisme et la guerre. C'est pourquoi la venue à Paris de neuf écrivains, âgés de trente à soixante-douze ans, devrait être un événement, avec des approches du régime différentes, des orthodoxies nuancées, ces « beaux étrangers » nous font découvrir des terres mal explorées du cœur de l'Europe, où les livres ont une extrême importance. *« A peine publiés, ils sont déjà épuisés, et les critiques – bonnes ou mauvaises – n'y sont pour rien »*, explique Nicole Bary, qui a créé il y a sept ans à Montparnasse la librairie Le Roi des aulnes, où elle réunit les écrivains des deux Allemagnes. *« Cela ne signifie pas nécessairement qu'on s'intéresse plus à la littérature en RDA qu'en France*, poursuit-elle, *mais plutôt que les livres ont une autre fonction, ils informent sur ce qui n'est pas – ou ne peut pas être – l'objet d'un débat public. »* Certains d'entre eux riraient bien s'ils savaient que, pour les présenter, Michel Tournier s'inquiète de ce qui les attend chez nous : *« Comment cela fait-il quand on vient d'un pays où toutes les fleurs sentent bon, et où tous les sourires sont franchement gais ? »* demande l'auteur de *Vendredi*.



Helga Schütz – qui masque Christoph Hein, – Helga Königsdorf, Fritz Rudolf Fries, Ralph Grüneberger, Stephan Hermlin, Helga Schubert, Hermann Kant, Uwe Kolbe.

LE second roman de Christoph Hein, *la Fin de Horn* (1), qui paraît cette semaine chez Alinéa, n'est pas vraiment *« franchement gai »*. Rigoureusement construite, avec une remarquable énonomie de moyens, sans graisse, sans langue de bois, sans concession, sans provocation gratuite, cette chronique d'une pendaison annoncée est un livre qui fera date, et qu'il faut s'empresser de découvrir. Longtemps après la dernière page, on reste hanté par les personnages, terriblement vivants tout en étant emblématiques, de cette histoire des mœurs de la province est-allemande racontée en flash-back par cinq témoins, qui ne sont pas forcément des protagonistes.

« Cette année-là, les Tsiganes étaient arrivés tard. Pâques et avril étaient passés, et chacun avait l'espoir qu'ils eussent choisi une autre ville. Mais fin mai, c'était un jeudi, leurs roulottes se trouvèrent sur le Pré des Blanchisseurs. » Le médecin se souvient des événements qui précédèrent la mort de Horn, le directeur du musée, que les enfants retrouveront, fin août, pendu dans la forêt. Chacune pour soi, cinq personnes font remonter leurs souvenirs, comme pour franchir le mur de l'oubli, de la bonne conscience, du mensonge : le médecin, fils naturel d'un riche personnage de la ville, suintant de haine pour la ville et les humiliations qu'elle lui a fait subir et qui se consacre à établir une *« histoire locale de la bassesse »* ; Gertrude, la logeuse de Horn, mariée tard sans amour, mère d'un fils qui boit, qui vole dans son sac, qui refuse l'école, l'apprentissage, le travail ; le maire, stalinien rassis, prêt à toutes les trahisons pour continuer à gravir les échelons, degré par degré, et pour qui dix-neuf années à la mairie de cette ville sans importance seront un cul-de-sac ; Thomas, le fils du pharmacien, presque un enfant, qui, autant dans les livres de la bibliothèque familiale que sur le terrain, cherche à comprendre et qui, contre la volonté paternelle, est attiré par les Tsiganes qu'on ostracise ; Marlène, la jeune fille simple d'esprit, qui a survécu aux lois nazies, frappant les malades *« inaptes à la vie »* parce que sa mère s'est sacrifiée pour elle...

A travers les méandres de la mémoire des individus, à travers cinq personnages qui tissent leurs monologues, l'Histoire se reconstitue. Radicalement différente de l'histoire officielle. La mosaïque des souvenirs, fouillée jusqu'à l'insoutenable, fait remonter un passé volontairement refoulé par toute une communauté. Qui a su vraiment pourquoi Horn s'était pendu ? Tous l'ont su, tous l'ont ignoré. Horn, on ne le connaîtra pas vraiment. Ce qu'on sait de lui s'accumule, s'échafaude peu à peu à travers les souvenirs, tandis qu'il agonise, comme le personnage de Faulkner. Quand le puzzle sera reconstitué en entier, il ne restera plus qu'un pendu dont tous se sentiront coupables. Etranger à la ville, solitaire, replié sur lui-même, Horn a été nommé directeur du musée de Bad-Guldenberg, dont le maire, Kruschkatz, jadis à Leipzig, a été son collègue, avant de ruiner sa carrière en le faisant exclure du parti pour ses *« lâches compromis avec l'idéologie bourgeoise »*.

Tel le *« conservateur des antiquités »* du Soviétique Drombrovski, Horn a donc été relégué quelque part en province, apparemment brisé. *« Je continuais à l'estimer et m'efforçais d'être gentil avec lui, se rappelle le maire qui sait que Horn a été injustement frappé. Gestes inutiles. Incapable de comprendre Leipzig, il refusait de l'oublier (...). L'injustice dont il avait été victime avait été historiquement nécessaire au nom d'une justice supérieure, au nom de l'Histoire. Je n'avais été que l'organe exécutant. »* Horn ne survivra pas à une seconde condamnation provoquée par des adjoints, fonctionnaires minables, insectes nuisibles qui se détruisent entre eux, qui s'en prendront plus tard au maire lui-même et voudront provoquer sa chute sous prétexte qu'il a enfreint le principe de la direction collective. *« Je n'avais pas envie de me battre contre une punaise uniquement parce qu'elle continuait à puer*, se souvient le maire. *Ce fut mon erreur la plus grave. J'ai appris à cette époque qu'il faut aussi savoir descendre au niveau de la punaise pour la combattre. »*

CE qui est tout à fait exceptionnel chez Christoph Hein, c'est qu'il réussit à dresser une chronique de son époque tout en faisant exister des personnages, avec leurs conflits intérieurs, leurs dissensions familiales, leur besoin de tendresse. Sa technique de narration permet de passer en souplesse d'une époque à une autre, d'un souvenir à un autre, au gré de la conscience de celui qui s'exprime. Il est un formidable chasseur de la mémoire, fouailleur de l'inconscient, il ordonne (à qui ? peut-être à Thomas, le plus jeune, celui qui a son âge...), il ordonne, donc, de ne pas sombrer dans l'oubli, de ne pas croire à l'objectivité du souvenir, de ne pas croire à l'objectivité de ceux qui écrivent l'Histoire, puisqu'on peut faire mentir même les images. (*« Quelques techniciens du cinéma ont imaginé un procédé qui leur permet de retirer toute valeur documentaire à un film* – explique l'un des personnages. *L'image originelle est projetée sur un miroir brisé dans son milieu, puis elle est à nouveau filmée. On peut donc transformer à son gré des documents filmés et mettre n'importe quoi à la place de quelque chose qui déplaît. L'observateur continue à avoir sous les yeux une image originale apparemment intacte »*).

On ne peut pas vivre sans mémoire, et certains préféreraient se réfugier dans la mort pour ne pas rêver. L'homme, lui, comme le directeur d'un musée, doit répondre de la vérité et du mensonge des choses. C'est le conseil que Horn lègue à Thomas : *« La vérité ou le mensonge. C'est une effroyable responsabilité. Celui qui aurait vraiment compris n'arriverait plus à trouver le sommeil. »*

★ Dans notre chronique de la semaine dernière, à propos de Thomas Bernhard, nous avons omis de rappeler un autre excellent cahier – et très différent dans son approche – consacré à l'écrivain autrichien, publié par Maurice Nadeau *(voir l'article d'Anne Brugance dans « le Monde des livres » du 19 décembre 1986)*.

(1) Voir *le Monde* des 12 décembre 1984 (Entretien), 3 janvier 1986 et 20 mars 1987.

« Beaux étrangers » de RDA

Pour la première fois, neuf écrivains est-allemands sont en France. Nous avons posé les mêmes questions à deux d'entre eux : Hermann Kant, président de l'Union des écrivains et Uwe Kolbe, « enfant terrible » de la littérature est-allemande.

POUR la première fois, neuf écrivains est-allemands sont en France, invités par M. Jean Gattegno, directeur du Livre, et par le ministère de la culture, dans le cadre de l'opération des « Belles Etrangères », destinée à faire connaître aux lecteurs – et aux éditeurs – les littératures peu traduites en France.

Nés entre 1915 et 1957, ils forment un échantillon représentatif des meilleurs auteurs actuels, auxquels devraient s'ajouter Christa Wolf (qui vient de publier un essai sur Tchernobyl), et Stefan Heym (dont le dernier livre, *Ahashver*, est prévu à L'Age d'homme). Certains d'entre eux sont honorés dans leur pays, d'autres ne le sont pas ; certains sont édités en allemand à l'Est et à l'Ouest, ou seulement dans l'une des deux Allemagnes. Seuls Hermlin, Hein, Kant et Fries ont été publiés en français.

Ces neuf écrivains sont (par ordre alphabétique) :

● *Fritz-Rudolf Fries* : né en 1935 à Bilbao. Hispaniste, il a été le traducteur de Cervantès, de Cortazar. Maurice Nadeau a publié en 1970 chez Denoël le premier livre de cet auteur : *la Route d'Obliadooh*.

● *Ralph Grüneberger* : né en 1951 à Leipzig, il est devenu « écrivain professionnel » en 1979 après avoir travaillé dans la métallurgie, puis comme conseiller culturel d'une municipalité.

● *Christoph Hein* : né en 1944 en Silésie, fils de pasteur, il a fait ses études secondaires à Berlin-Ouest, puis a étudié la philosophie et la logique. Avec ses deux romans, *l'Ami étranger* et *la Fin de Horn* (parus chez Alinéa), il a reçu la consécration des deux Allemagnes : prix Heinrich-Mann de l'Académie des arts de RDA (1982) et Prix des critiques de Berlin-Ouest (1983).

● *Stephan Hermlin* : né en 1915, à Chemnitz, il émigre en 1936, participe à la guerre d'Espagne puis s'engage dans l'armée française. Poète, narrateur, essayiste, il a joué un rôle important dans les rencontres d'écrivains des deux Allemagnes des années 70. Deux de ses livres ont paru aux Presses d'aujourd'hui : *Crépuscule* (1980) et *Dans un monde de ténèbres* (1982).

● *Hermann Kant* : né en 1926 à Hambourg, il a succédé à Anna Seghers comme président de l'Union des écrivains. Incorporé dans la Wehrmacht, fait prisonnier en Pologne, antifasciste, il revient de captivité en 1949 et s'installe en RDA. Son premier roman, *Die Aula (l'Amphithéâtre)*, a paru en France en 1968.

● *Uwe Kolbe* : né en 1957 à Berlin, il est considéré comme un des poètes les plus prometteurs et a reçu il y a quelques mois une bourse d'encouragement du jury du prix Hölderlin de Hambourg (attribué à Peter Hartling). Une anthologie de ses poèmes a paru en RFA chez Kipenhauer.

● *Helga Königsdorf* : née en 1938 à Gera, physicienne, collaboratrice scientifique du département de mathématiques de l'Académie des sciences, elle est une représentante de l'« écriture féminine » et a publié trois romans. Lauréate du prix Heinrich-Mann en 1985.

● *Helga Schubert* : née en 1940 à Berlin, elle a fait des études de psychologie. Elle se consacre à la littérature depuis 1977, tout en continuant à exercer son métier de psychologue ; elle est actuellement conseillère conjugale. Son premier recueil de nouvelles, *Lauter Leben*, a paru en 1975 en RDA et a connu un grand succès.

● *Helga Schütz* : née en 1937 en Silésie, elle a fait l'apprentissage du métier de jardinier, puis de scénariste de cinéma avant de se tourner vers la littérature. Trois romans, *Jette in Dresden* (1977), *Erziehung Zum Chorgesang* (1981) et *Annas Namen* (1986), la placent parmi les écrivains les plus talentueux de la RDA.

∴

Nous avons posé cinq questions identiques à Hermann Kant, le président de l'Union des écrivains, considéré comme un « classique » dans son pays, et à Uwe Kolbe, le plus jeune, l'« enfant terrible » de la poésie est-allemande, qui n'appartient pas à l'Union.

« Pensez-vous que le mur de Berlin est nécessaire ou qu'il doit disparaître ?

Hermann Kant. – Le mur est né des nécessités de l'histoire. Ce ne sont pas les propos dominicaux de quelques étrangers ou même amis qui le supprimeront. Il s'agit d'abord de créer de chaque côté d'autres rapports, que l'on ne se considère plus, de part et d'autre, comme des ennemis ou des vaches à lait.

Uwe Kolbe. – Supprimer le mur, qui ne le souhaite pas chez nous ? L'important, pour moi, ce n'est pas de détruire le mur matériel qui empêche de se rendre de l'autre côté, mais d'abolir le mur symbolique, de permettre par exemple aux citoyens de RDA de s'informer librement à la télévision, je veux parler de la nôtre, pas de celle de la RFA.

– A propos du concert de David Bowie et du groupe Genesis devant le Reischstag, les manifestants étaient-ils, selon vous, représentatifs de la jeunesse de RDA ?

Hermann Kant. – Je n'y étais pas, mais j'ai vu des photos. Pour autant que je puisse en juger, il s'agissait d'un public rock, très jeune, et qu'on ne peut vraiment qualifier de politisé. J'ajouterai que je me considère comme un expert de la littérature, et non du rock.

Uwe Kolbe. – Ce qui m'intéresse, c'est ce qu'ont réclamé les jeunes en question. De tous les pays du bloc soviétique, la RDA est, en effet, celui qui a le plus haut niveau social, mais c'est aussi le plus uniformisé. Il est vrai que les jeunes ont crié devant l'ambassade soviétique : « *Nous voulons Gorbatchev.* » Cela signifierait qu'ils ne sont pas si dépolitisés qu'on l'aurait cru.

– Estimez-vous que les réformes de Gorbatchev devraient être appliquées en RDA ?

Hermann Kant. – Il faut remettre tout cela dans son contexte. Comme cela s'est toujours fait dans le système communiste, beaucoup de réformes seront appliquées ou l'ont déjà été. Je n'ai, en tout cas, aucune crainte. La plus grande attention sera apportée chez nous à ce mouvement, en tête duquel je placerais naturellement les revendications sur le désarmement.

Uwe Kolbe. – Bien sûr qu'il faut appliquer les idées que Gorbatchev a faites siennes. Elles existent d'ailleurs depuis des lustres, et jusqu'à l'intérieur du parti. Le paradoxe, c'est qu'il y a dix-neuf ans les chars soviétiques sont entrés en Tchécoslovaquie pour les combattre. Ce dont j'ai peur, c'est que, chez nous, on ne préfère accorder aux individus le droit de se déplacer à l'Ouest plutôt que de leur accorder la démocratie interne.

– Et le problème de la réunification, qu'en pensez-vous ?

Hermann Kant. – S'il s'agit d'avoir Kohl comme chancelier, je vous réponds franchement non. Si les choses changent, on verra bien. Pas question en tout cas de rétablir ce qui existait auparavant. La coupure est un événement historique, on ne peut supprimer celui-ci d'un coup de crayon.

Uwe Kolbe. – Personnellement, je suis contre. L'Allemagne est devenue une nation grâce à une guerre et en a provoqué deux autres durant sa brève existence. Cela suffit. Je m'accommode très bien de deux et pourquoi pas de trois Etats allemands. Oui, je ne vois aucune objection à une Bavière indépendante.

– Pour vous, quels sont les écrivains et les courants les plus importants dans votre pays ?

Hermann Kant. – Nous avons en RDA environ mille individus qui se réclament du statut d'écrivain ; en choisir neuf pour les amener à Paris n'a pas été facile, mais il s'agit, je crois, d'un bon choix. Il donne en tout cas une vue d'ensemble sur cette littérature dont je dirais qu'elle tend à s'individualiser. Ce qui n'est pas forcément en contradiction avec le sens de la collectivité, mais qui, me semble-t-il, s'en écarte pourtant à bien des égards.

Uwe Kolbe. – Je suis persuadé que les écrivains qui constituent notre groupe sont très importants. je n'en regrette pas moins personnellement qu'une grande partie des auteurs de ma génération – je pense notamment à des gens comme Wolfgang Hilbig, Gert Neumann, Monika Marron, – bien que vivant en RDA, ne soient publiés jusqu'ici qu'en RFA. Il y a là un grave problème. »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND
et JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

● Uwe Kolbe, Helga Königsdorf et Fritz-Rudolf Fries participeront à une série de rencontres dans le Languedoc : le 22 juin à Béziers (bibliothèque municipale, 15 h) et à Sète (théâtre municipal, 18 h) ; le 23 juin à Montpellier (bibliothèque municipale, 18 h) ; le 24 juin à Nîmes (Maison de l'Europe, 18 h).

Le Mexique improbable de Juan Rulfo

(Suite de la page 13.)

Violence pure, élémentaire elle aussi, sans visée politique, sans haine, sans perspective ; seulement tuer, incendier, détruire, rendre au néant ce monde dont on sent obscurément qu'il n'aurait jamais dû exister. S'offrir enfin l'enfer plutôt que d'en demeurer sur le seuil sa vie durant.

Rulfo a compris qu'aucun réalisme, aucune description, fût-elle la plus documentée et la plus minutieuse, ne pourrait rendre compte de cette réalité-là. Pour pouvoir en transmettre toute l'horreur et toute la beauté, tout le tragique et tout le pitoyable, il fallait pouvoir atteindre l'âme même de ces lieux, le foyer de cette déraison ; et seule la littérature possède ce pouvoir.

Les nouvelles de Juan Rulfo ne racontent pas le malheur, l'oppression, l'hébétude, la férocité sociale, le dénuement physique et moral, l'exaltation religieuse vécue comme la seule fuite possible ou le désert des sentiments, elles nous plongent en leur cœur, sans discours, sans échappatoire. Il suffit de deux phrases, simples, dépourvues de tout lyrisme et de toute éloquence, pour que s'installe une vérité des êtres et des choses qui nous empoigne, nous étreint et nous fait basculer de l'autre côté de la lecture ; dans un univers inhumain où brûle encore on ne sait trop comment une flamme d'humanité qu'aucun vent ne pourra jamais éteindre.

De ces vies écrasées, oubliées de Dieu et du monde, Juan Rulfo a fait un chant, tout d'émotion et de beauté. Son « réalisme fantastique » n'est pas une technique littéraire, c'est une morale. L'affirmation que l'esprit possède sur la matière la plus cruelle, la plus oppressante un pouvoir décisif : celui de la transfigurer.

PIERRE LEPAPE.

★ **LE LLANO EN FLAMMES, de Juan Rulfo, traduit de l'espagnol par Michèle Lévi-Provencal – et Edouard Ruiz pour les deux dernières nouvelles, – éditions Maurice Nadeau, 230 p., 90 F.**

Avignon : deux livres exceptionnels

Jean Vilar

Qui êtes-vous ?

Que reste-t-il de l'œuvre de Jean Vilar, seize ans après sa disparition ? A première vue, peu de choses. Que reste-t-il du comédien, du metteur en scène ? Que reste-t-il du théâtre quand les décors sont remontés aux cintres, que le rideau est tombé ? Et s'il n'y a ni cintres, ni rideau ? Le service public du théâtre, le beau souci de Jean Vilar, use ses dernières hardes à l'ombre d'une culture en paillettes, et Avignon n'en finit pas de traquer les fantômes du père sur ses remparts.
Vilar n'a pas fondé le théâtre en France. Fils de personne, il s'est reconnu l'héritier de Gémier, de Copeau, de Dullin. Mais aussi pionnier, découvreur d'espaces immémoriaux, ordonnateur de fêtes, citoyen subversif et anarchiste fidèle à la loi.
Ce qui reste de Vilar ? L'exigence et une esthétique qui passent par une éthique, une morale et une politique de l'art du théâtre.

Alfred Simon

Un coffret comprenant un livre biographique et une cassette



120 F.

Les personnalités contemporaines sont dans la collection *Qui êtes-vous ?*

Titres parus :

Frédéric Dard
Jean Giono
Marguerite Yourcenar
Alain Robbe-Grillet
Vladimir Jankelevitch
Le Corbusier
Francis Ponge
Jean Paulhan
Michel Foucault
Henry Miller
Raymond Aron
Gustave Roud
Julien Gracq
Carson McCullers
Saint-John Perse
Alain Resnais
Antonin Artaud
Nathalie Sarraute
Paul-Jean Toulet
Emmanuel Levinas
Colette
Pier Paolo Pasolini
André Malraux
Jean Dasté
André Gide
Elie Wiesel



Le guide d'Avignon et de son festival (1947-1987)

par Nerte Fustier-Dautier, Yves Dautier, Jean-Jacques Lerrant, Paul-Louis Mignon, Melly et Paul Puaux.



A la découverte de la ville :

Histoire, paysages, urbanisme et architecture.
Itinéraires, plans, renseignements pratiques.

A la découverte du festival :

De 1947 à 1987 : l'histoire du festival, portraits d'acteurs, de metteurs en scène et de ses animateurs, tous les programmes depuis sa création. Nombreuses photographies inédites.

348 pages, plus de 200 illustrations en noir et blanc et en couleurs, relié, jaquette couleurs, 100 F.

Dans la même collection :

Le guide de Sedan
Le guide du Vercors
Le guide du Bugey et du Pays de Gex
Le guide des Ardennes
Le guide du Haut-Doubs et de Pontarlier
Le guide de la Chartreuse
Le guide de l'Ardèche
Le guide du Queyras

la manufacture



nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

DIMANCHE 21 JUIN

S. 5-6. – 14 h 30 - ART ABSTRAIT - ART CONTEMPORAIN, CAMPIGLI : Paysages de Florence (1957), huile sur toile. ERNST : Visages en gris (vers 1950), huile sur toile. FAUTRIER : « Paysage orange » (1956), huile sur toile. HERBIN : « Mer » (1945), huile sur toile. - Me Guy LOUDMER.

LUNDI 22 JUIN

S. 3. – Livres anc., romantiques et mod. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. Mme Vidal-Mégret et M. Gomez experts.

S. 4. – 17 h. Tableaux mod. - Me BOISGIRARD MM. Marumo, Marcilhac, Pillement, experts.

S. 5-6. – 14 h 30 - ESTAMPES, TABLEAUX et SCULPTURES MODERNES, PICABIA : « Toréador », aquarelle. GERNEZ : « Bouquet de fleurs », pastel. CHAGALL : « La Bible ». ROUAULT : « Miserere ». - Me Guy LOUDMER.

S. 5-6. – 21 h - IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES. BRAQUE : Paysage à l'estaque (vers 1907), huile sur toile. PICASSO : Vue de Paris (Ile de la Cité) (1945), huile sur toile. PEVSNER : « L'élan » (1953), bronze. LEGER : « Les Papillons polychromes » (1938), huile sur toile. - Me Guy LOUDMER.

S. 10. – Monnaies, bijoux, Tablx, meub., objets d'art. - Mes RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY.

S. 11. – Lithographies, dessins, aquarelles et peintures mod., bib., obj. mobiliers, meub. anc. et style. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.

S. 13. – Tableaux, meubles de style. - Me de CAGNY.

S. 14. – Objets d'art et de bel ameublement des XVIIIe et XIXe siècles. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Dillée, Lévy-Lacaze, experts.

S. 15. – BEAUFRERE-CAMOIN - Me ROBERT.

S. 16. – Bons meubles, objets mobiliers. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

MARDI 23 JUIN

S. 5/6. – 14 h 30 IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES - Mes RENAUD, GROS, DELETTREZ, MILLON, JUTHEAU, RIEUNIER, BAILLY-POMMERY.

S. 5/6. – 21 h Très imp. tableaux impressionnistes et mod. (expo. sam., dim., lun., S. 1, de 11 à 18 h). - Mes BOSCHER, STUDER.

MERCREDI 24 JUIN

S. 3. – 11 h et 14 h Livres anc. et mod. dessins de Jean Cocteau - Mes COUTURIER, de NICOLAY, M. Guy Martin expert.

S. 4. – Art Islamique. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Arcache.

S. 5/6. – 14 h 30 TABLEAUX ABSTRAITS, ART CONTEMPORAIN (Exposition le mardi 23 juin de 11 h à 18 h et de 21 à 23 h Salle 1, le mercredi 24 juin de 11 à 18 h. Salle 5/6) - Me CHARBONNEAUX.

S. 5/6. – 21 h. IMPORTANTES ŒUVRES MODERNES et CONTEMPORAINES - Me BRIEST.

S. 10. – Objets saisis en douane - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

S. 13. – Timbres poste, objets d'art et d'ameublement. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, M. Pigeron expert.

S. 16. – Meubles, objets 1930 - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

JEUDI 25 JUIN

S. 5/6. – 14 h 30 IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES et CONTEMPORAINS : Boggio, Delvaux, M. Denis, Van Dongen, Foujita, Gen Paul, Herbin, M. Laurencin, Le Sidaner, Marquet, Ogniss, Poliakoff, Renoir, Riopelle, Vlaminck. Rare ensemble de modèles de fonderie en bronze de Dalou, de la succession Dalou et appartenant à l'orphelinat des Arts (Expo. à l'Etude (sur rendez-vous) jusqu'au 18 juin. Dans les salons de la mairie du 9e arrondissement, 4, rue Drouot : samedi 20 et dimanche 21 juin de 11 à 18 h. – A Drouot salle 1, mercredi 24 juin de 11 à 18 h. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Pacitti et de Louvencourt, Maréchaux, Jeannelle, Mme Marie-Aline Prat, experts.

S. 5/6. – 21 h. Sculptures modernes et contemporaines (Expo. Sam. 20, dim. 21 de 11 à 18 h., Mairie du 9e arrondissement merc. de 11 à 18 h. Salle 7). - Mes HOEBANX, COUTURIER.

S. 9. – Tableaux anc., Art déco. Meubles et objets d'art. - Me DELORME, MM. Kantor, Camard, Lacoste experts.

S. 10. – Suite de la vente du 24 juin. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

VENDREDI 26 JUIN

S. 3. – Objets de vitrine des 18e et 19e - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

S. 5/6. – 14 h 30 IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES (Expo. Mairie du 9e arrondissement, sam. 20, dim. 21 juin 11-18 h pour les principaux tablx. - A Drouot 25 juin 11-18 h. Salle 1). - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. Mlle Cailac, M. Blanchet, Mmes Tubiana, Fabre, Renaud-Beaupère, M. Marcilhac experts.

S. 5/6. – 20 h. - FREE ART Contemporain. - Me ROGEON.

*S. 9. – Grands vins Bordeaux : Mouton Rotschild dont magnum de 1945 et Bourgogne. - Me WAPLER, M. de Clonet expert.

S. 10. – (suite de la vente des 24 et 25 juin). - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

S. 11. – Lettres, autographes par Barbey et Daurévilly, A. Daudet, Debussy, L. Fini, Henry IV, V. Hugo, Lamartine, Rodin, Sand, Zola. Importantes correspondances de Jean Anouilh avec Pierre Fresnay. Livres, Incunables, Reliures armoriées, Mémoires de Sully 1638. Livres illustrés par Dali, Icart, Jouve, Picasso, etc. - Mes CHAYETTE, CALMELS.

S. 14. – Dessins anc. et du 19e siècle. Important dessin par Jordaens. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.

S. 16. – Meubles et objets d'art. - Mes MILLON, JUTHEAU.

JEUDI 25 JUIN 21 h. à SCEAUX (92330)
HOTEL des VENTES, 38, rue du Docteur-Roux. Dessins anc., tableaux 19e et mod., bijx en or, boîte en or 18e, objets d'ameublement. Me Michel SIBONI, Tél. : 46-60-84-25 (Expo. 24 juin 20/22 h. - 25 juin 14 à 17 h.)

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BOSCHER, STUDER, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
de CAGNY, 4, rue Drouot (75009), 42-46-00-07.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, Fg St-Honoré (75008), 43-59-66-56.
CHAYETTE, CALMELS, 12, rue Rossini (75009), 47-70-38-89.
COUTURIER, de NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 45-55-85-44.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
GROS, DELETTREZ, 22, rue Drouot (75009), 47-70-83-04.
HOEBANX, COUTURIER, 10, rue Chauchat (75009), 47-70-82-66.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN) 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
RIEUNIER, BAILLY-POMMERY, 25, rue Le Peletier (75009), 45-23-44-40.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.
WAPLER, 16, place des Vosges (75004), 42-78-57-10.

Le Carnet du Monde

Mariages

– M. et Mme Jean-Maurice PIETTRE,
M. et Mme Camille CABANA,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Marie-Eve et Pierre,

en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine,
le samedi 20 juin 1987, à midi.

185, avenue Achille-Peretti,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

– On nous prie d'annoncer la mort, le 14 juin 1987, de

Joanna BIALOZORSKA.

Sa famille et ses amis se réuniront à son domicile au 5, rue des Boulangers, Paris-5e, le vendredi 19 juin à partir de 16 heures.

La mise en bière aura lieu le lundi 22 juin à 7 h 45 à l'amphithéâtre de l'hôpital Broussais et l'incinération se fera le même jour à 8 h 45 au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, entrée avenue Gambetta.

Sa famille et ses amis.

– Le Théâtre de la commune d'Aubervilliers-Groupe TSE,
Sa famille, ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacques JOLIVET,
co-directeur
du Centre dramatique national
d'Aubervilliers.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 15 juin 1987.
Le Mazet,
Chemin de la Vernatelle,
83310 La Garde-Freinet.

– Saulce-sur-Rhône, Paris,

Mme Gustave Joubert,
son épouse,
M. et Mme Pierre Joubert,
M. Jérôme Joubert,
Mlle Hélène Joubert,
M. et Mme Jacques Rousset,
M. et Mme Jacques Coulet,
et leur fils,
Mme Jeanine Locolas,
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 17 juin 1987 dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

Gustave JOUBERT,

inspecteur général honoraire,
du travail des transports,
président honoraire
du Syndicat des eaux,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite.

On se réunira à 14 h 30, le vendredi 19 juin 1987, en l'église de Saulce-sur-Rhône.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26270 Les Reys-de-Saulce.

– Jean-François Kervégan
a la tristesse de faire part du décès de

Ernest KERVÉGAN,

survenu le 12 juin 1987, dans sa quatre-vingt-unième année.
Il a été inhumé à Lain (Yonne) aux côtés de son épouse, Lucie Richard, décédée le 8 février 1974.
112, rue des Entrepreneurs,
75015 Paris.

– Mme Louis Lacoste,
née Josèphe Gautier,
son épouse,
Edmonde, Marc et Michel,
ses enfants,
Nathalie, Camille et Marie,
ses petites-filles,
Jean Larivière,
Aude de Maubeuge-Lacoste,
et Dominique Jallon,
Mlle Juliette Lacoste,
M. et Mme Emile Conseil,
et leurs enfants,
Mme Edmond Gautier,
M. et Mme Maurice Gautier,
et leurs enfants,
M. et Mme André Gautier,
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Louis LACOSTE,
officier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien membre
du Conseil économique et social,
directeur général adjoint honoraire
de la SNCF,
président
de l'Union des services routiers
de chemins de fer,

survenu le mardi 16 juin 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'après-midi du vendredi 19 juin en l'église Pierre-et-Paul, Grande-Rue, 77630 Barbizon, par le Père Vieillard.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Barbizon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, square des Ecrivains-Combattants-Morts-pour-la-France,
75016 Paris.
4, rue Diaz,
77630 Barbizon.

Pour obtenir confirmation du lieu des obsèques et de l'heure de la cérémonie religieuse, on voudra bien téléphoner au 42-85-62-08.

– C'est avec une immense douleur que Tamar et Ory font part du décès de

LIPI

Les obsèques auront lieu le lundi 22 juin au cimetière parisien de Bagneux.
On se réunira à la porte principale, à 14 h 15.

Le comité de direction du journal « Information juive » a la douleur de faire part de la mort, le 17 juin 1987, de son collaborateur

Arnold MANDEL,
écrivain

qui, depuis pratiquement la création du journal, il y a quarante ans, en a assuré la chronique littéraire.
A son fils Yankel et à sa famille « Information juive » présente ses très sincères condoléances.

– « L'Arche »,
la revue du judaïsme français,

a la grande douleur de faire part du décès de

Arnold MANDEL,
écrivain,

qui assumait la critique littéraire de « l'Arche », depuis plus de trente ans.

Nous demandons à tous ceux qui se sont retrouvés dans l'œuvre d'Arnold Mandel d'avoir une pensée pour lui.

– Mme Jacques Monnier, Toulouse.
M. et Mme Pierre Gibert,
leurs enfants
et petits-enfants, Orthez.
Mme Philippe Monnier,
et ses enfants, Paris.
M. et Mme Michel Monnier,
leurs enfants,
et petits-enfants, Mées Dax.
M. et Mme Jacques Pouyanne,
leurs enfants,
et petits-enfants, Orthez.
Mme Anne Bels,
et ses enfants, Prat-Communal.
M. et Mme Pierre Monnier,
et leurs enfants, Pau.
M. et Mme Jean-Jacques Bourguet,
leurs enfants,
et petits-enfants, Palavas.
M. Yvon Monnier,
ses enfants,
et petits-enfants, Marseille.
Mme Henri Frossard,
ses enfants, petits-enfants,
et arrière-petits-enfants, Saint-Martory
Les familles Monnier,
Frossard, Bonneville,

font part de la mort de

Robert MONNIER,
ingénieur ECP,
officier de la Légion d'honneur,

le 12 juin 1987, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Le culte d'action de grâces a été célébré le 15 juin 1987, à la chapelle de l'église évangélique libre d'Orthez, dans l'intimité.

Les dons peuvent être envoyés pour soutenir :
L'Institut protestant de Saverdun (maison d'enfants), CCP : 5785 Toulouse.
Le foyer San-Francisco à Toulouse, CCP : UCJG 1870 65 Y Toulouse.

« Mon âme bénit l'Eternel », Ps. 103.

Maison Armstrong,
1, avenue Léon-Bérard,
64300 Orthez.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre Tager-Kagan,
ses enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Pierre TAGER-KAGAN,
vétérinaire,
ancien élève de l'IEMVT,

survenu le 12 juin 1987, à Niamey, au Niger.
L'inhumation aura lieu le 19 juin 1987, à 14 h 15, au cimetière de Pierrerue, 04300 Forcalquier.

– Le directeur et le personnel de l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (IEMVT/CIRAD)
ont la tristesse d'annoncer le décès du

Docteur Pierre TAGER-KAGAN,
vétérinaire,
ancien élève de l'IEMVT,

survenu le 12 juin 1987, à Niamey, au Niger.

– Mme Martial Tricaud,
veuve du général,
née Franceline Billoud,
sa mère,
M. Norbert Tricaud,
son frère,
Mme Norbert Tricaud,
née Esther Bajomi,
sa belle-sœur,
M. Lionel Tricaud,
son neveu,
ainsi que tous ses parents et amis,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Thierry TRICAUD,
ancien élève de l'ENA,
administrateur civil
au ministère du budget,
commissaire du gouvernement
à l'ACOSS et à la CNAF,
chargé de conférences
à l'IEP de Paris,
trésorier de l'association sportive
de l'ENA,
capitaine de réserve
au 13e bataillon de chasseurs alpins,
chevalier du Mérite agricole,

survenu à Paris le 15 juin 1987, dans sa trentième année.

Avant son transport en Savoie, la bénédiction lors de la levée de corps aura lieu le lundi 22 juin, à 7 h 30, à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, Paris-14e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 juin à 16 heures en l'église de Cruet (La Chapelle) par Montmélian (Savoie). Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Cruet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Franceline Tricaud,
30, avenue du général-de-Gaulle,
78110 Le Vésinet,
« Beauséjour »,
Cruet (La Chapelle),
73800 Montmélian.

– Le président
et les membres
du Conseil d'administration
de l'Association des anciens élèves
de l'Ecole nationale d'administration,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Thierry TRICAUD,
ancien élève de l'ENA,
administrateur civil
au ministère du budget,

survenu le 15 juin 1987.

Avant son transport en Savoie, la bénédiction lors de la levée de corps aura lieu le lundi 22 juin, à 7 h 30, en l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, 75014 Paris.

– Le président et le bureau de l'Association sportive des élèves et anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration (ASENA),

ont la douleur de faire part du décès de

M. Thierry TRICAUD,
ancien élève de l'ENA,
trésorier de l'ASENA,

survenu le 15 juin 1987.

Avant son transport en Savoie, la bénédiction lors de la levée du corps aura lieu le lundi 22 juin, à 7 h 30, en l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, 75014 Paris.

Remerciements

– La Tronche – Grenoble,
M. Léon Richard,
Mme Micheline Boulet,
et ses enfants, Jean-Michel et François,
Mme Josette Richard,
et ses enfants, Sandrine et Anne,
M. et Mme Gilles Richard,
Mme Huguette Martin,
et ses enfants, Philippe, Florence et François,
M. et Mme Edmond Richard,
et leurs enfants, Olivier et Juliette.
Les familles Richard, Chemartin et Bonniot, tous leurs parents et amis remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine lors du décès, dans sa quatre-vingtième année, le 11 juin 1987, de

Mme Aimée RICHARD,
née Quezel,
officier des Palmes académiques,
retraitée de l'éducation nationale.

Communications diverses

– L'Association des Français libres donnera son cocktail, organisé au profit de ses œuvres sociales, le jeudi 25 juin 1987, à partir de 18 heures, dans les jardins de l'Hôtel de Brienne (ministère de la défense), 14, rue Saint-Dominique, Paris-7e, métro Solférino. Parking assuré. Entrée : 110 F.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, le 18 juin à 15 heures, au Centre d'études supérieures d'économie et gestion ENSPM, 4, avenue du Bois-Préau à Rueil-Malmaison. M. François Poirier : « Théorie et mise en œuvre de la fonction Translog dans la modélisation énergétique ».

– Université Paris-Val-de-Marne : le 19 juin à 10 heures, salle des thèses, M. Jean-François Motsch, « La dynamique du tronc cérébral, recueil, extraction et analyse optimale des potentiels évoqués auditifs du tronc cérébral ».

– Université Paris-VII. – Le vendredi 19 juin, à 15 heures, à l'Institut Charles-V, B 14, 10, rue Charles-V, 75004 Paris. Mlle Christine Hardy : « Ethnologie et parapsychologie : Une double perspective sur la transe, les états modifiés de conscience et les phénomènes paranormaux ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS). – Le vendredi 19 juin, à 9 h 30, salle 5. M. Sok Khin : « Le Cambodge entre le Siam et le Vietnam (1775-1860) »

– Université Paris-IV. – Le vendredi 19 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, 46, rue Saint-Jacques, escalier A. M. Angel Iglesias : « Onomastique : motivation et typification du nom propre (proverbial et populaire) en espagnol ».

– Université Paris-IV, Sorbonne. – Le vendredi 19 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. Mme Dominique Millet, née Gérard : « Anima et la sagesse : pour une poétique comparée de l'exégèse claudélienne ».

– Université Paris-II. – Le vendredi 19 juin, à 16 heures, salle des Conseils. M. Jacques Courtois : « Recherches sur la puissance et le droit : 1) la question de la vengeance ; 2) Spinoza ».

– Université Paris-V, René Descartes. – Le vendredi 19 juin, à 9 heures, salle 106, centre Henri-Pieron, 28, rue Serpente, 75006 Paris. Mme Denise Morel : « Recherche sur les processus à l'œuvre chez les familles de créateurs ».

– Université Paris-I. – Le vendredi 19 juin, à 16 heures, salle I, centre Panthéon. M. Abel-Jackie Balezou-Gloum : « La réforme du système fiscal en République centrafricaine ».

– Université Paris-III. – Le vendredi 19 juin, à 13 h 30, salle Bourjac. M. Thierry de Samie : « La formation des constituants nominaux. Etude des processus morpho-syntaxiques de création nominale ».

– Université Paris-III. – Le vendredi 19 juin, à 9 heures, salle Bourjac. Mme Marie-Josée Cerol, épouse Tuernal Vatran. : « Le créole guadeloupéen. Un exemple de planification linguistique par défaut ».

– Université Paris-IV, Sorbonne. – Le samedi 20 juin, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne. Mme Marie Roig-Miranda : « L'art de Quevedo dans ses sonnets ».

La mort du professeur Charles Bloch

Un spécialiste de l'histoire contemporaine française et allemande

L'historien Charles Bloch, qui est mort le dimanche 14 juin (*le Monde* du 17 juin), était né à Berlin en 1921. Fils d'un militant du Parti social-démocrate, banni en 1933, le jeune Charles se trouva, à l'âge de treize ans, écolier en Palestine. Il apprit à y parler l'anglais, l'arabe, l'hébreu, sans jamais oublier le français. Dès ses débuts tourné vers l'histoire, il se faisait, en 1946, inscrire en sciences politiques et travaillait à un diplôme de relations internationales, dirigé par Pierre Renouvin.

Marié à une Française, il reprenait bientôt le chemin d'Israël (1949), pressé de voir fonder à Tel-Aviv un enseignement d'histoire européenne et un autre de langue française. Installé à Tel-Aviv, il revenait régulièrement à Paris pour ses recherches. En 1966, il était associé à l'enseignement de la faculté de Nanterre. Il y est revenu bien des années, connaissant un succès constant auprès de ses auditeurs.

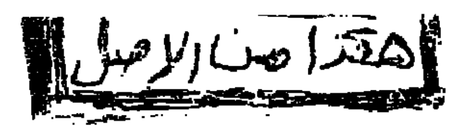
Ce témoin passionné de notre temps en aura été aussi un historien scrupuleux : ceux qui venaient l'écouter le sentaient d'emblée.

Son œuvre historique a été double, parlant de la France au public de langue allemande, de l'Allemagne d'Hitler à ses lecteurs français. Son *Histoire de la IIIe République* a été publiée en langue allemande et, en français, l'ouvrage de sa vie, paru en 1986 sous le titre *le IIIe Reich et le monde* (1). Il y a tracé un tableau d'ensemble inégalé, distingué par un prix de l'Académie des sciences morales et politiques.

Son dernier semestre, qu'il n'aura pu tout à fait achever, aura été pour les étudiants de l'université de Bonn. Sa carrière peut faire penser à celle de l'écrivain Heinrich Heine, ancien étudiant de Bonn qui, de 1830 à 1855, expliquait la France aux Allemands et l'Allemagne aux Français.

PIERRE GRAPPIN.

(1) Collection « Notre Siècle », Imprimerie nationale.



Entreprendre à Angers



le qualitoscope

Traditionnellement appréciée pour sa modération et sa douceur de vivre, Angers est animée par une passion : la recherche de la qualité.

Les grandes entreprises industrielles : Motorola, Bull, SEIPEL-Thomson, Bendix, Cointreau, Valéo, Soretex, Jouveinal, Bolloré Zig-Zag, ont donné le ton en lançant des plans audacieux d'amélioration de la qualité, qui leur font souvent atteindre aujourd'hui les taux de qualité les plus élevés de leur groupe.

Avec Eurintel, Ordiplast, SAPELEM, 5.000 P.M.E. et sociétés de services se mettent au diapason. Les administrations elles-mêmes, à l'image de la mairie d'Angers – 1re en Europe à avoir lancé des cercles de qualité – s'engagent à fond dans cette dynamique nouvelle.

L'engouement est tel que les 1.400 places du Centre de Congrès (le 1er de l'Ouest) ne suffisent plus à accueillir tous les acteurs régionaux de la Qualité.

L'environnement économique et humain de la ville explique cette vague de fond. Angers compte plus de 15.000 étudiants dans ses 2 universités et ses 14 grandes écoles supérieures (Arts et Métiers, Électronique, Robotique, Agriculture, Horticulture, Commerce et Gestion, etc.). Elle est aussi l'une des seules villes de France à offrir un enseignement supérieur spécialisé dans la qualité : DESS Qualité et Maîtrise des Sciences et Techniques en Innovation.

Le travail bien fait, plus qu'une tradition, est pour les Angevins une exigence : qualité se conjugue ici avec innovation. Forte d'un potentiel de 550 chercheurs et de nombreux laboratoires, Angers a créé un technopôle axé sur la physiologie végétale, avec des leaders comme l'INRA, Microviv et Caillard, la productique et le génie médical.

Une gamme très complète d'aides : pépinières d'entreprises, locaux-relais, usines sur mesure, financements spécifiques... attirent chaque année, à Angers, de nouveaux chercheurs et de nombreux créateurs d'entreprises, comme COFINFOR.

Ils ont compris que l'obtention de la qualité n'est pas qu'une affaire d'hommes, de produits ou de méthodes. Elle dépend beaucoup de l'environnement et de la détermination de chacun des habitants de la cité.



ENTREPRENDRE A ANGERS,
C'EST ENTREPRENDRE AUTREMENT.

Avec ses 210.000 habitants, Angers, grande agglomération du Val de Loire, est le centre géographique de l'Ouest Atlantique. Dès 1989, elle sera, avec le TGV, à 1 h 30 de Paris et à 2 h 30 par l'autoroute Océane.

Ville d'Angers - Service Économique - 49035 ANGERS CEDEX - Tél. : 41.86.10.10.

Culture

THÉATRE

Ouverture prochaine à Paris du Théâtre national de la Colline

Jorge Lavelli dans ses murs neufs

Le mois prochain sera achevé le nouveau Théâtre national de la Colline, à Paris, dans le 20e arrondissement. Il devrait ouvrir ses portes au mois de janvier de 1988. Sa direction a été confiée au metteur en scène français d'origine argentine Jorge Lavelli. Il nous présente ici ce qu'il compte faire de ce nouveau et beau bâtiment.

L'ouverture prochaine d'un grand théâtre public doit être tenue pour un événement de première importance. Non seulement pour son architecture moderne, fonctionnelle et belle, pour son coût (lire ci-contre) *mais aussi parce que celui qui s'apprête à en prendre la direction figure parmi les hommes de théâtre les plus intéressants du moment.*

Jorge Lavelli, né à Buenos-Aires il y a un peu plus de cinquante années, arrivé en France en 1960, a su imposer son style aussi bien au public de théâtre qu'à celui de l'opéra. Affectionnant particulièrement pour celui-là l'œuvre de Shakespeare et pour celui-ci celle de Mozart, il a toujours montré un goût fort pour les créations contemporaines qui lui vaut aujourd'hui, au-delà des controverses qu'ont pu susciter certaines de ses mises en scène, l'image d'un homme libre, indépendant, sensible.

Il est donc à la fois un peu surprenant de sa part qu'il ait accepté la direction du Théâtre national de la Colline, restreignant d'autant son habitude d'arpenter les scènes européennes, et tout à fait passionnant de connaître ses ambitions pour cet outil sophistiqué et flambant neuf.

« On peut certes me considérer comme un metteur en scène indépendant, *confie Jorge Lavelli.* J'y tiens. L'indépendance a une saveur fruitée assez spéciale, car elle me permet de goûter à des choses très différentes. Mais, à un moment donné, on a besoin de s'arrêter et de faire le point. La mise en scène est une forme d'écriture éphémère, vouée à la mort, à l'oubli, comme un livre imaginaire. Le fait de prendre la direction d'un théâtre a pourtant une cohérence mais à l'intérieur de moi-même, pas pour les autres.

» On m'a offert, il y a déjà longtemps, de prendre la direction d'une salle, mais... à l'étranger, où je n'ai jamais voulu m'installer. Je suis en France depuis plus de vingt ans, citoyen français depuis plus de dix ans. Je suis un homme de la ville, et Paris est ma ville.

» Etre directeur de théâtre, c'est imaginer une grande mise en scène, c'est parler d'écriture, de langage, à un niveau plus vaste, créer un certain monde, dessiner avec d'autres une certaine idée du théâtre. Il y en France une grande liberté dans la conduite d'un théâtre public, même si, de plus en plus et pour des raisons commerciales, des raisons de marché, il nous faut recourir à une certaine planification.

« Tout est rose »

» J'ai accepté cette responsabilité parce que le Théâtre de la Colline est un théâtre parisien et un théâtre nouveau. Un théâtre nouveau, c'est un événement, un heureux événement. Certes, nous ne connaissons pas aujourd'hui la même euphorie qu'après la guerre, provoquée par le succès de Chaillot, d'Avignon, de Vilar. Nous devons trouver notre propre personnalité et des idées nouvelles. Vilar à Chaillot, c'était la nudité du lieu, de la forme ; un spectateur qui pouvait se trouver à 53 mètres de la scène. Les gens avaient envie de se grouper, d'être nombreux ensemble, de célébrer le répertoire. Cette idée a un peu perdu de son acuité, de sa valeur.

» Nous nous sommes habitués, au théâtre, à la proximité, à l'intimité de l'image. Je veux que mon public ait un certain confort, un certain luxe. Ici, tout est rose, synonyme de chaleur. Les gens ne seront pas dans le noir, ce châtiment qui crée un climat qui ne porte pas le plaisir. Le choix d'un espace moyen, où le spectateur ne sera pas à plus de 19 mètres de la scène, est aussi un choix artistique. Il doit être très aigu.

» Je voudrais trouver une voie directement en rapport avec notre siècle, sans mépris pour le passé, car le moment est venu de donner à un théâtre du service public une vocation contemporaine. Le siècle s'achève, il a presque déjà ses classiques. Le théâtre doit nous permettre de porter un regard sur l'homme d'aujourd'hui, ses préoccupations, ses fantasmes, sa raison d'être. Je veux ouvrir les portes à une dramaturgie novatrice, aux auteurs qui font la synthèse de leur temps, sans pour autant faire un théâtre de l'actualité. Celui-ci me répugne car il est forcément le théâtre de la démagogie.

» Mon équipe (1) et moi-même nous sommes donc fixé trois objectifs : la découverte, le regard sur la France et l'Europe et la possibilité de produire des auteurs qui nous semblent importants. Notre première saison, petite saison puisqu'elle commencera au mois de janvier prochain, sera donc composée de trois pièces dans la grande salle et de deux pièces, peut-être plus, dans la petite salle. Pour l'ouverture, je mettrai en scène dans la grande salle l'avant-dernière pièce de Federico Garcia Lorca, *le Public*, retrouvée en 1976 et qui n'a jamais été jouée en France. La dramaturgie de cette œuvre va complètement à contre-courant de ce qui faisait l'auteur jusque-là. Lorce cherchait une nouvelle voie, surprenante, audacieuse, dans laquelle il voulait se compromettre, aller à l'essentiel. La forme de la pièce, écrite pour trente-huit personnages, est éclatée, mais elle résume profondément, concrètement, l'essentiel de Lorca. C'est cette voie de la modernité, qui n'a rien à voir avec la mode, qui peut faire progresser le théâtre.

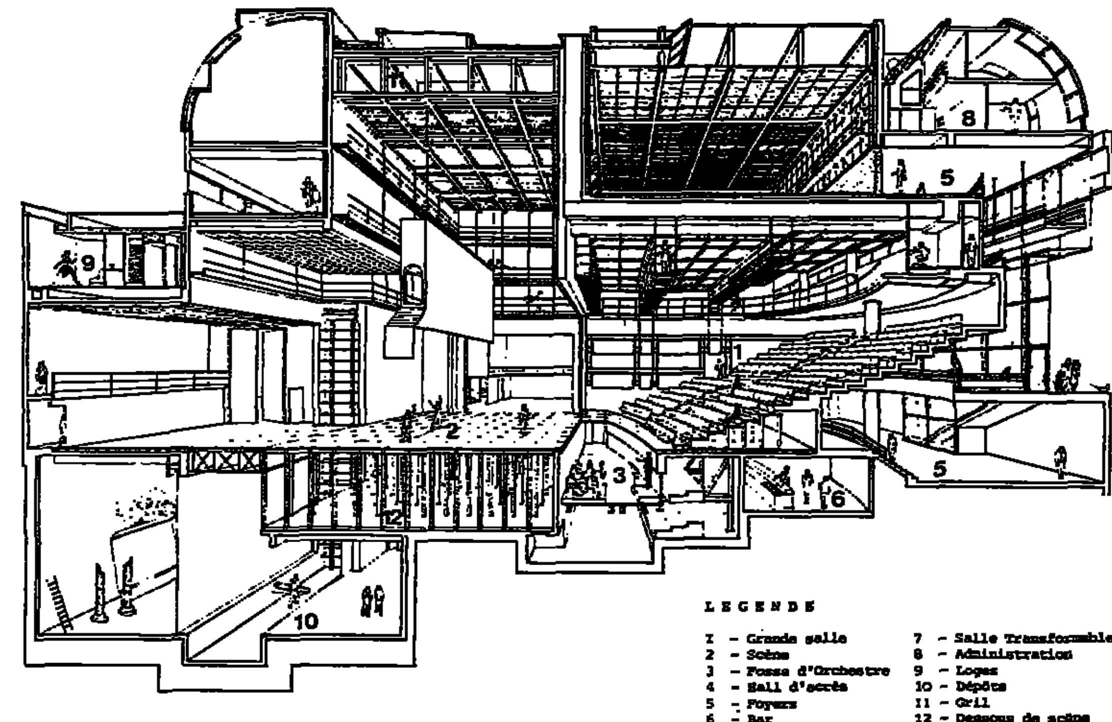
» Pour l'ouverture de la petite salle, je mettrai en scène la nouvelle pièce de Copi, baptisée pour le moment *Une visite inopportune.* Evidemment, dès cette première saison, j'aurai des invités : Fernando Arrabal montera sa dernière pièce, coproduite par les pouvoirs publics espagnols ; Gildas Bourdet écrit pour l'occasion sa quatrième pièce, *l'Audition ;* Jean-Luc Boutté mettra en scène *les Chaises*, d'Eugène Ionesco. Je tenais beaucoup à marquer ma fidélité envers Ionesco, qui est l'un des premiers à avoir brisé la barrière du psychologisme, en introduisant au théâtre l'inattendu, le rêve, la destruction du langage, la surprise dans la forme. Pour cette première saison, il n'était pas mal de revenir à cette référence ».

Ainsi aboutit un projet lancé dès le début des années 70 et qui devait initialement être confié au metteur en scène Guy Rétoré, directeur du Théâtre de l'Est parisien. Celui-ci avait prévenu qu'il passerait le flambeau du TEP dès qu'un vrai théâtre serait construit. C'est chose faite aujourd'hui. Guy Rétoré continue son travail dans la salle de l'avenue Gambetta. Jorge Lavelli entame à quelques mètres de là une nouvelle carrière.

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

(1) Directeur artistique adjoint : Dominique Poulange. Directeur adjoint, chargé de la communication : Jacques Blanc. Conseiller littéraire : Alain Satgé. Administrateur : Philippe Didierjean. Directeur technique : Francis Charles. Le Théâtre de la Colline comptera au total cinquante-cinq personnes avec la même convention collective qu'au Théâtre national de l'Est parisien.

Modernisme et transparence



LEGENDE

1 – Grande salle
2 – Scène
3 – Fosse d'Orchestre
4 – Hall d'accès
5 – Foyers
6 – Bar
7 – Salle Transformable
8 – Administration
9 – Loges
10 – Dépôts
11 – Gril
12 – Dessous de scène

Le Théâtre national de la Colline, ainsi baptisé par son directeur Jorge Lavelli parce qu'il est situé sur les pentes de la butte de Ménilmontant, 15-17, rue Malte-Brun à Paris dans le vingtième arrondissement, est un vaste bâtiment de 7 000 m² construit sur le terrain de l'ancien Théâtre de l'est parisien d'une surface de 1 700 m².

Autant dire que les maîtres d'ouvrage ont dû, pour y inclure une grande salle de 770 places et une petite salle transformable de 200 places sise à l'aplomb de la première, gagner une certaine hauteur – 18,50 mètres par rapport au niveau de la rue – mais aussi creuser dans le sol.

La façade du théâtre, haute de 12 mètres et large de 31,50 mètres est composée de verre et de fines poutrelles métalliques grises et perforées. Placée légèrement de biais par rapport à la rue, elle est encadrée par un grand portique de béton à trois pieds qui délimitent l'accès du public et celui des camions à la rampe inclinée, qui permet de rejoindre la scène et les dépôts.

On peut accéder au hall d'accueil par un escalier qui, de la rue, s'enfonce dans le sol ou bien par deux escaliers à l'intérieur du bâtiment même. Afin d'éclairer ce hall bas, la façade s'enfonce jusqu'à son niveau. Toutes les parties d'accueil ont été peintes de gris.

Au-dessus de ces parties publiques sont installés les bureaux de l'administration du théâtre. Ils bordent la petite salle transformable, parallélépipède bleuté haut de 6,50 mètres, large de 14 mètres et long de 20 mètres.

La grande salle est un vaste espace de 770 fauteuils en gradins légèrement arrondis sans balcon, d'une largeur de 23,50 mètres et d'une profondeur de 22 mètres. Tout est rose ici, les murs, le caillebotis de bois du plafond, la moquette, les fauteuils. Le tiers inférieur des gradins est monté sur des rails et peut être escamoté électriquement, permettant alors un dispositif original en arène, à la condition que soit relevée la fosse d'orchestre prévu pour accueillir cinquante musiciens environ.

La scène, dotée d'un proscenium de 4,50 mètres, est large de 23,50 mètres, haute de 20 mètres et profonde de 15 mètres ou de 25,50 mètres. L'ouverture du cadre de scène est de 8,50 mètres de haut et de 19 mètres de large. De part et d'autre de la scène et au-dessous de celle-ci sont installés 430 mètres carrés de dépôts et d'ateliers.

Au total, ce nouveau théâtre est ingénieusement conçu, compte tenu de l'étroitesse de la surface du terrain nu et des règlements draconiens d'urbanisme. Reste que, comme beaucoup de théâtres plus anciens, il ne dispose pas de salle de répétition. C'est préoccupant pour tous ceux qui devront y travailler.

Commencé en mai 1985, livré en juillet prochain, il aura nécessité vingt-six mois pour sa réalisation, mobilisé quatre-vingts personnes et coûté 96 millions de francs. Après un concours sur invitation lancé par Jack Lang en 1984 et réservé à des équipes françaises, c'est le trio d'architectes parisiens Valentin Fabre-Jean Perrottet-Alberto Cattani qui en a dessiné les plans et suivi la mise en œuvre.

O. S.

● **Trenet retrouve la tour Eiffel.** – Cinquante ans après, Charles Trenet retrouve la tour Eiffel. En 1937, le « fou chantant » utilisait son premier étage comme podium. Vendredi 19 juin, à 21 h 30 un hommage lui sera rendu, au même endroit. Il interprétera, comme à Bourges, une (petite) partie de son répertoire. Le programme sera diffusé en direct sur FR 3.

Les Journées du Conservatoire

Public débile, ciel pluvieux

Les Journées du Conservatoire 1987 ont eu lieu les 16 et 17 juin, au Théâtre de l'Athénée, parce que la belle salle de l'école elle-même, rue du Conservatoire, est en réfection.

Lorsque ces présentations des travaux des étudiants du Conservatoire d'art dramatique, en fin d'exercice, sont ternes, un usage est de dire : *« C'est une mauvaise année »*, comme cela se dit du vin du Médoc, comme les paysans le disent aussi du blé, des melons, de tout...

Mais là, mardi et mercredi à l'Athénée, ce n'est pas juste, puisque ces mêmes jeunes comédiens, qui manquaient de présence, de voix, qui manquaient de théâtre, nous les avions vus, oui les mêmes, les Corinne Darmon, les Cyrille Gaudin, les Patricia Varnay, les Michel Bompoil et Samuel Labarthe, donner la preuve de leur art, de leur « magnétisme », trois semaines plus tôt, lorsqu'ils interprétaient, dans la salle Louis-Jouvet du Conservatoire, sous la direction de Gérard Desarthe, la *Marianne*, de Tristan Lhermite.

Qu'est-ce donc qui flanchait au Théâtre de l'Athénée ? Peut-être la salle ? Les acteurs connaissent tellement ça : *« On se tape une mauvaise salle »*, chuchotent-ils derrière les cintres, cinq minutes déjà après le début du premier acte.

Et c'est vrai que rarement public de théâtre fut plus bête, ne cessant pas, durant ces deux Journées, de hurler de rire sans motif, ou bien à contre-temps. A ce degré de niaiserie, cela décale le jeu des acteurs. Par exemple, mercredi soir, la jeune Sophie Gourdin disait un beau texte de Philippe Minyana, l'histoire d'une jeune femme à laquelle les équipes de protection de l'enfance ont confisqué son gosse, et la détresse et les drames qui s'ensuivent, c'était très fort.

Minyana savait de quoi il parlait, c'était évident, et l'actrice jouait ça parfaitement, avec une violence, une rage, justes, c'était absolument sinistre. Eh bien, la salle, toute la durée de cette « confession », s'est écroulée sous les fous rires, comme si personne, là, n'avait jamais eu au moins vent de la misère, et en particulier des douleurs que déterminent certaines interventions aveugles de la police, de la justice, dans les foyers où certains jours il n'y a pas un centime pour aller acheter le lait.

Qu'est-il, ce public des Journées du Conservatoire ? Des parents d'élèves ? Des étudiants du même Conservatoire, ou des cours privés ? Des gens de la profession ? Il était, ce public, inimaginable de sottise, et ça fausse le jeu sur la scène.

Autre raison du fiasco, peut-être : le climat, l'ambiance, du Conservatoire, nous voulons dire l'esprit de « franche camaraderie » qui circule chez les étudiants. Si de jeunes acteurs de la classe de Michel Bouquet, par exemple, passent une scène difficile, sachant qu'ils sont guettés, mitraillette en main, par les élèves de Jean-Pierre Vincent ou d'un autre, se sentent-ils vraiment libres de jouer ?

Merveilleux de vie

Petit dialogue, l'après-midi du deuxième jour : une jeune fille brune, menton volontaire, carrée d'épaules, voix très ferme mais très calme, et un garçon châtain clair, yeux bleus, voix un peu perchée. Ils sont tous deux étudiants au Conservatoire.

Elle. – Tu as vu Matthieu, depuis hier soir ?

Lui. – Non, mais ce matin il m'a téléphoné.

Elle. – Ah ! Comment il a trouvé Mesguich ? *(Ce qui veut dire : comment il a trouvé les élèves de la classe de Mesguich, qui étaient passés la veille.)*

Lui. – Euh... *(Un silence pénible.)*

Elle (très ferme). – Comment il a trouvé Mesguich ?

Lui (pas fier du tout). – Eh ben... si tu veux... finalement... il a plutôt aimé...

Elle (très sèche, définitive). – C'est pas étonnant, Matthieu n'aime pas le théâtre ! Il aime le clinquant, il n'aime pas le théâtre !

Et toc ! Comme nous disions : la franche camaraderie. Il est vrai que les étudiants de Mesguich, dans l'ensemble, avaient été les moins gauches, les moins endormis, la veille.

Il y aura eu, au cours de ces Journées, de beaux moments, bien sûr. Corinne Darmon et Daniel Rialet ont joué avec beaucoup d'élévation d'esprit et de recueillement une scène de *Sauvés*, d'Edward Bond ; ils sont élèves de Claude Régy. Joëlle Seranne et Nicolas Lormeau ont été très drôles (élèves de Mesguich) dans *la Fleur des pois*, d'Edouard Bourdet. Anne Brochet, élève de Michel Bouquet et Georges Werler, a été d'une lumière et d'une précision remarquables dans *les Sincères*, de Marivaux.

Mais tout de même, c'était dans l'ensemble bien banal, tantôt trop extérieur (surtout chez Vincent), tantôt trop surveillé (surtout chez Régy). *« C'est peut-être dans l'insouciance du public qu'est le meilleur secret de l'atteindre »*, dit Claudel.

La veille des Journées du Conservatoire, le lundi 15 juin, de jeunes acteurs de l'Ecole de théâtre de la rue Blanche, sous la direction de Jean-Christian Grinevald, avaient joué un montage de chansons, improvisations et bouts de scène, autour de l'œuvre de Brecht. C'était merveilleux de vie, de présence d'esprit, d'émotion, de vraie gaieté.

Et il y avait là un « acteur-né », évident, Philippe Risler, que nous verrons à coup sûr dans les théâtres, sur les écrans, et plusieurs autres pleins de talent, de feu sacré, comme la jeune Claude Perron. Mais aussi la salle était bonne, et un climat d'amitié régnait là, tous étaient heureux du succès d'autrui.

Mais le flottement de ces deux Journées du Conservatoire, cette année, n'en faisons pas un plat. L'art du théâtre, c'est très fragile. Ça tient à des riens. Par exemple, pour une mi-juin, il pleuvait beaucoup.

MICHEL COURNOT.

La Semaine des auteurs au Petit Odéon

Pour demain

Le Petit Odéon accueille la quatrième Semaine des auteurs organisée par la SACD.

le comité de lecture de la SACD, composé d'Alain Crombecque, directeur du Festival d'Avignon, de Lucien Attoun, de Christian Dupeyron, l'éditeur de « Papiers » (une collection théâtrale qui accorde une large place aux jeunes auteurs), a retenu cette année six pièces sur deux cents reçues.

Tous les après-midi, des comédiens, dont des sociétaires de la Comédie-Française, prêtent leurs voix à des pièces inédites, sous la direction d'un metteur en scène. Le décor intimiste du Petit Odéon sied à merveille à l'écoute de ces textes, qui sont également l'occasion de retrouver *avec plaisir* des comédiens connus : Niels Arestrup, Jean-Marc Bory, Geneviève Casile, Evelyne Istria, Roland Blanche... Trois, parmi les six pièces retenues, abordent des problèmes politiques : les utopies socialistes de la France de 1850 (*Sainte Icarie*, de Pascale Roze), le terrorisme (*Il n'y a jamais de toujours*, de Ettore Marchica), l'Algérie des années 60 (*Pendant que vous dormiez*, de Robert Poudérou). Quant à la pièce d'Anne Barbey, *la Grande Maison* qui a inauguré cette Semaine, elle met en scène les déchirures d'une famille, sous le regard d'une petite fille muette, Li, sept ans, réfugiée vietnamienne. C'est une pièce sensible, avec des personnages solidement charpentés, très vite attachante. Anne Barbey, comme d'ailleurs la plupart des auteurs de cette Semaine, n'en est pas à ses premières armes littéraires, et c'est au Petit Odéon qu'en 1986 a été créé *Des trous dans la glace*, avec Michel Vitold.

Il reste quelques jours encore pour partager ce rendez-vous donné par des écrivains qui, aujourd'hui encore, croient au théâtre.

O. Ot.

★ Jusqu'au 20 juin, au Petit Odéon (tél. : 43-25-80-92). 14 h 30, samedi 21 heures.

VENTES

Les souvenirs de Brigitte Bardot

« J'ai donné ma jeunesse et ma beauté aux hommes. Je donne ma sagesse et mon expérience aux animaux. » Brigitte Bardot donnait ainsi, le mercredi soir 17 juin, à la Maison de la chimie, devant trois mille personnes et dix-sept télévisions, le coup d'envoi de la vente aux enchères, organisée par l'étude Ader, Picart et Tajan. L'ensemble des objets a atteint 3,55 millions de francs, soit plus du double de l'estimation de départ. C'est une BB rayonnante qui a quitté la scène, sûre désormais de pouvoir créer sa fondation pour les animaux.

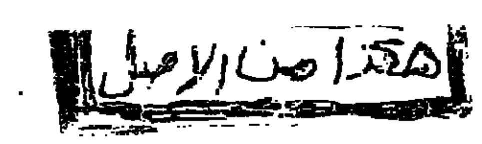
BB aime les bêtes, le public aussi : des clichés couleurs la représentant langoureuse et vautrée dans la neige avec un petit phoque ou en jean rive gauche, en compagnie de deux dalmatiens, ont atteint chacun 4 000 F. Carzou, avec sa lithographie signée et dédicacée « pour Brigitte, souvenir d'un jour faste » n'a pas fait mieux. Quelques trophées de style « toupourien » (zinc lithographique) se sont assez bien défendus (3 500 F).

Les clous de la vente ? Le diamant taillé en navette de 8,76 carats, offert à BB par Günther Sachs (1 300 000 F), une bague en platine ornée d'un brillant (320 000 F), deux porcelaines indiennes du dix-neuvième siècle (70 000 F et 75 000 F).

Mais ce sont surtout les souvenirs symboles qui ont atteint des sommes étonnantes : 150 000 F pour un dessin au crayon de couleur de BB à onze ans par Marie Laurencin ; 33 000 F pour un nécessaire de maquillage ; 10 000 F pour la photo de la starlette passant en maillot noir et collants résille sur les toits de Paris. Le musée Galliera a voulu se montrer à la hauteur du mythe en achetant la mini-robe à mailles métalliques de Paco Rabanne (23 000 F). La mairie de Saint-Tropez a investi 35 000 F dans le buste de BB en Marianne par Aslan.

Dans une ambiance surréaliste Me Tajan a donné un coup de collier en... vendant son marteau de commissaire-priseur (17 000 F).

LAURENCE BENAIM.



Culture

MUSIQUE

Nikolaus Harnoncourt dirige « la Chauve-Souris » à Amsterdam

Eblouissant sacrilège

Spectacle de fin de saison à l'Opéra d'Amsterdam, fleuron du Festival de Hollande : l'opérette de Johann Strauss transposée dans le Broadway des années 30, et dirigée par un pape du baroque.

On disait l'opéra néerlandais malade de son intendance et de ses finances, lui qui ne vit dans son nouveau palais, un Théâtre de musique à l'architecture très contestée, que depuis une petite année. Cette *Chauve-souris* insolente et éclatante, spectacle d'ouverture et fierté du Festival de Hollande, prouve pourtant sa bonne, son excellente santé. Pas seulement parce qu'une distribution sans très grandes vedettes, jeune pour l'essentiel, vocalement homogène, fort douée pour la comédie et formidablement soudée (1), y fait la pige aux plus fines équipes des enregistrements historiques. Ni parce qu'une imagerie un peu folle — la Vienne impériale égarée hors du temps quelque part entre Gershwin, Mozart et Berg — arrache l'opérette à la futilité et compose un vrai tableau de société. Surtout parce qu'une production dont peut s'ébaudir le plus large public, dont lycéens et touristes âgés sortent d'ailleurs égayés, se paye le luxe de susciter la polémique dans les milieux « branchés ».

Pourquoi cette *Chauve-Souris*, a-t-elle en effet divisé la critique néerlandaise ? C'est que, dans la fosse officiait, contre toute attente, mais sans peur apparente de s'encanailler, le père austère de la révolution baroque, fondateur de la première formation permanente sur instruments anciens. Austère ? C'est l'idée, sans doute fausse, qu'on se faisait de Nikolaus Harnoncourt. Mais le plaisir du grand montéverdien est évidemment complet dans Johann Strauss. Qu'il dirige sans frissons ni frous-frous — il ne faut pas trop lui en demander. Bien abrité derrière des commentaires historique (sur la parenté de la valse et du menuet), proclamant bien haut son respect, appuyé sur l'examen des partitions, d'une tradition détournée par la convention (la rapidité des tempos, en particulier). Sans la classe de danseur mondain d'un Kleiber (enregistrement DG). Sans la légèreté lumineuse et hautaine d'un Karajan (deux disques à prix réduit EMI).

« Ni so rund » : pas aussi arrondi qu'à l'accoutumé, remarquait à la sortie un connaisseur. Plus confortable, donc, pour les chanteurs, ainsi sauvés des habituels tempos accélérés (même Schwarzkopf manque de s'étrangler dans la czardas du second acte quand le Philharmonia s'envole derrière Karajan). Aux normes exactes du Concertgebouw, orchestre qui n'a ni la fluidité, ni les délices du phrasé « à la viennoise », et qui se montre ici presque aussi sérieux, noble et concentré, que s'il jouait du Brahms !

Harnoncourt, interrogé dans un quotidien hollandais (*NRC*, du 22 mai) n'a pas craint en effet de placer cette folle veillée, cette succession de quiproquos catastrophiques et joyeux, dans la lignée du *Fidelio*, de Beethoven, de la *Lulu*, de Berg, de la *Flûte enchantée*, de *Cosi* et de *l'Enlèvement au sérail*, de Mozart. Le metteur en scène (Johannes Schaaf) ne s'est donc pas privé de le souligner : un poussah en chéchia, transposé des turqueries mozartiennes, fait le guet à l'avant-scène quand l'obscurité s'installe. Puis il s'introduit, invisible, dans l'appartement des Eisenstein. Ce sont trois étages vus en coupe, de la cave au grenier, disposés case par case face au public comme un présentoir à épices. Les époux infidèles, l'amant lyrique, la petite bonne maligne et le cheikh en goguette s'y cachent et s'y croisent comme des fourmis.

Enfin l'orgie se déglingue, s'écroule comme un château de cartes, comme un rêve brisé. Et le plancher, en s'élevant, découvre sur les lieux mêmes de la fête, soubassement du divertissement, les cachots de la prison d'où surgira, péniblement, le happy end. L'atmosphère tournant soudain au théâtre expressionniste. Alors même que, dans la tradition supposée du Singspiel, populaire et comique, les chanteurs-acteurs prennent à partie le public, à témoin le chef d'orchestre, et brocardent dans un bref dialogue inventé pour l'actualité les difficultés financières de l'Opéra néerlandais...

ANNE REY.

★ Prochaine représentation de *la Chauve-Souris* : le 19 juin.

(1) Hans Hollweg, bourgeois et parvenu à souhait ; Brigitte Poschner-Klebel, Rosalinde très rossinienne, Anton Scharinger, l'instigateur du complot, pas assez méphistophélesque ; Edith Schmid-Lienbacher, Adèle à la voix de rossignol et au corps de mannequin. Un jeune garçon (Olivier Kraus ou, en alternance, Helmut Wittek) donne une note « baroque » au rôle, souvent confié à une mezzo travestie, du prince Orlovski. L'acteur Hans Hollmann, sosie vacillant de Bourvil, est un geôlier inquiétant et clownesque. Décors délirants d'Andreas Reinhardt. Costumes tout aussi « déplacés » et charmants de Peter Pabst.

Le Festival de Hollande se poursuit jusqu'au 30 juin avec *la Finta Giardiniera* de la Monnaie, Bernstein à la tête du Concertgebouw, dans un programme Schubert-Mahler, le Quatuor Arditti, de la musique indienne, de la danse, du théâtre, et *la Rondine* de Puccini par la troupe de l'Opéra de Bologne.

Rens. : 020-27-65-66.

Communication

Le Festival de l'audiovisuel d'entreprise de Biarritz

Des puces au service des mammouths

Né avec le Marché commun, le Festival national de l'audiovisuel d'entreprise, parrainé par le CNPF, célèbre cette année à Biarritz son trentième anniversaire. Les temps sont loin où seule une poignée de convaincus y présentaient des films peu originaux, consacrés à l'industrie lourde. Aujourd'hui, ils sont près de trois mille 3 000 à participer, du 16 au 20 juin, à ce festival qui propose un large éventail d'activités et d'innovations : une trentaine de programmes interactifs sur vidéo-disques sont en effet inscrits pour la première fois dans la compétition officielle, et deux nouveaux prix seront décernés : celui de la Société des gens de lettres, récompensant la meilleure expression artistique, et celui de la meilleure bande son. La section vidéo, grande favorite depuis deux ans, continue de se développer aux dépens du film, avec 230 productions contre 90 en 16 ou 35 mm.

BIARRITZ
De nos envoyés spéciaux

Interactivité : ce mot barbare est sur toutes les lèvres, à Biarritz. De l'information à la formation, en passant par les jeux, chacun ne jure que par cette technique de plus en plus perfectionnée, permettant à l'utilisateur non seulement d'interroger l'ordinateur, mais de s'impliquer personnellement dans le programme. Et cela, avec l'agrément supplémentaire qu'offrent des images animées en couleurs, accompagnées de musique et de commentaires. Bref, on assiste à la découverte par l'entreprise de l'audiovidéographie, une technique née des minitels de la deuxième génération.

Une révolution toutefois mal comprise et rarement admise dans les milieux industriels français. Une jeune société d'ingénierie, de la communication audiovisuelle interactive, IMEDIA, en fournit la preuve. L'un de ses responsables, M. Jean-Michel Soulier, qui compare sa société à *« une puce au service de mammouth »*, déplore le regard de plusieurs années pris par la France en ce domaine, face aux Etats-Unis et au Japon. Retard d'autant plus regrettable à ses yeux que la France est le numéro un mondial du minitel.

Parmi les activités d'IMEDIA, prestateur de services du CNET (Centre national d'études des télécommunications) figurent la formation et l'assistance à la vente. Ainsi, grâce à un jeu de simulation de vente sur écran, IMEDIA a introduit cette nouveauté auprès des apprentis-vendeurs de la Régie Renault, sur les lieux mêmes de leur travail. Une technique jugée attrayante par les jeunes, alors que leurs aînés la repoussent, préférant conserver leurs vieilles habitudes de vente.

Autre expérience tentée par cette petite société : l'installation de quelques bornes d'assistance à la vente, sur des stands de grandes surfaces proposant des appareils électroménagers sophistiqués. Ces bornes remplacent avantageusement, pour l'acheteur, les palabres souvent alambiquées du démonstrateur, ou les notices explicatives trop compliquées.

Orientation sur musique pop

Selon M. Soulier, en 1986, les entreprises françaises n'ont investi que de 60 à 100 millions de francs dans ces applications audiovisuelles interactives. Il y a là un risque, estime-t-il, car si la France se laisse envahir par des matériels étrangers, elle perdra également le contrôle du contenu de ses programmes. Convaincue de ce danger, la CNET s'efforce donc de promouvoir de nouveaux systèmes techniques et d'établir des relations étroites avec ces petites entreprises pionnières.

C'est ainsi que CQFD-Production, née il y a six ans, lance le premier vidéo-disque interactif, consacré à l'information sur la formation professionnelle. Un travail réalisé à la demande du ministère des affaires sociales et de l'emploi.

L'appareil est parfaitement au point. Son mécanisme est fait pour sortir le demandeur d'emploi de son angoisee : il lui suffit d'effleurer une touche pour voir surgir à l'écran une jeune femme qui le prend par la main et le guide sans embûches à travers les dédales de ses droits à la formation professionnelle. Progressivement, par un jeu de questions et de réponses précises, l'utilisateur découvre, selon son rythme et son profil, les principales possibilités qui lui sont offertes en ce domaine (messages, conseils, adresses, lui permettent d'obtenir des réponses individualiéses et de se construire un « scénario » original... sur fond de musique pop).

Sept bornes de ce genre vont être installées à Paris et en province, notamment dans quelques agences de l'ANPE. Pour M. Michel Frois, président du festival depuis seize ans, *« la grande nouveauté 1987 de cette manifestation en mutation permanente, est incontestablement l'entrée, en tant que catégorie à part entière, de l'interactivité »*.

Il y voit le moyen *« de ne pas délivrer un message préfabriqué, mais d'écouter l'autre en le formant ou en l'informant »*. L'objectif même, selon lui, *« de la communication interne dans l'entreprise »*.

ANITA RIND
et ALAIN WOODROW.

Avant la nomination du nouveau président de la FNPF

Menaces d'éclatement

La Fédération nationale de la presse française (FNPF) est-elle menacée d'éclatement ? Organisme regroupant depuis la Libération les fédérations et syndicats de la presse française (quotidiens parisiens, quotidiens régionaux, départementaux, presse hebdomadaire, presse périodique, journaux spécialisés), la FNPF est présidée depuis 1976 par M. Maurice Bujon, PDG du quotidien *le Midi libre* (Montpellier). M. Bujon n'ayant pas souhaité être reconduit, son successeur doit être désigné ce jeudi 18 juin, lors de l'assemblée générale de la FNPF, qui a lieu au palais du Luxembourg à Paris.

Deux candidats sont en lice : M. Claude Puhl, directeur général du quotidien *le Républicain lorrain* (Metz) et président du syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), et M. Georges Montaron, directeur de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* et président du syndicat de la presse hebdomadaire parisienne (SPHP). Stigmatisant le *« long bail »* de M. Maurice Bujon, M. Montaron a invité les cent vingt délégués à respecter le principe de l'alternance à la présidence de la FNPF entre quotidiens et périodiques, entre titres parisiens et titres régionaux. *« Qu'une forme de presse se sente exclue et que dans le même temps une autre forme de presse se place en position dominante, cela revient*, estime le patron de *Témoignage chrétien, à mettre en place les conditions d'un éclatement de la FNPF. »*

Les jeux semblent pourtant déjà faits. M. Claude Puhl bénéficie d'ores et déjà du soutien actif de la plupart des fédérations et syndicats de la presse et devrait réunir sans problèmes les quatre-vingt voix nécessaires (sur cent vingt) à son élection à la présidence. La FNPF continuera donc à défendre avant tous les quotidiens, aux dépens des journaux hebdomadaires et périodiques, lors des discussions sur le taux de la TVA ou les tarifs postaux de la presse, indiquent les opposants à l'élection de M. Claude Puhl.

Outre les hebdomadaires, celui-ci aura fort à faire avec la Fédération nationale de la presse hebdomadaire et périodique (FNPHP), présidée par M. Marc Demotte (*Paris-Match*). Plusieurs adhérents de cette fédération mettent l'accent sur le dynamisme de leur secteur (cent quatre-vingt-dix titres créés chaque année, quatre-vingt-sept dans le seul premier trimestre 1987 selon les NMPP). Ces enfants terribles de la FNPF imaginent tout à fait pouvoir quitter son sein et créer une fédération autonome, regroupant les titres de la presse périodique. La plupart des autres pays modernes d'Europe ont adopté cette formule : la scission entre quotidiens nationaux et régionaux et la presse périodique y est depuis longtemps consomme et n'entame pourtant pas un certain *modus vivendi*, devenu plus clair.

Y.-M. L.

Conflit entre le BLIC et Canal Plus

Les professionnels du cinéma demandent l'arbitrage du gouvernement

Les professionnels du cinéma ont demandé au gouvernement d'arbitrer la querelle qui les oppose à Canal Plus (*le Monde* du 13 juin). Dans un communiqué accusant la chaîne cryptée de *« violer »* ses engagements, le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) interpelle, en effet, les pouvoirs publics afin d' *« obliger Canal Plus à respecter ses accords et ses dispositions réglementaires. »*

Le BLIC estime notamment que le président de Canal Plus — M. André Rousselet — fait *« une présentation erronée des textes qui le lient au cinéma »*. Les professionnels du septième art réaffirment tout particulièrement que les investissements de la chaîne dans la coproduction de longs métrages *« ne peuvent être pris en compte dans les obligations de Canal Plus en matière d'achat de films »*, comme le souhaite M. Rousselet.

Celui-ci justifie son attitude par l'existence d'une lettre signée par M. Georges Fillioud, le 20 février 1986, lui donnant indirectement raison sur ce point. *« La valeur juridique de cette lettre*, estime le BLIC, *est nulle. Elle ne peut déroger ni aux accords prévus, ni au décret et au cahier des charges de Canal Plus. »*

Enfin, le BLIC se déclare *« fermement opposé à l'introduction dans le projet de décret sur les services cryptés de satellites de toutes dispositions prévoyant un alignement sur la situation anarchique existant dans d'autres pays, comme le souhaite le président de Canal Plus. »*

M. André Rousselet, après avoir pris connaissance de cette déclaration, estime quant à lui, que *« l'actualité audiovisuelle française et les perspectives du satellite appellent avec le cinéma des discussions calmes et réalistes »*.

Avec le retour de Claude Villers

Pacific FM diffusé par satellite

Le réseau de radios locales Pacific FM (vingt-cinq stations à travers la France) est « monté » sur le satellite Telecom 1 depuis le mercredi 17 juin.

Pacific FM est constitué par la société Lili Productions, dirigée par M. Joël Foulon (producteur de films), par Média-Presse-Communication et le holding qui coiffait *le Matin de Paris*. En outre, la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), la FNAC, les éditions Gallimard, Jumbo, Jet Tour (filiale d'Air France), Thierry Sabine Organisation, *Télérama*, le Zénith et *Voiles et voiliers* siègent à son conseil éditorial.

Des accords de coproductions de programmes ont été signés avec la FNAC et les éditions Gallimard pour des émissions centrées sur les grands débats de société. Mais ce sont surtout l'évasion et le voyage qui sont à la base des programmes diffusés par le réseau.

Claude Villers, ancien animateur de France-Inter et de Radio Monte-Carlo, y consacrera deux heures quotidiennes, de 7 h 30 à 9 h 30 du matin et fêtera ainsi son retour sur les ondes de la radio, en septembre.

Son émission sera aussi axée sur l'information et la musique, autres grandes priorités du programme de Pacific FM. Mais chacune des vingt-cinq stations du réseau consacre aussi une part importante de ses horaires aux informations locales et aux programmes locaux.

Pacific FM mise sur la création originale et compte étendre son réseau à vingt-cinq autres stations supplémentaires d'ici trois mois.

Un journaliste britannique suspendu

Lèse-majesté sur les ondes

La famille royale britannique est à l'abri de toute critique. Honni soit qui mal en parle : pour avoir oublié cet édit et avoir affirmé à l'antenne de la radio commerciale Beacon Radio que Lady Diana avait *« un caractère de chien »* et que la duchesse d'York — née Sarah Ferguson — avant son mariage avec le prince Andrew était *« trop grosse et mal fagotée »*, le chroniqueur sportif, Pat Foley, a été suspendu pour quarante-huit heures.

Après ses paroles critiques, en forme de crime de lèse-majesté, le standard téléphonique de la radio proche de Birmingham a été submergé par les appels d'auditeurs offusqués. *« Je ne vois pas pourquoi on en fait un tel plat*, s'est défendu l'audacieux commentateur. *Je ne pense pas qu'en épousant des princes des femmes deviennent les plus belles du monde. »* Une vérité qui n'est pas toujours bonne à dire. Surtout en anglais.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES JEANNE, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h et 21 h 45.
PASSAGÈRE, Roseau Théâtre (42-72-31-41), 18 h 30.
LE MISANTHROPE, Roseau Théâtre (42-72-41-31), 15 h.
LA PASSION DE JOB, Essaïon (42-78-61-73), 20 h 30.
HAMLET OU LES ADIEUX AU THEATRE, Bastille (43-57-42-14), 21 h.
INVENTAIRE, Centre Pompidou (42-77-12-33), 20 h 30.
MACBETH, Théâtre de la Phalène, (48-06-71-74), 20 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), relâche.
ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), 20 h 30 : la Ronde.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.
TEP (43-64-80-80), à 19 h, Fragment d'une pièce en train de s'écrire.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres ; à 18 h 30 : Conférence-musée, avec L. Gowing (en anglais) ; 21 h, littérature de RDA : « Ecriture féminine » ; salle d'actualité, RDC, à 18 h 30 : Ecrire en RDA ; Cinéma/Vidéo : Cycle du cinéma brésilien, se reporter à la rubrique Cinémas/Cinémathèque ; Vidéo-Information : à 13 h : La torche : Hawaï en Bretagne, de Ph. Lallet ; à 16 h : Idomeneo, de Mozart ; à 19 h : Le baiser de Tosca, de D. Schmid ; Cinéma du Musée : à 15 h et 18 h : Dans le cadre de l'exposition « L'époque, la mode, la morale, la passion » : Pour Simon Hantaï et Keith Haring.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 18 h 30 : Ballet de Hambourg. John Neumeier.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri ; 22 h 30 : « Suzanne Lenglen », la Diva du tennis.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), Afrique-s à Paris. Festival de musiques, danses, rituels ; à 20 h 30 : Gabon (danses de la forêt et de la savane).

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70), 21 h : En ce palais obscur.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : les Criminels.
ASSOCIATION FRANCE-URSS (45-01-59-00), 19 h : Vladimir Maïakovski tragédie.
ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.
BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : Hamlet ou les Adieux au théâtre.
BOUFFES - PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : Les Heures blanches. Tempête (43-28-36-36), 21 h : Pas/Comédie ; 20 h 30 : 4 litres blues
CHATEAU ROUGE (42-52-44-94), 21 h : Les retrouvailles.
CITE INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
CITHEA (43-57-93-26), 21 h : Un amour.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 15 : Pas d'entracte pour Hamlet.
DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman.
ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton ; 18 h 30 : Récits aigres doux.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-79-81-96), 20 h : Macbeth.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.
FORTUNE (43-56-76-34), 21 h, le 18 : Ça licencie chez Boudin frère.
GAITÉ - MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I Do ! I Do !
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.
GUICHET - MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : l'Inconnu ; 21 h : Méfie-toi Phélès.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : M. Jolivet.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h : Moi zéro magnifique ; 22 h 30 : La fin et la manière (à partir du 23) ; II : 20 h : Le Petit Prince ; 21 h 25 : Architruc.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Mess.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.
MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : l'Éprouvette.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles.
SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Femmes savantes.
SAINT - GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : Feydeau/Musset.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Beau Rivage.
STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi.
TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 22 h : l'Écume des jours ; 20 h : Huis clos.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : C'est ce soir ou jamais ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.
TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.
TH 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A Pied.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70). Petite salle, 21 h : Marion ; Maison internationale de théâtre, 21 h : Récital Petique F. Amaurial.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous. Théo et Vincent Van Gogh ; 22 h 30 : Le Horla.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Autour de Mortin. 21 h : Qui hurle dans la nuit ?.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : Le monde du show biz au pays de Star Trek.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 Délire pour une femme presque seule.
CITHEA (43-57-99-26), 14 h 30 : Gom et le professeur Tringlinglin.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : La vie est un grand toboggan ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

Le music-hall

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : Padmavathi.
FIAP (45-89-89-15), 20 h 30 : Al Maquam.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), 20 h 30 : Gabon.
LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), 21 h 30 : J.-L. Blaire.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand Music-Hall du Portugal.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Sexteto Tango, Gomina ; 19 h : Brode Tango.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 22 h : Ovny Sophie ; 20 h : Storie ; 18 h 30 : Bambino, Bambino.
PALAIS DES GLACES (46-06-49-93), 19 h : Oripando Flamenco.
18-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Atmosphère, Dintjan.
TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45, 17 h : Suzanne au bain.
THÉATRE DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : Promenade au cœur des choses.

Opérettes Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.
TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : la Fugue du bac.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

Jeudi 18 juin

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : J.-L. Parodi Quartet.
CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Jeunesses Maboules, Balam Balam.
DUNOIS (48-87-89-64), 21 h : F. Tusques, N. Maghie.
EXCALIBUR (48-04-74-92), 22 h : H. Cavelier.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Nana Vasconcelos, le 23 : Hannibal Marvin Peterson.
MECENE (42-77-40-23), 21 h 30, 22 h 30 : Tao, V. Bucher Trio.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Traitement spécial.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : Lee Konitz + M. Solal.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : G. Laffitte.
REX CLUB (42-36-83-98), 22 h : It's Immaterial.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Trio Persi, Jafet, Ceccarelli.
ZEBRE 20 h 30 : Corto, P. Laviosa, le 21 : Teatro Aleph.

Les concerts

JEUDI 18

Studio-Bastille, 20 h : R. Crespin.
Eglise des Dominicains, 20 h 30 : H. Schauerte (orgue), Kammerchor Schmallenberg (Langlais).
Conservatoire Rachmaninov, 20 h 30 : A. Ebi (piano) (Chopin, Ravel).
Eglise Saint-Jacques du Haut-Pas, 21 h : Académie baroque de Paris, Chœur Varenne, Ensemble de cuivres Résonances (Monteverdi, Purcell).
Eglise des Billettes, 20 h 30 : Chœur d'enfants de France, Chœur des Petits Chanteurs du Marais (Menegali, Martini, Monteverdi, Langlais).
Auditorium des Halles, 18 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : H. Farge (Encina, Flecha, Villa-Lobos).
Basilique Sainte-Clotilde, 20 h 45 : voir le 17.
Lucernaire, 18 h 30 : M. Peyregne, R. Maldonado, R. Seguela-Lebeau (Brahms, Grieg, Bartok).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ensemble I Delettenti.
Elysée-Montmartre, 20 h 30 : voir le 17.
Auditorium des Halles, 12 h 30 : voir le 17.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

JEUDI 18 JUIN

16 h, Pot-Bouille, de J. Duvivier ; 19 h, le Baron Fantôme, de S. Poligny ; 21 h, Moonlight in Havana, de A. Mann (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

JEUDI 18 JUIN

15 h, la Débâcle, de B. Barnet ; 17 h, Cette nuit et toujours, de V. Saville ; 19 h, cinéma sud-africain : And now we have no land, de P. Serfontein ; Sharpeville Spirit, de E. Proctor ; Reasonable Men, de R. Aronstam et N. Cohen, et South African Male, de R. Aronstam et N. Cohen.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU · Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

JEUDI 18 JUIN

14 h 30, Ainda Agarro Esta Vizinha, de Pedro Carlos Rovai ; 17 h 30, Uma aventura aos Quarenta, de Silveira Sampaio ; 20 h 30, Amei un bicheiro, de Jorge Ileli et Paulo Wanderley.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIA (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
BACKLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES BISOUNOURS Nº 2 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BUISSON ARDENT (Fr.) : 14-Juillet Montparnasse, 6e (43-26-58-00).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88).
CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (45-62-45-76).
LA JEUNE FILLE XIAO XIAO (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 4e (42-72-87-30).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).
PIERRE ET DJEMILA (Fr.) Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).
PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-72-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).
THAT'S LIFE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) (H. sp.).
THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-36-48-18) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

ALADDIN. Film italien de B. Corbucci, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*). Film américain de Chuck Russel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; VF : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
HANOI HILTON. Film américain de L. Chetwynd, v.o. : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; VF : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MON BEL AMOUR, MA DECHIRURE (*). (Interdit aux moins de 13 ans.) Film français de J. Pinheiro. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12 (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
POULE ET FRITES. Film français de L. Rego. Forum Orient 1er (42-33-42-26) Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TANDEM. Film français de P. Leconte. Forum Horizon, 1er ((45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47.48.06.06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TIN MEN, LES FILOUS. Film américain de B. Levinson. v.o. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; VF : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-52-37).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 JUIN

« Le musée d'Orsay », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 11 heures, sur les marches (Paris passion).

« Marie-Antoinette et le hameau », 14 h 30, Versailles, péristyle du Grand Trianon (Monuments historiques).

« Musée Rodin », 11 heures, 77, rue de Varenne (G. Caneri).

« Les primitifs du musée d'Ajaccio », 14 h 30, Louvre, pavillon de Flore (G. Caneri).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (Présence du passé).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie, de Philippe-le-Bel à la Terreur », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (M. Pohyer).

« L'univers de Picasso à l'hôtel Salé », 14 h 45, 5, rue de Thorigny (Monuments historiques).

« Le Père-Lachaise méconnu », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les grandes étapes de l'architecture : la naissance du classicisme au château de Maisons-Laffitte », 15 heures, vestibule gauche du château (Monuments historiques).

« Le Louvre de Pierre Lescot et la création du palais résidentiel au seizième siècle », 15 heures, place du Louvre, entrée de la grande colonnade (Monuments historiques).

« Eglise Notre-Dame-des-Victoires », porte de l'église, place des Petits-Pères (Paris et son histoire).

« Les ateliers de Montparnasse. Sur les pas de Dali, Lurçat, Le Corbusier », 15 heures, 48, avenue René-Coty (I. Hauller).

« Hôtel de Lauzun et promenade dans l'île Saint-Louis », 15 heures, 17, quai d'Anjou (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « A l'écoute du langage de l'âme » (Loge unie des théosophes).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 18 juin

TF 1

20.30 Série : Columbo. Au-delà de la folie. 21.45 Magazine : Infovision D'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine. La vérité sur Action directe. 23.00 Journal. 23.20 Magazine : C'est à lire. Emission de Luce Perrot. Avec Philippe Adler et Lionel Chonchon. 23.35 RFE. Montargis le district.

A 2

▶ 20.30 Cinéma : Benjamin ou les mémoires d'un puceau ■■ Film français de Michel Deville (1967). Avec Michèle Morgan, Michel Piccoli, Pierre Clementi, Catherine Deneuve, Francine Bergé. 22.10 Magazine : Résistances. Présenté par Noël Mamère. L'urgence dans tous ses états. 23.15 Journal. 23.30 Histoires courtes. Et Dieu créa la prise, d'Arthur de Pleuhinec et Marc Jolivet; Une fille, d'Henri Herré.

FR 3

20.35 Téléfilm : L'homme en fuite. De Donald Siegel. Avec Henry Fonda, Michael Parks, Anne Baxter, Sal Minco. Chasse à l'homme dans une petite ville du sud-ouest des Etats-Unis. 22.10 Journal. 22.35 Magazine : Montagne (rediff.). 23.05 Prélude à la nuit. Prière, de Bloch, interprétée par André Navarra, violoncelle, et Erica Kilcher, piano.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Justice de flic ■ Film français de Michel Gérard (1985). Avec Maurice Risch, Clémentine Célarié, Jean-Marc Maurel, Franck Dubosc. 22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : les Bidasses au pensionnat □ Film français de Michel Vocoret (1978). Avec Jean-Marc Thibault, Jacques Jouanneau, Jacques Chazot. 23.40 Téléfilm : Déchirée entre deux amours. 1.15 Cinéma : Feu sur le gang ■ Film américain de Gordon Douglas (1951). Avec James Cagney, Phyllis Thaxter, Raymond Massey, James Gleason (v.o.).

LA 5

20.30 Cinéma : le Conformiste ■■■ Film italien de Bertolucci (1970). Avec J.-L. Trintignant, D. Sanda. 22.30 Série : Mike Hammer. 23.25 Série : Mission impossible. 0.20 Série : Laurel et Hardy. 0.55 Série : Kung-fu. 1.50 Série : Mike Hammer. 2.45 Série : Hôtel.

M 6

20.30 Cinéma : le Jour et l'Heure ■■■ Film français de René Clément (1962). Avec Simone Signoret, Stuart Whitman, Pierre Dux, Geneviève Page, Michel Piccoli. 22.05 Série : Falcon Crest. L'extorqueur. 22.55 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit. De 0.00 à 0.50, flashes d'informations et musique.

FRANCE-CULTURE

20.30 La création du monde, d'André de Richaud. 21.30 Musiques : Eclectismes. Musiques innovatrices. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; Les piscines : 3. Récits, rêves et cauchemars. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert, donné le 29 avril en l'église Saint-Thomas-d'Aquin. 23.00 Nuits parallèles. Radio amateur.

Vendredi 19 juin

TF 1

13.50 Série : Marie-Pervenche. Il faut tout faire soi-même. 14.45 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.15 Ravi de vous voir. Le plus beau jour de ma vie ; Il y a cinquante ans ; Histoire d'animaux ; Jeu : La balance. 16.00 Flash d'informations. 16.02 Série : La quatrième dimension. Une curieuse montre. 16.30 Ravi de vous voir (suite). 17.00 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Avec Véronique Rivière, Stan Rol, Hervé Christiani, Claude Lemesle, Alice Dona. 17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. De Patrice Drevet. 18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal.



20.30 D'accord, pas d'accord. 20.35 Variétés : Grand public. Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec Michel Leeb, Alain Chamfort, Gilbert Montagné, Le Groupe Image, Cock Robin, France Gall, Johnny Hallyday ; Vidéo-clip exclusif de Lionel Richie ; Interview d'Elton John. 22.30 Série : Une occasion en or. 3. Pavane pour violoncelle et corps. 23.25 Journal. 23.45 Magazine : Premier balcon. De Joseph Poli et Dominique Darzacq. Actualité théâtrale. 23.55 Télévision sans frontière (TSF). Tropical parade ; Rock à Bangkok.

A 2

13.45 Feuilleton : Femmes en blanc (dernier épisode). 14.35 Magazine : Ligne directe. Emission de Jacques Pradel et Dominique Verdeilhan. Enquête : L'échec scolaire. 4. Pour un enseignement diversifié dans le secondaire. 15.35 Feuilleton : Rue Carnot. 16.05 C'est encore mieux l'après-midi. Emission présentée par Christophe Dechavanne. Programme surprise, pour la dernière de « C'est encore mieux l'après-midi ». 17.35 Récré A2. Mimi Cracra ; Lire, lire, lire ; Légendes du monde. 18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Hommage à Coluche. Pour le premier anniversaire de sa mort, Antenne 2 diffuse un cocktail de ses meilleurs films et des extraits de ses meilleurs sketches. 21.20 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Tout nouveau, tout beau », sont invités : Jean Baudrillard (*Cool memories*), Christian Combaz (*Eloge de l'âge, dans un monde jeune et bronzé*), Lucas Fournier (*C'est nouveau, ça vient de sortir ; Traité de néophathie*), Alexandre Lazareff et Jean-Pascal Tranié (*les Chemins de la réussite expliqués aux impatients*), Henri Teissier du Cros (*Louis Armand, visionnaire de la modernité*). 22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : les Communiants ■■■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1962). Avec Gunnar Bjornstrand, Ingrid Thulin, Max von Sydow, Gunnel Lindblom (v.o.). *Un dimanche, de midi à 15 heures, dans un village suédois. Un pasteur qui ne croit plus en Dieu fait partager sa propre angoisse aux quelques fidèles qui lui restent et qui attendaient l'espérance. Inédit à la télévision, le plus dépouillé, le plus austère, le plus désespéré des trois « films de chambre ». Une tragédie intérieure où se reflète le malaise du monde occidental au début des années 60. Des acteurs, une écriture admirables.* 0.15 La nuit du rugby. Finale à 4.55 (fin à 6.30).

FR 3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage. (rediff.). 14.30 Série : La cuisine du monde. 15.00 Prélude bis. 16.00 Documentaire : L'agonie de l'Aigle. 16.53 Jazz off. 17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme. 17.25 Dessin animé : Lucky Luke. 17.30 Amuse 3 : L'univers de Kevin. 18.00 Dessin animé : Il était une fois l'espace. 18.25 Feuilleton : Cap danger. 18.57 Juste ciel, petit horoscope. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Feuilleton : Florence ou la vie de château (dernier épisode). 21.30 Nuit de la musique 1937-1987. Hommage à Charles Trenet, à l'occasion de la Fête de la musique et du cinquantième anniversaire du Trocadéro. Spectacle nuit et lumière, pyrotechnie, jeux d'eau et laser de Franck Herscher. 22.55 Journal. 23.15 Nuit de la musique 1937-1987 (suite). Remise par Jacques Chirac de la médaille de la Ville de Paris à Charles Trenet.

CANAL PLUS

14.00 Série : Espion à la mode. 15.10 Cinéma : Brazil ■■ Film anglais de Terry Gilliam (1984). Avec Jonathan Pryce, Robert De Niro, Michael Palin. 17.30 Série : Batman. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxitête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog show. 20.05 Starquizz. 20.35 Document : Les cent ans de Hollywood. 22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : L'assassin connaît la musique ■ Film français de Pierre Chenal (1963). Avec Paul Meurisse, Maria Schell, Sylvie Breal. 23.45 Cinéma : Réaction en chaîne ■ Film australien de Ian Barry (1980). Avec Steve Bisley, Anna-Maria Winchester, Ross Thompson. 1.15 Cinéma : Intérieurs ■■■ Film américain de Woody Allen (1978). Avec Kristin Griffith, Mary Beth Hurt, Richard Jordan, Diane Keaton (v.o.). 2.35 Cinéma : Une femme nommée Désir. Film français (classé X) de Michel Barny (1986). Avec Sabina K., Christophe Clark, Melissa Braco, Laura Lancelot. 4.10 Cinéma : Cocaïne ■■ Film américain de Paul Morrissey (1985). Avec Marilia Pera, Ricahrd Ulacia, Linda Kerridge, Geraldine Smith, Ulrich Berr. 5.40 Série : Rawhide. 6.30 Prochainement sur Canal Plus.

LA 5

14.00 Série : Mike Hammer (rediff.). 14.55 Série : Kung-fu. 15.50 Série : Wonder Woman (rediff.). 16.45 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.15 Dessin animé : Robotech. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.40 Série : Serpico. 22.40 Cinéma : Boniface somnambule □ Film français de Maurice Labro (1950) Avec Fernandel, Andrex, Yves Deniaud, Gaby Andeu. 0.10 Série : Laurel et Hardy. 0.45 Série : Kung-fu. 1.40 Série : L'inspecteur Derrick. 2.40 Série : Hôtel.

M 6

14.00 A.M. Magazine. Mode, cinéma, théâtre, livres, cuisine et musique. Invité : Gérard Lenorman. 15.45 Jeu : Mégaventure. Jeu documentaire de Jean-Luc Colin, présenté par Philippe Goffin. 16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. Enfin chez soi (3e partie). 18.30 Série : Vegas. Une victime dangereuse. 19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Série : Le Saint. Conférence à Genève. 21.20 Série : Cagney et Lacey. ▶ 22.30 Ciné-Club : Œdipe roi ■■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1967). Avec Franco Citti, Silvana Mangano, Alida Valli, Julian Beck (v.o.). *La légende d'Œdipe, inspirée de Sophocle mais avec un prologue et un épilogue se rapportant aux obsessions de Pasolini par rapport à sa famille. Cette œuvre subjective, autobiographique, est un chant poétique et funèbre. On ne l'a jamais vue à la télévision.* 0.20 Magazine : La saga du rock (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. Faut-il faire le procès des juges ? (1re partie). 21.30 Musique : Black and blue. Quelques hommes venus des Caraïbes. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même ; Les piscines. 4. La piscine idéale. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 octobre 1986 à Sarrebrück) : A Haunted Landscape, de Crumb ; Concerto pour violon et orchestre nº 4 en ré majeur, K 218, de Mozart ; Symphonie nº 3 en ut mineur, op. 44, de Prokofiev. 22.30 Les soirées de France-Musique ; à 22.30, Les pêcheurs de perles ; à 0.30, Mélimélodame.

Audience TV du 17 juin 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	40.7	Santa Barbara 15.3	Actual. région. 15.3	Actual. région. 2.1	Zénith 2.1	Robotech 3.7	Vegas 2.1
19 h 45	49.7	Cocoricocoboy 20.1	Théâtre Bouvard 18.0	Actual. région. 2.6	Zénith 2.6	Jeinnie 6.3	Journal 0.0
20 h 16	62.4	Journal 23.3	Journal 21.2	La classe 7.9	Starquizz 3.2	Jeinnie 5.8	Filles et garçons 0.5
20 h 55	65.6	Dallas 11.1	Les fortifs 30.7	Embarquement 10.1	Ciné. salles 2.6	Maison Usher 10.1	Routes paradis 1.1
22 h 08	65.6	Chapeau melon 8.5	Les fortifs 31.2	Thalassa 3.7	Grease 2 1.6	Maison Usher 7.9	Dynastie 3.2
22 h 44	38.5	Histoires vécues 3.7	Sexy folies 21.2	Journal 3.7	Grease 2 1.6	Mike Hammer 6.9	Club 6 0.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 juin à 0 h TU et le lundi 22 juin à 24 h TU.

Les vents de nord-ouest vont souffler encore plusieurs jours sur la France, maintenant un temps humide et frais.

La hausse de pression sera plus sensible en fin de semaine et une lente amélioration débutera dimanche.

Vendredi : les nuages et la pluie envahiront la quasi-totalité de la France.

Le matin, il pleuvra de la Bretagne au Poitou-Charentes, à l'Ile-de-France et à la Normandie.

Les autres régions connaîtront pour la plupart un temps très nuageux : seuls le Roussillon, le sud du Languedoc, la Provence-Côte d'Azur et la Corse garderont un ciel dégagé, grâce à un vent de nord-ouest assez soutenu.

En cours de journée, les pluies cesseront sur le Poitou-Charentes et les Pays de Loire, où quelques éclaircies commenceront à apparaître.

En revanche, le temps couvert et pluvieux s'étendra de la Bretagne et de la Normandie à l'Ile-de-France, à la Picardie, au Massif Central et à l'Aquitaine avant de gagner l'Alsace, Rhône-Alpes et le Midi-Pyrénées.

Les régions méditerranéennes ne seront inquiétées que par quelques passages orageux sans conséquence.

Les températures minimales varieront généralement entre 8 et 10 degrés, pour avoisiner 12 degrés près des côtes.

Les températures maximales se situeront entre 14 et 17 degrés sur la moitié nord du pays, et entre 17 et 24 degrés sur la moitié sud.

Le vent soufflera modérément de secteur nord-ouest en Bretagne, en Normandie et près de la Méditerranée, de secteur sud-ouest partout ailleurs.

Samedi 20 juin

Les nuages prédomineront encore.

Quelques pluies éparses se produiront avant midi sur les régions s'étendant de l'Alsace et de la Lorraine au Bassin parisien, à la Haute-Normandie, au Centre, au Massif Central, au nord des Alpes et au Jura. Durant l'après-midi le soleil y fera quelques apparitions timides.

Le Nord, la Picardie et les Ardennes auront la chance de voir de petites éclaircies dès le matin.

Seule la côte méditerranéenne verra le soleil toute la journée. La tramontane soufflera dès le début de la matinée, le mistral se lèvera en cours de journée.

Ailleurs, c'est-à-dire sur l'Ouest, de la Bretagne et de la Basse-Normandie jusqu'aux Pyrénées, le ciel sera très nuageux tout le jour.

Les températures minimales seront comprises entre 8 et 12 degrés. Les températures maximales varieront de 16 à 23 degrés du nord au sud du pays.

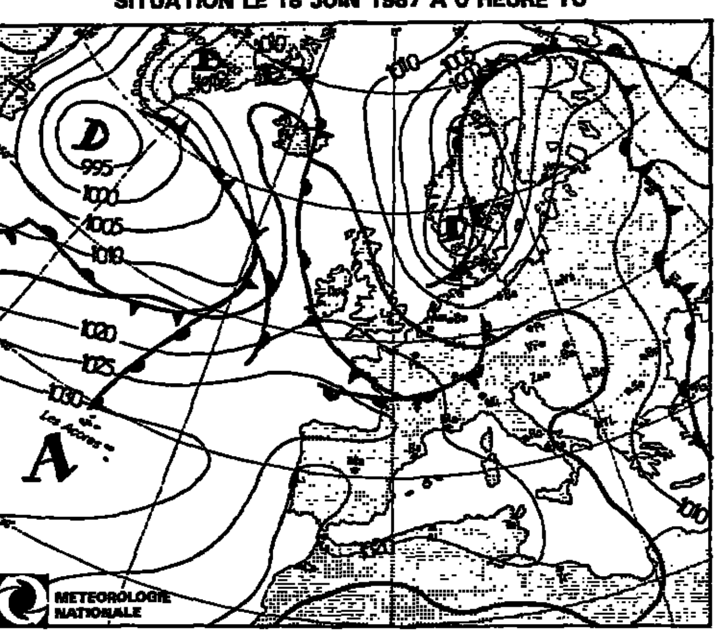
Dimanche 21 juin

Encore beaucoup de nuages le matin, lente amélioration l'après-midi.

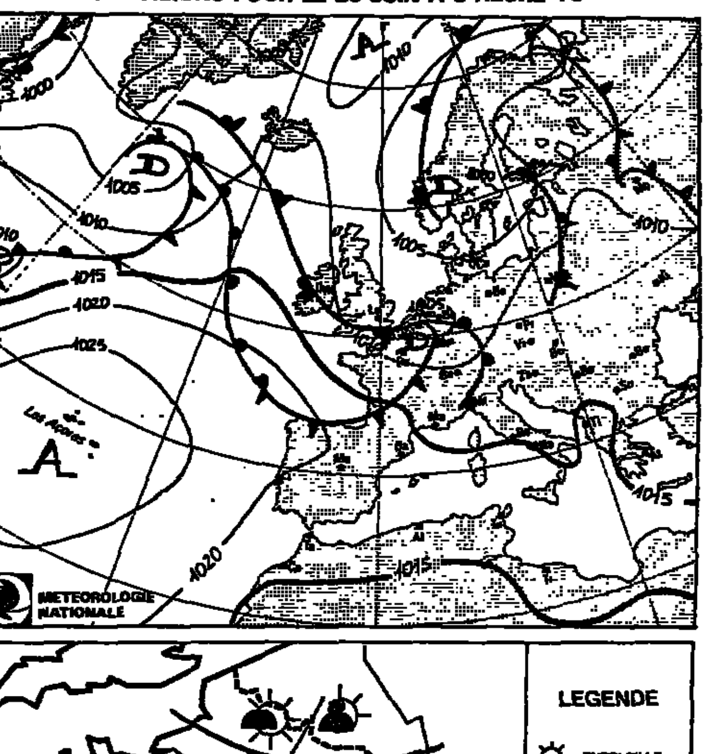
Les nuages persisteront le matin sur une bonne moitié ouest du pays – c'est-à-dire sur les régions s'étendant de la Normandie et de la Bretagne aux côtes atlantiques, à l'ouest du Massif Central et aux Pyrénées.

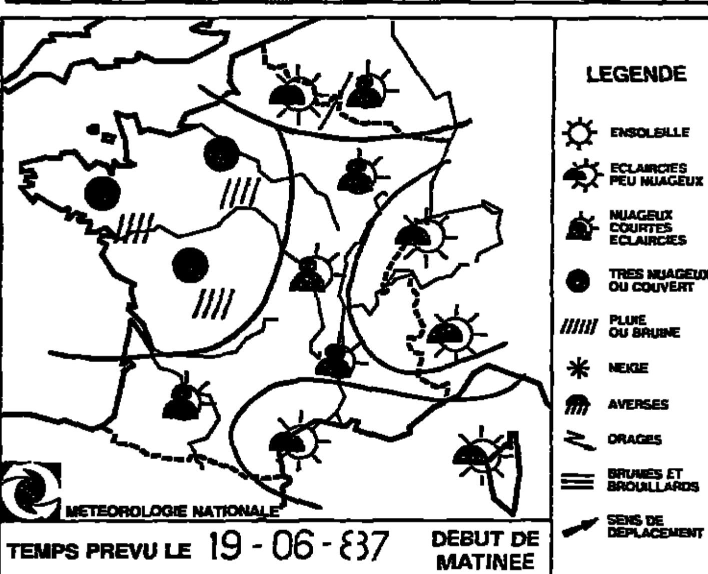
Cependant sur le reste de la France, quelques éclaircies apparaîtront dès la fin de nuit.

SITUATION LE 18 JUIN 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 JUIN A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-6 à 6 heures TU et le 18-6-1987 à 6 heures TU — le 18-6-1987

FRANCE

AJACCIO	22	12	N
BIARRITZ	18	10	N
BORDEAUX	18	11	N
BOURGES	15	11	P
BREST	16	12	C
CAEN	15	11	D
CHERBOURG	13	10	C
CLERMONT-FERR.	17	11	C
DIJON	15	10	P
GRENOBLE St-M-H	18	11	P
LILLE	14	9	N
LIMOGES	13	10	P
LYON	18	11	C
MARSEILLE-MAR.	22	13	N
NANCY	16	11	P
NANTES	18	12	P
NICE	20	13	N
PARIS-MONTS.	15	12	C
PAU	18	9	D
PERPIGNAN	22	11	C
RENNES	17	12	C
ST-ÉTIENNE	16	11	P
STRASBOURG	16	10	P
TOURS	17	12	P
TOULOUSE	19	10	D
POINTE-À-P.	32	22	D

ÉTRANGER

ALGER	25	13	C
AMSTERDAM	16	9	C
ATHÈNES	31	20	D
BANGKOK	34	28	A
BARCELONE	22	15	N
BELGRADE	21	9	D
BERLIN	17	7	N
BRUXELLES	13	7	N
LE CAIRE	36	24	D
COPENHAGUE	14	9	P
DAKAR	30	25	N
DELHI	41	29	D
DJERBA	25	19	D
GENÈVE	16	8	P
HONGKONG	28	26	A
ISTANBUL	31	20	A
JÉRUSALEM	28	18	D
LISBONNE	29	15	D
LONDRES	16	9	C
LOS ANGELES	22	14	D
LUXEMBOURG	13	7	C
MADRID	28	14	D
MARRAKECH	36	17	C
MEXICO	24	12	P
MILAN	24	12	D
MONTRÉAL	23	7	D
MOSCOU	28	17	A
NAIROBI	23	15	N
NEW-YORK	31	19	D
OSLO	12	10	P
PALMA-DE-MAL.	23	13	D
PÉKIN	31	20	A
RIO-DE-JANEIRO	19	17	P
ROME	24	11	D
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	13	9	N
SYDNEY	18	13	C
TOKYO	29	20	C
TUNIS	27	15	D
VARSOVIE	15	5	D
VENISE	20	11	N
VIENNE	17	8	C

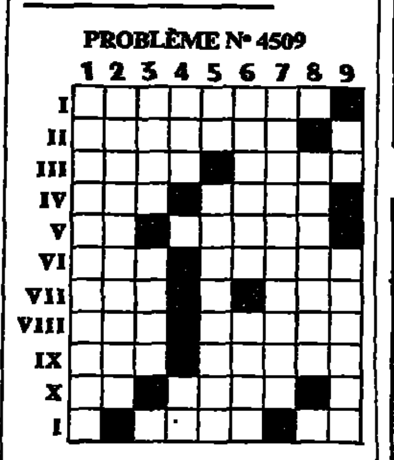
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4509



HORIZONTALEMENT

I. Sorte d'empire. – II. Qu'on ne saurait voir, en principe, avec des jumelles. – III. On peut en mourir et même en crever. On l'aborde tendu et on en sort étendu. – IV. Bugle. Marque d'une croix. – V. Démonstratif. Mieux vaut cultiver les roses en cette matière. – VI. Il s'y tira plus d'un trait avant de rompre le joug. Le but du grand rush de « pack ». – VII. Hallucinogène. Trilitère tonitruant. VIII. Dans le vocabulaire d'un maladroit. Retourna plusieurs fois sur le champ. – IX. Congé accordé après le service. Conceptuel. – X. Note. Résous un problème embarrassant. – XI. Plaça sa fortune sur l'eau. Négation.

VERTICALEMENT

1. Indicateur de la police maternelle. – 2. Ses travailleurs ne sont pas manuels, mais ont besoin de manuels. – 3. Mode de transport populaire. On la suit parfois longtemps avant de l'arrêter. – 4. Œil aveuglé par la poutre. Conjonction. – 5. Divinité. On peut trouver des empreintes dans sa pièce. – 6. Résultats d'une extraction de racines. Ville du Cameroun. – 7. Comme des nourritures destinées à ceux qui ne dévorent pas que les produits du sol. – 8. Garantit des facilités de paiement. – 9. Personnel. Ses gens mettent souvent la main à la pâte.

Solution du problème nº 4508

Horizontalement

I. Franchise. – II. Rodéo. Fol. – III. Asa. Ut. Lu. – IV. Nématodes. – V. Iseran. – VI. Ensiler. – VII. Mélange. – VIII. Mie. Eden. – IX. In. Pro. Ah ! – X. Eclair. Fi! – XI. Laine. Use.

Verticalement

1. France. Miel. – 2. Rose. Inca. – 3. Adamisme. Li – 4. Ne. Asie. Pan. – 5. Coutellerie. – 6. Toréador. – 7. If. Darne. – 8. Solen. Gnafs. – 9. Elus. Te. Hie.

GUY BROUTY.

● « Informatique et droit du travail » sera le thème du séminaire organisé par l'Institut d'études politiques de Paris les 23 et 24 juin, et animé par M. François Guérin, spécialiste du droit de l'informatique.

★ Renseignements et inscriptions au service de formation continue de l'IEP (tél. : 45-49-51-95).

● Musées. – Le musée du Petit Palais sera fermé du 22 juin au 6 octobre pour permettre les travaux d'aménagement indispensables à la préparation des expositions d'automne.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP
64, rue La Boétie, 45-63-12-66

VENTE s/saisie immob. Pal. de Justice PARIS. Jeudi 2 JUILLET 1987, à 14 h. EN UN LOT
BOUTIQUE - ARR.-BOUTIQUE
au rez-de-ch. à droite, à PARIS (12e)
18, RUE DE GRAVELLE
M. à px : 17000 F. S'adr. Me CARDON, avocat, 50, boul. Malesherbes, PARIS-8e. Tél. 42-93-63-03. Ts avocats postulant près le Trib. de Gde Inst. de Paris.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS de JUSTICE de PARIS le JEUDI 25 JUIN à 14 heures EN 3 LOTS
sis à PARIS-11e
8-10, cité Popincourt
1er LOT **LOGEMENT** 1 pièce pple 1er ét. 2e p. dte
Esc. B. bât. A. - Mise à prix 8000 F
2e LOT **LOGEMENT** 1 pièce pple 1er ét. 2e p. gche
Esc. B. bât. A. - Mise à prix 10000 F
3e LOT **LOGEMENT** 1 pièce pple 2e ét., p. droite
Esc. B. bât. A. - Mise à prix 10000 F
S'adresser SCP COURTEAULT, LECOCQ, RIBADEAU-DUMAS, avocats, 17, av. de Lamballe, PARIS-16e. Tél. 45-24-46-40.

Vte s/publ. jud. Pal. Just. Paris. Lundi 29 juin 1987 à 14 h
STUDIO à PARIS 18e – LIBRE DE LOCATION
51, rue Myrha – 4e étage – M. à Px : 36 000 F – S'adr. Me J. Copper-Royer avocat, 1, rue Georges-Berger – 75017 Paris. Tél. : 46-22-26-15. Service des Domaines bureau 249, 11, rue Tronchet, Paris 8e – Poste 1608. Tél. : 42-66-91-40 – S/pl. pour vis. 23 juin entre 14 h et 15 h.

Vente sur publication judiciaire au Palais de Justice de Paris le lundi 29 juin 1987 à 14 h.
STUDIO à PARIS 18e – LIBRE DE LOCATION
15, RUE DES CLOYS – rez-de-chaussée – M. à Px 32.000 F.
S'adr. Me J. COPPER-ROYER avocat, 1, rue Georges-Berger à Paris 17e.
Tél. : 46-22-26-15. Service des DOMAINES Bureau 249, 11, rue Tronchet à Paris 8e poste 1608. Tél. : 42-66-91-40 – Sur place pour visiter 23 juin 1987 entre 16 h et 17 h.

Vente sur publication judiciaire au Palais de justice de Paris LUNDI 29 JUIN 1987 à 14 HEURES
STUDIO à PARIS (2e) - LIBRE DE LOCATION
60, RUE DE CLERY avec cave au sous-sol - 3e étage - M. à PRIX : 55 000 F
S'adresser à Me COPPER ROYER, avocat, 1, rue Georges-Berger à Paris (17e). - Tél. : 46-22-26-15, service des DOMAINES bureau 249, 11, rue Tronchet Paris (8e). - Tél. : 42-66-91-40, poste 1608.
Pour visiter sur place : 24 juin 1987 entre 14 heures et 15 heures.

Vente sur publication judiciaire au Palais de Justice de Paris. Lundi 29 juin 1987 à 14 h.
LOGEMENT à PARIS 20e – LIBRE DE LOCATION
21, RUE TRANSVAAL – 4e étage – entrée débarras cuis. s. à m. w.-c. chambre – cave au sous-sol – M. à Px. 95.000 F – S'adr. Me J. COPPER-ROYER avocat, 1, rue Georges-Berger à Paris 17e. Tél. : 46-22-26-15. Service des DOMAINES Bureau 249, 11, rue Tronchet à Paris 8e Poste 1608 – Tél. : 42-66-91-40 – Pour vis. s/pl. 23 juin entre 11 h et 12 h.

Vente s/saisie Palais de justice de Paris, jeudi 25 juin 1987, à 14 heures
LOCAL avec cuisine et 6 caves - Bâtiment A **à PARIS-15e**
6, RUE VIOLET et 43, RUE JUGE - MISE A PRIX : 105 000 F
S'adr. Me HEBRARD SAINT-CYR, avocat, 18, rue Spontini à Paris-16e. Tél. 45-53-68-08. S/lieux pour vis.

Vte. S/Licitation Pal. Just. EVRY (91) MARDI 7 JUILLET 1987 - 14 H
APPARTEMENT A EVRY (91000)
200, rue Rosenberg. Cad. Sect. AS No 65 - Lots nos 2051 - 2163 - 2164
M.à.Px 100 000 F Avec faculté de baisse de 1/4 et même de 1/3 en cas de carence d'enchère.
S'adres. SCP R. ELLUL-J.-M. GRIMAL-F. ELLUL, avocats à EVRY (91000) 3, rue du Village, TEL. : 60-77-96-10

Vente sur publ. judiciaire au Palais de Justice de Paris. Lundi 29 juin 1987 à 14 h.
APPARTEMENT à PARIS 8e – LIBRE DE LOCATION
15 RUE DE LENINGRAD 52 m² env. 3e ét. avec cave au sous-sol **MISE à PRIX 250.000 F**
S'adr. Me J. COPPER-ROYER avocat, 1, rue Georges-Berger à Paris 17e
Tél. : 46-22-26-15. Service des DOMAINES Bureau 249, 11, rue Tronchet à Paris 8e
Tél. : 42-66-91-40 – Poste 1608 – Sur place pour visiter le 24 juin 1987 entre 11 h et 12 h.

Vente. S/Licitation Palais de Justice d'Evry (91)
Mardi 7 juillet 1987, 14 heures
APPARTEMENT À CAGNES-S/MER (06800)
21, avenue de Verdun, avec CAVE et GARAGE
MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser SCPR R. ELLUL-J.-M. GRIMAL-F.ELLUL, avocats à EVRY (91000) 3, rue du Village, tél. : 60-77-96-10

Vente sur saisie au Palais de Justice de Bobigny, le mardi 7 juillet 1987, à 13 h 30
UNE PROPRIÉTÉ A MONTREUIL S/BOIS (93)
23, rue du Petit-Bois
Rez-de-chaussée : entrée, cuisine, salle à manger. 1er étage : deux chambres, petit atelier. Sur terrain de 240 m2
MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis. Membre de la SCPA Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 Rosny-sous-Bois. Tél. 48-54-90-87.

Vte s/saisie au Palais de justice à BOBIGNY, mardi 7 juillet 1987, à 13h 30
PAVILLON à LIVRY-GARGAN (93)
23, boulevard Roger-Salengro
élevé sur sous-sol divisé en garage, chaufferie, cave, buanderie et bûcher.
R.-de-Ch. : hall, séjour, cuisine, deux chambres, salle de bains, WC.
1er étage : 2 chambres, salle d'eau, W.-C.. Sur un terrain de 674 m2.
MISE A PRIX : 300 000F
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis. Membre de la SCPA Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc, à Rosny-sous-Bois (93110). Tél. 48-54-90-87.

Vente sur conversion de saisie au Palais de Justice à PARIS
LE LUNDI 29 JUIN 1987 à 14 h
UN APPARTEMENT sis à PARIS 16e
Dans un immeuble, 16, square de l'Alboni
au 4e étage sur rue, de trois pièces, cuisine, dépendances une chambre au 6e étage et deux caves au sous-sol
LIBRE DE LOCATION – MISE A PRIX : 1 000 000 F
S'adr. à Me Malinvaud, avocat, 1 *bis*, pl. de l'Alma, Paris-16e, tél. : 47-23-73-70. Me Bourguignat, avocat, 36, avenue de Wagram, Paris-8e. Tél. : 42-27-42-39. Me Gourdain, syndic, 174, boulevard Saint-Germain, Paris-6e et tous les avocats près le tribunal de grande instance de Paris.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de Bobigny
LE MARDI 30 JUIN 1987, à 13 h 30 - EN UN LOT
UN APPARTEMENT de 3 p.p. A BAGNOLET (93)
dans un ensemble immobilier, 77 à 85 et 91 à 111, rue Pierre-Curie 1 à 21, rue du Moulin, et 148 à 156, rue Sadi-Carnot, au 1er étage du bâtiment D 2. UNE CAVE au sous-sol.
MISE A PRIX : 195 000 F
S'adresser Me Bourgeoiset, avocat à Aulnay-sous-Bois (93), 3, avenue Germain-Papillon. Tél. 48-66-62-68. SCP d'avocats Alain J. Gastineau, Bernard Malangeau et Martine Boittelle-Coussau, 29, rue des Pyramides, Paris-1er. Tél. 42-60-46-79. Ts avocats pr. trib. gde inst. Bobigny. S/lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOGIGNY
LE MARDI 30 JUIN 1987 à 13 h 30. EN UN SEUL LOT
UNE MAISON D'HABITATION A VILLEMOMBLE
(93250) 38, ALLÉE DE LA TOUR
comprenant : UN PAVILLON D'HABITATION élevé sur sous-sol, divisé en buanderie cimentée, cave à charbon, et trois autres caves. Un rez-de-chaussée divisé en vestibule, salon, salle à manger communiquant, véranda, bureau, cuisine, water-closet, garage attenant sous la véranda. Un 1er étage, divisé en trois chambres à coucher, deux cabinets de toilette, salle de bains installée, water-closet. Un 2e étage divisé en deux chambres et débarras, étage lambrissé, couvert en tuiles, installation d'eau, gaz, électricité, tout-à-l'égout, chauffage central en état de marche, jardin.
MISE A PRIX : 700 000 F
S'adresser pour tous renseignements : 1) au cabinet de maître JEANINE PIETRUSZYNSKI, avocat, 28, rue Scandicci, 93500 Pantin. 2) au cabinet de la SCP SCHMIDT DAVID GUIBERE, société d'avocats, 76, avenue de Wagram à Paris-17e. Tél. : 47-66-16-69.

Informations « services »

Chasse et pêche

Les journées nationales à Chambord

Les « Journées nationales de la chasse et de la pêche » ont lieu les 20 et 21 juin à Chambord (Loir-et-Cher). Ce « game fair » à la française, maintenant traditionnel donnera lieu aux habituels concours de tir à l'arc, à la poudre noire, et à des compétitions de pêche à la mouche ou au lancer qui sont ouverts au public. Cette année, en outre, l'Open de France de ball-trap professionnel se tiendra et mettra en compétition les trente-deux meilleurs tireurs mondiaux aux pigeons d'argile.

● **Publication du premier « Guide social ».** – *Gestion sociale*, hebdomadaire du groupe Expansion, vient de publier en association avec Adia-France, qui gère une banque de données à partir de bilans sociaux d'entreprises, le premier « Guide social ».

★ En vente au groupe Expansion, 67, avenue de Wagram, 75842 Paris Cedex 17 ; prix : 127 F, TTC.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 18 juin 1987 :

UNE LOI

● No 87-416 du 17 juin 1987 sur l'épargne.

UN DÉCRET

● No 87-417 du 17 juin 1987 relatif au régime des pensions des ouvriers de l'État.

UN ARRÊTÉ

● Du 9 juin 1987 portant création du baccalauréat professionnel, section équipements et installations électriques, et fixant les modalités de préparation et de délivrance de ce baccalauréat.

Centre d'hémodialyse de vacances

L'installation de deux centres permanents d'hémodialyse de vacances, de huit postes chacun, vient d'être autorisée par le ministère des affaires sociales. Cette décision est l'aboutissement de six ans d'efforts de la part des insuffisants rénaux et de leur fédération, la FNAIR, pour faire admettre le droit aux vacances des 90 % d'entre eux qui, faute de structures ou de place dans les centres installés dans les CHU ou de moyens, ne pouvaient se déplacer.

Antibes-Juan-les-Pins et Chamonix ont été choisis comme sites pour des raisons climatiques, d'altitude et d'intérêt touristique, d'autant que ces centres seront ouverts toute l'année.

Conçus comme des centres lourds classiques, ils fonctionneront sous le contrôle d'un médecin néphrologue.

Le centre d'Antibes est ouvert depuis le début juin, celui de Chamonix fonctionnera dès le 1er juillet. Les insuffisants rénaux qui souhaitent y être admis peuvent adresser une demande de réservation à la Société française de développement des techniques médicales, société chargée de l'installation, regroupant gestionnaires et néphrologues (1). Les réservations sont confirmées après envoi de la prise en charge par la Sécurité sociale.

(1) SFDTM, 191, rue d'Alésia, 75014 Paris. Tél. : 40-44-52-32.

● **EXPOSITION : La Fayette, nous voilà.** – Le secrétariat d'Etat aux anciens combattants et l'Association pour un musée vivant de la guerre de 1914-1918 organisent jusqu'au 31 octobre, une exposition, « 1917... La Fayette, nous voilà », célébrant l'intervention des Etats-Unis dans le conflit. (Fondation Mona Bismark, 34, avenue de New-York, 75016 Paris, métro : Alma.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	51	tous signes	F. 200
	501	tous signes	400
	1 261	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	1 571	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	7 501	sagittaire	10 400
		autres signes	1 400
	0 061	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	00 341	poissons	50 000
		autres signes	5 000
2	2 102	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	5 422	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	1 482	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	26 412	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	27 662	bélier	50 000
		autres signes	5 000
3	563	tous signes	400
	0 313	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	8 613	lion	12 000
		autres signes	1 200
	11 323	taureau	50 000
		autres signes	5 000
4	384	tous signes	400
	4 064	balance	10 000
		autres signes	1 000
	4 644	lion	10 000
		autres signes	1 000
	9 464	bélier	12 000
		autres signes	1 200
5	7 415	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	2 295	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	27 195	vierge	50 000
		autres signes	5 000
6	596	tous signes	F 400
	10 246	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	29 198	vierge	4 000 000
		autres signes	125 000
7	0 767	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	3 987	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	9 387	balance	12 000
		autres signes	1 200
	14 787	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
8	98	tous signes	200
	0 898	verseau	12 200
		autres signes	1 400
	13 998	cancer	50 000
		autres signes	5 000
9	069	tous signes	400
	289	tous signes	400
	1 709	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	4 209	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	0 319	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	28 089	balance	50 000
		autres signes	5 000
	28 309	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
0	60	tous signes	200
	4 160	gémeaux	10 200
		autres signes	1 200
	4 380	taureau	10 200
		autres signes	1 200
	5 950	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	05 020	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	14 500	lion	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :
SCORPION SAGITTAIRE CANCER GAGNENT 100,00 F

LOTO No 24 TIRAGE DU MERCREDI 17 JUIN 1987
7 13 15 29 34 38 — 2 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 24 ET SAMEDI 27 JUIN 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 *TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE* 61e
TIRAGE DU MERCREDI 17 JUIN 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le reglement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **479111** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 079111, 179111, 279111, 379111, 579111, 679111, 779111, 879111 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
409111	470111	479011	479101	479110	10 000,00 F
419111	471111	479211	479121	479112	
429111	472111	479311	479131	479113	
439111	473111	479411	479141	479114	
449111	474111	479511	479151	479115	
459111	475111	479611	479161	479116	
469111	476111	479711	479171	479117	
489111	477111	479811	479181	479118	
499111	478111	479911	479191	479119	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	9111	4 000,00 F
	111	400,00 F
	11	200,00 F
	1	100,00 F

87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 17 JUIN 1987 62e

Education

Quatre nouveaux collèges à Paris d'ici à 1990

Devant les chefs des établissements publics parisiens du second degré, qu'il recevait le 17 juin à l'Hôtel de Ville, M. Jacques Chirac a indiqué que le département de Paris s'est fixé pour objectif *« la construction d'un collège par an d'ici à 1990 »*. Il a précisé qu'en 1987 sera financé le collège Baudricourt (13e arrondissement), d'une capacité de 750 élèves. En 1988, 1989 et 1990, trois autres collèges de 600 places seront réalisés dans le 15e arrondissement (zone d'aménagement Citroën-Cévennes), le 20e (secteur des Amandiers) et le 19e (zone d'aménagement Manin-Jaurès).

D'autre part, un effort important sera consacré aux travaux de remise en état des établissements anciens, afin notamment de les mettre aux normes de sécurité en vigueur. Pour cette année, 64 millions de francs (contre 21 millions en 1986) permettront la rénovation des collèges Jacques-Prévert (6e) Vincent d'Indy (12e), Guillaume-Apollinaire (15e), Yvonne-Le-Tac et Coysevox, (18e arrondissement).

Lauriers pour jeunes historiens

Les lauriers pleuvent dans les lycées sur les apprentis historiens, illustrant la faveur dont jouit cette discipline parmi la jeunesse. Le trente-quatrième concours Jeunes historiens de demain, organisé par les Archives de France, et qui avait cette année pour thème : « Les paysans de France, de la Révolution à la IVe République », a été remporté par deux élèves de première du lycée de Chauny dans l'Aisne : Olivier Marquette et Sébastien Muzeaux, devant Yannick Prost de Charolles (Saône-et-Loire) et douze autres candidats.

Le prix Rhin et Danube, coorganisé par le ministère de l'éducation nationale et l'association Rhin et Danube pour commémorer le souvenir de la première armée française, est allé à une élève de terminale d'Ajaccio, Marianne Colonna, et à quatre élèves de troisième : Yannick Decaix, Jean-Christophe Gracia, David Quillion, de Bordeaux, et de Roselyne Deschamps, de Montmorenceau en Charente.

Enfin le comte de Paris a remis lui-même leurs récompenses aux trois élèves de seconde couronnés à l'occasion du colloque organisé par les élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Paris pour le millénaire d'Hugues Capet : Benjamin Croitoru de Louis-le-Grand (Paris) ; Eric Cardinal de Juliot-Curie (Romilly-sur-Seine) et Guillaume Kopp, de Corneille à Rouen.

● **Victoire du SNI chez les directeurs d'école.** – Le Syndicat national des instituteurs (SNI-FEN) se félicite de sa *« victoire totale »* aux élections des commissions paritaires chargées de suivre la procédure de nomination des nouveaux « maîtres-directeurs ». Il obtient 73,80 % des voix (commissions départementales), remportant 381 des 453 sièges attribués aux syndicats. Le SNADE, seule organisation a s'être déclarée favorable aux décrets de M. Monory, a obtenu 15,68 % des suffrages. Il devance largement le SNUDI-FO (5,84 %) et le SGEN-CFDT (4,08 %) et obtient ses meilleurs résultats à Paris, où il fait jeu égal avec le SNI, et surtout dans les Hauts-de-Seine, où il le devance, avec trois sièges sur cinq. Selon le SNI, les résultats de ce scrutin, auquel ne participaient que les directeurs en place, indiquent que, *« contrairement à ce qu'avait affirmé le ministre, la profession a montré son attachement aux syndicats ayant combattu le statut de maître-directeur »*.

Sports

RUGBY : Coupe du monde

Les Gallois troisièmes en battant l'Australie 22-21

Le Pays de Galles a battu l'Australie 22-21, jeudi 18 juin, à Rotorua (Nouvelle-Zélande), en match de classement pour la troisième place de la Coupe du monde de rugby. Les Gallois, qui avaient été menés au score pendant toute la partie, se sont imposés dans les dernières secondes grâce à un essai d'Adrian Hadley transformé par Paul Thorburn.

C'était le troisième essai des Gallois après ceux de Gareth Roberts (26e) et Paul Moriarty (40e). Les Wallabies ont pour leur part franchi deux fois la ligne de but avec Matthew Burke (31e) et Peter Grigg (38e), Michael Lynagh se chargeant de passer deux transformations, deux pénalités et un drop.

Cette défaite des Australiens face à l'équipe qui avait été anéantie, le dimanche 14 juin par les All Blacks néo-zélandais pourrait être de mauvais augure pour le quinze de France avant la finale de samedi 20 juin. Toutefois, les Australiens ont joué toute la rencontre à quatorze contre quinze après l'expulsion du troisième ligne David Codey dès la cinquième minute de jeu.

Football

Hidalgo sanctionné

La commission de discipline de la Ligue nationale de football a décidé de sanctionner Gérard Banide et Michel Hidalgo, respectivement entraîneur et directeur de l'Olympique de Marseille, pour les incidents survenus le 29 mai à l'issue de la rencontre de championnat PSG-OM. Battu 2-0, l'OM avait du même coup laissé le titre aux Girondins de Bordeaux. L'arbitre du match, Alain Delmer, avait alors été insulté et bousculé par Gérard Banide, qui est interdit pendant quatre mois (dont deux avec sursis) de terrain, de touche et de vestiaire d'arbitre. L'ancien directeur des équipes de France est pour sa part interdit pendant deux mois.

● **VOILE : record de l'Atlantique nord.** – Parti le 12 juin de New-York pour tenter de battre le record de la traversée de l'Atlantique nord détenu par Facque et Caradec, Philippe Poupon a établi le 17 juin avec son *Fleury-Michon VIII* un nouveau record de distance parcourue en vingt-quatre heures : il a couvert 520 miles, soit deux de plus que le Canadien Mike Birch sur *Tag*.

● **TENNIS : Noah blessé.** – Au cours d'une exhibition contre Mats Wilander à Dublin, Yannick Noah, qui a été désigné comme tête de série no 6 des championnats de Wimbledon débutant le 22 juin, s'est fait le 17 juin une légère entorse à la cheville droite.

Le Monde ANNONCE

OFFRES D'EMPLOIS

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

- Un des premiers cabinet-conseil en France et en Europe
  CONSEIL DE HAUT NIVEAU ET AUSSI MANAGER — 500.000 + — Paris — réf. AL 486 AMR
- Appareils médicaux
  CREER LE SERVICE MARKETING — 300.000 + — ville Val-de-Loire — réf. NX 483 AMR
- GLAENZER SPICER
  CHEF DE SERVICE ACHATS — 250.000 + — Poissy — réf. IY 484 AMR
- Un grand groupe chimique
  JEUNES INGENIEURS GRANDE ECOLE — villes province — réf. EU 489 AMR
- BSN
  PROMOUVOIR DE NOUVEAUX CONCEPTS QUALITE — près Bordeaux — réf. VU 473 AMR
- lyonnaise des eaux
  RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE — Nouvelle-Calédonie — réf. JZ 485 AMR
- Un groupe industriel français CA 20 milliards
  STRATEGIE ET PLAN POTENTIEL : MANAGER — Paris — réf. DT 479 AMR
- **CHEF DE ZONE EXPORT EUROPE**
  Grèce - Espagne - Scandinavie - Irlande — réf. XN 475 AMR
- Société performante à succursales multiples
  BATIR ET FAIRE VIVRE UN CONTROLE DE GESTION — réf. AR 477 AMR
- Important groupe industriel français (2400 personnes)
  JEUNE INGENIEUR TECHNIQUE ET COMMERCIAL — sud-est France — réf. CS 478 AMR
- saari
  CONTROLEUR DE GESTION Paris — réf. OZ 385 CMR

Si vous êtes intéressés par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP en précisant la référence.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

SICILE, province de Syracuse, village de vacances 700 m alt. Cherche TOUR OPÉRATEUR pour organiser séminaires avec séjour en pension complète, s'adresser à : CULTRERA, via Filisto, Ronco II, nº 21, 96100 Siracusa. Tél. : (0931) 32-684 (0931) 87-23-22

Service de traduction cherche
TRADUCTEURS
De très haut niveau, ayant au moins 15 ans d'expérience. Toutes combinaisons de langues. Ecrire sous chiffre T 18-115229, PUBLICITAS, CH-211 Genève 3. 15-06-87/14-30.

DEMANDES D'EMPLOIS

ASSISTANTE EXPORT
Jeune fille française de 22 ans, Bac B, venant de passer examen BTS commerce international, cherche emploi. Anglais lu, parlé et nombreux séjours U.K. Muriel MARTIN, 58, rue du Docteur-Calmette, 94350 VILLIERS/MARNE. Tél. : 43-04-76-32.

J.F. cherche emploi standardiste, hôtesse, formation télex, trait. de texte, à plein temps. Ecrire sous le nº 6967 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.F., 28 ans sérieuses réf., libre le 1ᵉʳ sept., ch. place stable
EMPLOYÉE DE BUREAU
connaiss. dactylo. Ecr. Mme D. Fleury, cité Franc-Moisin, bt 9, esc. 6. 93200 St-Denis.

Cadre 41 ans, autodidacte, expérience 18 ans. Exploitant clientèle particulière. Haut de gamme. Recherche établissement désirant développer ce secteur. Apport clientèle poss. Ecrire sous le nº 1.353 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Homme 36 ans cherche emploi chauffeur VL avec ou sans manutention, très bonne connaissance de Paris et sa banlieue. Tél. : 48-34-81-31.

J.H. 30 ans, titulaire DEA droit international, niveau BEP, comptabilité trilingue français, anglais, arabe, cherche emploi stable. Etudierait toutes propositions. Téleph. : 42-64-03-48.

AVOCAT EXPÉRIENCE internat. FRANC./ARABE/ANGLAIS ch. poste resp. (1) 45-51-27-42.

automobiles

divers

de 5 à 7 C.V.

NISSAN
A saisir
Véhicules de direction disponibles de suite.
MICRA, SUNNY (nouv. mod.) BLUE BIRD, SYLVIA 300 ZX.
Paris Sud Service : M. Desroches, 83, av. Aristide-Briand, 92120 Montrouge.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3ᵉ arrdt

CENTRE POMPIDOU
TERRASSE EXCEPT
Gd stand. dble living + chbre 7ᵉ étg, ascens., box fermé. 46-24-93-33.

4ᵉ arrdt

EXCEPTIONNEL
PLACE DES VOSGES
4 P. EN DUPLEX GD STANDING — Parking PLURIMMO — 45-48-25-01.

6ᵉ arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS 4 PIÈCES EN DUPLEX PLURIMMO — 45-48-25-01.

SAINT-PÈRES
145 m² MAGNIFIQUE 5 P. 5ᵉ ét., asc., terrasse soleil. GARBI : 45-67-22-88.

8ᵉ arrdt

20, AV. MONTAIGNE
dans imm. sur jardin face au PLAZA ATHÉNÉE, appt de 185 m², 2ᵉ étage, balcon, dble exposition, possib. d'activités prof. Tél. HB : 42-89-13-14.

10ᵉ arrdt

Gd 2 p. tt cft, 50 m², 4ᵉ, asc., imm. moderne, mº Louis-Blanc, px : 290 000 F, paiement cpt + 3 000/mois. Viagers Cruz appt lib. de suite, 42-66-19-00.

14ᵉ arrdt

ALÉSIA lumin. dble séj., cuis., s. d'eau, 37 m², 5ᵉ, bon imm. 420 000 F, 42-96-00-45.

15ᵉ arrdt

COMMERCE (au métro) beau living d'angle + chambre tt cft, parfait état, 895 000 F. Excl. BARDOT, 47-05-45-55.

16ᵉ arrdt

PRÈS FOCH 2 PIÈCES,
85 m², bel imm., pierre de t. 1 800 000 F, 43-53-68-40.

PORTE DAUPHINE
SANS VIS-A-VIS APPT DE RÉCEPT. : 300 m² ensoleillé, dont 3 chbres + bur., boiseries, services et park. Tél. : 45-63-41-41.

17ᵉ arrdt

SQ. BATIGNOLLES (près) 3 pièces cuis., bains, w.-c. Pierre-de-taille, 660 000 F
MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles — Paris 17ᵉ.

MÉTRO BROCHANT 2 P. PRINCIP. TT CFT chauffage individuel PRIX : 450 000 F. 47-66-73-78.

18ᵉ arrdt

RUE DE BOUCRY
Récent 3 P. 65 m² + loggias, 6ᵉ étage, asc., parking ss-sol, 685 000 F C.M.A. 42-82-81-81.

19ᵉ arrdt

Av. Secrétan, pptaire vend dans imm. pierre de t., 1ᵉʳ étage, appt 3 P., belle entrée, cuis., bains, w.-c. séparés en cours de rénovation, digiclef, interphone. Pour renseignements et visites :
47-70-12-16 HB.

MÉTRO CRIMÉE STUDIO TT CONFORT PLACEMENT IDÉAL PRIX : 150 000 F. 42-67-69-27.

20ᵉ arrdt

GAMBETTA dans passage privé soleil calme, verdure, terrasse loft 212 m² atelier + habitation. 42-72-40-19.

91 - Essonne

12 km PARIS — IGNY Vallée de la Bièvre, lux., neuf, 190 m² plus s/sol, récept. 90 m² Piscine chauffée, 710 m² paysagé. Px 1 900 000 F. Téléphone : 45-50-98-28.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES PRÈS MAIRIE OCCUPÉS, LOI QUILLIOT 3 STUDIOS Prix : 645 000 F Téléphone : 42-67-69-27.

LA CELLE-VAUCRESSON MAGNIFIQUE APPT 220 m², 8 P. dont réception 75 m², dernier étage, TERRASSE 25 m². VUE DÉGAGÉE, box 2 voitures. Px 2 200 000 F. 47-41-79-78.

ASNIÈRES
PRÈS MAIRIE, PPTAIRE VD DANS BEL IMM. 1930 ASC.
12 LOGTS 350 m²
Loi 48, rapport annuel 76 000. Px 1 500 000 F. 47-66-73-78

BOULOGNE
RHIN et DANUBE RÉCENT
— Chbre indép. dches, w-c. 320 000 F.
— 2 pces 48 m² + loggia, park. 840 000 F.
— 3/4 pces 87 m² + balc. park. 1 500 000 F.
A.M.I. - 47-42-80-22

ISSY-LES-MOUL. Imm. 1972 7ᵉ asc. 5 pces. Salon, s.-à-m., 3 chbres, cuis. équip., tt cft, bon état, cave, box dble. PRIX : 1 040 000 F
ECHO IMMOBILIER
193, r. Lecourbe, Paris-15ᵉ. TEL : 45-30-00-52

CLAMART
OCCUPÉ, loi Méhaignerie, 3 PIÈCES PRINCIPALES, DBLE SÉJOUR, CONFORT. PRIX : 360 000 F. 42-67-69-27.

SÉLECTION DOLÉAC BOULOGNE, 5' Mº Pt-Sèvres Imm. récent jard. séj. dble, 1 chbre, s. bains, cuis. 2ᵉ ét. asc. 70 m² + terrasse, 10 m², park., cave, 1 050 000 F 42-33-12-29.

ST-CLOUD VAL-D'OR appt stand. 82 m² + 10m² loggia, cuis. équip. séj. 2 chbres, cave, 1 400 000 F, 47-41-79-79.

NEUILLY (près Madrid)
Beau 2 P. tt cft, terrasse, soleil. 1 250 000 F. Tél. 47-05-45-56.

NEUILLY
2 pièces, cuis., s.-de-bns. ALAIN BIRN 42-67-85-30.

93 Seine-Saint-Denis

LES LILAS
très bon imm., bel appt 3 P., gde cuis. équipée, s. bains, w.-c., chf ctr., balc., 2 parkgs, bx aménagements, 640 000 F
MUTUELLE IMMOBILIÈRE DES LILAS 43-62-09-37.

LES LILAS
résidence gd stand. superbe appt séj. dble, 2 chbres, cuis. équipée, s. bains, s. d'eau, 2 w.-c., gds balcons, box, 1 100 000 F, frais de notaire réduits, M.I.L. 43-62-09-37.

LES LILAS
petite résidence, bel appt 3 P. entrée, gde cuis. s. bns, w.- c., chf ctr. gd balc., bon état général, px 680 000 F, MUTUELLE IMMOBILIERE DES LILAS, 43-62-09-37.

94 Val-de-Marne

ALFORTVILLE CENTRE
Récent 2 P. 48 m² + balcon, parking, 2ᵉ ét. asc. 480 000 F, C.M.A. 42-28-81-81.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m), vue superbe, résidentiel, 10ᵉ et dernier étage,
2 P. 54 m² + balc. 320 000.
4 P. 85 m² + balc. 550 000.
6 P. 139 m² + balc. 820 000.
Propriétaire : 42-60-29-61.

Province

CSE SUCCESSION
MONTPELLIER
A VENDRE
Société anonyme immobilière
61 APPARTEMENTS
Ecr. s/nº 8.671 LE MONDE PUBLICITÉ 5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

AVIGNON CENTRE
Proche PALAIS des PAPES BEAU 3 PIÈCES 570 000 F Tél. : (16-90) 82-55-08

COURSEULLES S/MER
à 500 mètres des PLAGES DE SABLE FIN DANS BEAU MANOIR. PROPRIÉTAIRE VEND 1 GD STUDIO DE 52 m² TOUT CONFT, CHEMINÉE, BOISERIE, POUTRES APPAR. 260 000 F - 47-66-73-78 ou (16-31) 65-09-44.

Minitel

30 000 offres
Paris-province 36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ av. ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris rech. à l'achat ou en location BEAUX APPARTS DANS QUARTIERS RÉSIDENTIELS Tél. : 45-62-16-40.

locations non meublées offres

Paris

BD MALESHERBES, 5ᵉ ét., appt 210 m², 7 pièces, travaux à prévoir, possib. professionnel, 15 000 F + ch., 42-25-38-38.

FRANÇOIS BONVIN, dans bel imm. anc., 3ᵉ ét. sans asc., dble liv. + 1 chbre, chf. indiv., 5 000 F + ch. 425 F. T. mat., SEGECO : 45-22-69-92.

RUE DE L'UNIVERSITÉ IMM. récent dble liv. + 1 chbre, ref. neuf 6 400 + ch. 40-24-29-98.

NATION 3 PIÈCES tt confort, 3 999 F ch. comp.
43-97-19-87.

PR. CTRE BAGNEUX
BEAU 4 PIÈCES parfait état : 4 100 F, ch. comp., 47-66-04-17.

Mº MARCADET-POISSONNIERS
STUDIO 22 m²
kitchen. équipée bains, 2 200 F c.c., 47-66-04-17.

PRÈS BD ST-GERMAIN
HABIT. PROFESSIONNELLE 3 P., 80 m², 6 500 F + 700 ch.
47-66-04-17.

Mº BOURSE, STUDIO 25 m² kitchen. + bns, 2 900 F + ch.
« MALESHERBES 73 » 45-22-05-96.

PROX. BUTTES CHAUMONT MAISON INDIV. séjour 3 chbres, parfait état 8 500 F, ch. compr. : 47-66-04-17.

28, R. DU CHAMP-DE-MARS STUDIO 31 m², 3 300 F + ch. s/pl. jeudi 11 h à 12 h.

17ᵉ PORTE MAILLOT
BEAU 6 P., 167 m², PARKING 14 800 F net, 47-42-80-22.

CONVENTION STUDIO STAND., imm. récent balcon, 3 565 F ch. compr. Tél. : 43-97-19-87.

WAGRAM ÉTOILE
STUDIO 30 m² 3 500 F + ch.
STUDIO 40 m² 4 000 F + ch.
2 PCES 47 m² 5 200 F + ch.
Cuis. équipée, loggia, park. GRAND STANDING
ISIS : 45-04-39-39.

Dans bel imm. ancien, 3ᵉ ét. sans asc., 2 p. cft, parf. état, 2 500 F + ch. 800 F chff. compr. Tél. matin Ségéco : 45-22-69-92.

PARC MONCEAU, immeuble pierre de t., salon, salle à manger, 2 chbres, 120 m² environ, 12 000 + ch., 40-24-29-98.

ETOILE FOCH STUDIO équip. av. terr. ensol., ét. élev., 2 800 + ch., 40-24-29-98.

7/9 RUE, PLICHON IMMEUBLE RÉCENT STAND. 3 PIÈCES 84 m², park., 4 800 F + ch., CE JOUR 14 h à 15 h.

134, QUAI LOUIS-BLÉRIOT 3 PCES 72 m², 5 400 F + ch. CE JOUR 11 h à 12 h.

26, AV. MONTAIGNE TRÈS GD STANDING
SUPERBE APPT 2 PIÈCES 97 m², 5ᵉ ét., 14 550 F + ch. Mercredi 16 h à 17 h.

Région parisienne

COURBEVOIE, GD 3 P. tt cft, park., 4ᵉ ét., asc., 4 500 F + ch. JACAR — 45-63-80-20.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Locat. Vte gestion, 5, r. Berryer, 75008 Paris Rech. appts vides ou meublés pour sa clientèle, loyer garanti.
42-89-12-52.

locations meublées offres

Province

NICE juil., STUDIO cabine luxe dans parc près tennis, 47-09-28-34, 46-26-33-30.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, Stés MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios, 2-3-4-5 pces et plus. Tél. : I.S.I., 42-85-13-05.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris, rech. en location ou à l'achat BEAUX APPTS DANS QUARTIERS RÉSIDENTIELS Tél. : 45-62-78-99.

propriétés

Languedoc près Béziers, mais. rurale 11 p. + dép., jardinet, intérieur à rénover, prox. mer, mont., 37500. 67-36-22-92. FOUILHE, 34480 St-Genies-le-Bas.

Bormes-les-Mimosas, part. vd px sacrif. 1 100 000 F, raison famil. urgente, terr. sommet colline, 12 700 m², gros œuvre const. (hors d'eau) de villa. 200 m très belle vue s/Bormes et s/mer. Affaire except. Tél. : (16) 42-21-53-25.

manoirs

SUP. MANOIR BOURBONNAIS XVIIIᵉ s. Paris 300 km, tt cft, écuries, logt de serv., dép. tt groupé, parc clos 1,5 ha lim. forêt 15 000 ha, parfait pour cheval, px : 1 200 000 F. M. Pezet, expt, 03500 Saulcet. Tél. : 70-45-35-70.

pavillons

RIS-ORANGIS
Quartier pavillonnaire, calme, près centre et gare PAVILLON 83, const. TRAD. cuisine équipée séparée par aquarium sur séjour double de 45 m² avec cheminée à récupération de chaleur. 4 chambres, mezzanine, 2 s. de bns, 2 w-c, sur sous-sol total, avec buanderie, garage 2 voitures, terrasse 36 m², sur 664 m² terrain clos. Tél. : 69-43-27-93 après 18 heures.

villas

DORDIVES (CENTRE)
ts commerces, SNCF, vue dominante sur la vallée du Loing
SPLENDIDE VILLA
s/ss-sol total, pierres apparentes + dble cloison en brique, récept., cuis., séj. av. cheminée, 3 chbres tt cft, gar., combles, terr. clos paysagé 1 100 m².
A SAISIR. Px : 730 000 F (gros crédit possible).
LACARIÈRE : agence SUD à 45680 DORDIVES, Tél. : (16) 38-92-73-02, m. d.

immeubles

J.H. THOMASSIAN
IMMEUBLES 43-36-82-82.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

Domiciliations dep. 80 F/mois AV. CHAMPS-ELYSÉES (Etoile) RUE ST-HONORÉ (Concorde) RUE CRONSTADT Paris-15ᵉ 21 bis, R. DE TOUL, Paris-12ᵉ Constitution SARL 1.500 F HT INTER DOM tél. 43-40-68-50.

COLLINE SAINT-CLOUD
345 m² RÉNOVÉS
PARKINGS, ARCHIVES
PASSIM. 42-25-38-38

ETOILE CARNOT
305 m² RÉNOVÉS
PASSIM. 42-25-38-38

BD HAUSSMANN
420 m² PRESTIGE
PASSIM. 42-25-38-38

MONTROUGE
Imm. indépendant rénové
800 m², 550 000 F
PARKINGS, ARCHIVES
PASSIM. 42-25-38-38

78 — 92 — 94
A PARTIR DE 135 m²
Prix net de charges et sans commission d'intermédiaire. Tél. (1) 45-78-61-92, p. 480. PORT AUTONOME DE PARIS.

locaux commerciaux

Locations

SURVILLIERS RN 17
A. 1 après Roissy activité - dépôt - commerce
« MALESHERBES 73 »
Tél. : 45-22-05-96

8ᵉ CHAMPS-ÉLYSÉES
EXCEPTIONNEL très grand stand. 305 m² SSAGGEL VENDOME 45-22-38-00

9ᵉ R. JULES-LEFEBVRE
220 m², 7 burx disponibles immédiatement BON ETAT GÉNÉRAL SAGGEL VENDOME 45-22-38-00

L'AGENDA

Alarme

CONTRE le VOL et le VANDALISME

Partez tranquille en W.E. ou en vacances NE SOYEZ PLUS CAMBRIOLABLE, grâce aux systèmes d'alarme SANS FIL SANS INSTALLATION, le défenseur de votre habitation :

PROTECTION 2000
Codage électronique secret, matériel simple à utiliser et éprouvé même en présence d'animaux. Adressez-vous à un PROFESSIONNEL qualifié.

SOCIÉTÉ SONODIR — 43-73-82-51.

Séjours linguistiques

L'ANGLAIS dans un HOTEL
Pension complète dans notre hotel (ou avec une famille Anglaise) Face à la mer. Leçons en groupes moyenne neuf étudiants – à partir de 220 par tout inclus.
20% REDUCTION pour un séjour de 30 jours plus.
30% REDUCTION pour les groupes de 5 étudiants ou plus.
Ouvert toute l'année. Pas de limite d'âge. Cours spéciaux Noel Pâques etc.
Ecrire à Regency School of English, Ramsgate, Kent, England Tel: 843 591212
ou : Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, 95000 Eaubonne Tél. : 39 59 26 33
ou. Regency Langues, 1 Rue Ferdinand Duval, 75004 PARIS Tel: 48 04 99 97

Enseignement

ECE recherche professeurs d'action commerciale, commerce international, spécialiste BTS, adres. CV à ECE, 17, place J. Amyot, 77000 Melun.

Jeune fille au pair

J.F. au pair, 19 ans, bne ménagère, parle franc., ch. pr juil.-août-sept. Corinne Ehtester : 19-49-74-52-21-41.

Stages

PRENEZ L'ACCENT AMÉRICAIN !
L'anglais tel qu'on le parle en Amérique. Petits groupes. Professeurs américains. Intensif 29 juin-10 juillet. STAGE D'ÉTÉ matin ou soir juillet et août. Inscriptions aux sessions d'été en université, entretien et inscription sur rendez-vous, tél. au 46-34-16-10, U.S.A. Language C.I.E.E., Centre franco-américain, 1, place de l'Odéon, 75006 PARIS.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide « Paris pas cher » en alliance, brillants, solitaires, etc. bagues, rubis, saphirs, émeraudes, tte le bijouterie or.
PERRONO OPERA
Angle bd. des Italiens 4, chaussée d'Antin
Achat ts bijoux ou échanges Autre magasin, autre grd choix Etoile, 37, av. Victor-Hugo

Vacances - Tourisme - Loisirs

A LOUER CAP D'AGDE (HÉRAULT)
Studio 2/3 personnes entre mer et port, dans quartier commerçant et piétonnier, tout confort, parking privé. Location : juillet ou août Prix pour une sem. : 1 300 F. Téléphone : 39-85-28-18 (après heures de bureau).

ILE D'ISCHIA (près de Naples). Appt. dernier étage + terrasse. Libre juillet — 12 000 F. Téléphone : 46-28-50-77.

Italie Florence. Villa, jard., panorama. Juil./août; 7 pers., gd conf. 12 000 F, par quinz. t. (19-39) 55-68-89-89, ent. 14 h — 16 h.

La Baule. Location 1ᵉʳ au 15 juillet. Directe sur mer (plage Benoit) 2 pces prin., cuis., s.-de-bns. Tél. après 19 h, Paris : 45-03-36-83.

ESPAGNE BENIDORM
Particulier, loue appt 3 pers. max. Direct. Sur mer, piscine, tennis. Juin, juillet, août, septembre. Téléphone : 48-51-16-13.

CANNES
Proche Croisette. Studio neuf, 2 pers. 1 mn plage, juil/sept. T. : 45-60-41-38, après 19 h.

GASSIN (7 km Saint-Tropez) ravissant duplex 3 personnes libre 1ᵉʳ au 25 juill. 5.000 F et du 16 au 31 août 3.300 F. Tél. : 42-05-10-90.

CAP D'AGDE
appartement et villa à louer juillet, août, septembre Ecrire ou téléphoner BRUN Immobilier, BP 602 34305 CAP D'AGDE Cedex. Tél. : (16) 67-26-09-24.

Un petit hameau dans les forêts du parc régional Livradois-Forez 10 hôtes (maxi) reçus en amis. anc. ferme, cft, feu de bois, act. artisanales, cuis. région., Fontaine-des-Thiolles, St-Germain-l'Herm 63630. Tél. : 73-72-02-16.

Loue juillet et/ou août appt 110 m² — 12ᵉ arrdt 4 300 F/mois. Tél. 46-28-88-65.

GRASSE juillet villa piscine, 7 pers., gd cft, calme. 7 000 F/sem. T. hb 93-70-12-01.

A louer sur ROYAN T 2 à la semaine ou au mois. Tél. : (16) 46-92-69-54.

A louer 8 pers, site résidentiel, tennis, piscine, vue panoramique sur Méditerranée, 5 km plage entre Palamos et Playa d'Aro (Costa Brava, Espagne). Tél. soir à partir de 19 h : (16) 40-34-94-27.

Economie

L'aggravation du déficit commercial en mai

La balance commerciale de la France a accusé, en mai, un déficit de 5,6 milliards de francs, en données corrigées des variations saisonnières (5 milliards en données brutes), après moins 3,6 milliards, ce qui porte le déficit à 15,3 milliards depuis le début de l'année.

En mai, le solde agro-alimentaire est resté à un niveau satisfaisant avec un excédent de 2,9 milliards de francs (après 1,8 milliard en avril), mais le solde énergétique a été négatif de 7,3 milliards (contre 6,2 milliards en avril) et celui des échanges industriels de 3,8 milliards. Les importations de biens d'équipement professionnel restent élevés, dépassant de 9,1 % la moyenne des trois premiers mois de 1986.

Dans l'ensemble, les importations n'ont pratiquement plus augmenté (+ 0,1 %), mais les exportations ont diminué de 2,6 %.

La faiblesse des exportations

(Suite de la première page.)

La vérité, c'est que la France se trouve confrontée à un grave problème d'exportation. Face à une demande mondiale en recul, elle ne parvient pas à résister à la concurrence que se livrent tous ses partenaires sur le marché international. Le fait que la plus grande partie de ses échanges se fasse avec les pays industrialisés (58 % de ses exportations vont vers la CEE et 19 % vers les pays de l'OCDE hors CEE) n'autorise aucune faiblesse. En 1986, le pays a pu améliorer quelque peu sa position au sein de la CEE, en ramenant son déficit de 69,3 à 54,5 milliards de francs. Mais cela n'a été dû qu'à la baisse du prix des produits énergétiques, produits que lui fournissent la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Car, dans le même temps, le déficit avec l'Allemagne fédérale s'aggravait de 10 milliards de francs.

L'« *avantage énergétique* » ne joue plus en ce début d'année où les prix du pétrole ont remonté, laissant apparaître dans toute son ampleur le trou béant du solde industriel. Celui-ci comprend les biens d'équipement, dont on a vu ce que l'on pouvait en penser. Il comprend aussi les biens de consommation courante, sur lesquels la demande reste forte. Aussi bien les importations restent-elles élevées : de l'ordre de 12 milliards de francs par mois depuis le début de l'année, contre 11,6 milliards en 1986. Si, l'année dernière, le pouvoir d'achat des ménages a augmenté de plus de 3 %, il ne devrait guère progresser que de 0,5 % cette année. D'où vient donc l'argent que dépensent toujours allégrement les Français ? Des plus-values boursières ? Du développement considérable du crédit à la consommation ? Quelle que soit la réponse, on constate que les Français ne sont pas décidés à modérer leurs appétits. En l'absence d'une structure industrielle suffisamment forte, cela a un prix : le déficit de la balance commerciale.

FRANÇOIS SIMON.

Légère contraction de l'excédent de la balance des paiements

La balance des paiements courants (marchandises et services) a enregistré un excédent de 1,2 milliard de francs en données corrigées des variations saisonnières (CVS) au cours des quatres premiers mois de 1987, selon les données provisoires communiquées le mercredi 17 juin par le ministère de l'économie et des finances.

Au cours de la même période de 1986, l'excédent avait atteint 7,9 milliards de francs.

En données brutes, le solde cumulé des paiements courants au cours des quatre premiers mois à été déficitaire de 8,7 milliards de francs français contre un déficit de 1,7 milliard de francs pour la même période de 1986, selon ces mêmes estimations.

Au premier trimestre de cette année, la balance des paiements courants de la balance des paiements a été excédentaire de 3,4 milliards de francs.

Face à la stagnation de leur pouvoir d'achat

Les Français découvrent le crédit à la consommation

Après la forte augmentation de leur activité en 1986 (leur « production » a augmenté de 14,7 %), les établissements de crédit réunis au sein de l'ASF (Association française des sociétés financières) escomptent pour cette année une nouvelle progression importante. A mi-parcours, ils ont enregistré une augmentation de leurs crédits nouveaux aux particuliers (pour le logement comme pour l'équipement) de 15 % à 20 % et de leurs prêts aux entreprises de 5 % à 8 %. Face à une concurrence de plus en plus vive des banques, ces sociétés spécialisées profitent de l'engouement des Français pour le crédit à la consommation.

Manifester pour une augmentation de salaire, ce n'est plus payant. Les Français ont découvert d'autres voies pour faire face à la stagnation de leur pouvoir d'achat. Ceux qui en ont les moyens jouent à la Bourse. Les autres, mais aussi parfois les mêmes, s'endettent. Le crédit aux particuliers, sous ses formes multiples (vente à tempérament, prêts personnels, crédit permanent, découvert bancaire...) connaît une véritable explosion. L'an dernier, l'encours de ce type de crédit aurait augmenté de plus de 30 %. Il continuerait à se développer à ce rythme depuis le début de l'année.

L'effet de « rattrapage »

Compte tenu des taux élevés pratiqués en la matière, le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, demandait, en juin 1986, au Comité des usagers des services bancaires de rechercher les voies pour favoriser le développement en France du crédit à la consommation. Un an plus tard, les professionnels en étaient venus à craindre que la réunion du Conseil national du crédit du 4 juin dernier, consacrée notamment au rapport du Comité des usagers, ne fût l'occasion pour les pouvoirs publics d'une « recommandation » destinée à en freiner le développement. Il n'en fut rien.

Si malgré les taux élevés – ils varient encore entre 12 % et 18 % environ malgré une inflation ramenée à 3 % – les Français empruntent massivement, il y a au moins trois bonnes raisons. Tout d'abord il y a ce que M. Denis Kessler, le président du Comité des usagers, appelle un effet de « *rattrapage* ». Les Français sont très en retard par rapport aux étrangers. L'endettement à court terme (c'est-à-dire hors immobilier pour l'essentiel) des ménages français ne représente, en 1985, que 3,6 % de leur revenu disponible, alors qu'il pèse entre 7 % et 8 % pour les Anglais, 13 % chez les Allemands... et 16 % aux Etats-Unis. « *Des chiffres qui montrent le potentiel du marché français* », commente M. Boris Méra, le président de l'ASF. Comme dans les autres pays industriels, le sentiment de culpabilité lié à l'endettement (en allemand, la dette s'exprime par le même mot que la faute, *Schuld*) tend à s'estomper. Il y a, de ce point de vue, et notamment dans les jeunes générations, un véritable « *changement de comportement* ».

Consommer malgré la rigueur

Et effectivement le nombre des ménages endettés est en forte progression. D'après les enquêtes du CREP (Centre de recherche économique sur l'épargne), 33 % des ménages étaient endettés en 1980, ils sont près de 40 % en 1986, « *une progression liée surtout à la croissance de l'endettement à court terme* », précise M. André Babeau, le secrétaire général du CREP. Dans son rapport sur « les perspectives du financement de l'économie française », le Commissariat général au Plan prévoit encore pour les cinq prochaines années un rapide développement du crédit à la consommation sous ses diverses formes.

Le ralentissement dans la progression du pouvoir d'achat des salaires constitue le second moteur du crédit à la consommation. Refusant de sacrifier leur consommation, les ménages français procèdent à un ajustement en tirant sur leur épargne... et en empruntant. Les premiers mois de 1987 sont de ce point de vue symptomatiques. Les salaires stagnent. Et pourtant les achats de téléviseurs couleur ont augmenté de 11 % (sur les quatre premiers mois de 1987 par rapport aux quatre premiers mois de 1986), ceux de lecteurs à disque laser de 14 %, les ventes d'automobiles de 11 %. Il s'agit là de biens pour lesquels l'acquéreur a souvent recours au crédit. Près d'une voiture sur deux vendues actuellement l'est accompagnée d'une formule de crédit (vente à tempérament, prêt personnel...).

En contournant ainsi la rigueur, les Français ne *remettent*-ils pas en cause les objectifs du gouvernement, notamment en matière de commerce extérieur et de politique monétaire ? Mis à contribution, les experts de la direction générale des études de la Banque de France ont démontré qu'il n'en était rien. La détérioration des comptes extérieurs n'est pas liée aux postes « biens d'équipement durables » de nos échanges, mais à ceux des biens professionnels et de l'énergie. Bien que pesant davantage (environ 3,5 % en 1986 contre 2,9 % en 1980), les crédits aux particuliers ne représentent qu'une part trop faible de l'ensemble des concours à l'économie pour menacer de dérapage la progression de la masse monétaire. Dans ces conditions, M. Balladur n'a pas eu à donner jusqu'à présent un coup de frein au crédit à la consommation.

Une vive concurrence

Une troisième série de facteurs enfin explique ce « boom » des prêts aux particuliers, c'est la concurrence très vive qui s'y développe depuis maintenant quelque deux ans. « *La concurrence est là* », titrait la revue d'avril dernier du groupe Compagnie bancaire, l'un des grands du crédit à la consommation. Et effectivement, outre les sociétés spécialisées (Sovac, Sofinco, Diac...), elles-mêmes en compétition, de nouveaux distributeurs de crédits aux particuliers ont engagé une offensive sur ce marché : les banques, les grands distributeurs et les sociétés de cartes de crédit.

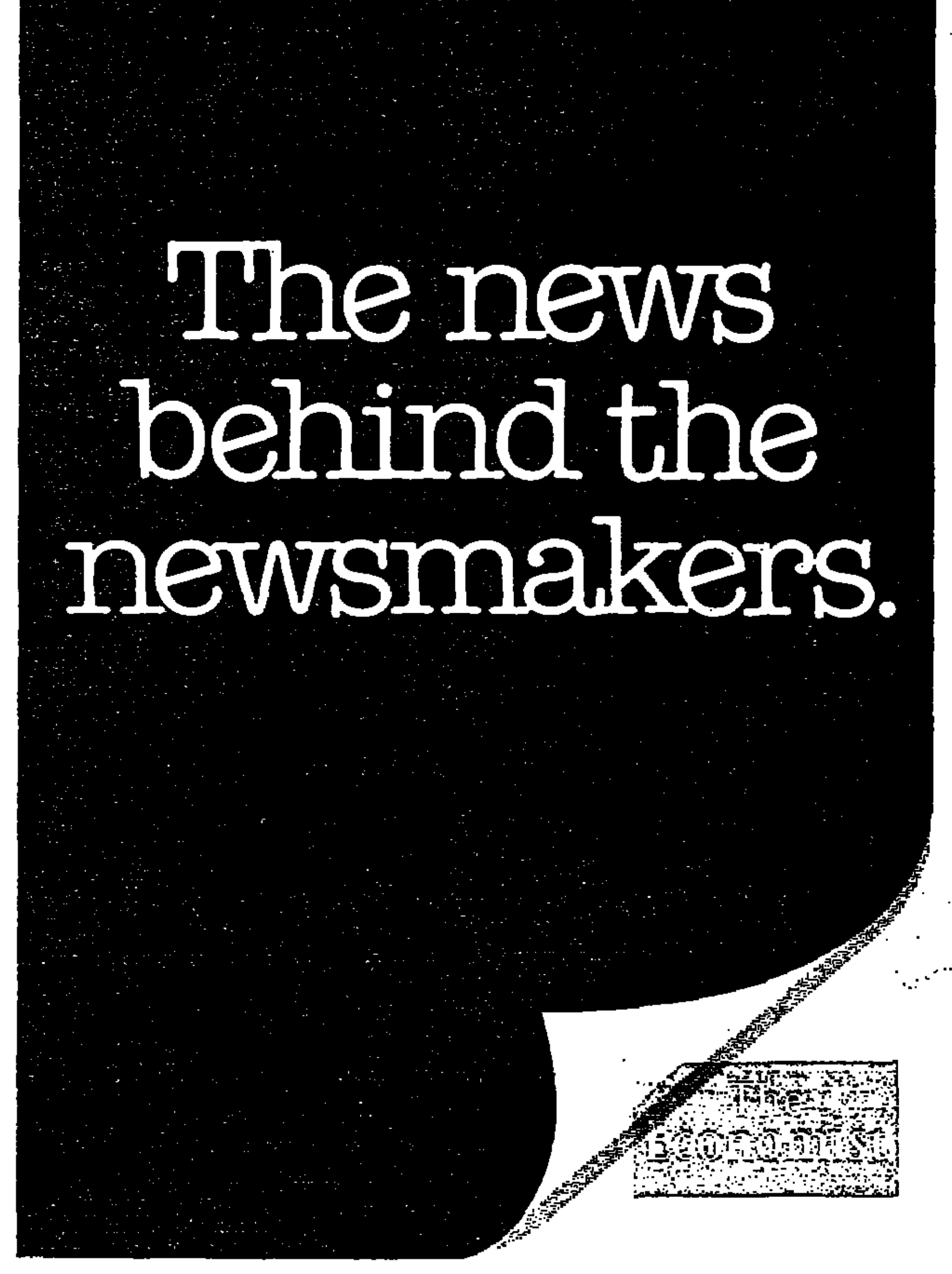
Les banques de dépôt notamment sont particulièrement agressives. Libres de leur emploi du fait de la suppression de l'encadrement quantitatif du crédit, elles voient leur clientèle traditionnelle, les entreprises, déserter leurs guichets. Ayant amélioré et leurs marges et leur capacité d'autofinancement, ces dernières n'ont plus d'aussi importants besoins de financement. Elles les satisfont ensuite de plus en plus en ayant recours aux marchés financiers (en émettant des actions, des obligations et autres billets de trésorerie). Bref, toutes les banques se précipitent sur ce marché encore mal couvert.

L'offensive est générale. L'une annonce son « *pouvoir de dire oui* », l'autre propose son « *crédit flash* », une autre enfin vend son crédit par minitel. Les taux sont orientés à la baisse. De nouvelles formules sont chaque jour inventées, comme l'ouverture de crédit à caractère permanent associé à un compte-chèque. L'achat à crédit s'étend aux services (vacances...). Les grandes banques, le Crédit agricole, mais également les caisses d'épargne ont de ce fait accru l'an dernier leurs prêts aux particuliers dans des proportions qui varient entre 30 % et 60 %. Et les postes, à leur tour, revendiquent la possibilité de prêter à leurs clients. Pour l'instant, elles doivent se contenter de livrer les « mailings » des établissements de crédit à leurs destinataires.

Vivement ressentie par les Français – comme le montre une enquête réalisée en janvier dernier par BVA pour le Cetelem, cette concurrence n'est cependant pas sans danger. L'élargissement du nombre des emprunteurs se traduit d'ores et déjà par un « *alourdissement des impayés* », comme on le reconnaît chez certains prêteurs.

Faut-il craindre alors un prochain surendettement des ménages ? On en est loin. Dans son rapport, le Commissariat au plan prévoit que, après s'être fortement endettées dans les années 70, les entreprises continueront à réduire leurs besoins de financement au cours des cinq prochaines années. L'Etat, qui s'est à son tour endetté lourdement au début des années 80, devrait à son tour réduire ses besoins. Les entreprises, l'Etat, c'est donc au tour des ménages de s'endetter.

ERIK IZRAELEWICZ.



Trente ans d'histoire avec l'Association des journalistes économiques et financiers

L'Association des journalistes économiques et financiers. (AJEF) a fêté, mercredi 17 juin, son trentième anniversaire au Conseil économique et social (CES). Pour l'occasion étaient réunis tous les ministres qui eurent en charge l'économie et les finances du pays depuis 1957.

Trente ans d'histoire économique qui ont vu la France profondément changer au travers de crises politiques, économiques et sociales, mais aussi de choix nationaux courageux et d'influence extérieure.

Trente ans d'histoire économique qui se sont déroulés en huit temps forts. 1957-1958 d'abord, qui marque la fin de la IVe République et les efforts courageux de M. Félix Gaillard – pour redresser une situation en crise. 1958-1962, période de redressement avec de Gaulle et M. Pinay, le plan de janvier 1959, voyant la libération massive des échanges, le retour à la convertibilité extérieure de la monnaie, l'entrée de la France dans le Marché commun. Entre 1963-1968, le pays qui a achevé la décolonisation accueille les rapatriés d'Algérie et fait l'expérience avec MM. Giscard d'Estaing et Debré d'une longue période d'austérité. 1968-1973 est marqué par le choc des événements de mai 1968 et les grandes grèves.

Georges Pompidou, devenu président de la République, et son ministre des finances, M. Valéry Giscard d'Estaing, en sont si marqués que l'inflation de prix et des salaires pourra se développer sans résistance véritable dans le pays sur fond de prospérité et de croissance.

Entre 1974 et 1976, le premier choc pétrolier surprend et trompe tout le monde. Le formidable renchérissement du prix de l'énergie est perçu comme un phénomène passager qu'on peut corriger par des interventions de l'Etat. Mais les entreprises commencent à s'appauvrir et les déficits publics à se creuser.

De 1976 à 1980, le pays fait l'apprentissage de la crise avec M. Raymond Barre, dont le rugueux message est mal compris et qui ne réussira pas à modérer la progression extravagante des salaires et des prix.

En 1981, la gauche tente une relance solitaire dans un monde déprimé par le second choc pétrolier puis doit vite abandonner pour revenir avec M. Delors à une rigueur plus classique. C'est l'alignement sur le grand voisin allemand et le début des réformes de structures avec M. Pierre Bérégovoy. La droite qui gagne les élections de mars 1986, prolonge et amplifie l'action de la gauche gestionnaire en privatisant, en libérant les prix et les changes.

De rudes politesses

La soirée ronronnait. Les ministres des finances s'entrecongratulaient, sur les bancs du gouvernement, habituellement moins fréquentés, du vénérable hémicycle. Ils étaient tous venus, ceux de la croissance et ceux de la rigueur, les madrés à la Pinay et les technocrates à la Fourcade, pour cette photo de famille. Jusqu'à Valéry Giscard d'Estaing, placé en bout de rangée, qui se levait de bonne grâce toutes les cinq minutes pour laisser entrer et sortir ses collègues.

Dans cet aréopage très Ve République, les deux socialistes – Jacques Delors et Pierre Bérégovoy – faisaient bonne figure. Seul Raymond Barre, en voyage, avait envoyé un bout d'interview filmée.

L'anniversaire, donc, ronronnait. Placé à son banc entre Pierre Bérégovoy et Antoine Pinay, le titulaire du poste Edouard Balladur, s'ennuyait avec cette politesse qui n'appartient qu'aux conseillers d'Etat. A la tribune, chacun allait plancher à son tour sur le sujet imposé : 1992, le marché unique européen.

Quand, tout d'un coup, surgit du passé la longue silhouette froide de Maurice Couve de Murville (ministre des finances du 31 mai au 12 juillet 1968). Et ce fut soudain comme une sorte de putsch dans du velours, la prise des Cortes en direct par un colonel madrilène déguisé en prédicateur octogénaire. Instantanément, M. Balladur blémit à son banc. 1992 ? « *Une mode !* » fustige Couve pour qui « *il est plus commode de dire que les problèmes seront réglés dans cinq ans plutôt que sur-le-champ* ». Et vlan sur le discours gouvernemental et sur les affiches du RPR – dont M. Couve de Murville est pourtant membre – qui ont fait de 1992 l'objectif ultime de toute l'action gouvernementale.

La confiance dans la monnaie ? « *Elle manque totalement à l'heure actuelle, nous pouvons le dire entre nous* », insinue l'ancien premier ministre du général. Encore un coup de griffe sur la cohabitation, un coup de patte sur « *le régime des partis que nous n'avons que trop d'occasions d'évoquer ces temps-ci* », et le fantôme vengeur est reparti, ne laissant à M. Balladur d'autres représailles possibles que de s'abstenir ostensiblement d'applaudir.

Pour que le bonheur du ministre d'Etat fût complet, il ne lui manquait plus que d'entendre M. Raymond Barre rappeler, sur son écran, que « *l'économie française a pris beaucoup de retard depuis 1981* » – passe encore – mais surtout que « *ce retard, elle ne le rattrape pas* ».

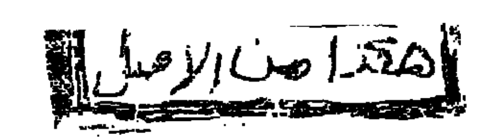
Plus inoffensif, Edgar Faure n'hésite pas à situer 1992 dans la perspective de... 1789 : « *Le serment du Jeu de paume est une manifestation européenne* », et console M. Balladur en gratifiant sa politique d'un hommage appuyé. Quant à Antoine Pinay, du haut de ses quatre-vingt-seize ans, il appelle de ses vœux « *des entreprises prospères* », ce qui ne suffit pourtant pas à rendre le moral au ministre d'Etat. « *Vous passez souvent par Saint-Chamond ?* », lui demande en sortant Antoine Pinay résident de la bourgade. « *Pas très souvent* », convient Balladur. « *La prochaine fois, venez déjeuner* », réplique Pinay qui n'a pas entendu la réponse. *On ira au restaurant. On aura une heure. On pourra bavarder.* »

Il y a des soirs où les ministres doivent regretter de ne pas être rentrés directement chez eux.

D. SCHNEIDERMANN.







Economie

Le droit de grève dans les services publics

Le gouvernement décide d'abroger la loi Le Pors

C'est au cours d'une réunion impromptue du groupe RPR de l'Assemblée nationale, le mercredi 17 juin, après la séance publique de questions au gouvernement, que M. Chirac a annoncé que le gouvernement avait décidé d'« *abroger la loi Le Pors* » concernant les retenues sur salaire pour fait de grève dans la fonction publique et dans les services publics. Cette abrogation se réalisera par la voie d'un amendement d'initiative gouvernementale au projet de loi comportant « diverses mesures d'ordre social » en cours de discussion devant le Parlement.

Cet amendement devrait donc se substituer à la fois à celui déposé à l'Assemblée nationale par M. Alain Lamassoure (UDF) et au Sénat par M. Jean Cherioux (RPR). La décision de M. Chirac avait été prise à l'hôtel Matignon, où, en fin de matinée, il avait réuni les ministres concernés. M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, tout comme M. de Charette, ministre-délégué à la fonction publique, ont approuvé cette procédure.

Au cours de la même réunion, le premier ministre pouvait annoncer également que la proposition de loi de M. Michel d'Ornano (UDF), président de la commission des finances tendant à soumettre le budget de la Sécurité sociale au contrôle du Parlement n'aboutirait, en fait, qu'à l'examen d'un simple rapport annuel sur les prévisions de gestion de la Sécurité sociale.

Par ces deux décisions, M. Chirac a voulu reprendre en matière de réformes sociales une initiative que les parlementaires UDF pouvaient lui ravir.

En ce qui concerne les retenues sur salaires pour faits de grève, il place les centristes, qui étaient réticents à l'égard de l'amendement Cherioux, face, non plus à une initiative émanant d'un parlementaire, mais à une décision prise par le gouvernement tout entier, ce qui rend la contestation de celle-ci plus difficile. Ayant ainsi pris une attitude ferme envers les perturbations provoquées par les grèves d'agents de la fonction publique et des services publics, M. Chirac estime répondre à l'attente de l'opinion et des usagers alors que le mécontentement des syndicats s'organise difficilement.

En revanche, en édulcorant la proposition de M. d'Ornano sur la Sécurité sociale, il peut rassurer les organisations syndicales particulièrement attentives à tout ce qui concerne la protection sociale et il précise que rien d'irréversible ne sera fait avant les « états généraux ». Enfin, avec ces deux décisions, M. Chirac répond davantage aux vœux des élus du RPR quelque peu troublés ces derniers temps par les remous qui ont traversé la majorité et le gouvernement.

ANDRÉ PASSERON.

Le retour au « trentième indivisible »

La loi Le Pors du 19 octobre 1982 que le gouvernement veut faire abroger par amendement au projet de diverses mesures d'ordre social (DMOS) concerne les « *retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics* ». L'article 2 de la loi précise que les absences de service fait donneront lieu à une retenue d'un cent soixantième du traitement mensuel lorsque l'arrêt de travail ne dépassera pas une heure, à une retenue d'un cinquantième si la grève n'excède pas une demi-journée et un trentième pour une journée. L'article 3 étendait l'application de ces règles au-delà des fonctionnaires aux « *personnels des entreprises, des organismes et des établissements publics ou privés lorsque ces entreprises, organismes et établissements sont chargés de la gestion d'un service public* ».

L'amendement Lamassoure ne prévoyait d'abroger que l'article 2 de la loi Le Pors et ne touchait donc que les personnels de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics. L'amendement qui sera déposé par le gouvernement entraînera la suppression de l'article 3 sur le secteur public, voire de la totalité des six articles de la loi de 1982. La conséquence de ces décisions va être de revenir à la situation antérieure à 1982. Les retenues sur salaire dans la fonction publique étaient alors réglementées par l'article 4 de la loi de finances rectificative du 29 juillet 1961 qui avait institué la règle du « trentième indivisible », selon laquelle une interruption du service pendant une durée inférieure à une journée entraînait une retenue ne pouvant être inférieure au trentième du traitement mensuel.

Avec l'amendement gouvernemental on en reviendra au régime de 1961 pour la fonction publique et aussi au régime de la loi du 31 juillet 1963 pour les « *personnels des entreprises, organismes et établissements publics ou privés (...) chargés de la gestion d'un service public* », auxquels avaient été étendus les règles du « trentième indivisible ». Concrètement, vont donc être concernés par le retour au « trentième indivisible » d'avant 1982 les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales, les personnels des hôpitaux publics et ceux des entreprises énumérées dans le décret d'application de la loi de 1963 : Banque de France, Air France, Aéroport de Paris, SNCF, RATP, EDF-GDF, Compagnie des messageries maritimes, Charbonnages de France. Ni les banques, ni les assurances, ni Renault, ni les futures privatisables ou les actuelles nationalisées de 1982 ne sont concernées...

Si la loi Le Pors est abrogée dans sa totalité, cela aura pour conséquence de rétablir la loi Barre du 22 juillet 1977 – que le ministre communiste avait fait abroger, – qui précisait qu'il n'y a pas de service fait « *lorsque l'agent s'abstient d'effectuer tout ou partie de ses heures de service* » ou « *lorsque l'agent, bien qu'effectuant ses heures de service, n'exécute pas tout ou partie des obligations de service qui s'attachent à sa fonction* ».

Avant cette loi de 1977, une circulaire du 3 juin 1976 était allée dans le même sens, et le commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat, M. Denoix de Saint-Marc, aujourd'hui secrétaire général du gouvernement, avait estimé à propos d'une contestation de cette circulaire : « *Au critère solide, concret, objectif de l'interruption de service serait ajouté celui incertain, fuyant, subjectif du caractère insuffisant ou incomplet du travail fourni.* » Pour le rapport Rouquette, qui avait introduit la loi Le Pors de 1982, comme pour les syndicats, il s'agissait d'une « *restriction importante à l'exercice du droit de grève dans la fonction publique* ».

MICHEL NOBLECOURT.

Contradictions

Légiférer dans la précipitation entraîne parfois des incohérences. Ainsi, à l'initiative de M. Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise), les députés touchèrent à l'article 521 du code du travail. Or celui-ci définit les personnes à qui s'appliquerait la règle du « trentième indivisible », si, comme l'annonce M. Chirac, la « loi Le Pors » est supprimée.

M. Delalande, soutenu par M. Bourg-Broc, voulait étendre l'obligation d'un préavis de cinq jours, avant une grève, aux agents des communes de moins de 10 000 habitants, non concernés par cette disposition pour l'instant. M. Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire), rapporteur de la commission des lois, et M. Galland s'opposèrent à cette disposition, ne voulant l'extension du préavis qu'aux fonctionnaires des régions. En les suivant, la majorité s'est-elle rendu compte de la portée de ce qu'elle décidait ? Son choix est de toute façon curieux : le préavis sert, notamment, à prévenir le public des conséquences de l'arrêt d'un service public. Par quoi peut-il être le plus gêné ? par la grève des services d'une mairie d'une petite ville, y compris le ramassage des ordures, ou par celui des fonctionnaires des régions qui n'ont aucun rapport direct avec lui ?

REPÈRES

Etats-Unis

4,8 % de croissance au premier trimestre

Le gouvernement américain a révisé en hausse la croissance économique durant le premier trimestre 1987, qui a finalement atteint 4,8 % en rythme annuel, son niveau le plus élevé depuis le deuxième trimestre 1984. Cette forte expansion ne rassure pas pour autant les analystes, car elle reflète essentiellement un gonflement des stoks des entreprises. En revanche, les résultats de la balance des comptes courants durant les trois premiers mois de l'année indiquent une tendance encourageante : le déficit a été ramené à 37,12 milliards de dollars, 2,3 % de moins que durant le trimestre précédent, grâce à une réduction du déficit du commerce extérieur de 268 millions de dollars.

France

Baisse de la production industrielle

La production industrielle en France a baissé de 1 % en avril. L'indice, calculé mensuellement par l'INSEE sur la nouvelle base 100 en 1980, s'est inscrit à 102 en avril, contre 103 en mars. Par rapport à avril 1986, la baisse est de 1 %. Mais, en moyenne mobile sur trois mois, la production industrielle retrouve cependant, en février-mars-avril, le niveau qu'elle avait atteint à l'automne dernier.

Taxation pétrolière

Washington condamné au GATT

La double taxation introduite le 1er janvier dernier sur le pétrole vendu aux Etats-Unis, qui pénalise les produits pétroliers importés, est contraire aux règles du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), a estimé le groupe de travail spécial constitué à la suite de la triple plainte du Canada, du Mexique et de la CEE. Les Etats-Unis ont été invités par l'organisme à mettre fin à la discrimination ainsi créée entre produits nationaux et produits importés. Cette double taxation, peu significative par son montant (8,2 et 11,7 % par baril), avait été considérée par les fournisseurs de brut des Etats-Unis comme un « *ballon d'essai* » précédant l'introduction d'une taxe à l'importation beaucoup plus lourde (10 dollars) réclamée par le Parlement américain pour rééquilibrer son budget.

Economie

Les réactions syndicales

La CGT tente de faire monter la pression

Les syndicats continuent de réagir vivement aux intentions du gouvernement sur la limitation du droit de grève dans la fonction publique et le secteur public. Mais leur vivacité et leur capacité de mobilisation sont à géométrie variable. A Nîmes, le jeudi 18 juin, en ouvrant le comité confédéral national de FO, M. André Bergeron s'est longuement étendu sur les problèmes de la Sécurité sociale sans évoquer – dans le discours distribué – le droit de grève. Mais la veille tout en se réjouissant que la proposition Ornano sur le contrôle parlementaire du budget de la Sécurité sociale ait été vidé de sa substance, il a lancé un avertissement : *« Tout cela finira par très mal se passer. Dans un pays comme la France, on ne réglemente pas le droit de grève »*. La CFTC de son côté a mis en garde contre *« de telles décisions improvisées qui relèvent de la provocation »*. Et la FEN annonce *« une riposte »* à la rentrée...

Après l'échec de la mobilisation des fonctionnaires tentée lundi par la CFDT, la FEN et les autonomes, le vrai test devrait être constitué par la journée de grèves et de manifestations lancée jeudi par la CGT tant dans le secteur public que privé. M. Henri Krasucki a annoncé, outre le défilé à Paris du Trocadéro à Billancourt, *« près d'une centaine de manifestations en province »* et des arrêts de travail dans tous les secteurs. Cependant, la CGT ne semble pas avoir choisi le haut de gamme de la protestation, les débrayages prévus étant pour la plupart d'une, deux ou quatre heures, souvent en relation avec les manifestations et les appels à des grèves de vingt-quatre heures étant moins nombreux. A EDF et à la RATP, les perturbations devraient être donc limitées.

En rendant compte à la presse des travaux du comité fédéral national de la CGT, mercredi, M. Krasucki a estimé que *« la précipitation affichée ces jours-ci par le gouvernement contre le droit de grève et plus généralement contre les libertés syndicales, constitue en réalité une attaque contre tous les salariés, ceux de la fonction publique, des sociétés nationalisées et du secteur privé. Chaque département a son Renault. Que personne ne se sente à l'abri. Nous appelons les salariés à relever le défi »*. M. Krasucki a affirmé qu'il s'agissait le 18 juin d'une action de *« rassemblement »* : *« Nous n'écartons personne. Nous ne demanderons de passeport syndical à personne »*.

Interrogé pour savoir s'il accepterait une manifestation unitaire avec d'autres centrales syndicales, M. Krasucki a assuré : « Nous ne renonçons à rien y compris à des accords sur des objectifs précis. Nous n'écartons rien mais nous tenons compte du comportement réel des organisations ».

Globaliser le refus

Cette *« ouverture »* unitaire a pourtant peu de chances de se concrétiser alors qu'en même temps M. Krasucki ironise à propos des manifestations CFDT-FEN-autonomes de lundi en indiquant qu'il n'a pas vu la moindre mobilisation... Par ailleurs, dans le rapport qu'il a présenté au comité confédéral, M. Alphonse Véronèse, secrétaire de la CGT, affirme qu'*« il est nécessaire de bien faire la clarté sur l'attitude des autres centrales syndicales et les manœuvres qui en découlent »*, en ajoutant que le CFDT et FO... *« appellent de leurs vœux l'instauration d'un service minimum »*. L'unité n'est pas pour demain.

La CGT qui prépare une rentrée sociale *« très offensive »* et appelle à la *« vigilance »* contre les mauvais coups de l'été, n'entend pas en rester à une action de protestation contre le seul droit de grève. Elle veut globaliser son refus à l'ensemble de la politique du gouvernement faisant apparaître, tant sur l'*« austérité »* que sur la *« déréglementation »*, la filiation entre la politique de M. Chirac et celle des socialistes et soulignant même que l'aggravation de la répression antisyndicale remonte à 1984.

Après ses actions – réussies – sur la sécurité sociale, avant celle du 23 juin sur les salaires, la CGT a tenté, jeudi, une nouvelle démonstration de force en opérant l'amalgame entre le droit de grève dans la fonction publique et la « répression » chez Renault. Là, plusieurs militants de la CGT et un militant du PC – M. Claude Jaguelin – sont menacés de licenciement tandis que le syndicat CGT du centre industriel de Billancourt s'est vu réclamer, mardi, le règlement *« dans les vingt-quatre heures »*, de 70 millions de centimes pour les incidents du 29 août sur les Champs-Elysées...

M.N.

● **Le syndicat CGT de l'aviation civile appelle à la grève le 25 juin.** – Le syndicat CGT de l'aviation civile, qui représente 13,25 % des voix des aiguilleurs du ciel, appelle à une journée complète de grève, le jeudi 25 juin. Il veut ainsi dénoncer *« les atteintes au droit de grève »* et la création d'un établissement public de la navigation aérienne que *« le ministre ressort chaque fois qu'il est en difficulté »*.

M. Granger démissionne du secrétariat général de la fédération de la métallurgie CFDT

M. Georges Granger, secrétaire général de la fédération de la métallurgie et des mines CFDT, a annoncé, dans un communiqué publié le mercredi 17 juin, qu'il démissionnait de ses fonctions. Son successeur est M. Jean Limonet, qui était jusqu'à présent chargé, comme secrétaire national fédéral, des questions d'organisation et des finances.

M. Granger précise que *« cette décision était prévue pour la fin de l'année 1987 et qu'elle a été anticipée pour permettre aux équipes de la FGMM de préparer le prochain congrès de la fédération sans être perturbée par un problème de succession »*. M. Limonet, ajoute-t-il, *« bénéficie de son soutien total pour les rudes tâches qu'il va avoir à assumer »*. M. Granger se déclare *« convaincu qu'il maintiendra le cap de la politique d'adaptation du syndicalisme, sans renoncements, que nous avons entreprise ensemble »*.

[M. Granger avait succédé à M. Chérèque à la tête de la fédération de la métallurgie CFDT en 1979. Confronté à une situation sociale difficile dans un secteur soumis à une rude chute des effectifs, il manifesta de grandes qualités de négociateur à défaut d'avoir des dons d'orateur. Passionné, il défendait la ligne «moderniste» d'adaptation du syndicalisme, tout en souhaitant que la CFDT reste ancrée à gauche même si elle ne devait pas hésiter à débarbouiller ses dogmes au«gant de crin». Ses rapports avec M. Maire furent souvent difficiles, parfois conflictuels. Récemment, il avait mal réagi à deux événements qui l'avaient directement affectés : son éviction au congrès confédéral de Bordeaux en juin 1985 du bureau national et le refus de sa «base» de signer l'accord du 17 juillet 1986 sur l'aménagement du temps de travail.]

M. Balladur rappelle M. Delors à son « devoir de réserve »

Les déclarations de M. Jacques Delors, le dimanche 14 juin au « Grand Jury RTL-*le Monde* » (*le Monde* du 16 juin), sur la politique économique du gouvernement français ont été évoquées, le mercredi 17 juin devant l'Assemblée nationale, lors de la séance de questions d'actualité. M. Jean-Claude Dalbos (RPR, Gironde) s'est étonné que M. Delors, qui est président de la Commission des Communautés européennes, *« sorte de son devoir de réserve pour contester la politique intérieure d'un pays membre »*.

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, lui a donné raison, en observant qu'il a pris connaissance *« non sans surprise »* des déclarations de M. Delors. M. Balladur a notamment observé que M. Delors a condamné le processus de privatisation. Il est évidemment en désaccord avec les *« appréciations »* portées par M. Delors. Il a ajouté : *« Je ne répondrai pas, puisque le président de la Commission des Communautés européennes n'a pas à porter de jugements publics sur une politique nationale. Ce n'est pas avec lui que je dois débattre, c'est avec vous, messieurs les parlementaires (...). Pour ma part, je respecterai les principes constitutionnels. Je souhaite que chaque responsable de la Communauté européenne respecte un usage de réserve et une discrétion qui semblaient établis »*.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

BankAmerica appelle les Japonais à la rescousse

Confrontée à des pertes alourdies par sa décision, la semaine dernière, d'accroître de 1,1 milliard de dollars ses provisions pour créances douteuses, la BankAmerica, deuxième groupe bancaire américain, s'apprête à demander aux instituts de crédit japonais de l'aider à assainir sa situation. Après la visite au Japon du président du groupe, M. Clausen – ancien président de la Banque mondiale – le vice-président de la BankAmerica, M. Newman, devait s'adresser aujourd'hui 18 juin à Tokyo, aux représentants des vingt-trois principales banques nippones. Le détail du plan de soutien n'est pas encore totalement mis au point mais, selon le *Wall Street Journal*, BankAmerica rechercherait l'injection de 350 millions de dollars de capital. Deux nouvelles banques américaines ont, à leur tour, décidé de suivre le mouvement engagé à la mi-mai par la Citycorp et d'accroître leurs provisions pour créances douteuses, la Marine Midland, pour un montant de 400 millions de dollars et la Republic New-York pour 100 millions.

Magnetti Marelli (FIAT) achète l'éclairage de Lucas

Magnetti Marelli, la filiale de Fiat dans les équipements automobiles va acquérir la division éclairage du britannique Lucas. Cette acquisition se fera dans le cadre d'un regroupement plus large. Magnetti Marelli prend le contrôle de Fausto Carello, fabricant turinois de phares, dans lequel Lucas détenait 40 %. C'est Carello qui prendra une participation majoritaire dans la division éclairage de Lucas. Magnetti Marelli de son côté, apportera à Carello sa propre division éclairage, la SIEM. L'ensemble représentera environ 1,5 milliard de francs et pourrait détenir un quart du marché européen de l'éclairage automobile. Une opération qui s'inscrit dans la restructuration actuellement accélérée de l'équipement automobile en Europe.

Philips et Sony définissent les spécifications du CD interactif

Associés depuis de nombreuses années autour de la technologie numérique, les deux grandes firmes, néerlandaise Philips et japonaise Sony, viennent de définir avec précision les spécifications du disc compact interactif (CD-I) pour éviter une guerre de standards.

Le CD-I se distingue du disc compact audio-numérique par la possibilité qu'il offre d'avoir un accès direct et instantané par télécommande, aux données enregistrées sur le disque, qu'il s'agisse de son, d'images fixes ou animées, de graphiques, de programmes ou de données informatiques.

L'interactivité n'est cependant pas encore totale puisque l'utilisateur ne pourra pas lui-même introduire de données sur le CD-I.

Le CD-I devrait trouver de nombreux débouchés dans les industries des loisirs, de l'information, de l'éducation...

Il a une capacité de mémorisation de données de 650 mégabytes



BOURGET 87

Aéronautique

Un entretien avec les dirigeants de la firme américaine

« Boeing rapporte plus à la France qu'Airbus »

(Suite de la première page.)

– Vous protestez contre les subventions versées à Airbus. Pourquoi acceptez-vous que vos partenaires japonais et italiens reçoivent des aides pour construire, par exemple, des parties du Boeing-767 ?

M. THORNTON : Il faut bien lire l'article 6 de la partie aéronautique du GATT. La détermination du prix des avions civils doit se fonder *« sur une perspective raisonnable de couvrir tous les coûts »*. Je connais le cas japonais. Les industriels nippons ont, certes, reçu des avances de leur gouvernement pour leur participation au 767. Mais aujourd'hui, ces sommes sont pratiquement remboursées.

» M. WILSON : Le motoriste français SNECMA est, lui aussi, un bon exemple de ce qu'il est possible de réussir. Il a reçu des avances gouvernementales pour sa participation avec General Electric au développement du réacteur CFM 56. Ces avances ont été royalement remboursées. Je me suis laissé convaincre, en 1977, par les deux grands présidents de ces sociétés, M. Ravaud et M. Neumann, d'installer leur réacteur sur notre 707.

» M. THORNTON : Boeing achète plus en France que dans aucun autre pays à cause de la partie française des réacteurs CFM 56.

» M. WILSON : Je le dis parce que je ne le lis nulle part : les achats que nous effectuons en France rapportent à celle-ci plus que la part française des Airbus.

Le monopole rend paresseux

– Airbus vous accuse, à son tour, de chercher à détenir le monopole de la vente des avions civils. Est-ce exact ?

M. THORNTON : Je souhaite, bien sûr, l'emporter sur tous nos concurrents, mais pas du tout pour récupérer 100 % du marché mondial. Ce serait néfaste pour Boeing, car ceux qui détiennent un monopole finissent par devenir paresseux.

– Comment réagiriez-vous à un accord de coopération entre Airbus et votre confrère américain McDonnell Douglas ?

M. THORNTON : Nous avons suffisamment à faire avec nos propres affaires. Qu'ils règlent ensemble leurs problèmes !

– Boeing a fait preuve de beaucoup d'imagination dans le domaine commercial. Pour vendre vos avions, vous avez pris, au mois de mai, une participation financière chez United Airlines et vous êtes devenu, depuis quelques années, un important loueur d'appareils. Pourquoi ?

M. THORNTON : La construction aéronautique est une jungle où nous devons utiliser, pour survivre, toutes les armes à notre disposition. On oublie que cela fait vingt ans que nous nous préoccupons de financement. Déjà en 1965, nous avions persuadé United d'attendre trois ans pour recevoir nos nouveaux 737 en leur louant des 727 pour faire pièce à McDonnell Douglas qui proposait de livrer immédiatement ses propres avions. Nous continuons à faire la même chose.

» En ce qui concerne notre prêt financier à United, le contexte boursier explique qu'on en ait beaucoup parlé.

– C'est pourtant la première fois que vous prêtez directement de l'argent à l'un de vos clients !

M. WILSON : Nous étions en compétition. Nous avons saisi une opportunité qui nous a permis d'emporter le marché. Nous avions pratiqué avec la même souplesse pour le contrat de vente des dix 747 à l'Arabie saoudite. Celle-ci nous a payé avec du pétrole que nous avons revendu. Il faut être créatif.

– Prendrez-vous une participation financière identique chez Texas Air, la première compagnie aérienne américaine, pour décrocher un énorme contrat de deux cents Boeing-737 ?

M. THORNTON : Non. Notre prêt à United est un prêt certes convertible en actions, mais c'est d'abord un prêt. J'ajoute que nous devons rester très sélectifs dans ce genre d'opérations.

» M. WILSON : De toutes façons, la loi américaine nous interdit de posséder plus de 10 % du capital dans deux compagnies aériennes.

Le projet 7J7

– Vous semblez très prudents au plan technique. Pourquoi n'avez-vous toujours pas lancé votre projet 7J7, avion de cent cinquante places, propulsé par un propfan, nouveau moteur à hélice ?

M. THORNTON : Boeing est d'abord une entreprise commerciale. Le projet 7J7 suppose un investissement de plusieurs milliards de dollars. Avant de le lancer, nous voulons être sûrs que la technologie, qui fera sa force, est au point. Nous ne le déciderons pas tant que nous ne serons pas certains d'avoir des clients.

» M. WILSON : Je trouve la formulation de votre question injuste. Lorsque nous avons décidé de fabriquer le 757 et le 767, vous auriez pu nous demander si nous n'avions pas perdu la tête de lancer deux avions en même temps. Depuis trois ans, nous avons programmé six ou sept dérivés de nos modèles, les 737-300, 737-400, 735-500, le 767-300 et 767-300 à long rayon d'action. Je crois que, technologiquement, nous n'avons jamais cessé de faire preuve d'audace.

– Coopéreriez-vous avec Airbus à un programme d'avion super ou hypersonique ?

M. THORNTON : Je ne dis jamais *« jamais »*, mais cette coopération sera difficile, car nous avons tous les deux notre fierté.

» M. WILSON : Je ne suis pas tout à fait d'accord avec M. Thornton. Il réagit comme quelqu'un qui se trouve dans la mêlée et c'est normal. Pour ma part, je suis près de la retraite et je crois que l'avenir appartient à la coopération aéronautique internationale. Je vois arriver le jour où nous pourrons travailler avec British Aerospace, MBB ou Aérospatiale sur des projets d'avions hypersoniques ou transoniques.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des péages pour le développement des autoroutes d'Ile-de-France

Le conseil régional d'Ile-de-France a adopté, le 16 juin, le plan routier de 12 milliards de francs que lui présentait son président, M. Michel Giraud (RPR) par 108 voix (RPR-UDF-FN) contre 85 (PC-PS). Ce plan prévoit une accélération du programme autoroutier, notamment pour la rocade A-86 et la rocade des villes nouvelles, baptisée *la Francilienne*. Il suppose le lancement d'un emprunt d'un milliard de francs, gagé sur la redevance acquittée par les immeubles de bureaux dans l'ensemble de la région.

La réalisation de ces objectifs passe aussi par l'installation de postes de péage sur certaines nouvelles voies rapides, afin de faire payer plutôt l'automobiliste que le contribuable. Le premier de ces péages urbains concernera la future autoroute A-14 (Orgeval-La Défense), la future A-16 (autoroute du Nord-Picardie), l'A-15 (la rocade des villes nouvelles-Troyes et – peut-être – la rocade A-86. Aucun péage ne sera imposé sur les sections autoroutières existantes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Agriculture

Après l'échec de la réunion des ministres des Douze

La commission pourrait imposer une baisse des prix des céréales

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres de l'agriculture des Douze se sont séparés, le jeudi 18 juin à l'aube, sans être parvenus à s'entendre sur les nouveaux prix et, de manière plus générale, sur la politique à suivre au cours des mois à venir. Malgré cet échec, ils caressent encore l'espoir de ne pas avoir à réclamer l'arbitrage du Conseil européen qui se réunit les 29 et 30 juin à Bruxelles.

Les sondages opérés mercredi par M. Paul De Keersmaeker, le ministre belge, qui préside les travaux des Douze, ont révélé qu'il existait une majorité qualifiée sur deux des trois principaux volets du « paquet » dont délibère le conseil. Il s'agit d'une part d'adopter une méthode qui garantirait le démantèlement automatique en deux ans des nouveaux montants compensatoires monétaires (MCM) qui seraient créés en cas de modification des parités au sein du système monétaire européen. D'autre part, des ajustements de prix ainsi que des aménagements à apporter aux règlements européens organisant les marchés. Sur ces deux volets, la RFA est isolée.

En revanche, sur le troisième volet, à savoir l'instauration d'une taxe sur les huiles végétales produites et importées dans la Communauté, il existe encore une minorité de blocage. La commission, appuyée en particulier par la France, considère que le « *paquet* » forme un tout indissociable ; il faut donc que cette minorité de blocage disparaisse pour qu'on puisse passer au vote et éventuellement conclure.

La présidence belge et la commission considérant que ce n'est pas là un objectif hors de portée vont multiplier les contacts au cours des jours à venir afin d'essayer d'y parvenir. C'est dire que l'attention va se concentrer sur l'affaire de la taxe sur les huiles végétales. Trois pays y sont nettement opposés : le Royaume-Uni, dont l'hostilité est jugée par M. François Guillaume, le ministre français, comme « *irrémédiable* », les Pays-Bas et l'Allemagne qui sont considérés comme moins fermés. La présidence belge aidée par la commission va s'employer à ce que l'un ou l'autre change de camp. Si elle réussit, les ministres de l'agriculture se réuniront encore avant le conseil européen afin, si possible, d'en terminer. Si elle réussit, les ministres de l'agriculture se réuniront encore avant le conseil européen afin, si possible, d'en terminer. Si elle échoue, ce serait aux chefs d'Etat et de gouvernement de trancher.

C'est pour des raisons budgétaires que, malgré la très vive opposition de Washington, la commission estime indispensable d'instaurer cette taxe sur les huiles végétales baptisée pudiquement « *mécanisme stabilisateur* ». En effet, l'écart entre les ressources budgétaires disponibles et les dépenses affectées au soutien des marchés agricoles va croissant. La progression de ces dépenses est particulièrement spectaculaire dans le secteur des corps gras. Bruxelles insiste sur le fait que la taxe n'est pas discriminatoire et ne devrait donc pas gêner les fournisseurs extérieurs de la CEE et en particulier les exportateurs de soja américains.

Mercredi, M. Frans Andriessen, le vice-président de la commission chargé des affaires agricoles, a proposé leur donner deux assurances supplémentaires : la taxe ne serait qu'expérimentale pendant deux ans, et si elle entraîne des baisses des importations, la commission s'engage à compenser les pertes subies au 1er octobre 1988.

Contrepartie

Il est probable qu'en tout état de cause le Conseil européen se saisira du dossier. Le problème posé ne se limite pas, en effet, à décider si oui ou non il est opportun d'instaurer la taxe. Dans l'hypothèse où elle serait effectivement créée, il convient également, pour éviter que ne se répètent les tristes débandades de jadis, de s'entendre sur ce qu'on fera si les Américains décident des représailles.

Si l'hypothèque de la taxe est levée il deviendra possible de passer au vote. En l'état actuel des choses, M. Ignaz Kiechle, le ministre allemand, a fait connaître son intention d'opposer son veto aux propositions de la Commission sur les MCM et sur les ajustements de prix. Il est vrai que si des sacrifices importants sont encore demandés aux agriculteurs, les propositions de la Commission aboutiraient, par des moyens divers, à des baisses de prix des céréales de l'ordre de 11 % en RFA et, en raison des ajustements du franc vert, de 6 % à 7 % en France. Pour le colza, la diminution atteindrait 16 % en RFA et 10 % en France ; pour le tournesol, 14 % et 8 %. Dans le cas où le gouvernement fédéral se montrerait prêt à bouger sur la taxe, on peut imaginer qu'il s'emploierait à obtenir en contrepartie quelques assouplissements en ce qui concerne les MCM et les niveaux des prix.

On ne peut certainement pas exclure que les ministres de l'agriculture et même le Conseil européen ne parviennent pas à débloquer la situation. Envisageant une telle carence, la Commission a déjà annoncé son intention de « *prendre ses responsabilités afin d'assurer le fonctionnement des marchés* ». Son porte-parole a indiqué qu'elle avait l'intention d'interpréter les pouvoirs que lui reconnaît le traité de Rome « *de manière dynamique* », c'est-à-dire en tenant compte de la nécessité de limiter les dépenses de soutien. S'agissant de céréales, cela pourrait signifier la mise en œuvre forcée de ses propositions, lesquelles, on l'a vu, se traduiraient en France par une baisse des prix de l'ordre de 6 % à 7 %.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉTRANGER

La visite en France du vice-président du conseil des ministres d'URSS

Une demi-douzaine de projets de sociétés mixtes près d'aboutir

A l'issue de l'entretien de M. Vladimir Kamentsev, vice-président du conseil des ministres soviétique, avec M. Jacques Chirac, le mardi 16 juin, on s'était déclaré frappé à Matignon, du ton « *extrêmement chaleureux* » de la discussion. Les hommes d'affaires qui ont rencontré le lendemain la délégation soviétique ne pouvaient que souscrire à cette appréciation, les débats qui ont surtout tourné, au CNPF, sur la création de sociétés mixtes ayant confirmé la volonté de pragmatisme des Soviétiques.

L'intérêt né de la décision de Moscou de promouvoir des sociétés conjointes pour faciliter la modernisation de l'économie a dépassé le stade de la simple curiosité polie. Certes, lorsque M. Kamentsev a assuré que deux cent cinquante projets étaient à l'étude avec des entreprises américaines, allemandes, japonaises, italiennes et françaises, il ne pouvait affirmer que de telles opérations se concrétiseraient rapidement. Dans le cas de la France, où l'extrême prudence l'emporte encore, vingt-sept propositions sont à l'étude dont six sont au stade du « protocole d'intention ». Thomson envisage la création d'une entreprise de fabrication de téléviseurs couleur, L'Oréal a un projet dans le domaine de la parfumerie, Pechiney pourrait être présent dans l'emballage aluminium, des opérations avec Interagra sont bien avancées, le Crédit lyonnais et Indosuez ont signé un protocole d'accord avec la Banque soviétique du commerce extérieur.

Ce « *petit bouillonnement* », comme le qualifiait un participant à la réunion du CNPF, semble timide comparé au mouvement qui se dessine, notamment avec la RFA, principal partenaire commercial occidental de l'URSS. Une centaine d'opérations de sociétés mixtes sont à l'étude de l'autre côté du Rhin. Mais les Allemands comme les Américains ou les Français attendent encore de nombreuses précisions avant de s'engager tout à fait. M. Malkevitch, premier vice-ministre du commerce extérieur, a reconnu qu'il existait encore des « *trous dans l'information* » et des « *lacunes dans les statistiques* ». Le fait que la législation du 13 janvier puisse être amendée pour tenir compte des inquiétudes des candidats aux joint-ventures n'a d'ailleurs qu'à moitié rassuré les Français présents. Mais si le chemin s'annonce lent et complexe, l'annonce de la création d'un groupe de travail franco-soviétique pourrait faciliter l'effort de réflexion mutuel. M. Kamentsev s'est, en outre, attaché à répondre à l'une des principales préoccupations des industriels : les sociétés mixtes ne doivent pas seulement correspondre à la volonté de l'URSS d'accroître ses exportations pour augmenter ses recettes en devises convertibles, a-t-il assuré. Elles doivent également tenir compte des besoins des consommateurs soviétiques. Les entreprises occidentales intéressées en priorité au marché intérieur de l'URSS y verront une lueur d'espoir.

F. Cr.

Marchés financiers

PARIS, 17 juin ↓

Lourd

Le temps s'est à nouveau couvert mercredi rue Vivienne. Encore très résistant la veille et dans la matinée, le marché s'est par la suite assez brutalement alourdi.

A l'ouverture, la baisse dépassait très largement 1 % et si, au fil des cotations, les écarts ont tendu un peu à se réduire, le résultat final n'en a pas moins été assez mauvais. A la clôture, l'indicateur instantané accusait une perte de 0,96 %.

Autour de la corbeille, les mines, encore assez réjouies la veille, étaient derechef déconfites. « *L'indice des prix pour mai est très mauvais* (+ 0,4 %-+ 0,5 %) », assurait-on en ajoutant que le déficit commercial de la France se serait encore creusé. Renseignement pris, l'indice des prix, effectivement publié en fin de matinée, n'a monté que de 0,2 %, comme attendu. En revanche, l'on apprenait que, en termes d'échanges, le commerce extérieur s'était détérioré, moitié moins cependant que les boursiers ne le redoutaient.

En tout cas, en fin de matinée, d'« *assez grosses ventes d'origine britannique ont été enregistrées* », disait un professionnel. Nos amis d'outre-Manche ne désertent pas sans raisons. A moins que ce ne soit en prévision de la très prochaine liquidation.

De toute façon, avec la fermeté du dollar, des taux d'intérêt un peu plus sages et la très belle allure de Wall Street, le marché de Paris aurait dû au moins se maintenir à l'équilibre.

Au premier étage, le paysage offert par les obligations et le MATIF n'était pas très accueillant non plus (doux euphémisme).

Notons enfin que mardi un bloc de 129 043 actions BSN a changé de mains pour quelque 650 millions de francs, paraît-il pour la constitution d'un noyau dur d'actionnaires amis, en vue de faire échec à toute espèce de « raid ».

NEW-YORK, 17 juin ↑

Bis repetita

« *Regardez mon record, comme il est beau.* » C'est ce que Wall Street a semblé vouloir dire mercredi en reproduisant au centième de point près sa performance de la veille. Après être redescendu à 2 390,70, puis remonté à 2 427,29, l'indice des industrielles, le fameux « Dow », s'immobilisait à 2 407,35, soit exactement au même endroit que mardi.

Le marché a eu toutefois un peu plus de mal globalement à égaler son propre record. Le bilan de la journée en témoigne. Il a été plus contrasté. Sur 1984 valeurs traitées, 778 ont progressé, 774 ont baissé et 432 n'ont pas varié.

Les professionnels se sont néanmoins déclarés très satisfaits du comportement de la Bourse. L'excellente tenue du dollar a encore une fois contribué à favoriser une reprise des achats après les ventes bénéficiaires matinales. Les trésoriers d'entreprises sentent confusément qu'ils ne doivent pas laisser échapper l'occasion de participer à cette campagne de hausse estivale.

L'intérêt s'est principalement porté sur les actions des sociétés sur lesquelles traînent des rumeurs d'OPA. Gillette a été du lot, a monté de 6 % et fait partie des valeurs les plus traitées (1,62 million de titres). L'activité s'est accélérée, ce qui est bon signe, et 184,72 millions de titres ont changé de mains, contre 157,79 la veille.

VALEURS	Cours du 16 juin	Cours du 17 juin
Alcoa	53 1/8	53 1/8
Allegis (ex-UAL)	89 7/8	90 1/8
A.T.T.	27 1/4	27 3/4
Boeing	48	48 1/8
Chase Manhattan Bank	44 1/8	45
Du Pont de Nemours	115 3/8	119
Eastman Kodak	87	87 5/8
Exxon	88 1/2	88 3/4
Ford	98 1/8	95 3/8
General Electric	53 3/4	53 1/4
General Motors	82 7/8	82
Goodyear	67 5/8	69 1/4
I.B.M.	162 1/4	161 1/4
I.T.T.	59	58 7/8
Mobil Oil	50 1/2	50 3/4
Pfizer	70 1/4	70 1/4
Schlumberger	45	44 3/4
Texaco	38 5/8	38 7/8
Union Carbide	29 3/4	30 1/4
U.S.X.	31 3/8	32 1/2
Westinghouse	66 1/8	65 5/8
Xerox Corp.	78 7/8	80

CHANGES

Dollar : 6,0950 F ↓

Sur des marchés des changes assez calmes, l'annonce de l'important déficit commercial français a provoqué un fléchissement modéré du franc par rapport au deutschemark, dont le cours est passé de 3,3360 F à 3,3420 F. Quant au dollar, il évolue dans un couloir étroit.

FRANCFORT	17 juin	18 juin
Dollar (en DM) ..	1,83	1,8240

TOKYO	17 juin	18 juin
Dollar (en yens) ..	145	144,30

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (18 juin)	77/8-8 %
New-York (17 juin)	67/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	16 juin	17 juin
Valeurs françaises ..	103,6	102,7
Valeurs étrangères .	119,1	119,4

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 juin	17 juin
Indice général ...	417,2	414,5

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	16 juin	17 juin
Industrielles	2 407,35	2 407,35

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	16 juin	17 juin
Industrielles	1 794,5	1 801,70
Mines d'or	388,7	380,2
Fonds d'Etat	92,28	

TOKYO

	17 juin	18 juin
Nikkei Dow Jones	25929,42	25758,55
Indice général ...	2241,59	2221,82

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 juin
Nombre de contrats : 54 755

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	103,30	103,15	103,70	–
Précédent	103,75	103,65	103,50	103,75

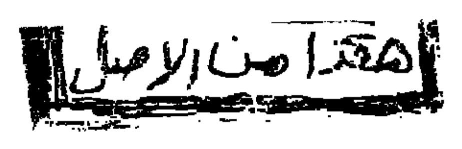
AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'OUVERTURE DU MARCHÉ A OPTIONS NÉGOCIABLES EST REPOUSSÉE. – Le marché des options négociables, qui devait commencer à fonctionner le 23 juin, n'ouvrira pas ses portes à cette date en raison de difficultés rencontrées dans l'enregistrement informatique des négociations. Vendredi 26 juin, la chambre syndicale indiquera la nouvelle date retenue pour la mise en route de ce marché.

BIC VEND TABUR CAOUTCHOUC. – La société a cédé pour 37,5 millions de francs, les 100 % du capital de la firme Tabur Caoutchouc qu'elle détenait, au britannique Avon Rubber associé à la société française ANF (Ateliers de construction du Nord de la France). Tabur Caoutchouc, installée à Vannes (Morbihan), emploie 240 personnes et a dégagé, pour 1986, un bénéfice de 3,2 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 77 millions.

La fourniture à Bic de pièces pour ses briquets ne représentait que 10 % du chiffre d'affaires de Tabur Caoutchouc, qui travaille essentiellement pour l'automobile.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 17 JUIN

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1923	4,5 % 1973	1920	1916	1910	− 0 52
4330	C.N.E. 3%	4257	4280	4260	+ 0 07
....	B.N.P. C.I.	548	545	545	− 0 55
1253	B.N.P. T.P.	1285	1285	1285	....
1170	C.C.F. T.P.	1115	1115	1115	....
1240	Créd. Lyon. T.P.	1257	1257	1257	....
....	Electricité T.P.	2930	2850	2850	− 2 72
2173	Renault T.P.	2005	2010	2010	+ 0 25
2380	Rhone-Poul. T.P.	2312	2314	2314	+ 0 09
1375	St-Gobain T.P.	1351	1351	1351	....
1410	Thomson T.P.	1355	1350	1350	− 0 36
476	Accor	463 50	456	456	− 1 62
....	Agence Havas	....	....	....	....
2263	Ag. Havas C.I.	508	495	495	− 2 56
700	Air Liquide	685	680	682	− 0 44
2680	Alcatel	2495	2470	2495	....
1980	Als. Superm.	2110	2070	2070 c	− 0 50
495	A.L.S.P.I.	496	490	487 50	− 1 71
440	Alsthom ★	411	410	410 40	− 0 14
2770	Arjom. Prioux	2610	2600	2600	− 0 38
585	Ausedat-Rey	580	580	563	− 2 93
1500	Aux. Entrepr. ★	1375	1388	1331	− 3 20
1220	Avions Dassault	1185	1155	1175	− 0 84
675	BAFIP	640	643	641	+ 0 16
410	Bail-Equipem. ★	409	402	405	− 0 97
940	Bail-Investiss.	939	927	935	− 0 42
710	Cie Bancaire	709	680	689	− 2 82
570	Bazar H.-V.	537	540	535	− 0 37
530	Béghin-Say ★	537	544	539	+ 0 37
815	Berger (Me)	815	825	825	+ 1 23
720	Bic ★	712	725	711	− 0 14
1300	B.I.S.	1371	1406	1375	+ 0 29
....	Biscuit (Géné.)	....	....	....	....
2700	Bongrain S.A.	2770	2750	2750	− 0 72
1190	Bouygues	1050	1050	1050	....
133	B.P. France	107 50	103	104 80	− 2 51
4980	B.S.N.	4870	4960	4860	− 0 20
1340	Carnaud	1335	1306	1304	− 2 32
3300	Carrefour	3250	3240	3235	− 0 46
2010	Casino	1999	2000	1986	− 0 70
1420	Casino A.D.P.	1539	1539	1529	− 0 64
1110	C.C.M.C.	1205	1205	1205	....
840	Cetelem	875	862	885	+ 1 14
830	Cerus	845	840	840	− 0 59
1860	C.F.A.O.	1895	1892	1935	+ 2 11
1490	C.G.I.P.	1504	1500	1496	− 0 53
1500	Chargeurs S.A.	1403	1390	1392	− 0 78
85	Chiers-Châtill.	81 50	79 80	79 80	− 2 08
1070	Ciments franç. ★	1080	1085	1030	− 4 62
620	Club Méditerr.	636	629	626	− 1 57
210	Codetel	193 50	187	187	− 3 36
370	Cofimeg	374	368	375	+ 0 26
2190	Colas	2085	2070	2075	− 0 48
295	Compt. Entrepr.	242	249	248 50	+ 2 89
785	Compt. Mod.	697	680	680	− 2 44
1190	Créd. Foncier	1186	1186	1188	+ 0 17
600	Crédit F.-Imm.	602	595	595	− 1 16
....	C.C.F.	128	128 90	130	+ 1 56
800	Créd. Lyon. (CI)	795	790	790	− 0 63
1210	Crédit Nat. ★	1197	1185	1170	− 2 25
320	Crouzet ★	315	311	312	− 0 95
2890	Damart S.A.	2798	2800	2799	+ 0 04
440	Darty ★	418 50	416	404	− 3 46
400	Darty (DP)	377	376	375	− 0 53
2400	De Dietrich	2399	2385	2385	− 0 58
395	Dév. R.d.C. (Li)	370	371	371	+ 0 27
615	D.M.C.	590	582	588	− 0 33
2530	Docks France ★	2444	2408	2420	− 0 98
2310	Dumez ★	2220	2220	2195	− 1 12
1330	Eaux (Gén.)	1212	1210	1170	− 3 46
2460	Ecco ★	2499	2529	2485	− 0 56
....	Electro. (Cie G.)	326	324	324	− 0 61
1280	Electro-Financ.	1160	1130	1130	− 2 59
385	Elf-Aquitaine	372	370	370 50	− 0 40
345	— (certific.)	336 50	336 50	337	+ 0 15
2960	Epeda-B-Faure	2948	3070	3020	+ 2 44
3400	Essilor	3624	3575	3575	− 1 35
2580	Essilor Int. (DP)	2550	2555	2555	+ 0 20
530	Esso S.A.F. ★	494	484	481 10	− 0 59
2850	Eurafrance	2440	2440	2430	− 0 40
1670	Europcom ★	1625	1520	1600	− 1 53
3730	Euromarché	3650	3605	3605	− 1 23
755	Europe n° 1 ★	700	701	675	− 3 57
1090	Exor	1185	1181	1181	− 0 34
1730	Facom	1560	1556	1554	− 0 38
1200	Fichet-Bauche	940	945	945	+ 0 53
240	Finextel	217	217	217	....
195	Fives-Lille	201	193	197	− 1 99
1240	Fromageries Bel	1235	1272	1255	+ 1 62
1300	Gal. Lafayette	1291	1300	1300	+ 0 70
415	Gascogne	409	411	411	+ 0 49
2600	Gaz et Eaux	2410	2330	2330	− 3 32
650	Géophysique ★	586	599	585	− 0 17
2670	Gerland	2470	2480	2480	+ 0 40
700	GTM-Entrepose	630	620	608	− 3 49
700	Guyenne-Gas. ★	732	733	723	− 1 22
3030	Hachette ★	2969	2970	2940	− 0 97
805	Hénin (La)	781	780	785	+ 0 53
1340	Hutchinson	1350	1349	1340	− 0 74
120	Imétal	121 60	119 60	119 20	− 1 97
450	Imm. Plaine-M.	435	433 50	433	− 0 46
5070	Inst. Mérieux	4910	4920	4920	+ 0 20
585	Interbail	595	572	572	− 3 87
1510	Intertechnique	1360	1370	1370	+ 0 74
2580	J. Lefebvre	2879	2855	2855	− 0 88
2100	Lab. Bellon	1836	1840	1830	− 0 33
1540	Lafarge-Coppée	1570	1560	1560	− 0 64
1710	Lebon ★	1769	1726	1727	− 2 37
5360	Legrand	5580	5550	5540	− 0 72
5150	Legrand (DP)	5140	5100	5090	− 0 97
800	Leroy-Somer ★	740	746	735	− 0 67
1840	Lesieur	1969	2010	2035	+ 3 35
625	Locabail Immob.	844	825	830	− 1 66
705	Locafrance ★	620	620	599	− 3 38
905	Locindus	885	875	876	− 1 02
1110	L. Vuitton S.A ★	1078	1080	1063	− 1 39
....	Luchaire	587	583	585	− 0 34
1560	Lyonn. Eaux ★	1490	1482	1430	− 4 02
125	Mais. Phénix	78	78 50	80 90	+ 3 71
800	Majorette (Ly)	795	780	780	− 1 89
460	Mar. Wendel	500	490	490	− 2
1950	Martell	2232	2250	2255	+ 1 03
2490	Matra	2330	2260	2275	− 2 36
2540	Merlin-Gerin ★	2320	2325	2280	− 1 72
3290	Michelin	3310	3275	3265	− 1 36
1500	Midi (Cie)	1405	1389	1393	− 0 85
410	Midland Bk S.A.	377	371	371	− 1 59
1000	Min. Salsig. (Ma)	998	950	950	− 4 81
53	M.M. Penarroya	45	45	45	....
2300	Moët-Hennessy	2555	2575	2570	+ 0 59
108	Moulinex	95	93	89 80	− 5 47
1030	Navig. Mixtes	999	965	969	− 3
177	Nord-Est	172 50	170	169 50	− 1 74
460	Nortion (Ny)	464	460	460	− 0 86
700	Nouvelles Gal.	615	608	608	− 1 14
1100	Occident. (Gén.)	1185	1180	1170	− 1 27
1770	Omn.F.Paris	1600	1610	1610	+ 0 63
190	Olida-Caby	227	227	227 50	+ 0 22
500	Opfi-Paribas	461 90	462 40	456	− 1 27
4110	Oréal (L')	4200	4180	4100	− 2 38
475	Paribas	479 50	474	474 50	− 1 04
750	Paris-Réesc. ★	650	637	629	− 3 23
1550	Pechelbronn ★	1588	1593	1587	− 0 06
1500	Penhoët	1425	1415	1416	− 0 63
1020	Pernod-Ricard	1017	1003	1010	− 0 69
1530	Peugeot S.A.	1546	1544	1531	− 0 97
15 50	Poclain	16 95	16 45	16 20	− 4 42
2180	Pollet	2328	2300	2298	− 1 29
770	P.M. Labinal	745	749	748	+ 0 40
3520	Presses Cité	3405	3400	3400	− 0 15
1360	Prétabail Sic.	1320	1330	1290	− 2 27
750	Primagaz	801	805	805	+ 0 50
785	Printemps ★	735	731	717	− 2 44
2140	Promodès	2040	2006	2021	− 0 93
270	Prouvost S.A ★	246 60	246	241 80	− 1 94
1470	Radiotechn.	1497	1470	1475	− 1 47
142	Raff. Dist. Total	113 80	110 20	109	− 4 22
3320	Redoute (La) ★	3000	3002	2970	− 1
480	Robur financière	452	459	459	+ 1 55
1540	Roussel-Uclaf	1510	1530	1530	+ 1 32
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
6300	R. Impériale (Ly)	6000	5950	5950	− 0 83
280	Sade	258	260	260	+ 0 78
3880	Sagem	3580	3470	3470	− 3 07
415	Saint-Gobain	433 50	428	428	− 1 27
1080	St-Louis B.	1240	1235	1225	− 1 21
1910	Salomon	1950	1950	1950	....
1800	Salvepar	1800	1765	1765	− 1 94
805	Sanofi	735	740	736	+ 0 14
780	S.A.T.	814	822	818	+ 0 49
1290	Saupiquet (Na)	1300	1275	1276	− 1 85
600	Schneider ★	499 80	499	487	− 2 58
120	S.C.O.A.	132 80	130 10	130 10	− 2 03
750	S.C.R.E.G.	748	740	730	− 2 41
815	Seb ★	866	874	850	− 1 84
475	Sefimeg	500	500	500	....
1680	S.F.I.M.	1550	1471	1470	− 5 16
80	S.G.E.	73 60	74 10	72 10	− 2 03
535	Sign. Ent. El. ★	525	530	521	− 0 76
1170	Silic	1030	1020	1023	− 0 68
635	Simco-U.P.H. ★	637	632	627	− 1 56
440	Simnor (Li)	450	450	450	....
1250	Skis Rossignol	1205	1210	1205	....
710	Silminco	732	731	730	− 0 27
230	Sodecco	265	260	260	− 1 89
265	Sodero (Na)	260	265	255	− 1 92
2640	Sodexho	2745	2710	2710	− 1 28
....	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
480	Sogerap	448	449	443	− 1 11
2250	Sommer-Allib. ★	2284	2290	2215	− 3 02
750	Source Perrier	791	795	791	....
1080	Sovac ★	1005	1015	995	− 0 99
620	Spie-Batignol.	625	623	623	− 0 32
665	Strafor	678	670	670	− 1 18
370	Synthelabo ★	342	342 50	334	− 2 33
680	Talcs Luzenac	670	660	660	− 1 49
2950	Tél. Elect.	2925	2901	2901	− 0 82
1490	Thomson-C.S.F.	1424	1425	1420	− 0 28
540	Total (CFP) ★	497	492	498	+ 0 20
111	— (certific.)	106 30	106 20	106 30	....
2460	T.R.T.	2345	2300	2300	− 1 92
705	U.F.B.	692	700	700	+ 1 16
1300	U.I.C.	1300	1261	1265	− 2 69
680	U.I.F.	666	680	660	− 0 90
920	U.I.S.	911	930	930	+ 2 09
315	U.C.B. ★	328	327 10	315	− 3 96
800	Unibail	758	776	776	+ 2 37
560	Valéo	579	581	570	− 1 55
102	Vallourec	71 80	59 60	59 50	− 17 13
620	Via Banque	524	524	519	− 0 95
840	Elf-Gabon	835	830	830	− 0 60
129	Amax Inc.	129 90	129	129	− 0 69
360	Amer. Express	434	440	440	+ 1 38
145	Amer. Teleph.	159 80	165	164 50	+ 2 94
152	Anglo Amer. C.	147 80	147 90	147	− 0 54
715	Amgold	648	633	636	− 1 85
900	BASF (Akt)	986	996	994	+ 0 81
995	Bayer	1070	1090	1092	+ 2 06
144	Buffelsfont.	130 50	129	130	− 0 38
205	Chase Manh.	261	267	268	+ 2 68
78	De Beers	68 70	69 10	69 10	+ 0 58
1950	Deutsche Bank	1950	1995	2001	+ 2 62
99	Dome Mines	86	82 60	85	− 1 16
1050	Dresdner Bank	1036	1053	1071	+ 3 38
163	Driefontein Cst	145	142 50	142 50	− 1 72
655	Du Pont-Nem.	701	712	712	+ 1 57
455	Eastman Kodak	518	533	537	+ 3 67
76	East Rand	71 80	70 40	72	+ 0 28
295	Electrolux	280	286	285	+ 1 79
250	Ericsson	251	251	251	....
515	Exxon Corp.	540	553	553	+ 2 41
520	Ford Motors	586	598	598	+ 2 05
116	Freegold	93 10	91	90	− 3 33
115	Gencor	98 05	98 40	98 45	+ 0 41
690	Gén. Electr.	671	667	667	− 0 60
565	Gén. Belgique	550	559	559	+ 1 64
505	Gen. Motors	511	512	513	+ 0 39
114	Goldfields	101 80	100	99 80	− 1 96
51	Gd Metropolitain	56 90	58 70	56	− 1 58
99	Harmony	88 80	87 50	89 50	+ 0 79
39	Hitachi	46	46 15	46 15	+ 0 33
895	Hoechst Akt.	940	961	963	+ 2 45
143	Imp. Chemical	144	146 20	146 20	+ 1 53
925	IBM	961	968	984	+ 2 39
305	ITT	370	366	365	− 1 35
153	Ito-Yokado	168	171 30	171 30	+ 1 96
71	Matsushita	83 10	85 40	85 20	+ 2 53
870	Merck	1004	1020	1025	+ 2 09
730	Minnesota M.	825	840	840 c	+ 1 82
280	Mobil Corp.	300 50	306	306	+ 1 83
235	Morgan J.P.	308 10	309 50	309 80	+ 0 55
36100	Nestlé	36380	37000	36990	+ 1 68
184	Norsk Hydro	180 20	180 90	180	− 0 11
285	Ofsil	235	232	232	− 1 28
1750	Petrofina	1787	1800	1800	+ 0 73
470	Philip Morris	543	549	545	+ 0 37
138	Philips	141 50	145 70	145	+ 2 47
600	Quilmès	584	570	573	− 1 88
935	Randfontein	756	748	752	− 0 53
765	Royal Dutch	778	782	782	+ 0 51
112	Rio Tinto Zinc	102	99 50	100	− 1 96
128	St Helena Co	100 70	99	99	− 1 69
250	Schlumberger	270 80	275	275	+ 1 55
134	Shell transp.	134 60	135 70	135 70	+ 0 82
2260	Siemens A.G.	2375	2422	2428	+ 2 23
121	Sony	153	165 60	153	....
131	T.D.K.	156	155	155	− 0 64
30	Toshiba Corp.	30 50	30 65	30 65	+ 0 49
1840	Unilever	2040	2030	2030	− 0 49
275	Unit. Techn.	304	307	307	+ 0 99
845	Vaal Reefs	741	721	730	− 1 48
285	Volvo	298	308	306	+ 2 68
420	West Deep	356	351 70	355	− 0 28
430	Xerox Corp.	483 50	489	488	+ 0 93
1 28	Zambia Corp.	1 29	1 28	1 26	− 2 33

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8881	..
Emp. 8,80 % 77	126 35	0 625
9,80 % 78/93	100 90	9 156
10,80 % 79/94	103 10	8 492
13,25 % 80/90	108 84	0 543
13,80 % 80/87	101 58	9 265
13,80 % 81/89	107 20	6 822
16,75 % 81/87	101 68	12 895
16,20 % 82/90	118 90	6 224
16 % juin 82	118 20	0 393
14,60 % fév. 83	116 70	4 680
13,40 % déc. 83	118 75	6 572
12,20 % oct. 84	111 40	8 456
11 % fév. 85	110 25	3 526
10,26 % mars 86	105 30	2 747
ORT 12,75 % 83	1744	..
OAT 10 % 2000	104 40	0 601
OAT 9,80 % 1997	106	5 072
OAT 9,80 % 1996	102 95	3 732
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	101 65	3 781
CNB Paribas	102 05	3 781
CNB Suez	102 10	3 781
CNI janv. 82	101 70	3 781
PTT 11,20 % 85	105	5 661
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	106 55	0 424
CNT 9 % 86	95 70	1 593
CRH 10,90 % déc. 85	104 30	4 589

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1260	1299
Agache (Sté Fin.)	1910	1925
A.G.F. (St Cent.)	816	816
Applic. Hydraul.	765	754 o
Arbel	243	240
Astorg	385	389
Avenir Publicité	2610	2595
Bque C. Monaco	365	362 30
Banque Hypoth. Eur.	465	470
Béghin-Say (C.I.)	367	365
B.G.L.	800	801
Blanzy-Ouest	810	800
B.N.P. Intercontin.	415	411
Bénédictine	5700	5700
Bon-Marché	804	801
B.T.P.	145 10	144 90
Calf	378	390
Cambodge	800	810
C.A.M.E.	572	570
Campenon Bern.	529	475
Carbone-Lorraine	908	....
C.E.G.Frig.	760	745
Centen. Blanzy	2860	....
Centrest (Ny)	280	279
Cerabati	98	100
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1045	974 o
Champex (Ny)	169	169
C.I.C. (Financ. de)	359	355
C.I. Maritime	700	710
Cipen-Sintra	875	895
Cicam (B)	670	697
Cicas	630	605 o
Cofradel (Ly)	1976	2065
Cogifi	450	448
Comiphos	822	822
Cie Industrielle	3860	3715
Comp. Lyon-Alem.	739	740
Concorde (La)	1115	1090
C.M.P.	55 60	52
Créd. Gén. Ind.	890	858
Cr. Universel (Cie)	795	763 o
Créditel	158 50	159 50
Darblay S.A.	710	736
Delalande S.A.	1233	1233
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1310	1310
Didot-Bottin	1059	1019
Eaux Bass. Vichy	1370	1361
Eaux Vittel	2905	2905
Economats Centre	625	625
Electro-Banque	417	420
Elf-Antargaz	800	745 o
E.L.M. Leblanc	985	976
Emaill-Bretagne	301	299
Entrepôts Paris	617	592 o
Epargne (B)	3010	3100
Europ. Accumul.	83	83
Eurosit	2535	2500
Finalens	251	250
FIPP	420	420
Fnac	1056	1100
Foncière (Cie)	632	632
Fonc. Lyonnaise	6070	6020
Foncina	598	590
Forinter	1110	1116
Fougerolle	370	365
France I.A.R.D.	385	385
France (La)	6500	6590
From. Paul Renard	551	573 d
GAN	1269	1274
Gaumont	417	447 d
Gévelot	850	816 o
Gr. Fin. Constr.	460 50	442
Gds Moul. Paris	380	380
Groupe Victoire	3670	3670
G. Transp. Ind.	590	575
H.E.F.	150	150
Immindo S.A.	550	540
Immivest	330	320
Immobail	450	450
Immobanque	758	755
Immob. Marseille	10100	10010
Immofice	579	579
Invest. (Sté Cent.)	3200	3200
Jaeger	205	200
Laffitte-Bail	554	552
Lambert Frères	239	239
Lille-Bonnières	1490	1490
Loca-Expansion	310	309
Locafinancière	378	387
Locatel	725	725
Louvre (Sté)	1785	1785
Machines Bull	47 90	47 70
Magasins Uniprix	252	254
Magnant S.A.	139	118 30 o
Maritime Part.	462	460
Métal Déployé	490	490
Mors	180	180
Naval Worms	103	....
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	370	368
Optorg	270	255
Oréal (L') C.I.	3015	3000
Origny-Desvroise	1210	1209
Palais Nouveauté	930	926
Paribas-CIP	445	445
Paris France	313	313 30
Paris-Orléans	398	402
Partenbail	835	830
Patern. Risq. Div.	1400	1350
Pathé-Cinéma	715	715
Pechiney (cert. inv.)	284	283 80
Piles Wonder	978	1035
Piper-Heidsieck	1040	1010
P.L.M.	184	183 80
Porcher	735	725
Promodès	1475	1490
Providence S.A.	1768	1700
Publicis	2815	2795
Raff. Souf. R.	151	156
Rhône-Poul. (c. inv.)	399	399
Ricqlès-Zan	325	330
Rochefortaise S.A.	365	365
Rochette-Cenpa	99	....
Rosario (Fin.)	800	768 o
Roudière	346	350
Rougier et Fils	113 40	109
Sacer	480	....
SAFAA	1500	....
Safic-Alcan	945	947
SAFT	2188	2100
Saga	350	345
St-Gobain C.I.	415 10	415 10
Salins du Midi	540	544
Sanofi	....	....
Santa-Fé	177	175
Satam	200 50	202
Saulnes	88	87 10
Savoisienne (M)	250 50	280 d
SCAC	784	775
Semelle Maubeuge	675	725
S.E.P. (M)	225	218
Serv. Equip. Véh.	98	100
Sidi	282 10	295
Sicotel	401	409
Savim	270	274
Siph (Plant. Hévéas)	375	376
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1750	1800
Soflo	540	540
Soficomi	824	824
S.O.F.I.P. (M)	155	....
Sofragi	1212	1248 d
Soudure Autog.	530	536
Sovabail	660	660
Speichim	34	34
S.P.I.	725	715
Suez (Fin. de)-CIP	1646	1626
Stemi	1050	1050
Taittinger	2070	2000
Testut-Aequitas	580	580
Tour Eiffel	556	545
Ufiner S.M.D.	740	739
U.A.P.	2325	2350
U.T.A.	2025	1990
Veuve Clicquot	3670	3690
Vicat	1610	1610
Vinipix	1760	1800
Virax	180	180
Waterman S.A.	603	610
Brass. du Maroc	145	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1045	....
Akzo	375 20	400
Alcan Alum	280	273
Algemene Bank	1325	1380
American Brands	275	289
Am. Petrofina	320	320
Arbed	240	....
Asturienne Mines	184	....
Bco Pop Español	388 90	398
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1420	....
B. Régl. Internat.	59000	59500
Br. Lambert	590	....
Canadian-Pacific	109 20	109 30
Cir	31	31 50
Commerzbank	885	876
Dart. and Kraft	380	377 70
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	519	529
Gén. Belgique	550	559
Gevaert	1000	....
Glaxo	174	173 50
Goodyear	400	....
Grace and Co	390	370
Gulf Canada Corp.	130	132 50
Honeywell Inc.	475	490
I. C. Industries	208	207
Johannesburg	990	1000
Kubota	24 10	24 10
Latonia	281	281
Midland Bank Plc	80	81 10
Mineral-Ressourc.	71	....
Nixdorf	2724	2705
Noranda	132	130 60
Olivetti	37 30	37 90
Pakhoed Holding	208	212
Pfizer Inc.	439	440
Procter Gamble	580	582
Ricoh Cy Ltd	39	39
Rolinco	291 30	293
Robeco	311	310 60
Rodamco	442	441 50
Saipem	21 20	20 50
Shell fr. (port.)	127	....
S.K.F. Aktiebolag	311	310 10
Steel Cy of Can.	105	....
Tenneco	282	....
Thorn EMI	72 50	72
Toray indust. inc	30 70	31 20
Vieille Montagne	900	900
Wagons-Lits	825	840
West Rand	27 50	26 05

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6 05	6 55
Calciphos	456	463
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	390	381
Dubois Inv. (Casto.)	1075	1075
Gachot	281	....
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Mors Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	1045	1040
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	430	395 60 o
Rorento N.V.	154 40	154 70
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	540	500 o
Ufimar	380	....
Union Brasseries	135	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1160	....	Drouot-Assurances	500	500	Métrologie Internat.	641	638
Alain Manoukian	855	855	Drouot-Obl. convert.	3850	3870	M.M.B	685	670
Asystel	705	703	Editions Belfond	322	340	Molex	280	282
B.I.C.M.	980	980	Elect. S. Dassault	785	770	Navale-Delmas	707	707
B.I.P.	775	788	Elysées Investiss.	48	47 50	Olivetti-Logabax	531	529
Bolloré Technologies	1240	1249	Expand	878	880	Om. Gest. Fin.	520	490
Boiron	771	797	Filipacchi	700	658	Petit Bateau	280	260
Cables de Lyon	1280	1285	Guintoli	1150	1180	Petrofigaz	615	615
Calberson	1110	1095	Guy Degrenne	1000	1000	Pier Import	386 90	379
Cardif	2343	2300	I.C.C.	270	268	Razel	1584	1574
Cap Gemini Sogeti	2748	2724	IDIA	238	235	St-Gobain Emballage	1480	1500
C.D.M.E.	1040	1020	I.G.F.	235	238	St-Honoré Matignon	231	231
C. Equip. Elect.	328	330	IN Informatique	336	340	S.C.G.P.M.	290	....
C.E.G.I.D.	2692	2700	I.M.S.	248	244	Segin-Matra	1580	1579
C.E.G.E.P.	247	245	La Commande Electro.	862	841	S.E.P.	1345	1480
C.E.P.-Communication	1615	1625	Le gd livre du mois	435	420	S.E.P.R.	1935	1950
C.G.I. Informatique	961	980	Loca-Investissement	310	310	S.M.T. Goupil	400	381
Dafsa	305	316	Locamic	435 30	409 10	Sodiforg	1580	1600
Dauphin O.T.A.	3400	3300	Manutan	470	470	Sofibus	449	450
Devanlay	2780	....	Marlin Immobilier	381	....	Supra	1100	1100
Deville	1000	1000	Métallurg. Minière	182 20	184 40	Valeurs de France	371	373

SICAV (sélection) — 17/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	834 11	813 77	Francic Pierre	99 70	99 70	Paribas Opportunités	104 82	101 77 ◆
Actions France	481 16	463 77	Francic Régions	1171 51	1137 39	Paribas Patrimoine	553 84	531 26
Action Invest.	380 55	363 29	Fructi-Associations	1344 72	1344 72	Parnasse-Valor	1067 85	1066 88
Actions sélectives	610 01	587 96	Fructicapi	299 65	295 22	Patrimoine-Retraite	1620 16	1589 39
Aedificandi	645 63	622 29	Fructidor	251 62	247 80	Phénix Placements	252 23	250 98
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1268 74	1235 84	Fructifrance	842 19	821 65	Pierre Investiss.	764 98	730 27 ◆
A.G.F. 5000	623 48	608 26	Fructivar	80731 88	80530 55	Placement A	1096 56	1096 56
A.G.F. ECU	1101 83	1080 82	Fructi ECU	569 10	560 89	Placement crt-terme	69394 46	69394 46
A.G.F. Interfonds	454 24	443 18	Fructi-Première	12119 20	11940 10	Placement J	54296 25	54296 25
A.G.F. Invest	104 15	101 61	Futuroblig	1111 09	1109 98	Placement Premier	51210 22	51210 22
A.G.F. OBLIG.	1095 74	1090 29	Gestilion	61475 73	61322 42	Placements Rendement	11533 88	11533 88
A.G.F. Sécurité	10081 04	10081 04	Gestion Associations	156 70	153 25	Placements Sécurité	111053 38	111053 38
Agfimo	700 22	683 14	Gestion Mobilière	744 93	711 15	Première Obligations	10316 07	10295 48
Altefi	215 18	207 40	Gest. Rendement	475 28	453 71	Priv Association	23004 90	23004 90
A.L.T.O.	185 91	179 19	Gest. Sél. France	767 86	733 04	Province Investiss.	599 22	572 05
Amari-Gan	5725 40	5465 78	Haussmann Associat.	1201 07	1201 07	Quartz	116 08	113 22
America-Valor	762 18	727 62	Haussmann court terme	1178 40	1178 40	Rentacic	167 05	164 58
Amérique Gestion	378 27	361 12	Haussmann Epargne	1354 75	1354 75	Revenus Trimestriels	5730 14	5673 41
Amplitude	575 59	558 83	Haussmann Europe	2122 11	2045 41	Revenu Vert	1165 29	1164 12
Arbitrages court terme	5383 39	5372 63	Haussmann France	1076 44	1037 53	Rivoli Plus	1056 50	1009 59
Argonautes	443 49	423 38	Haussmann Obliconv.	1281 71	1281 71	St-Honoré Assoc.	13964 51	13895 03
Associc	1149 23	1149 23	Haussmann Obligation	1496 69	1442 56	St-Honoré Bio-aliment.	877 40	837 61
Aurecic	1368 84	1328 97	Horizon	1212 80	1177 28	St-Honoré Pacifique	585 98	560 36
Axa Europe	114 57	109 37	I.M.S.I.	829 37	800 83	St-Honoré P.M.E.	495 87	473 48
Axa Investissements	122 70	117 14	Indo-Suez Valeurs	789 36	752 61	St-Honoré Réel	11659 26	11612 81
Bourse-Investiss.	476 34	454 74	Ind. française	13404 84	13142	St-Honoré Rendement	11389 31	11312 75
Bred Associations	2532 07	2524 20	Interoblig.	12264 83	11783 49	St-Honoré Services	520 98	500 94
Bred International	98 24	96 31	Intersélect France	480 02	458 25	St-Honoré Technol.	789 35	753 56
Capital Plus	1630 81	1630 81 ◆	Intervaleurs Indust.	688 39	657 17	St-Honoré Valor	12129 18	12032 92
CIP (voir AGF Actions)	......	......	Invest. net	14168 55	14138 27 ◆	Sécuricic	11377 49	11366 12
Convertimmo	412 98	397 10	Invest. Obligataire	17638 26	17603 04 ◆	Sécur. Mobilière	404 74	386 39
Cortal court terme	1241 48	1241 48	Japacic	188 66	184 14	Sécuri Taux	10320 81	10320 81
Cortexa	956 72	913 34	Jeune Epargne	245 77	242 14 ◆	Sél.court terme	11690 30	11603 28
Credinter	512 86	497 92	Laffitte-Amérique	271 63	259 31	Sélection Croissance	548 85	532 86
Croiss. France	286 10	272 62	Laffitte-crt-terme	58224 64	58224 64	Sicadem (Caisse BP)	745 57	734 55
Croiss. Mercure	2587 03	2511 68	Laffitte-Expansion	861 89	822 81	Sicav-Associations	1381 33	1379 26
Croiss. Immobil.	684 57	653 53	Laffitte-France	343 96	328 36	S.F.I. fr. et étr.	641	622 33
Croiss. Prestige	383 23	365 85	Laffitte-Immobilière	281 95	260 07	Sicavimmo	822 28	784 99
Drouot-France	718 12	683 65	Laffitte-Japon	358 67	342 41	Sicav 5000	363 31	353 59
Drouot-Investiss.	1164 04	1111 28	Laffitte-Oblig.	146 49	139 85	Slivafrance	583 44	567 82
Drouot-Sécurité	256 08	244 47	Laffitte-Placements	66223 73	66223 73	Slivam	438 25	426 52
Drouot-Sélection	147 91	141 20	Laffitte-Rend.	215 81	206 02	Slivarente	223 90	221 68
Ecuric	1181 45	1163 99	Laffitte-Tokyo	1368 63	1306 57	Slivinter	435 91	424 24
Elicoop Sicav	11504 90	11504 90	Lion-Associations	11250 68	11250 68	S.I.-Est	1310 27	1250 85
Elf-Valeurs	9481 43	9250 18	Lion-Institutionnels	23065 24	23007 72	S.I.G.	902 72	861 39 ◆
Energia	285 82	272 88	Lionplus	71198 68	70483 74	S.N.I.	1307 92	1269 83
Eparcic	2781 42	2775 88	Livret portefeuille	662 24	642 95	Sogepargne	387 86	373 84
Eparcourt Sicav	4030 35	4020 30	Méditerranée	177 40	169 36	Sogerac	51536 67	50035 60
Epargne Associations	23970 75	23834 85 ◆	Minimax	25169 27	25169 27	Sogevar	1114 52	1063 98
Epargne-Capital	7844 57	7768 90	Mondiale Investissem.	457 08	436 35	Soginter	1342 79	1281 90
Epargne-Croiss.	1586 48	1543 05	Monecic	5913 71	5913 71	Soleil Investiss.	490 63	468 38
Epargne-Industr.	807 63	771 01	Moné.J.	53902 46	53902 46	Technocic	1225 12	1189 44
Epargne-Inter	697 05	678 39	Monélaffitte	282672 58	282672 58	Techno-Gan	6125 63	5847 88
Epargne J	52186 88	52186 88	Multi-Obligations	430 70	411 17	Trésor	5080 44	5040 04
Epargne-Long-Terme	1781 15	1714 01	Mutuelle Unie Sél.	161 49	154 17	U.A.P. Investiss.	431 05	415 47
Epargne-Oblig.	189 53	184 48	Natio-Assoc.	6543 58	6530 50	Uni-Associations	109 76	109 76
Epargne-Unie	1317 04	1257 32	Natio-Epargne	13366 78	13236 42	Unifrance	494 30	471 89
Epargne-Valeur	437 12	425 42	Natio-Immobilier	1044 64	1016 68	Unifoncier	1318 59	1258 80
Epanoblig	1254 45	1251 95 ◆	Natio-Inter.	1156 48	1125 53	Uni-Garantie	1322 88	1296 92
Epsilon	1019 53	1009 44	Natio-Obligations	547 90	533 24	Unigestion	929 37	887 70
Eurocic	9785 77	9621 45	Natio-Patrimoine	1470 71	1431 25	Uni-Japon	1585 32	1513 43
Euro-Croissance	568 09	549 80	Natio-Placements	63118 98	63118 98	Uni-Régions	3281 53	3132 73
Eurodyn	1107 67	1071 44	Natio-Revenus	1051 94	1041 52	Unirente	2181 07	2109 35
Euro-Gan	5159 25	4983 48	Natio-Sécurité	55386 82	55386 82	Univar	177 22	177 22
Extrême Orient Sicav	604 90	587 28	Natio-Valeurs	764 87	734 67	Univers-Actions	1034 11	1034 11
Francilien Plus	26687 33	26333 99	Nippon-Gan	5909 07	5545 65	Univers-Obligations	1652 29	1597 96
Finord Placement	59476 01	59258 12	Nord-Sud Développ.	1178 83	1174 48 ◆	Valorem	540 55	527 37
Finord Trimestriel	1114 01	1097 55	Oblicic Régions	1045 08	1029 64	Valeblig	63150 95	59555 40
Finord Valorisation	13178 49	12918 13	Oblicoop Sicav	1385 42	1368 06	Valorg	1497 92	1496 42
Fonsicav (div. par 10)	10604 15	10598 85	Obligations Convert.	460 50	439 62	Valtel	78643 78	78604 49
Foncier Investiss.	1144 53	1116 61	Oblilion	1112 06	1082 30			
Foncival	278 49	265 86	Optimavalor	660 94	630 97			
France Eco Plus	10620 51	10515 36	Options et Rendement	54161 71	53361 29			
France-Gan	6421 81	6130 61	Orient-Gestion	192 61	183 88			
France-Garantie	283 80	283 23	Partamérique	550 21	525 26			
France-Investiss.	551 34	526 34 ◆	Paneurope	865 68	826 41			
France-Net	119 64	118 48 ◆	Paribas Epargne	16262 82	15232 36			
France-Obligations	447 48	443 05	Paribas France	107 95	104 81			
Francic	427 63	415 17	Paribas Gestion	633 09	607 28 ◆			

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 082	6 111	5 880	6 360
ECU	6 936	6 934	....	....
Allemagne (100 DM)	334 070	333 890	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 117	16 106	15 750	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	296 620	296 440	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 800	88 770	86	93
Norvège (100 k)	90 600	90 980	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 976	9 969	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 480	4 470	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 618	4 625	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	402	402	389	409
Suède (100 krs)	96 040	96 110	93	98 500
Autriche (100 sch)	47 580	47 520	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 803	4 816	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 288	4 285	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 532	4 580	4 350	4 760
Japon (100 yens)	4 220	4 219	4 060	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/6
Or fin (kilo en barre)	87800	87800
Or fin (en lingot)	88650	88200
Pièce française (20 fr)	520	516
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	614	611
Pièce latine (20 fr)	507	503
Souverain	641	639
Pièce de 20 dollars	2970	2960
Pièce de 10 dollars	1460	1440
Pièce de 5 dollars	960	.....
Pièce de 50 pesos	3360	3395
Pièce de 10 florins	522	522
Or Londres	452 75	448 25
Or Zurich	452 50	451 50
Or Hongkong	452 75	447 95
Argent Londres	7 86	7 47

Le Monde

INDE : les élections dans l'Haryana

Le parti de M. Gandhi en difficulté

NEW-DELHI
de notre correspondant

Les premiers résultats connus, jeudi matin 18 juin, laissaient prévoir une défaite du parti de M. Rajiv Gandhi lors des élections dans l'Haryana. Dans la capitale de l'Etat, Chandigarh, l'opposition menait dans vingt-cinq circonscriptions, alors que le Parti du Congrès n'avait l'avantage que dans trois.

La consultation de l'Haryana constitue un test crucial pour le premier ministre. Si le Parti du Congrès est défait, chacun verra là le signe supplémentaire d'une crise de régime qui n'en finit pas d'incuber.

Depuis son élection triomphale de décembre 1984, Rajiv Gandhi a perdu toutes les consultations régionales – sauf celle du Cachemire, remportée grâce à une coalition avec un parti régionaliste – qui ont eu lieu. Aujourd'hui, le parti de Nehru et Gandhi tient toujours les rênes du pouvoir fédéral, mais il est minoritaire dans tous les Etats du sud et dans presque tous ceux de l'est du pays. La consultation de l'Haryana est la première qui se déroule dans ce que l'on appelle ici la « ceinture hindie », bastion traditionnel du parti gouvernemental.

Le premier ministre, qui s'était engagé à fond dans les consultations régionales précédentes, a fait cette fois une campagne assez discrète, hésitant à mettre en jeu son prestige personnel.

Quatorze millions d'habitants, 8,4 millions d'électeurs dont 6 millions au moins se sont rendus aux urnes mercredi, l'Haryana n'occupe pas d'ordinaire sur l'échiquier politique indien la position cruciale qui est la sienne aujourd'hui. Comme à l'accoutumée, il y a eu quelques violences le jour du vote, mais au total, cependant, la consultation aura été plutôt moins violente qu'à l'ordinaire. Il est vrai que trente-six mille policiers et paramilitaires ont été déployés pour l'occasion et toutes les routes qui relient l'Haryana au Pendjab avaient été fermées. Les autorités craignaient que des terroristes sikhs ne parviennent à s'infiltrer pour troubler l'élection.

Etat-tampon entre la capitale fédérale et la région des sikhs, l'Haryana, détaché en 1966 de ce qui était alors le « Grand Pendjab », partage toujours avec lui sa capitale, Chandigarh. Largement dominé par les Hindous, l'Etat créé par Indira Gandhi souffre plus du *« cancer des castes »* que beaucoup d'autres. Réputés corrompus et souvent dénués de principes, ses politiciens ont toujours été considérés comme les champions de la défection et du marchandage. Le nombre record de candidats « indépendants » (1 000 sur 1 272, pour 90 sièges en jeu) ne s'explique pas autrement. S'ils sont élus, beaucoup d'entre eux – ils n'en font pas mystère – vendront leurs voix au parti le plus offrant.

PATRICE CLAUDE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 juin

La baisse, toujours

Bien que le déficit du commerce extérieur de la France ait été moins important qu'escompté rue Vivienne (10 milliards de francs), la Bourse de Paris a continué, jeudi matin, de s'alourdir très rapidement. En repli de 0,34 % à l'ouverture, l'indicateur instantané accusait en clôture une baisse de 1,24 %.

Guyenne, Moulinex, SGE, GTM-Entrepose et Générale des Eaux ont été particulièrement éprouvées (entre 5 % et 7 % de baisse).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	
Accor	456	462	462	
Agence Havas	....	....	....	
Air Liquide (L')	682	682	679	
Bancaire (Cie)	689	690	677	
Bongrain	2750	2730	2710	
Bouygues	1050	1035	1030	c
B.S.N.	4980	4950	4920	
Carrefour	3235	3236	3200	
Chargeurs S.A.	1392	1378	1370	
Club Méditerranée	626	617	610	c
Eaux (Gén.)	1170	1149	1125	
Elf-Aquitaine	370 50	370	370	
Essilor	3575	3560	3560	
Lafarge-Coppée	1580	1545	1530	
Lyonn. des Eaux	1430	1420	1413	
Michelin	3285	3220	3200	
Midi (Cie)	1393	1385	1375	
Moët-Hennessy	2570	2570	2550	
Navig. Mixtes	969	951	945	
Oréal (L')	4100	4100	4033	
Pernod-Ricard	1010	1000	990	c
Peugeot S.A.	1531	1510	1505	
Saint-Gobain	428	430	429 50	
Sanofi	738	738	730	
Source Perrier	791	791	786	
Télémécanique	2901	2901	2891	
Thomson-C.S.F.	1420	1400	1400	
Total-C.F.P.	498	483	491	
T.R.T.	2300	2285	2275	
Valéo	570	553	554	

A B C D F G H

Le numéro du « Monde » daté 18 juin 1987 a été tiré à 470 279 exemplaires

Bilan des privatisations : 34,5 milliards de francs pour l'Etat

M. Balladur, ministre de l'économie, a dressé le jeudi 18 juin, le bilan des privatisations mises en œuvre à ce jour.

Neuf opérations ont été réalisées, représentant 70 milliards de francs de capitalisation boursière, soit un quart du programme de législature du gouvernement. Si l'on y ajoute les trois prochaines opérations : Société générale, TF 1 et Mutuelle générale française (qui sera faite hors marché), le total s'établira à 100 milliards de francs de capitalisation, soit 36 % du programme.

Les recettes revenant à l'Etat ne représentent que 34,5 milliards de francs. Le reste est constitué par des augmentations de capital, des échanges de titres participatifs, des commissions... Après la Société générale, les rentrées dans les caisses de l'Etat s'élèveront à 52 milliards.

La loi de finances initiale pour 1987 prévoyait 30 milliards de francs de recettes. L'affectation d'un premier surplus de 10 milliards de francs a déjà été décidée. Le gouvernement se retrouve d'ores et déjà avec un nouveau surplus de 12 milliards de francs dont l'affectation reste à faire.

Thomson rachète les téléviseurs du britannique Thorn-EMI

Thomson rachète la division « grand public » du groupe britannique Thorn-EMI (3 milliards de francs de chiffre d'affaires), ce pour 90 millions de livres, soit 900 millions de francs environ. La firme française financera cette acquisition à hauteur de 50 millions de livres (500 millions de francs) sur ses fonds propres, le reste pourrait être apporté par l'Etat sur les recettes tirées des privatisations.

L'opération permettra à Thomson de s'implanter sur le marché britannique où il n'était jusqu'ici que très peu présent. Surtout, ce rachat lui donne la possibilité de remonter au classement mondial des fabricants de téléviseurs couleur en revenant de la huitième à la quatrième place, derrière Philips, numéro un, Matsushita et Toshiba.

Enfin, le groupe français trouvera un nouveau débouché pour ses tubes : il pourra se substituer au groupe Philips, qui pourvoit actuellement à la moitié des besoins de Thorn-EMI.

Ajoutons que les trois cent mille magnétoscopes fabriqués par la firme britannique dans le cadre de J 2 T (Thomson, Thorn-EMI, JVC) viendront s'ajouter à la production de Thomson. Globalement, le groupe français va accroître de 20 % son chiffre d'affaires sur le marché des matériels électroniques grand public en Europe.

● **L'Ecole militaire de Saint-Cyr en Corée du Sud.** – Les élèves-officiers de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr se rendront, en voyage officiel d'études, en Corée du Sud du 28 juin au 7 juillet prochain. C'est la première fois depuis 1951, date de l'envoi en Corée du bataillon français du général Monclar au titre des Nations unies lors de la guerre civile, qu'un détachement militaire français constitué se rend en Coré du Sud.

Hausse des prix de 0,2 % en mai

La hausse des prix de détail a retrouvé un cours plus modeste en mai et a atteint 0,2 % selon les chiffres provisoires communiqués, le mercredi 17 juin, par l'INSEE. La poussée de fièvre d'avril, 0,5 %, avait été dûe à la remontée des prix pétroliers, qui sont restés à peu près stables en mai, à la hausse des prix de l'automobile et à la progression trimestrielle des loyers.

L'indice de mai porte à 2 % l'augmentation des prix depuis le début de l'année et à 3,4 % sur douze mois. Le ministère de l'économie et des finances ne voit pas pour le moment de raison de réviser les objectifs gouvernementaux, une inflation de 2,4 % pour l'ensemble de 1987. Rue de Rivoli, on ne cache pas en outre une certaine satisfaction devant l'amenuisement de l'écart entre le rythme d'accroissement des prix en France et en RFA, où se confirme une lente accélération de l'inflation (0,1 % en mai, soit 0,2 % en douze mois). Cet écart a été ramené de 3,9 % en février à 3,5 % en mars, 3,4 % en avril et 3,2 % en mai.

La possibilité d'une différence ramenée à deux points d'ici à la fin de l'année ne paraît plus impossible à atteindre, ce qui constituerait une première depuis 1973.

AFRIQUE DU SUD

Un journaliste français expulsé

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Un journaliste indépendant français, Olivier Baube, correspondant du *Point* et du *Matin*, a été prié de quitter le territoire sud-africain au plus tard le 29 juin. L'appel qu'il avait formé contre le refus des autorités de lui accorder un permis de travail et de séjour a été rejeté mercredi 17 juin. Comme pour les précédents expulsés, aucun motif ne lui a été fourni. Olivier Baube est le neuvième correspondant étranger à se voir refuser la permission de travailler en Afrique du Sud depuis la déclaration de l'état d'urgence le 12 juin 1986.

Outre les restrictions particulièrement drastiques imposées au fonctionnement de la presse, cinq journalistes sud-africains sont actuellement détenus. Pour quatre d'entre eux, depuis une année. Pour le cinquième, Zweklae Sisulu, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *New Nation*, depuis six mois.

M. B.-R.

Sur le vif

Sans voix

Vous ne pouvez imaginer ce qui se passe aux Etats-Unis. Une véritable catastrophe nationale. Là-bas, ils sont aux cent coups. Ici, personne n'en parle. Moi, j'ai appris ça par hasard, en regardant le journal de Dan Rather sur Canal Plus.

Bon, alors, que je vous raconte : les artistes qui prêtent leur voix aux personnages des dessins animés sont en grève. Une grève illimitée. Comment ? quelle importance ? Vous ne voyez donc pas à quoi ça peut conduire, cet arrêt de travail ? A une baisse spectaculaire de la natalité et à une hausse tout aussi dramatique de la criminalité.

Voyons, réfléchissez. Quand est-ce qu'ils s'envoient en l'air, les Amerloques ? Quand leurs enfants sont assis par terre. Où ? Devant la télé, cette bonne vieille nounou électronique qui assure un service de garde tous les samedis, histoire de permettre aux parents de faire la grasse matinée. Le soir, ils sont trop crevés pour jouer à la bête à deux dos et, le dimanche matin, Donald Duck et Mickey Mouse, tintin Les écrans sont squattérisés par les télévangélistes et leurs super-shows.

Vous vous rendez compte, si Pluto, Woody Woodpecker, Mister Magoo et Fritz le chat ferment leur gueule faute de voix, les papas frustrés, gonflés de libido insatisfaite, vont s'arracher à la couette, descendre dans la rue et se jeter sur tout ce qui bouge. Gare au viol !

La CBS nous a présenté des grévistes en colère. C'est très impressionnant. A force de miauler, de hululer, d'aboyer, de feuler pendant des heures d'affilée, ils sont complètement aphones. Ils ont exprimé leur fureur en langue gestuelle. C'est pas un style très châtié. Ils craignent pas la répétition. Le poing levé, le doigt sur la tempe et le bras d'honneur reviennent très souvent dans leurs propos.

Si j'ai bien compris ce qui les fatigue et les irrite le plus, ce sont les changements de registre. S'égosiller pour évoquer un bébé hurlant dans un train express survolé par un hélicoptère, demandez à Sim, c'est une de ses spécialités, ça vous bousille le gosier. Résultat, ils peuvent plus l'ouvrir. Et leurs revendications tombent à plat. A Hollywood, les producteurs font la sourde oreille.

CLAUDE SARRAUTE.

Le Père Di Falco devient porte-parole de l'épiscopat français

Le Père Jean-Michel Di Falco a été nommé, le 18 juin, secrétaire général adjoint de l'épiscopat français, chargé des relations avec l'opinion publique et les moyens de communication sociale. Il remplace le Père Michel Boullet, dont le mandat de six ans est arrivé à expiration, et qui devient vicaire épiscopal d'Angoulême. Le Père Di Falco était délégué général de l'organisme catholique Chrétiens-Médias. Il sera remplacé à ce poste par un prêtre de Nice, eudiste, le Père François Chaigne.

[Né le 25 novembre 1941 à Marseille, Jean-Michel Di Falco a fait des études techniques (CAP de fraiseur) avant d'être ordonné prêtre en 1968, et de préparer une licence de philosophie à l'Institut catholique de Paris. Il a dirigé des institutions privées parisiennes comme l'Ecole Bossuet et l'Institut supérieur de pédagogie des facultés catholiques. Nommé en 1982 délégué général de Chrétiens-Médias, il représente l'épiscopat français auprès des grands moyens de communication et tient une chronique le dimanche matin sur RTL. Il fut porte-parole au cours du synode extraordinaire de Rome en 1985. Il avait aussi prononcé l'homélie lors des obsèques de Thierry le Luron.]

Le Père Bernard Housset, secrétaire national de Pastorale familiale, a été nommé, le 18 juin, secrétaire général adjoint de l'épiscopat chargé de l'apostolat des laïcs. Il remplace le Père Guy Régnier, en fin de mandat. Le Père Michel Paysant, du diocèse de Coutances, devient à son tour secrétaire national de Pastorale familiale.

[Né le 1er juin 1940 à Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques), Bernard Housset est, depuis 1965, prêtre du diocèse de Bayonne, licencié en théologie. De 1965 à 1969, il a été vicaire de paroisse et directeur du grand séminaire de Bayonne, avant de devenir vicaire à Pau, responsable diocésain de la pastorale familiale et, en 1982, secrétaire national de la pastorale familiale.]

Feu vert pour la télévision locale dans les DOM

La Martinique, la Guadeloupe et la Réunion seront les premières régions françaises à bénéficier d'une télévision locale privée.

La Commission nationale de la communication et des libertés vient en effet de publier au *Journal officiel* du 18 juin un appel aux candidatures pour les trois départements d'outre-mer. Les dossiers doivent être déposés avant le 28 août. Ils concernent, pour chaque département, un seul service de télévision.

La CNCL publie en outre les règles générales de fonctionnement des télévisions locales (*le Monde* du 18 juin). Elles pourront être autonomes et devront alors programmer au moins deux heures d'émissions propres aux heures de forte écoute. Elles peuvent aussi partager leurs fréquences avec une chaîne nationale et assurer au moins une heure de programme propre. 5 % de leur chiffre d'affaires sera consacré à la promotion ou à la production de manifestations culturelles.

Les quotas de diffusion sont fixés à 50 % pour les programmes d'expression originale française et à 70 % pour les programmes émanant de la Communauté européenne.



